

Tiberté dont ils ont abusé , les occupant tout entiers , ferme leurs oreilles à tous les discours de pieté qu'on veut leur faire ; ou s'ils les ouvrent & qu'ils se montrent dociles & susceptibles de bonnes impressions , ce n'est que par artifice & par dissimulation , dans le dessein de faire servir une feinte conversion à leur délivrance. Il est aisé de croire que ces libertins ne sont pas d'humeur d'entendre parler , ni de Dieu , ni de pénitence , & que des hommes d'une vertu commune les laissent après bien des remontrances & des exhortations tels qu'ils les trouvent. A ces hommes de péché , il faut des hommes d'une grace éminente & supérieure. Il faut des Saints , dont l'ap proche met en fuite les Démons , & dont les paroles de feu amolissent les cœurs de bronze. On ne fut pas long tems sans s'apercevoir , que M. De La Salle les visitoit. Une vraie & solide conversion en fut la marque & le fruit. Il gagna d'abord leur confiance ; & ils lui abandonnerent le soin de leur conscience. Entre les mains d'un Medecin si charitable & si habile , les maux de l'ame les plus desespérez furent gueris ; les plaies les plus vieilles & les plus incurables furent fermées. Tout le monde fut surpris , les malades le furent eux-mêmes d'une si prompte guérison. Leur conversion procura leur délivrance ; mais les uns ne sortirent de S. Yon , que pour entrer dans des Cloîtres , & les autres retournez dans le monde , firent connoître par une vie réglée & édifiante , qu'ils avoient eû le bonheur de trouver dans leur prison un Saint , & par lui , la grace de la penitence.

Les petits Pensionnaires qui sont mis à S. Yon pour y être élevez & formez de la main des Freres , ressentirent aussi les effets du zèle de M. De La Salle. Il les confessoit tous avec grande bonté , sans que leur nombre & leurs importunités parussent le laisser , ou l'ennuyer. En se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jesus-Christ , il se faisoit enfant avec ces enfans , & se trouvoit souvent à leurs Récréations. Ils étoient de leur côté ravis de le voir , & le mettoient au milieu d'eux en l'environnant , pour joindre au plaisir de l'entendre & de le considérer , celui de lui marquer leur affection. Car ils l'aimoient , & il avoit leurs cœurs. Alors le S. Homme après avoir saisi le moment de leur donner quelques instructions courtes & propres à leur âge , pour ne les point gêner dans leurs innocens divertissemens , se retiroit à leur regret. Si quelqu'un d'eux étoit peu docile , ou avoit tombé dans quelque faute , il le prenoit en particulier , & mêlant les avis avec les exhortations , les réprimandes avec les caresses , il le laissoit ordinairement changé ou touché.

Il confessoit tous les Freres , quoique la troupe fût nombreuse une ou deux fois la semaine ; & il le faisoit avec une bonté si paternelle , qu'ils ne peuvent s'en ressouvenir sans être attendris. Les Dimanches & les Fêtes , il leur faisoit des entretiens fervens pour les animer à l'acquisition des vertus , & les affermir dans la fidélité à leur vocation. Le saint Homme dans sa solitude n'étoit pas à l'abri de la persécution. Il y trouvoit des épines au-dedans & au-dehors. Après avoir vécu si long-tems sur la Croix , il étoit juste qu'il y mourût à l'exemple de Jesus-Christ. Dégradé , pour ainsi dire , & n'étant plus rien parmi les Freres , il recueilloit selon ses desirs tous les profits de la dernière place qu'il avoit choisie. Quelques-uns semblant le méconnoître & oublier ce qu'il avoit été , & ce qu'il étoit encore à leur égard , ne le traitoient qu'avec mépris. Ce qui doit paroître plus surprenant , & apprendre que Dieu garde une conduite particuliere envers ses élus distinguez , en faisant tout servir à leur sanctification ; un de ses plus anciens disciples , homme qui n'avoit jamais sorti hors du rang des Freres servans , traitoit le Serviteur de Dieu

Avec hauteur & avec insolence , sans s'en apercevoir ; car s'il s'en fût aperçû , il en auroit eû une extrême confusion. En effet , ce Frere étoit pénétré dans l'ame d'estime & de respect pour son Pere , il le regardoit comme un Saint , & il lui avoit toujours demeuré inviolablement attaché dans les occasions les plus critiques dont il a été parlé ; & cependant dans les rencontres il le traitoit avec arrogance , & donnoit souvent un grand exercice à la vertu du Serviteur de Dieu.

M. De La Salle ayant été une fois invité par un Curé de la Ville , avec lequel il étoit fort en relation , de dire la grande Messe un jour de Dimanche dans la Paroisse de..... Il ne put se dispenser de dîner chez lui , parce qu'il auroit eu trop loin à s'en retourner ; & que d'ailleurs il ne vouloit pas refuser cet ami qu'il avoit à ménager , qui avoit déjà rendu de bons services à la Communauté , & qui pouvoit lui en rendre d'autres ; cependant à son retour , l'humble Prêtre reçut une réprimande du Frere dont je parle , qui lui reprocha d'avoir violé la Règle en dinant hors de la maison. Ce même Frere dans une autre rencontre , lui dit qu'on le nourrissoit dans la maison par charité , en qualité de pauvre Prêtre , qui n'étoit plus bon à rien. Le Serviteur de Dieu ne put s'empêcher de rire de ce compliment. Celui qui le fit , l'avoit accoutumé à en recevoir souvent de pareils avec douceur & tranquillité.

Un autre Frere aussi grossier que le premier , & beaucoup plus stupide , exerça d'une autre maniere l'humilité du Serviteur de Dieu. C'étoit un faux illuminé & un vrai fanatique qui se croyoit dans un haut degré d'oraison , & fort favorisé de Dieu. Enyvré de sa chimérique perfection , il rangeoit M. De La Salle au nombre des Prêtres du commun , & ne le jugeoit pas assez éclairé pour le conduire dans ses prétendûes voyes sublimes. Je ne sçai si ce Frere illuminé n'eût point voulu contester le premier pas dans les voyes mystiques à sainte Therese & à saint Jean de la Croix. Le Ciel à Pentendre n'avoit rien de secret pour lui , tous ses Misteres lui étoient révélez , & il entretenoit avec ses habitans un commerce familier. La très-sainte Vierge & les Anges lui rendoient de si fréquentes visites , qu'il n'étoit plus surpris de les voir. Toutes ces faveurs lui arrivoient dans un grenier , disoit-il , où il s'étoit fait un Oratoire. Le lieu étoit si saint , ajoutoit-il , par les miracles de grace qui s'y opéroient , qu'il falloit n'y entrer que les pieds nus : pour lui au premier pas qu'il y faisoit , il se voyoit investi de lumieres , & trouvoit quelque Citoyen de la Cour celeste qui venoit l'aborder.

Les Grenades , les Rodriguez , les Oeuvres de saint François de Sales , & autres semblables Auteurs d'une spiritualité solide & approuvée , étoient peu de chose dans son esprit. Cet Aigle qui ne se nourrissoit que de la manne du Ciel , & qui étoit si fort élevé au-dessus des voyes communes , ne daignoit pas se rabaisser à de semblables lectures. Malaval & quelques autres livres Quérétistes , étoient de son goût , & les seuls qu'il jugeoit dignes de lui.

En vain M. De La Salle fit ses efforts pour desabuser cette dupe de l'amour propre le plus grossier. Possédé du démon d'orgueil , il méprisoit les avis d'un homme qu'il mettoit fort au-dessous de lui en fait de spiritualité. Tout ce que le Serviteur de Dieu put gagner sur lui , fut de consulter un autre , & de lui découvrir son état. On lui fit venir un Chanoine fort ami de l'Institut , qui eut la patience d'écouter une partie des orgueilleuses rêveries de cet idiot , enchanté par les prestiges de Satan transformé en Ange de lumiere. Jamais homme , sans être fou , ne pouvoit avoir une si petite provision de sens commun. Il étoit vraiment pauvre d'esprit , non de cette pauvreté spirituelle qui fait les vrais sages , en les faisant de

trois humbles , mais d'une difette réelle de lumieres & de grace. Il ne parloit que pour faire son éloge , & donner de lui la haute idee qu'il en avoit conçue lui-même. Le Chanoine surpris d'abord , que ce Frere cherchât des conseils étrangers , lui dit qu'il avoit dans son Pere , son Moné , son S. Paul , & qu'il ne trouveroit en aucun autre les lumieres de M. De La Salle. Ce n'étoit pas ce que le Frere pensoit. Il ne cherchoit point non plus des avis , d'autre que de lui même. Ce n'étoit pas pour consulter , mais pour faire admirer son intérieur , que le fanatique se découvroit.

En vain le Chanoine voulut lui ouvrir les yeux sur des illusions si grossieres , & sur une superbe si sensible , en vain vouloit-il le détromper de ses erreurs , & lui montrer les œuvres de Satan dans les prétendues opérations mystiques , il fut mis par le Frere , au rang des hommes qui n'entendent rien aux voyes extraordinaires , & ses avis furent méprisés autant que l'avoient été ceux du serviteur de Dieu. Enfin l'ouvrage du démon s'accomplit. Le vicomte quelques jours après , quoique d'un âge assez avancé , fut par dessus les murs de la maison , & laissa son chapeau en faisant des efforts pour passer : il alla se presenter à la Trappe , mais il en trouva la porte fermée. Fort embarrassé de sa personne , il fut reçu par charité dans une maison de Religieuses , pour balayer l'Eglise & aider le Sacristin. Il y trouva sa fin peu de tems après , & fut sans doute bien surpris à la mort , après s'être cru si riche & si orné de graces , de se voir si nud , si pauvre & si miserable. Il mourut de la maniere que sa desertion le méritoit , & que son orgueil le demandoit , comme livré au désespoir , & dans l'abandon de Dieu.

M. De La Salle eut au-dehors bien plus à souffrir de la part des Superieurs Ecclesiastiques. M. Daubigné alors Archeveque de Rouen , le traita avec une rigueur qui a peu d'exemples , aussi-bien que le Grand-Vicaire qui étoit auprès de lui. Celui-ci quoique d'un caractère doux & obligeant , se déclara la partie du Serviteur de Dieu , & lui rendit tous les mauvais services dont sa place lui fournissoit de fréquentes occasions. C'est ici qu'on peut reconnoître que Dieu se plaît à se servir de toutes sortes de mains pour travailler à la sanctification de ses élus particuliers , & que les Justes eux-mêmes se perfecutent quelque fois.

Parmi tant d'illustres Evêques dont la vertu brilloit , la France , j'ose le dire , n'en avoit pas un plus pieux , plus regulier , plus zele , plus laborieux , plus exemplaire , que M. Daubigné ; & c'est cependant ce Religieux Prelat encore aujourd'hui si regretté dans le Diocèse de Rouen , des bons Catholiques , & des Prêtres vertueux , qui a semé sur les pas de M. De La Salle de si dures épines , & qui l'a traité comme auroit mérité de l'être , le Prêtre le plus indigne de ce vaste Diocèse.

Ce saint Archeveque , qui dans le tems qu'il étoit Grand-Vicaire à Chartres , sous M. Godet des Marets , avoit donné à M. De La Salle & aux Freres toutes sortes de témoignages d'estime & de bonté , s'étoit si fort lassé prévenir contre eux , comme il a déjà été dit , par l'ennemi secret & accredité du Serviteur de Dieu , qu'il ne pouvoit plus ni les voir , ni en entendre parler. Cependant quand le saint Prêtre venoit à Rouen , il ne manquoit pas d'aller presenter ses respects à M. Daubigné ; mais il en étoit toujours très-mal reçu , & avec beaucoup de mépris. Une fois entr'autres , le Prelat quoique fort modéré , & qui sçavoit toujours dans les Ecclesiastiques mêmes les plus scandaleux , honorer l'état & le caractère dans le tems même qu'il sévissoit contre leurs personnes , ne garda aucune mesure dans les paroles dures qu'il lui dit. L'humble Prêtre qui étoit déjà à ge-

noux, n'eut pas plutôt entendu les premières de sa bouche, qu'il se prosterna en terre pour recevoir les autres avec plus de respect & d'humilité. Lorsque M. l'Archevêque eut fini de parler, M. De La Salle sans ouvrir sa bouche pour s'excuser & se justifier, se leva, & sortit après avoir fait une profonde révérence à celui qui venoit de le traiter avec tant d'indignité. Dans cette rencontre, comme dans toutes les autres, l'humble Prêtre ne laissa échapper aucune parole de plainte, ni aucun signe de peine. Le Frere qui l'accompagnoit, confus de ce qu'il avoit entendu dire à son Supérieur, le vit sortir de l'Archevêché aussi tranquille qu'il l'y avoit vu entrer.

Le Grand-Vicaire dont nous venons de parler, loin de radoucir le Prélat & de parer les coups, ne travailloit qu'à parmer & à aigrir. Il s'étoit lui-même laissé prévenir contre le Serviteur de Dieu, par le feu Curé de S. Sever qui étoit estimé à l'Archevêché, & qui en effet étoit un bon Pasteur; car celui-ci, comme il a été dit, ne cessoit de murmurer contre les Freres & contre leur Supérieur, & faisoit de tous côtez entendre les plaintes, de ce qu'ils n'observoient pas le Concordat qui avoit été fait entr'eux & lui; c'est dequoi il a été parlé ailleurs. Le Concordat, comme il a été dit, étoit devenu impossible dans quelques-uns de ses articles, & il étoit déraisonnable d'en demander l'exécution. C'étoit cependant sur quoi ce Pasteur, d'ailleurs bien intentionné, faisoit un Procès éternel à M. De La Salle, auprès des Supérieurs Ecclesiastiques. En vain le saint Prêtre voulut-il prouver qu'on ne contrevenoit au Concordat que dans les Articles que l'expérience avoit montrez impraticables. En vain voulut-il faire toucher au doigt les inconvéniens qui étoient déjà arrivez, & les desordres qui avoient suivi l'exécution de ces points, toutes les fois qu'ils avoient été tentez, il ne fut jamais écouté. On ne voulut point voir la vérité. Le préjugé du Grand-Vicaire dans la dernière rencontre où cette matiere avoit été agitée, alla si loin, qu'il reprocha à M. De La Salle d'avoir menti, & vint l'en accuser devant M. Daubigné.

Un Chanoine alors present quand cette accusation fut faite, touché de voir mettre sur le compte d'un homme qu'il honoroit comme un Saint, un mensonge honteux, ne put s'empêcher d'élever la voix pour l'en justifier, & dit au Grand-Vicaire qu'assurément ou M. De La Salle ne s'étoit pas bien expliqué, ou qu'il ne l'avoit pas bien entendu; & qu'un homme comme M. De La Salle n'étoit pas capable de vouloir tromper par un mensonge ses Supérieurs Ecclesiastiques. Mais quoique pût dire ce Chanoine, l'humble Prêtre fut déclaré menteur, & condamné à en subir la peine par l'interdit des fonctions du ministère. Le Chanoine effrayé de la Sentence; encore plus que de l'accusation, alla trouver au plutôt le Serviteur de Dieu déjà malade de la maladie dont il mourut, & lui demanda l'éclaircissement du fait sur lequel il étoit taxé d'avoir menti, sans cependant l'informer de ce qui étoit arrivé, ni l'avertir de l'injurieux témoignage qu'on avoit porté contre sa sincérité. Le pieux Malade expliqua en peu de mots le fait avec la simplicité ordinaire, sans soupçonner qu'on le rendoit coupable de mensonge. Il s'étoit bien expliqué devant le Grand-Vicaire; mais le Grand-Vicaire avoit mal conçu, & l'avoit soupçonné, accusé, & condamné de duplicité sans sujet. C'est ce que ce Chanoine vint rapporter à l'Archevêché, mais fort inutilement, Dieu le permettant ainsi pour que son Serviteur mourût comme Jesus-Christ dans l'opprobre. Le Grand-Vicaire soutint toujours que M. De La Salle avoit menti, & rejeta l'éclaircissement de fait. Ne voulant pas avouer qu'il s'étoit trompé, il falloit qu'il demeurât constant; que l'Instituteur des Freres étoit menteur. Sa condam-

nation fut donc confirmée ; & le Chanoine Avocat de l'innocence du Serviteur de Dieu, fut prié de lui signifier de bouche la révocation des pouvoirs qui lui avoient été accordez. Le Chanoine se tut, car il étoit inutile de parler ; mais il ne fut pas d'humeur de se charger d'une commission si odieuse , fondée sur une calomnie qu'un faux préjugé avoit dictée. Il n'avoit garde de se prêter à la passion d'un homme , qui modéré & bienfaisant par caractère, parut en cette rencontre oublier la douceur qui lui étoit naturelle. D'ailleurs, le peu de tems que M. De La Salle avoit à vivre , demandoit qu'on usât de ménagement à son égard. Eût-il été coupable du mensonge dont on le chargeoit , & d'autres fautes plus considérables , il paroït étrange de le noircir par une interdiction de ses pouvoirs sur la fin de sa vie. Il étoit convenable de la lui laisser finir en paix & avec honneur. A tout autre que lui , on n'auroit pas voulu faire cet affront , ni causer ce chagrin. De plus , quelle consternation un tel interdit ne devoit-il pas causer dans la maison de S. Yon, composée de près de 80. personnes que M. De La Salle confessoit presque toutes ? Quel scandale ! ou plutôt quel murmure contre le Gouvernement n'auroit pas suscité un tel interdit , s'il fut devenu public ? Pour ces raisons , le Chanoine prit le parti de se taire , & d'abandonner tout à la divine Providence : mais comme il ne doutoit pas qu'à son défaut , on n'envoyât quelqu'un à S. Yon signifier au saint Prêtre cet interdit ; afin de l'y préparer & qu'il ne fût pas surpris , le Chanoine l'avertit qu'il se formoit contre lui à l'Archeveché un gros orage qu'il n'avoit pû dissiper , & que bien-tôt le bruit pouroit éclater. Il ne dit rien de plus. En effet, comme on vit bien que le Chanoine ne s'étoit pas voulu charger de faire l'office d'un Sergent, on en envoya un autre qui le fit , & qui annonça au saint Prêtre la révocation de ses pouvoirs deux ou trois jours avant sa mort. Cette flétrissure n'eut point d'éclat , parce que le saint Prêtre la tint secrète , & que sa mort qui la suivit de près , ne permit pas au tems de la déclarer. Le Chanoine ami de M. De La Salle , l'étant allé voir deux jours avant sa mort , aprit de sa bouche , qu'enfin on étoit venu lui annoncer la révocation de ses fonctions. On m'avoit prié , dit le Chanoine , de vous l'apporter ; mais je ne m'étois pas pressé d'exécuter une commission si fâcheuse. J'en avois eû la défiance , repartit le pieux moribond , sur ce que vous m'aviez fait l'honneur de me dire dans votre dernière visite.

Il reçut cette ignominie qui fut la dernière , sans rien perdre de sa paix & de sa tranquillité. Il en parla d'un air gai & content , sans paroître en avoir le moindre chagrin , ni le moindre ressentiment. Ce qui ne doit pas être oublié , c'est que quelques jours après , les Freres étant venus annoncer au Grand Vicaire dont nous venons de parler , la mort de leur Instituteur , il s'écria : *C'est un Saint : le Saint est mort.* Il pouvoit ajouter , qu'il avoit mis lui-même le dernier trait à sa Sainteté. Mais comment un homme d'esprit pouvoit-il déclarer Saint , celui qu'il avoit accusé d'imposture , & contre lequel il venoit de faire décerner un interdit ? Si cette contradiction de sentimens & de conduite , paroît incompréhensible , c'est que Dieu permet que le cœur des Justes memes se passionne contre ses favoris , sans pourtant permettre que ceux-là perdent l'estime que mérite leur vertu.

C H A P I T R E XVIII.

Maladie & décès de M. De La Salle.

719.

Plus M. De La Salle sentoit sa fin s'approcher, plus il travailloit à mourir à tout & à s'effacer dans l'esprit de toutes les créatures, même de ses plus chers Disciples. Mais malgré toutes ses pieuses industries, il étoit toujours dans leurs cœurs ce qu'il y avoit été, & ce qu'il devoit y être, leur Pere, leur Superieur, & leur Instituteur; & il ne pouvoit arracher de leurs ames, ce fond de confiance, de tendresse, & de recours que la grace inspire, pour ceux qui nous ont engendrez à Jesus-Christ. Il leur parloit sans cesse de la mort, & leur déclaroit que la sienne n'étoit pas éloignée, qu'ils ne devoient plus le compter parmi les vivans; & que par cette raison, ils devoient s'accoutumer à se passer de lui. Il répondoit sur le même stile à ceux des Freres qui le consultoient par Lettres. « Je vous prie pour l'amour de Dieu, mon cher Frere (écrivit-il à un des plus anciens dont il n'avoit pu rebuter la confiance) qu'à l'avenir vous ne pensiez plus à vous adresser à moi en aucune maniere. Vous avez vos Superieurs à qui vous devez communiquer vos affaires spirituelles & temporelles. Je ne veux plus dorénavant penser qu'à me préparer à la mort qui me doit bien-tôt séparer de toutes les créatures, &c. » On ne fut pas long-tems sans craindre la verité de sa prédiction. Le Rhumatisme qu'il avoit gagné il y avoit déjà long-tems par ses veilles & ses austeritez, & par le sommeil pris sur le plâtre apres la plus grande partie des nuits passée en oraison, étoit un mal habituel qui avoit relâché à tous les remedes, même les plus forts. L'espece de suplice dont il a été parlé, en avoit été à la verité le soulagement, mais il n'en avoit pas été la guérison. Les années en croissant, en augmentoient les peines & en étendoient les incommoditez generalement sur tous les membres; de sorte qu'enfin son desir de souffrir dût être satisfait. Ces douleurs furent aigries par la continuation de ses austeritez & de ses exercices ordinaire de pieté; car il n'en rabattoit rien, & il traitoit son corps, comme s'il eût été sans sentiment; ce qui donna lieu de penser qu'il ne se portoit pas si mal. On étoit tenté de croire qu'un homme qui ne se plaignoit jamais, & qui ne permettoit pas aux plus violentes douleurs de se marquer par aucun signe, ne souffroit pas beaucoup. En effet, toute son attention étoit de n'avoir que Dieu pour témoin de sa patience, de souffrir en silence, & de dérober aux Freres la connoissance de son mal. Il y réussit; car un visage toujours calme & serain, gai & tranquille, sans le moindre nuage de chagrin & d'alteration, leur disoit, qu'il étoit sans peines, lorsqu'il en sentoit de très-vives. On l'eût toujours cru en assez bonne santé, si l'affoiblissement de ses forces, joint à la difficulté d'agir, n'eussent appris le contraire. Un asthme dont il étoit travaillé depuis quelque tems, fut un surcroit de mal que le jeûne augmenta. Ces maux compliquez ne l'empêcherent pas de commencer le Carême de l'année 1719. avec son austerité ordinaire; & quoiqu'il eût peine à respirer, tant l'opression que lui causoit l'asthme étoit violente, les Freres ne purent l'engager à y chercher quelque soulagement, ni à rompre le Carême: Il leur répondoit *que la victime étant prête à être immolée, il falloit travailler à la purifier.* Le Frere Barthelemi de retour

d'un voyage de Paris qu'il avoit été obligé de faire , n'ayant pas plus gagné sur lui que les autres , ils eurent recours à son Confesseur , & l'engagerent d'interdire à l'humble Prêtre une abstinence qui mettoit sa vie en danger. Il se soumit , & fit céder l'esprit de pénitence à celui d'obéissance.

Peu de tems après , un violent mal de tête , causé par la chute d'une porte , joint à une piquante douleur de côté , formèrent sa maladie. Le Medecin qui fut apellé la jugea mortelle , & ne le dissimula point. Le vertueux Malade l'apprit avec un air gai & content , comme une heureuse nouvelle qu'il attendoit de jour en jour. Son desir étoit de quitter la terre , & d'être réuni à Jesus-Christ. La vie qu'il menoit ne lui laissoit point d'autre intérêt que de mourir au plutôt. En mourant il n'avoit rien à perdre , & il avoit tout à gagner. Un homme depuis si long-tems attaché à la Croix de Jesus-Christ & crucifié avec lui , ne pouvoit regarder qu'avec joie son dernier soupir , qui devoit mettre fin à son tourment & commencer son bonheur.

Cependant le Medecin qui désespéra de la guérison du Malade , essaya en vain par tous les remedes imaginables de soulager ses douleurs. Le saint Homme quoi qu'il les crût très-inutiles , ne les refusa point , parce qu'ils étoient très-dégoutans , & qu'ils lui fournissoient les occasions de faire à Dieu des sacrifices de ses répugnances. Tout ce qu'on put faire pour son soulagement , fut sans succès. Le mal alloit son train , & augmentoit considérablement. Alors il pria les Freres de ne se point mettre en dépense , & de s'épargner les frais des remedes. Il ajouta que son heure aprochoit , & qu'il ne falloit plus avoir recours qu'au souverain Medecin , qui seul pouvoit guérir & soulager son mal.

La cessation des remedes & son abandon à Dieu , le remirent en état de pouvoir encore monter au saint Autel , pour y offrir la sainte Victime ; ou plutôt sa ferveur liée par le régime de vie qu'on lui faisoit observer , se vit en liberté de celebrer les saints Mysteres , & de confesser pendant près de quinze jours malgré ses douleurs. C'est dans ces occasions que la vertu donne des forces , ou fait retrouver celles qui sont cachées plutôt qu'éteintes dans le fond de la nature. Ces grandes ames qui n'écourent jamais leurs corps , exigent de lui jusqu'à la mort des violences qui tiennent du prodige. M. De La Salle étoit en un état où tout autre auroit gardé le lit. Les aparences disoient qu'en vain il essaieroit d'en sortir , & que l'impossibilité d'agir le replongeroit dans la nécessité d'y demeurer. Il ne les écouta pas , & on fut étonné de le voir sur ses pieds agir & forcer son corps de lui obéir , pour satisfaire sa dévotion ; mais tout ce qui est trop violent , n'est pas de durée : si la vertu peut animer le courage , & supléer à la foiblesse de la nature par un redoublement de ferveur , elle ne peut sans un miracle réparer des forces épuisées , & rétablir en vigueur un corps usé & détruit. Le mal devint sur la fin du Carême si violent , qu'il obligea le Serviteur de Dieu de rentrer dans le lit. A mesure qu'il sentoit son corps s'affoiblir , la joye croissoit en son ame , & se montroit sur son visage. *J'espere* , disoit-il , *que je serai bien-tôt delivré de l'Egypte , pour être introduit dans la véritable Terre promise.* La Fête de S. Joseph aprochoit. Sa dévotion particuliere envers ce grand Saint , qu'il avoit choisi pour Patron & Protecteur de l'Institut , lui inspiroit un ardent desir de pouvoir celebrer la sainte Messe ce jour-là en son honneur : mais il se contentoit de le desirer , car il ne paroissoit pas possible de le pouvoir faire sans une espee de miracle. Cependant cette faveur que le Serviteur de Dieu n'osoit attendre , encore moins demander , lui fut accordée. La veille de la Fête du Saint , sur les dix heures du soir il sentit ses dou-

leurs diminuer & ses forces revenir. Il en fut si surpris lui-même , qu'il s'imagina que c'étoit un songe & n'en parla à personne. Le lendemain matin lui aprit que ce retour subit de santé n'étoit ni rêve ni imagination ; car il se trouva si fortifié , qu'il se vit en état de se lever & de célébrer les divins Myfteres. Sa joye fut grande de pouvoir contenter sa dévotion : celle de ses Enfans , qui le crurent guéri par un miracle du Tout-Puissant , fut encore plus vive. Les uns & les autres bénirent , louèrent & remercièrent la bonté de Dieu & leur Patron S. Joseph. Le saint Homme profita de cette faveur , & monta à l'Autel avec le recueillement & la ferveur que demandoit la dernière Messe de sa vie. L'air libre & dégagé avec lequel il la celebra , fit croire aux Freres que Dieu lui avoit rendu la santé par l'intercession de Saint Joseph. Ils s'empresèrent tous à lui demander des avis pour leur avancement spirituel , comme s'il eût été parfaitement guéri ; il les leur donna pour la dernière fois avec la facilité d'un homme vigoureux & robuste ; mais enfin après avoir satisfait sa pieté & celle des Freres , il rentra dans son premier état ; les forces lui manquèrent , & sa fin ne parut pas éloignée. Alors les Freres connurent à leur regret , que la santé ne lui avoit pas été renduë , mais seulement prêtée pour célébrer la sainte Messe en l'honneur de S. Joseph , & satisfaire sa dévotion envers ce grand Saint.

M. le Curé de S. Sever averti du danger où se trouvoit l'Instituteur des Freres , vint le visiter ; & après lui avoir témoigné la part qu'il prenoit à son mal , l'exhorta à la patience. Le Pasteur accoutumé à voir le trouble & l'inquiétude partout où il alloit chez ses Malades aux approches de la mort , fut fort surpris & presque déconcerté de voir celui-ci tranquille & dans un état d'indifférence à tous événemens. Comme s'il eût été choqué , ou peu édifié de la sécurité dans laquelle le Serviteur de Dieu paroissoit être , il se crut en devoir de l'en faire sortir en lui annonçant crûement les approches de la mort & du Jugement qui la suit. *Sçachez* , lui dit-il , *que vous allez mourir , & qu'il vous faudra ensuite comparoitre devant Dieu. Je le sçai* , répondit M. De La Salle , *& je suis très-soumis à ses ordres. Mon sort est entre ses mains. Sa volonté soit faite.* Le Curé sentit par ce peu de paroles , d'où procédoient la confiance & la tranquillité du Malade , & jugea bien que de longues remontrances n'étoient pas fort nécessaires à un homme tout occupé de Dieu , & qui sembloit déjà entrer en jouissance de la paix des Bienheureux. Il fut même inspiré de terminer avec paix & charité un petit differend qu'il avoit eû avec le saint Homme , qui n'avoit pas voulu acquiescer à tout ce qu'il exigeoit des Freres qui étoient sur sa Paroisse : ce qui donna une vraie consolation au pieux Malade. Depuis ce moment son cœur s'abandonna aux desirs du Souverain Bien , & fixa toutes ses pensées sur la celeste Jerusalem. Son union avec Dieu & ses aspirations vers lui étoient continuelles. Il demanda le saint Viatique , qu'il apelloit son passe-port , avec un empressement qui surprit , & on fit difficulté de le lui donner , parce qu'on ne le croyoit pas encore si proche de sa fin : cependant on promit de le lui apporter le lendemain. Ce délai favorisa le grand desir qu'il avoit de s'y bien disposer. Toute la nuit fut employée à cette préparation. Dès que le jour commença à paroître , il donna ordre qu'on disposât toutes choses pour recevoir son Seigneur avec décence. On le fit pour le contenter avec toute la magnificence que pouvoit le permettre la pauvreté de la Maison de S. Yon. Rien ne pouvoit lui faire plus de plaisir , parce qu'il aimoit que tout ce qui regardé les divins Myfteres , fût propre & riche.

Pendant qu'on préparoit avec diligence la maison pour la venue de Jesus-Christ,

M. De La Salle étoit tout recueilli en lui-même pour lui préparer son cœur. Il oublia encore en ce moment qu'il étoit malade à l'extrémité, & chercha dans sa ferveur, dans son respect profond, & dans sa dévotion ardente envers le Saint Sacrement, des forces suffisantes pour se lever. Honteux de recevoir dans son lit le Prince des Eternitez, il fit tant d'instances pour qu'on l'en retirât, & qu'on le revêtit d'Étole & de Surplis, qu'on ne put le refuser. Ainsi attendit-il assis dans une chaise son Seigneur & son Dieu; mais quand le son de la Cloche annonça son approche, il ne fut plus maître de lui-même. Confus de paroître assis devant son Créateur & son Juge, un transport de ferveur le fit se prosterner devant lui pour l'adorer & s'anéantir en sa présence. Alors le visage enflâmé par l'excès de sa joie & l'ardeur de sa charité, on le vit recevoir le S. Viatique, de la manière dont on l'avoit vû tant de fois célébrer la sainte Messe, avec la dévotion d'un Séraphin. Ce feu qui parut en ce tems sur sa face, lui rendit un air de santé, qui fit croire aux Assistans qu'il se portoit bien. Quelques-uns mêmes ne purent s'empêcher de témoigner leur étonnement de ce qu'on Communioit en Viatique un homme qui paroïssoit se bien porter.

Il étoit tems de lui accorder cette consolation qui ne fut complete, que quand on lui apporta le dernier Sacrement qu'il demanda avec instance; car il sentoit ses forces considérablement diminuer, & la prison de son corps au moment prochain de sa ruine. L'Extrême-Onction lui fut donnée le lendemain Jeudi-Saint, & il la reçut avec la plus grande présence d'esprit, répondant lui-même à toutes les prières. Quand elles furent achevées, il resta dans un profond silence l'espace de sept heures, occupé des graces que Dieu venoit de lui faire. Il ne rompit ce silence que pour complaire à ceux qui environnant son lit, vouloient ou être témoins de sa fin bienheureuse, ou recevoir de lui quelques avis, ou entendre quelque mot d'édification. Il les satisfit tous, & découvrit même à plusieurs ce qui étoit de plus caché en leurs ames; ce qui les étonna fort. Un Séculier qui étoit présent, soit par curiosité, soit par pieté, voulut faire la même épreuve, & le pria de lui déclarer ce qu'il pensoit de lui: Il répondit: *Il ne tient qu'à vous de vous sauver; car Dieu vous comble de ses graces, mais vous n'en profitez pas: Vous n'allez pas à lui comme vous devriez: Vous enfoïssiez les talens qui vous ont été donnez.* Rien n'étoit plus vrai: cet homme l'avoüa, & ajouta que le Serviteur de Dieu avoit vû dans son intérieur tout ce qui s'y passoit.

Les Freres attendris sur la perte qu'ils alloient faire, s'empressoient de recueillir ses derniers sentimens. Voici le premier article du Testament qu'il leur laissa.

- » Je recommande premierement mon ame à Dieu & ensuite tous les Freres de la
- » Société des Ecoles Chrétiennes, auxquels il m'a uni, & leur recommande sur
- » toutes choses d'avoir toujours une entiere soumission à l'Eglise, & sur-tout
- » dans ces tems facheux, & pour en donner des marques de ne se désunir en rien
- » de Nôtre Saint Pere le Pape & de l'Eglise de Rome, se souvenant toujourns
- » que j'ai envoyé deux Freres à Rome pour demander à Dieu la grace que leur
- » Société y fût toujours entierement soumise. Je leur recommande aussi d'avoir une
- » grande dévotion envers Nôtre Seigneur, d'aimer beaucoup la Sainte Commu-
- » nion & l'exercice de l'Oraison, & d'avoir une dévotion particuliere envers la
- » très-sainte Vierge, & envers saint Joseph Patron & Protecteur de leur Société,
- » & de s'acquiter de leur emploi avec zèle & avec desinterressement, & d'avoir
- » entr'eux une union intime, & une obéissance aveugle envers leurs Superieurs,
- » qui est le fondement & le soutien de toute la perfection dans une Communauté.

Cependant , comme il avoit beaucoup de peine à parler , & que sa voix s'affoiblissoit , on crut qu'il alloit entrer en Agonie. A ces tous ses Enfans se jetterent à genoux pour demander sa benediction ; & le Frere Barthelemi eleva la voix , le pria de la donner à tous les pretens & de l'entendre à tous les Freres de l'Institut. Son humilité d'abord y apporta de la resistance ; mais enfin cédant aux instances qui lui en furent faites , il leva les yeux & les mains au Ciel & dit : *Que le Seigneur vous bénisse tous.* Cette benediction fit couler bien des larmes des yeux de ses Disciples , & fit dans leur cœur une nouvelle playe de douleur. Le sentiment de la perte qu'ils alloient faire croissoit en leur esprit à mesure qu'elle approchoit ; & tous comme des enfans tendres que la mort de leur Pere alloit rendre Orphelins , ils ne trouvoient de consolation dans leur peine , que dans leur piété , dans la soumission aux Ordres de Dieu , & dans l'espérance que leur Instituteur enlevé à leurs yeux , continueroit dans le Ciel les services qu'il leur rendoit sur la terre. Vers la fin du jour il commença à perdre connoissance : ce que ses disciples sans suite firent apercevoir. On dit les prieres des Agonians. Elles ne furent pas plutôt finies , qu'il revint à lui. Il profita encore de ce dernier moment que Dieu lui donnoit , pour inspirer en peu de mots à ses Disciples l'horreur qu'il avoit du monde. « Si vous voulez vous conserver , dit-il , & mourir dans votre état , n'avez jamais de commerce avec les gens du monde ; car peu à peu vous prendrez goût à leurs manieres d'agir , & vous entrerez si avant dans leurs conversations que vous ne pourrez vous deffendre par politique d'applaudir à leurs discours quoique très-pernicieux ; ce qui sera cause que vous tomberez dans l'infidelité , & n'étant plus fideles à observer vos réglés , vous vous dégoûterez de votre état , & enfin vous l'abandonnerez. Il ne put en dire davantage , parce qu'une sueur froide qui le saisit , lui ôta l'usage de la parole. Au moment il entra dans une rude Agonie , qui dura depuis minuit jusqu'à deux heures & demie du lendemain qui étoit le Vendredi-Saint. Alors un peu revenu à lui , on lui inspira la pensée d'implorer l'assistance de la très-sainte Vierge par cette priere de l'Eglise , qu'il avoit coutume de lui adresser tous les jours à la fin de la journée : *Maria Mater gratia* , &c. Le Frere Supérieur qui ne le quittoit point , lui demanda ensuite s'il n'acceptoit pas avec joie les peines qu'il souffroit : *Oui* , répondit-il ; *j'adore en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard.* Ce furent-là les dernières paroles qu'il prononça. A trois heures du matin il retomba dans l'Agonie qui dura jusqu'à quatre heures. Les agitations qu'elle lui causa , n'empêcherent pas d'apercevoir sur son visage un air tranquille & assuré. Enfin sur les quatre heures il fit un effort comme pour se lever & aller au-devant de quelqu'un , il joignit les mains , leva les yeux au Ciel , & expira. Il mourut le 7. d'Avril 1719. jour du Vendredi-Saint âgé de 68. ans.

Telle fut la fin de l'Instituteur des Ecoles Chrétiennes , de ce S. Prêtre que Dieu a suscité dans ces derniers tems pour travailler à l'instruction & à l'éducation de la jeunesse la plus pauvre & la plus abandonnée. Si jamais œuvre ne fut plus nécessaire & plus utile à la République Chrétienne , jamais œuvre n'a été plus long-tems , plus universellement & plus cruellement contredite & persécutée. Pendant près de quarante ans , que le Serviteur de Dieu y a travaillé avec une constance sans exemple , il n'a presque pas eu un jour tranquille. Les fruits de son zele , de ses peines , & de son courage , ont été des croix toujours nouvelles. A peine pouvoit-il ouvrir la bouche , qu'il ne se vit contredit , blâmé , humilié , traité d'indiscret , d'entêté , d'homme singulier , de vain & de superbe. Hum-

ble, soumis, petit devant tout le monde, tout le monde se croyoit en droit de le reprendre, de lui commander, de s'établir son Juge & son Supérieur. En but à des ennemis que l'enfer lui suscitoit par-tout, il ne tenoit tête à aucun, & ne connoissoit point d'autre défense que celle de s'humilier & de céder. Inflexible sur le seul point de la régularité, & de la conservation de l'esprit de pauvreté, de recueillement, de mortification & des autres vertus Evangeliques, qui font les Saints, il se rendoit docile comme un enfant sur tost le reste.

Intrepide dans les plus grands périls qui le regardoient, ou qui menaçoient de ruine prochaine sa Société, il monroit une confiance en Dieu inébranlable, un abandon genereux à tous les ordres de la Providence, & plus d'horreur de la moindre imperfection, que des plus grands maux de la vie. Il a été libre à qui l'a voulu, de le maltraiter, de l'humilier, de le calomnier, de le persécuter en sa personne & en celle de ses Enfans, sans qu'il ait jamais ouvert la bouche pendant près de quarante ans pour s'en plaindre. Il étoit si familiarisé avec les affronts, les mépris & les injures, qu'il étoit surpris, & qu'il croyoit être dans un autre monde, quand on lui faisoit honneur. Amis, ennemis, grands, petits, pauvres, riches, sçavans & ignorans, Saints & pécheurs, Prélats & Supérieurs, ses propres Disciples; tous ont pris les armes contre lui, tous lui ont fait une guerre cruele, tous ont été entre les mains de Dieu des instrumens de sa sanctification. Persécuté par-tout, il fuyoit de Ville en Ville, selon le conseil de Jesus-Christ, il erroit de Province en Province, sans rencontrer la paix dans aucun lieu, sans pouvoir en trouver un qui ne devint son Calvaire, & où il ne fût crucifié. Quel est le jour depuis qu'il a pensé à établir les Ecoles Chrétiennes, quel est le lieu, qui n'ait été marqué pour lui du signe des élus, je veux dire de la croix, & qu'il n'ait sanctifié lui-même par quelques Actes héroïques, ou d'humilité, ou de patience, ou de mortification, ou d'obéissance, ou de soumission à la volonté de Dieu, ou d'abandon à sa divine Providence, ou de quelque autre vertu? N'est-ce pas de lui qu'on peut dire avec vérité, ce que le Docteur des Nations disoit de lui-même & de tous les Apôtres, qu'on l'a regardé comme la balayeuse du monde, *omnium peripsema usque adhuc*. Mais au milieu de tant de croix qui se multiplioient autant que les jours; au milieu de tant de contradictions, d'affronts d'outrages, & d'injustices, qui l'a jamais vû trouble, chagrin, déconcerté, embarrassé? Qui a entendu sortir de sa bouche une parole d'aigreur, d'impatience, de resentiment? Qui a vû son visage marquer par quelque altération l'indisposition de son cœur? Tranquille, gai, recueilli, content, gracieux, & modeste; c'est ainsi qu'on le voyoit au milieu des orages. Il en sortoit, comme il sortoit de l'oraison.

Combien de fois a-t'il vû dans la maison des Enfans se mutiner contre leur Pere, des Disciples prendre parti contre leur Maître, des membres se soulever contre leur Chef. Combien de fois s'est-il vû seul, ou presque seul, abandonné, trahi, persécuté au dedans & au dehors, & rencontrant par-tout des mains qui le frapotent? Ne peut-on pas dire, que Dieu prenoit plaisir lui-même à armer tous les hommes contre lui, & à le fraper le premier; car quelques pures que fussent les intentions du S. Homme, Dieu sembloit les contrarier. Quelques saints que fussent ses projets, Dieu paroissoit attentif à les renverser. Il ne pouvoit presque rien faire qui réussit; & si le dessein de l'établissement des Ecoles Chrétiennes a enfin réussi, comment & en combien de tems a-t'il réussi? Aux dépens de quarante années de travaux, de peines, & d'allarmes continuelles, qu'il a terminées comme il les avoit commencées, dans l'ignominie.

Si la France a tant admiré l'Abbé de Rancé enfoncé dans son Monastère de la Trappe y ramenant dans nos jours les austérités de la Thebaïde, n'a-t'elle pas de quoi se congratuler aussi d'avoir vû presque au même tems, un jeune Chanoine de Reims se dépouïller de son Canonat en faveur, non de son Frere ou d'un parent, mais d'un Etranger réputé grand homme de bien, distribuer le prix de son Patrimoine aux pauvres, & se condamner à une vie d'abjection, de pauvreté & de souffrance ; venir ensuite aux portes de Paris lever l'étendart de la pénitence, & mener une vie aussi austere qu'à la Trappe, & beaucoup plus humiliée & plus pauvre.

Que l'on compare la vie des Freres demeurans dans Vaugirard & dans la grande maison, avec celle des célèbres Pénitens qui ont rendu si illustre le desert de la Trappe, & qu'on consulte l'amour propre sur celui de ces deux états qui est le moins de son goût, je ne crois pas me tromper, si j'avance que dans une option nécessaire à faire de l'un ou de l'autre, l'amour propre forcé de choisir, préféreroit la vie de la Trappe à celle de la Société naissante des Freres. En effet, si d'un côté les austérités de vie de ces deux états peuvent entrer en parallèle ; de l'autre il faut convenir que Pignominie étoit autant attachée alors à l'habit des Freres, que la gloire étoit attachée à la réforme du S. Abbé de Rancé. On l'a vû, les exercices de pénitence, de mortification, & d'humiliation régnoient avec tant d'empire dans l'Institut naissant, que les ennemis de l'Instituteur lui en firent un crime, & qu'ils en prirent occasion de le décrier auprès des Puissances Ecclésiastiques, comme un homme d'une ferveur indiscrette, d'une sévérité outrée, comme le boureau du corps humain. Bon gré, malgré, ils l'obligèrent à relâcher de cette grande rigueur, & à retrancher un nombre de pratiques de mortification, qu'ils regardoient comme insupportables à l'humanité. La contrainte qu'on fit alors au Serviteur de Dieu de radoucir le joug de ses Disciples, ne servit qu'à a pesantir le sien ; car comme s'il eût voulu dédommager Dieu des macérations qu'on interdisoit à ses Disciples, il les réservoir toutes pour lui. Les cilices, les haïres, les chaînes de fer ; les disciplines cruelles, les veilles de la nuit, les couches dures, les alimens les plus dégoûtans, les jeûnes sévères & fréquens, les habits pauvres, les voyages à pied, l'abstinence presque entiere de vin, & celle du feu continuelle, ont été des genres de pénitence avec lesquels il n'a jamais pû se résoudre de faire divorce ; & on peut avec toute vérité, lui faire le reproche qu'on a toujours fait aux plus grands Saints, qu'il a été le boureau de son corps. La mortification intérieure achevoit en lui la mortification entiere du vieil homme, que l'extérieure ne peut qu'ébaucher. Il étoit si mort à lui-même, qu'il ne donnoit aucun signe de répugnance ou d'inclination naturelle. Nul mouvement de passion subit & échapé, ne faisoit connoître ses desirs, ou ses craintes, son ressentiment ou sa vivacité.

Cette parfaite mortification le rendant Maître de lui-même, établissoit dans son fond une paix que les événemens de la vie les plus facheux ne pouvoient troubler, & sa confiance en Dieu y ajoutoit une joye que le monde entier ne peut ni donner ni ôter. Lorsque tout lui manquoit, lorsque tout se soulevoit contre lui, c'étoit le tems où il paroïssoit le plus assuré. Il esperoit contre toute espérance, & rarement esperoit-il en vain.

Un zèle & une générosité apostolique animoient toute sa conduite. Rien qui lui parût difficile, quand il s'agissoit des intérêts de Dieu. Quand une fois il étoit assuré de sa divine volonté, il n'abandonnoit jamais son entreprise, quelques as-

saits

sans qu'il eût à soutenir de la part du monde & de l'enfer. Il avoit un talent particulier pour gagner les pécheurs les plus endurcis , & il n'entreprenoit jamais leur conversion sans succès. Il avoit le cœur tendre , généreux & sincère , un abord affable , prévenant & poli. Son naturel étoit doux & ferme , vif & actif ; mais il ne précipitoit rien , & ne sçavoit point lâchement molir. Il donnoit bien du tems aux réflexions ; mais après avoir pris son parti avec maturité , il s'y tenoit tandis qu'il le croyoit conforme aux volontez de Dieu.

Elevé dans les douceurs d'une famille aisée , & dans le sein de Parens auxquels il étoit fort cher , sa complexion parut d'abord fort délicate , mais son corps formé au travail & aux austeritez se fortifia insensiblement avec l'âge ; ensorte que la santé augmenta en lui avec la vertu ; & elle se seroit constamment soutenuë jusqu'aux années les plus avancées , s'il ne l'eût point alterée par un excès de penitence. Sa taille étoit un peu au-dessus de la médiocre , bien prise & bien proportionnée. Il avoit le front large , le nez bien tiré , des yeux grands & beaux , presque bleus , les traits du visage doux & agréables , la voix forte & distincte , l'extérieur gai , serain , modeste , dévot ; la couleur un peu bazanée par ses grands voyages , & animée pour l'ordinaire par un peu de feu & de vermeil ; des manieres simples , gracieuses , & honnêtes , sans affectation. Ses cheveux châtains dans sa jeunesse , & crépus , devenus avec les années gris & blancs , le rendoient vénérable ; enfin la grace assise , pour ainsi dire , sur son visage , le rendoit aimable , & inspiroit la pieté. J'ose dire que nul homme de nos jours n'a porté plus que lui l'air d'un Saint. Il le paroïssoit à qui le voyoit , & inspiroit le desir de le devenir. Le respect faisoit à son aproche , on se sentoît confus , parce qu'on se sentoît ou pécheur , ou tiède , ou infidèle , quand on étoit en sa presence.

Tel est le portrait de M. J. B. De La Salle Prêtre , Docteur , ancien Chanoine de la Métropole de Reims , & Instituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes. Qui l'a connu , avouera que ce portrait est fort imparfait.

La nouvelle de sa mort s'étant répandue dans la ville de Rouën , chacun accourut pour voir encore une fois un homme qu'on avoit assez regardé comme un Saint , mais qu'on n'avoit pas traité comme un Saint. Après tout , c'est la mort seule qui sçait donner à la vraie vertu son éclat , & discerner les Saints de ceux qui ne le sont pas. La gloire de ceux-ci aussi-bien que leur fausse felicité , se termine où celle de ceux-là commence , je veux dire au tombeau. La mort qui met en oubli tous les partisans du monde , & qui les efface des esprits , rétablit en honneur les Serviteurs de Dieu , & rend leur mémoire éternelle.

La mort qui fait fouler les premiers aux pieds , & qui les confond dans la poussiere , retire les seconds du mépris , & met au grand jour leur vertu oubliée. Qui est le grand du monde , fut-il Prince , fut-il Roi , dont la mort ne rende l'aspect affreux & la presence insupportable ? Son cadavre fait peur , sa difformité épouvante , sa puanteur fait fuir. Le Saint est-il mort ? Il attire auprès de lui , on s'empresse à le voir , on veut avoir de ses reliques , la mort perd à son égard toutes ses horreurs. C'est ce qu'on vit dans M. De La Salle. Son visage parut aussi beau & aussi serain apres son décès qu'il l'étoit pendant sa vie. On s'empressa à partager ses dépouilles. La difficulté fut de contenter ceux qui en demandoient ; car un Crucifix , un nouveau Testament , une Imitation de Jesus-Christ , un Chapellet , faisoient tous ses meubles & ses uniques richesses. Cet heritage saisi par les plus adroits & les plus alertes , on se jeta sur ses pauvres habits , dont chacun prit à sa dévotion quelques lambeaux pour reliques. Les externes ne se firent point de

scrupule de saisir par un pieux larcin , ce qui tomba sous leurs mains. Quelques-uns mêmes couperent de ses cheveux , les autres conservèrent comme un tresor ce qui avoit été à son usage. Ceux de ses disciples qui ne purent avoir part à sa dépouille , en parurent aussi affligés , que des enfans qui perdent l'heritage de leur pere. Pour les consoler , on fit plusieurs copies du Testament qu'il avoit fait peu de tems avant sa mort , qui furent distribuées à tous les Freres presens & absens. Le corps du saint Prêtre revêtu des vêtemens Sacerdotaux , fut exposé dans la Chapelle de S. Yon depuis le soir du Vendredi jusqu'au Samedi-Saint après-midi , afin de contenter la dévotion de ses disciples & du public. Il fut ensuite enterré sans pompe dans la Chapelle de sainte Susanne de l'Eglise Paroissiale de saint Sever , en présence d'un grand concours du monde qui assista à ses funerailles. Plusieurs Religieux de differens Ordres & plusieurs Ecclesiastiques se joignirent à ceux de la Paroisse , pour honorer la mémoire du Deffunt. Il fut porté par six des Freres , & suivi de tous les autres , qui arrosoient de leurs larmes la terre par où ils passioient , & mêloient leurs soupirs avec le chant des Pseaumes. Voici l'Epitaphe qu'on a mise sur son Tombeau.

D O M

HIC EXPECTAT RESURRECTIONEM VITAE VENERABILIS JOANNES
BAP. DE LA SALLE RHEMUS , PRESBITER , DOCTOR THEOLOGUS ,
CANONICUS ECCLESIAE METROPOLITANAE RHEMENSIS , INSTITUTOR
FRATrum SCHOLAE CHRISTIANAE. OBIT SEXTA PARASCEVES ,
ANNUM AGENS LXVIII. DIE SEPTIMA APRILIS ANNO 1719.
IN AEDIBUS FRATrum SANCTI YONIS HJUSCE PAROCHIAE. DET
ILLI DOMINUS INVENIRE REQUIEM IN ILLA DIE.

La solemnité Paschale & son Octave ayant empêché de faire son Service , il fut célébré le Lundi de la Quasimodo avec beaucoup de solemnité , par les Ecclesiastiques du petit Seminaire de S. Patrice , qui est maintenant à S. Nicaise. Beaucoup de personnes de pieté se sont empressées de rendre à sa mémoire les honneurs qu'il avoit évitez avec tant de soin pendant sa vie ; & Dieu a paru agréer leur dévotion par des témoignages sensibles de sa puissance , que nous n'osons pas appeller miraculeux avant le jugement de l'Eglise. C'est ainsi que Dieu récompense dès cette vie ceux qui lui ont été fidèles jusqu'à la mort. *Vita si in probatione fuerit , coronabitur.*

Job 3. 24.

Tous ceux qui le connoissoient le regretterent , & regardèrent sa mort comme une perte pour l'Eglise. L'idée qu'il avoit laissée de sa vertu par-tout où il avoit passé , ou fait quelque séjour , lui attira après la nouvelle de son décès , des éloges par toute la France. Les gens de bien ne purent lui refuser des larmes , & ses Disciples furent presque inconsolables. Les lettres continuelles que reçut sur ce sujet le Frere Barthelemi , ne lui permettant pas d'oublier sa perte , firent dans son cœur de nouvelles playes. Sa douleur fut aussi longue que sa vie. Quand il se vit sans M. De La Salle , il fut aussi consterné qu'un pupille , qui par la mort de ses parens demeure à la merci de la Providence , sans bien , sans amis , sans défenseur. La vie lui devint à charge , & la terre à dégoût depuis qu'il n'y voyoit

plus son cher Pere en Jesus-Christ ; c'est ainsi qu'il s'expliquoit. Le soulagement qu'il chercha à sa douleur , fut de recueillir & de faire recueillir toutes les actions du saint Prêtre , tandis que la mémoire en étoit récente , & de tirer des mémoires de sa vie des mains de ceux qui en avoient été les témoins oculaires. Il ne fut pas non plus peu consolé du bon cœur des Freres , qui dispersés de tous côtes , firent dire par precaution & pour une plus grande sureté , un grand nombre de Messes pour le repos de son ame , quoiqu'ils la crussent en Paradis. Plusieurs Curez en firent chanter de solempnelles par un pur mouvement de charité envers le pieux Defunt. Personne ne prit plus de part à la perte de M. De La Salle que Messieurs du Seminaire de saint Nicolas du Chardonnet , qui avoient été si édifiés l'année précédente des exemples de son éminente vertu. La réponse qu'un d'eux fit sur ce sujet au Frere Barthelemi , mérite d'avoir ici sa place. La voici.

» Mon cher Frere , c'est avec bien de la douleur que j'ai reçu vôtre lettre touchant la mort de votre très-honoré Pere M. De La Salle , que M. de la Vertu m'avoit déjà aprise : J'ai fait part de cette triste nouvelle , & je l'ai recommandé aux prieres de nôtre Communauté , avec le détail que vous m'aviez marqué par l'honneur de vôtre lettre. Vous ne doutez point que chacun ne se soit uni à vous pour prier pour ce cher Defunt , que chacun , & moi en particulier , regardons comme un Saint qui prie pour nous dans le Ciel. Je ne crois pas que vôtre Communauté puisse jamais manquer , ayant un tel Protecteur auprès du Seigneur. Vous sçavez mieux que personne la sainteté de sa vie , & les contradictions qu'il a eues pour vôtre établissement , marque évidente que c'est l'ouvrage de Dieu , dont j'espère l'affermissement par les prieres & vôtre correspondance.

» Nous avons eu le bonheur d'être édifiés de sa presence pendant près de six mois qu'il nous a fait l'honneur de demeurer parmi nous , & je crois que Dieu l'y avoit envoyé pour y prêcher nôtre jeunesse par son exemple , & nous retirer nous-mêmes de nôtre relâchement ; sa vie y étoit des plus humbles & des plus mortifiées , il dormoit peu , & prioit beaucoup. Nôtre Excitateur m'a dit plusieurs fois , qu'il le trouvoit toujours levé en allant éveiller , même pendant les froids de l'hyver , pendant lequel il n'a été au chauffoir que quand je l'y conduisois à force , ce qui arrivoit rarement , mes heures ne concourant pas avec les siennes. Il faisoit régulièrement tous les jours au moins trois heures de méditation , il s'étoit rendu plus régulier que le moindre de tous les Seminaristes , obéissant avec une promptitude édifiante au premier son de la cloche qui appelle aux exercices : il étoit si soumis , qu'il fatiguoit M. le Préfet à force de lui demander des permissions , qu'on n'exige pas même des Seminaristes , comme pour parler à ceux qui le venoient demander , pour les conduire à sa chambre , comme vous l'avez expérimenté vous-même plusieurs fois , & pour sortir les jours de congé , & même pour écrire des lettres , n'en ayant jamais écrit une sans une permission expresse. Il acceptoit si volontiers les prieres qu'on lui faisoit pendant les récréations d'assister aux convois de charité , ou de faire des enterremens d'enfans , qu'il sembloit que cela lui fut un sujet de grande satisfaction ; en un mot , la retraite , l'oraison , la charité , l'humilité , la mortification , la vie pauvre & durc étoient toutes ses délices.

» Pour moi & toute ma Patrie nous lui aurons des obligations éternelles ; il eût la charité de m'élever au Faubourg saint Marcel , quatre jeunes hommes pour les Ecoles , qui sont sortis de chez lui si-bien formés & si zelés , que s'ils avoient

» trouvé dans les Ecclesiastiques du Pais de quoi cultiver les bonnes dispositions où
 » il les avoit mis , ils auroient établi une Communauté des plus utiles pour la Pro-
 » vince ; un s'est fait Prêtre , & enseigne les humanitez avec édification de la jeu-
 » nesse , malgré les assauts qu'ils ont à essuyer souvent du côté des Magistrats , &
 » quelquefois même du côté des Curez & des Ecclesiastiques. J'espere que cette
 » mort ne me séparera point de l'affection de votre Communauté , que vous me fe-
 » rez toujours l'honneur de me regarder comme un de vos amis ; je tâcherai de ma-
 » part de vous donner toujours des marques d'une véritable amitié , dans l'esperance
 » d'avoir aussi part à vos bonnes œuvres , & à vos prieres envers le Seigneur , en l'a-
 » mour duquel je suis très-humblement , &c.

Ce témoignage rendu à la vertu de M. De La Salle par un si bon connoisseur , n'est point ici de trop. Il portera sans doute son fruit dans les Seminaires. L'exemple d'un ancien Chanoine , Prêtre , Docteur , d'un Superieur vénérable , d'un Instituteur célèbre , fidèle aux premiers coups de cloche , à demander des permissions pour les moindres choses , à pratiquer l'obéissance d'un enfant , à garder la retraite & le recueillement , à s'exercer aux offices d'humilité , de charité & de mortification , apprendra aux jeunes Ecclesiastiques que ces vertus sont de tous les âges , que le tems de la demeure dans un Seminaire , est celui d'en apprendre l'usage , & que M. De La Salle dans un âge avancé ne s'y exerçoit avec tant de joye & de facilité dans le Seminaire de S. Nicolas , que parce que jeune il en avoit formé l'habitude dans celui de S. Sulpice.

Le Frere Superieur n'étoit pas le seul inconsolable sur la perte du S. Instituteur : plusieurs autres comme lui ne pouvoient , ni empêcher leurs yeux de la pleurer , ni fermer la playe qu'elle avoit faite dans leur cœur. Le tems qui est de tous les remèdes le plus efficace contre l'affliction , ne pouvoit soulager la leur , & ils n'espéroient la fin que dans celle de leur vie. Ainsi le Frere Barthélemi qui ne pouvoit se consoler lui-même , étoit obligé de consoler les autres , & d'essuyer de leurs yeux des larmes qu'il ne pouvoit défendre aux siens. Voici la maniere touchante dont il le fait dans une lettre qu'il écrivit à un des Freres. » Mon très-cher Frere , la grace
 » & la paix de nôtre Seigneur soient avec nous. Ce n'a pas été sans grand sujet ,
 » que vous avez versé des larmes , aprenant la mort de M. nôtre très-cher Pere ,
 » je ne crois pas qu'aucun de nos Freres ait pû empêcher ses yeux d'en verser , ce-
 » la étant si naturel. Mais après tout bien considéré , mon cher Frere , il faut avouer
 » que telle a été la sainte volonté de Dieu , qui nous l'ayant donné aussi long-tems
 » qu'il lui a plû , nous l'a ôté pour le récompenser de ses travaux & de sa sainte
 » vie : il faut nous soumettre , & nous conformer à son divin vouloir ; les Saints
 » Apôtres de nôtre Seigneur étoient aussi fort tristes d'être privez de la presence
 » sensible de leur divin Maître , qui pour les consoler , leur dit : Il vous est
 » utile que je m'en aille ; car si je ne m'en vai , le S. Esprit ne viendra point vers
 » vous. Nôtre très-cher Pere n'est pas perdu , il est selon toutes les apparences au
 » nombre des Saints dans le Ciel , il peut beaucoup auprès de Dieu , puisqu'il en
 » a tant obtenu de graces sur la terre pour lui & pour tant d'ames qu'il a aidées à se
 » convertir & à se donner à Dieu. Nous admirons à present ses grandes vertus , sa
 » pureté Angelique , sa grande propreté dans les ornemens de l'Eglise & les ha-
 » bits Sacerdotaux pour lesquels il n'épargnoit rien ; sa grande liberalité envers
 » les pauvres , quoiqu'il fût lui-même nécessairement étant avec nos Freres ; son zèle
 » pour le salut des ames , qui lui fit prendre d'abord le dessein de permuter son
 » Canoniat avec une Cure , pour avoir occasion d'exercer son zèle ; son humili-

» té, sa patience, son obéissance, son grand abandon à la divine Providence, &
» bien d'autres héroïques vertus ; je le crois au rang des Vierges, selon que j'ai
» appris de sa conduite par rapport à la chasteté & virginité ; non, mon cher Frere,
» je ne veux pas prier le bon Dieu pour qu'il vous retire de ce monde, je le prie-
» rai de tout mon cœur, qu'il vous y conserve encore autant qu'il lui plaira pour
» sa gloire, pour le salut des ames, & pour votre plus grand bien : je vous dé-
» fends de mourir, sinon à votre propre volonté, & à votre propre esprit.

» M. notre cher Pere n'est pas mort sans permission ; je crois qu'il seroit mort il
» y a long-tems, s'il en avoit eû la permission. Ne vous attristez donc plus mal-à-
» propos ; car celui que vous pleurez comme mort est vivant. & il est dans la paix,
» que personne ne lui pourra jamais ôter ; soyez en paix, conservez-vous dans l'u-
» nion intime qu'il nous a recommandée, & dans la pratique des autres vertus ; n'at-
» tritez point l'Esprit de notre Seigneur qui est en vous, par votre tristesse déme-
» surée au sujet de M. notre cher Pere ; je ne sçai comme je suis, je suis triste &
» joyeux tout ensemble, l'odeur que j'ai de sa sainte vie, jointe au souvenir de
» plusieurs choses extraordinaires arrivées au tems & au sujet de sa mort, me con-
» solent. Soyez donc plus gai ; car la tristesse qui ne vient pas du mouvement du
» S. Esprit, est dangereuse, & a de fâcheuses suites, &c.

Il faut convenir que la douleur de ces bons Freres étoit bien juste. Quelle per-
te au monde pouvoit leur être plus sensible, que celle d'un Pere qui les avoit tous
engendrez en Jesus-Christ, nourris du lait de sa doctrine, animez par la force de
ses exemples, soutenus par la vertu de ses prieres, défendus par sa patience, &
par un invincible courage contre les persécutions du monde & de l'enfer, pen-
dant près de quarante ans ! En le perdant, ils perdoient leur Docteur dans la vie
spirituelle, leur guide dans les voyes de la perfection, leur Legislatteur, leur Insti-
tuteur, & leur modèle. En le perdant, ils perdoient un des plus grands Serviteurs
de Dieu, que le dix-septième siècle ait vu en France ; un homme Apostolique, un
homme consommé dans toutes les vertus, un homme selon le cœur de Dieu, &
un vrai portrait de Jesus-Christ sur terre. Après tout, ils ne l'ont point perdu : il
est à leur égard dans le Ciel, ce qu'il leur étoit sur la terre. Il y a fait en leur fa-
veur, peu de tems après sa mort, des especes de prodiges, & il les continuë tous
les jours. Ne puis-je pas en effet honorer de ce nom ce changement subit qui s'est
fait à leur égard en France, où tout à coup, tout leur a été favorable, & où on
leur a accordé tout ce qu'ils pouvoient desirer & demander, comme on va le voir.

CHAPITRE XIX.

*Succès inesperez de l'Institut des Freres après la mort de M. De La Salle. Ils obtien-
nent presque en même-tems du Roi Louis XV. des Lettres Patentes, & de Benoit
XIII. une Buile d'Aprobation de leurs Régles, & d'érection de leur Société en
Ordre Religieux.*

LEs Freres inconsolables sur la mort de leur S. Instituteur, continuoient de la
pleurer sans que le tems, qui en diminuant la tristesse du cœur, tarit les lar-
mes des yeux, pût leur faire oublier la grandeur de leur perte, ou les obliger de
cesser d'en craindre les suites. Ils n'étoient pas les seuls à pleurer & à craindre :

tous ceux qui avoient connu le vertueux Prêtre , tous ceux qui avoient du zèle pour les Ecoles Chrétiennes , tous les amis des Freres , méloient avec eux leurs larmes ; & les uns comme les autres allarmez sur le danger dans lequel ils crovoient voir l'Institut , craignoient de le voir s'enfvelir dans le tombeau de M. De La Salle.

Ils auroient eü raison de le craindre , si cet Institut eüt été l'ouvrage de l'homme ; mais ce qui suit , va prouver que le S. Esprit en étoit l'Autour , & que M. De La Salle n'avoit été que son Instrument. En effet , nous avons voir l'Institut s'affermir , s'établir , & prendre contre toute esperance sa dernière forme & sa dernière perfection , après le décès de celui qui en étoit le Pere & le soutien. Une union parfaite entre les Freres , une subordination édifiante aux Directeurs des maisons , une soumission cordiale & sans réserve au Supérieur général , un amour sincere de l'état & de la vocation , un zèle ardent de chaque membre de la Société pour sa perfection , enfin la ferveur des premières années , une noble emulation pour la vertu , furent les heureuses dispositions que le Ciel demandoit , & qu'il inspira pour acheminer ce grand ouvrage. Les Freres à l'envi s'efforçoient de se remplir de l'esprit de leur Patriarche , & chacun d'eux tâchoit de le faire revivre en sa personne. Enlevé à leurs yeux , il leur étoit toujours présent à l'esprit. Ils méditoient les avis qu'il leur avoit donnez en particulier , les instructions qu'ils avoient reçues de lui en public , les exemples heroïques de vertu dont ils avoient été témoins ; & la crainte de n'en pas profiter unie au desir de l'imiter , les faisoient courir sur ses pas avec plus d'ardeur apres sa mort , que pendant sa vie.

Ce fut meme un sujet d'admiration pour ceux qui connoissent à fond la Société , de la voir se maintenir dans l'état dans lequel l'Instituteur l'avoit laissée , faire progresz & se perfectionner sans aucun appui humain & sans aucune ressource que celle de la divine Providence. Ils s'étonnoient de voir dans le Corps une si belle forme de gouvernement , dans les membres une si grande dépendance du Chef qui étoit un simple Frere , & en tous une si grande unanimité de voix pour les memes desseins ; & dès-lors parut parfaitement accomplie cette verité , que M. De La Salle avoit si constamment soutenuë , & qui lui avoit suscité tant de persecutions , sçavoir , que le bon gouvernement de la Société demandoit , qu'elle eüt un de ses membres pour Chef , & qu'un Supérieur externe quelque vertueux qu'il füt ne pouvoit qu'en faire la ruine ; parce qu'il n'en auroit jamais ni l'esprit ni les maximes , & que de profession , de genie & de manieres différentes de celles des Freres , il perdrait la ressemblance necessaire entre le Chef & les membres , que le Prince des Pasteurs J. C. a voulu voir lui-même toute entiere avec les hommes , au peché près , pour s'en faire aimer , imiter , & les conduire avec plus de tendresse & de douceur : *assimilatus autem per omnia fratribus suis absque peccato.*

Tous les Freres ne faisoient qu'un corps & qu'une ame. Il n'y avoit parmi eux aucune diversité de sentimens. Tous ne vouloient & ne pensoient que ce que le Frere Supérieur vouloit & pensoit , & le Frere Supérieur n'avoit point lui-même d'autre pensée & d'autre volonté que celle des Freres ; parce que tous guidez par l'esprit de leur Instituteur , qu'ils sembloient avoir hérité de lui à sa mort , ils se trouvoient toujours réunis dans les vûes du plus grand bien & dans le choix des moyens pour le procurer.

M. De La Salle paroïssoit encore vivant dans le Frere Barthelèmi : aussi ce Frere faisoit-il les délices de ses inférieurs. Il s'étoit si bien rempli de l'esprit de son saint Pere , qu'il parloit & agissoit en tout comme lui. Formé à son Ecole , & long-tems son humble Disciple avant que de devenir son humble Supérieur , depuis qu'il l'étoit ,

Il n'avoit jamais perdu , la disposition d'humble Disciple à l'égard de M. De La Salle. L'humilité du Frere avoit constamment forcé l'humilité de l'Instituteur de lui donner en tout ses avis, de lui faire part de ses lumieres , & de conduire sous son nom la Societé. Ainsi le Frere Barthelemi en gouvernant l'Institut pendant deux ans sous les yeux & par les avis de M. De La Salle , n'avoit pas laissé apercevoir qu'il eût changé de Superieur. Ce fut donc pour l'Institut une perte nouvelle , quand il perdit le Frere Barthelemi. Dieu le lui enleva quatorze mois après la mort de M. De La Salle : alors les larmes qui n'étoient pas encore essuïées , coulèrent avec une nouvelle abondance des yeux de tous les Freres. Ils pleurèrent une seconde fois la mort de leur Perc dans celle du Fils , qui lui étoit si semblable , qui tenoit sa place , & qui le representoit si bien à leurs yeux. Tout parut donc encore une fois desesperé pour la Societé. La consternation saisit tous les cœurs , & chaque membre voyant que Dieu lui avoit enlevé une seconde fois son Chef , apprehenda pour le Corps. Les moins timides & les moins humbles craignirent eux-mêmes que Dieu ne voulût les châtier dans sa fureur , en abandonnant un Institut dont ils croyoient ternir la sainteté par leurs infidélitez & leur tiédeur. Les autres crurent en faire la malédiction , & obliger la Justice Divine de vanger sur toute la Communauté leurs fautes particulieres. Ces sentimens d'humilité redoublèrent la ferveur parmi les Freres , & les disposèrent aux faveurs que le Ciel leur gardoit.

1720.

Dieu avoit pour eux des sentimens de bonté & de misericorde ; & s'il leur enlevoit ceux qui paroïssent les colonnes de l'Institut , ce n'étoit que pour les convaincre qu'il scauroit bien le soutenir sans eux , & qu'étant son ouvrage , il n'avoit point besoin de la main de l'homme pour l'achever. Ils le sentirent tous depuis le premier jusqu'au dernier Novice , en se sentant ranimer & pleins d'un nouveau courage , d'une grande confiance en Dieu , d'un attrait particulier pour leur vocation , d'un desir extraordinaire d'y perseverer jusqu'à la mort , & de contribuer par un redoublement de ferveur à la perfection de l'ouvrage que M. De La Salle avoit si genereusement commencé & soutenu.

Les deux Assistans du feu Frere Barthelemi se voyant chargez de la conduite de la petite barque agitée depuis si long-tems par tant de tempetes furieuses , prirent en main le gouvernail avec grand courage , & la conduisirent en habiles Pilotes dans ce nouveau danger. Leur soin fut de maintenir tout dans l'ordre , & de donner au Défunt un Successeur de même mérite. Sans perdre de tems ils envoyèrent dans toutes les Maisons de l'Institut une Lettre circulaire , qui en aprenant d'une maniere touchante la mort de leur Superieur , indiquoit aux Freres Directeurs le tems de l'Assemblée pour le choix d'un nouveau.

L'esprit d'union , de subordination & de dépendance , que M. De La Salle & son Successeur avoient laissé à leur mort parmi les Freres , les maintint tous dans l'ordre , sans que la tristesse qui paroïssoit les accabler , pût alterer leur paix. Tous reçurent avec grand respect la Lettre , & les Freres Directeurs de chaque Maison au nombre de dix-huit se rendirent fidèlement aux ordres qui leur étoient marquez. Un Chanoine ami de l'Institut , qui avoit la confiance du Frere Barthelemi , & à qui il avoit voulu faire sa dernière Confession , lorsqu'il s'étoit vû en péril de mort , avoit eu soin de s'informer de lui , lequel des Freres il jugeoit le plus propre à le remplacer. Le mourant lui avoit désigné le Frere Timothée alors Superieur de la Maison d'Avignon , & il avoit ajouté que c'étoit lui qui au jugement de M. De La Salle meritoit le choix , & que le saint Hom-

me l'auroit fait substituer en sa place, même dès son vivant, si ce Frere eût été un peu plus ancien dans l'Institut. Il n'étoit en effet alors que comme un Neophyte dans la Maison; mais sa discrétion, son égalité d'humeur, son bon esprit, sa douceur & ses manieres gracieuses & polies avoient attiré les yeux de l'Instituteur sur lui, & mérité son suffrage pour être un jour Supérieur.

C'est le témoignage que rendit de lui ce Chanoine sur la déposition du feu Frere Barthelemi à quelques-uns des principaux Freres venus pour l'élection. Ils n'avoient pas besoin d'être prévenus sur ce sujet; car soit inspiration, soit disposition favorable pour le Frere Timothée, ils se trouvèrent presque unanimes dans son Election, & chacun d'eux fut ravi de donner son suffrage à celui que leur bon Pere avoit lui-même marqué, & de trouver à cet égard leur propre jugement conforme au sien.

Cette Election faite le jour de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge 1720. ne trouva dans l'Assemblée qu'un seul mécontent, qui fut l'Elu. Le contentement de tous les autres fut aussi grand que la tristesse de celui-ci. Les Freres avoient la double joye de voir dans la premiere place celui que M. De La Salle avoit désigné, & de se voir eux-mêmes hors du danger d'y être élevez; car chacun d'eux craignoit pour soi cette Charge, autant qu'il la desiroit au Frere Timothée: de sorte que tandis que l'un fut consterné à la vûe de son élévation, les autres furent consolez & rassurez, comme des gens qui se voyent arrivez au port après avoir heureusement évité un écueil redoutable. Telle étoit la disposition que tous les Freres avoient héritée de leur Pere à l'égard de la premiere place. Son exemple leur en avoit imprimé une espece d'horreur. Les Freres témoins de tous les efforts qu'il avoit faits pendant trente ans pour en descendre, des peines & des persécutions incroyables qu'il y avoit essuïées, du repos & de la joye de son ame dans le dernier rang, de l'attrait continuel de son cœur pour la vie privée, cachée & abjecte, avoient si bien pris son esprit, qu'ils se sentoient ennemis irrécconciliables de la Superiorité. Ainsi tous transportez de joye de l'avoir évitée, ils se scurent bon gré de l'avoir fait tomber sur celui qui paroïssoit le plus capable de la porter, & que le Ciel lui-même sembloit avoir marqué par le concours de presque toutes les voix & du choix de M. De La Salle.

Cette sainte joye ne fut troublée que par les larmes & les gémissemens du Frere Timothée. D'abord regardant son Election comme une espece de rêve, il ne pouvoit se persuader qu'on eût mis à la tête des autres le Frere le plus jeune de l'Assemblée, & qui avoit le moins de mérite. Il vouloit croire ou faire croire, qu'on avoit par méprise substitué son nom pour un autre, & qu'il étoit hors d'apparence que le choix fût tombé sur lui; mais enfin les Scrutins recueillis faisant foi de son Election, & ses yeux lui apprenant que ses oreilles n'avoient pas mal entendu, de l'étonnement il passa dans la desolation, & se comporta comme un homme à qui on vient de lire l'Arrêt qui le condamne au supplice. Ce fut une nécessité de le laisser pleurer sa prétendue infortune, & d'écouter les plaintes qu'il faisoit aux Freres de leur mauvais choix, aussi-bien que ses prieres & ses instances pour le révoquer. Après ces premiers momens de douleur, où la raison paroît noyée dans les larmes, les Freres firent leur possible pour les essuier & en arrêter le cours en le consolant, & en lui promettant qu'ils soulageroient son joug par une parfaite soumission à ses ordres & une fidélité exacte à leurs devoirs; mais de si édifiantes dispositions, loin de diminuer la tristesse du Frere Timothée, servoient elles-mêmes à l'augmenter; car elles lui disoient que de tels Inférieurs devoient être

être à la tête de l'Institut & lui à leurs pieds ; que chacun d'eux avoit le mérite qu'exige la premiere place , & qu'il étoit le seul qui en étoit indigne ; qu'il n'étoit capable que d'artirer la malédiction de Dieu sur la Société, d'en faire la honte & de trouver dans son élévation sa propre perte.

Les Freres ravis de trouver dans le nouveau Superieur des sentimens si édifiants espererent tout d'un homme qui pensoit de lui-meme ce qu'il en devoit penser, ce que l'esprit de Dieu apprend à en penser, & ce que la vraie humilité rend sensible. Ils ne se sont pas trompés, car c'est sous son gouvernement & par sa sage conduite , que les plus importans desseins pour le bien de l'Institut ont réussi, même au-delà de toute esperance, ainsi qu'on va le voir.

Le premier qu'on tenta, fut d'assurer l'acquisition de la Maison de S. Yon. Ce dessein étoit aussi difficile, qu'important. Les Freres couroient grand risque d'en faire la perte, quoique achetée de leurs deniers & de ceux de M. de la Salle, & de la voir passer en des mains étrangères. En effet, cette acquisition n'avoit été faite que sous le nom de deux Freres, dont le premier qui étoit le Frere Barthélemi venoit de mourir, & le second infirme & avancé en âge, en menaçant les Freres de sa mort prochaine, les menaçoit de se voir chassés au premier jour de leur propre demeure. Si la Divine Providence, qui veilloit au soutien de son œuvre, n'eût conservé ce Frere si nécessaire, la Maison de S. Yon retomboit à celui qui en est le Seigneur, eut fait rentrer les Freres dans la triste situation où ils s'étoient vus pendant un si long-tems, & qui leur avoit été si dommageable. Ils se fussent trouvés sur le pavé, toujours obligés d'errer de lieu en lieu sans en avoir aucun où ils pussent demeurer en paix & fixer le Noviciat. Ils se fussent vus sans pitié chassés d'une maison qui leur appartenoit, & ils eussent plus que jamais été embarrassés pour trouver un domicile convenable. Où en auroient-ils trouvé un semblable à celui de S. Yon, aussi vaste & aussi spacieux, aussi sain & en aussi bon air, aussi solitaire & aussi favorable au recueillement, à la porte d'une des plus riches & des plus considérables Villes du Royaume ? Il étoit donc pour eux d'une extrême consequence de s'assurer cette acquisition. Mais elle étoit aussi difficile qu'intéressante ; car elle demandoit des Lettres Patentes, & les Freres sans secours & sans appui humain, n'osoient presque former le projet d'en poursuivre l'obtention. La difficulté de l'affaire d'un côté les épouventoit ; la nécessité de l'autre, les excitoit à la tenter, & à en esperer de Dieu le succès.

C'est à quoi le nouveau Superieur avec son conseil se resolut de travailler. Il dressa là-dessus un memoire, que M. de Pont-Carré Premier Président du Parlement & grand Protecteur de l'Institut, approuva avec promesse de l'appui de tout son crédit. L'illustre & pieux Magistrat, ami des œuvres de Dieu, fit en effet les premieres avances ; car il écrivit à M. de Bezons alors Archevêque de Rouën pour le prier de donner son consentement à la demande des Freres & de leur accorder sa protection. Cela obtenu, les Freres munis des recommandations du premier Prélat & du Premier Magistrat de la Province, prirent la liberté de présenter leur Memoire à M. le Chancelier, qui avant toutes choses voulant voir le consentement de la Ville, écrivit à M. l'Intendant de Rouën de communiquer cette affaire à Messieurs les Maire & Echevins.

Elle eût été bientôt heureusement terminée, si d'autres plus grands obstacles ne l'eussent point arrêtée ensuite ; car la Maison de Ville à la priere de M. le Premier Président donna sans delai & sans répugnance son consentement en bonne forme. L'Acte de la Maison Ville & les autres pièces nécessaires, furent envoyées au Chef de la

Justice, qui promet d'en parler à M. le Regent. L'affaire étoit en bon train & le succès en paroïsoit prochain ; mais comme pour l'ordinaire, les œuvres de Dieu ne vont pas si vite, & qu'elles ne manquent guères de trouver bien des empêchemens en chemin, celle-ci fut arrêtée pour ainsi-dire à la porte du Conseil du Roi par celui là-même dont on avoit plus de besoin pour la faire réussir.

En effet, les Freres trouvèrent dans le Secretaire de M. le Chancelier, qui étoit Premier Président de la Chambre du Trésor, un redoutable adversaire, qui sçavoit les moyens de faire échouer leur Requête, & qui en effet la fit échouer par un détour fort spécieux & habilement imaginé. Le prétexte sur lequel il se fonda pour s'opposer fortement à la demande des Lettres Patentes, fut qu'il n'étoit pas nécessaire d'en avoir pour des Ecoles. Il le soutint en habile homme en présence de M. de Chancelier & des deux Freres députez pour la poursuite de cette affaire. Sa raison imposoit & paroïsoit ne point souffrir de réplique : puisque les Ecoles Chrétiennes étoient autorisées & recommandées par des Déclarations du Roi, même assez récentes : Qu'est-il besoin, disoit-il, de Lettres Patentes pour maintenir les Freres dans le droit de les faire ? Ils n'en avoient pas en effet besoin pour tenir les écoles Gratuites, la seule permission des Evêques Diocésains suffit pour cet effet ; mais ils en avoient besoin pour assurer la possession de leur Maison de saint Yon, pour affermir leur état, pour former un Corps de Communauté & devenir capables d'acquiescer & de posséder dans le Royaume. Cependant M. Dagueisseau ne parut point convaincu de la raison de son Secretaire ; car il répondit avec grande bonté, *qu'il y penseroit*. Il en parla même à M. le Regent, qui prévenu selon toutes les apparences par le Secretaire qui s'étoit déclaré contre les Freres, rejetta leur Requête.

Ce dessein échoué en 1721. fut de nouveau remis sur le Bureau avec un peu plus d'apparence de succès, lors que M. d'Armenonville fut fait Garde des Sceaux après la disgrâce de M. le Chancelier. Ce changement donnant une autre face aux affaires, les Freres mirent tout en œuvre pour en profiter. La conjoncture ne pouvoit être plus favorable ; car M. le nouveau Garde des Sceaux étoit connu par son grand zèle pour la bonne Doctrine, & par un fond de Religion & de piété, qui le rendoit ami de toutes les bonnes œuvres.

Les Freres trouverent accez auprès de lui à la recommandation de M. l'Abbé de S. Aubin, Superieur Général des Seminaires de S. Sulpice : Il leur promit son assistance & sa protection. Le Secretaire de M. le Chancelier hors de place, n'étoit plus en état de traverser leur dessein, mais il eut le secret d'en retarder la poursuite par le refus constant qu'il fit de leur rendre les papiers qui lui étoient restez entre les mains, & dont il n'avoit jamais voulu se dessaisir. Il fallut donc recommencer sur de nouveaux frais l'entreprise, solliciter pour une seconde fois la protection de M. de Bezons & de Pont-Carré, & tirer un autre Acte du consentement de la Maison de Ville. Cela fait, des personnes d'une piété inligne & d'une grande considération, sollicitèrent avec zèle ceux qui avoient l'honneur de composer le Conseil du Roi, qui tous favorables à un Institut si utile au public & si nécessaires à la pauvre jeunesse, promirent leur protection & leur suffrage. M. le Marquis de la Vrilliere, entre les autres, se montra fort zélé sur ce sujet. Néanmoins leur bonne volonté fut alors sans effet ; car M. le Regent surpris de voir tous les M. du Conseil demander & solliciter eux-mêmes d'une voix unanime des Lettres Patentes pour les Freres, fut d'abord un peu embarrassé. D'un côté il avoit peine à les refuser absolument ; de l'autre, il ne vouloit point consentir à leur demande. L'expedient qu'il trouva pour ne rien refuser & ne rien

accorder, fut de temporiser ainsi : en disant *qu'il falloit encore attendre*, il sçut adroitement éluder la demande & faire manquer l'affaire.

Un an apres ce refus on fit une troisième tentative que M. le Regent fit de nouveau echouer sans paroître rien refuser, car il avoit vû encore une fois tout son Conseil & son premier Ministre M. le Cardinal du Bois à la tête, disposé à accorder aux Freres leur demande. De nouveaux amis unis aux premiers, aussi distinguez par leur piété, que par leur naissance, avoient puissamment sollicité en leur faveur. D'ailleurs la bonté de leur cause se faisoit assez sentir, & on convenoit que le Prince devoit sa protection à un Institut qui se consacroit à faire les Ecoles Chrétiennes & Gratuites, qui avoient été si fortement autorisées & recommandées par des Edits publics. L'Archevêché de Rouën étoit alors vacant par le décès de M. de Bezons. Ce fut ce pretexte specieux que Son Altesse Royale mit en usage pour écarter la demande de tout son Conseil. M. de la Vrilliere mortifié de ce nouveau detour si bien inventé, repondit que le defunt Archevêque avoit donné son consentement ; mais M. le Duc d'Orleans repliqua, que celui de son Successeur étoit encore necessaire, & qu'il falloit l'attendre. Par malheur il n'étoit pas encore nommé, & il ne le fut pas si-tôt. Ainsi il fallut demeurer dans l'inaction pres de deux ans.

Cet échec nouveau ne rebuta point les Freres : esperant contre toute esperance ils redoublèrent leurs Prières & firent leur possible pour mettre dans leurs interêts la très-Sainte Vierge. Periuadés du succès de leurs affaires, si elle en prenoit la deffense, ils firent vœu pour toujours de jeûner la veille de sa Conception immaculée, & de se consacrer avec solémnité à elle le jour de cette Fête, si elle leur obtenoit des Patentes.

Sur la fin de 1723. M. le Regent mourut : il avoit nommé à l'Archevêché de Rouën M. de Trellan Eveque de Nantes. Le Prelat qui étoit du Conseil de la Regence, & qui avoit déjà beaucoup protégé les Freres depuis le commencement de leur entreprise, leur donna de nouvelles marques de bienveillance, & leur promit qu'aussi-tôt qu'il auroit pris possession de l'Archevêché, il conduiroit leur affaire à un heureux succès ; mais ce tems étoit éloigné, & cette gracieuse parole n'assuroit pas la vie au Frere infirme & malade qui avoit prêté son nom pour l'achat de la Maison de S. Yon. En le perdant, on la perdoit ; & l'Institut devenoit ce qu'il avoit été, flottant & vacillant, & laissoit incertain l'état de ses membres. Comme il étoit d'une consequence infinie que les Lettres Patentes prévinsent la mort du Frere en question, on l'envoia lui-même les solliciter. Il étoit tout propre à cela. Grand & de belle taille, avec un air venerable & qui imposoit, il portoit l'exterieur d'un ancien Patriarche ; mais malade alors, la paleur & la maigreur lui donnoient celui d'un Abbé des deserts. Sa candeur & sa simplicité, ne prévenoient pas moins en sa faveur. On fut donc d'avis de l'envoyer lui-même poursuivre cette affaire & se montrer, dans l'esperance que sa vûe toucheroit & en accéléreroit la conclusion.

Ce Frere partit pour Fontainebleau, où étoit la Cour, quelque languissant qu'il fût, & il fit tout ce qu'on pouvoit attendre de lui. Son air pâle & defait, qui paroissoit dire à tous ceux qu'il sollicitoit, que sa mort n'étoit pas éloignée, plaidoit sa cause mieux que lui, & convainquoit par le témoignage des yeux, qu'il falloit au plutôt assurer la Maison de S. Yon à l'Institut, & l'assurer lui-même par des Lettres Patentes, ou consentir à la perte de l'unc, & à la décadence de l'autre.

M. de la Vergne de Tressan nommé à l'Archevêché de Rouën se vit pressé par tant de personnes du premier rang, & d'une égale piété, de présenter la Requête des Freres au premier Conseil, qu'il s'y résolut enfin, quoiqu'il n'eût pas encore pris possession. En cela il ne faisoit que suivre son naturel bien-faisant & enclin à obliger tout le monde. Il y fut encore plus engagé par l'état dans lequel il vit le Frere dont la fin prochaine en aparence devoit avoir de si facheuses suites pour un Institut précieux à l'Eglise, établi à la porte de la Capitale de son Diocèse.

La Requête présentée & lue au Conseil reçut les suffrages de tous ceux qui le composoient, sans contradiction d'aucune voix. Le Roi alors Majeur surpris de cette unanimité, regarda Monseigneur le Cardinal de Fleuri plein d'estime lui-même pour l'Institut des Ecoles Chrétiennes & plus favorable que tout autre aux Freres. Le premier Ministre fit entendre à Sa Majesté, que cette bonne œuvre étoit digne de sa protection & de la grace qu'on lui demandoit ; & aussi-tôt le Prince heritier de la piété de son Pere, & du zèle de son Ayeul pour la Religion, accorda avec grande bonté des Lettres Patentes pour la maison de saint Yon, & fit écrire sur le Livre d'Etat qu'elles seroient expediées, lorsque M. de Tressan auroit pris possession de son Archevêché. Ainsi après quatre ans de poursuites, & quatre tentatives différentes sans effet, la maison de saint Yon fut assurée aux Freres, & leur état jusques-là vacillant & sans sûreté, fut fixé par des Lettres Patentes le 28. Septembre 1724. la veille de la saint Michel. Trois mois après elles furent expediées par les soins de Monseigneur l'Archevêque revenu à Paris après sa prise de possession de l'Archevêché de Rouën, faite au commencement de l'année 1725. Les Freres ne sont pas les seuls à qui M. de Tressan ait rendu un service si important & si nécessaire à une Communauté. Son zèle pour les Ecoles Chrétiennes l'a engagé à demander la même grace pour les Filles du sacré Cœur de Jesus, dites d'Ernemont, consacrées au soin des malades dans les campagnes, & à l'Instruction gratuite de la jeunesse dans la Ville & Diocèse de Rouën : & Louis XV. la lui a accordée avec pareille bonté. L'Etablissement de la maison de Rouën pour servir de ressource & d'azile aux Pretres vieux & infirmes, a la même obligation au même Prelat. S'il n'a pas procuré au Seminaire de saint Nicaise la même faveur qui lui avoit été déjà accordée à la sollicitation de feu M. d'Aubigné, au moins a-t-il assuré cette maison si nécessaire pour l'éducation des jeunes gens qui se destinent à l'état Ecclesiastique, en la faisant entrer en jouissance des deux mille Ecus de pension à prendre sur le Clergé du Diocèse qui lui avoient été accordez par Louis XIV. à la priere de M. d'Aubigné ; il a de plus augmenté la maison de ce Seminaire, & il y fait actuellement bâtir, afin de la mettre en état de loger un plus grand nombre de Sujets : de sorte que Monseigneur de Tressan a, par son zèle & par ses soins, assuré l'état des quatre sortes d'établissements qui sont les plus nécessaires à l'Eglise & au public.

Les Lettres Patentes des Freres furent enregistrées au Parlement de Rouën le 2. de Mars 1725. & à la Chambre des Comptes quatre mois après ; mais ce ne fut pas sans de grandes traverses & oppositions de la part du Curé de . . . Ce Pasteur touché du préjudice que pouroit causer à ses intérêts particuliers, la soustraction du terrain sec & aride que contient la maison de saint Yon, épuisé en cette occasion tout son credit, pour empêcher l'enregistrement de leurs Patentes dans cette dernière Cour. Il étoit trop prudent pour oser faire les mêmes remuemens auprès de Messieurs du Parlement, parce qu'il auroit eû en tête un terrible adversaire en la personne du Premier President M. de Pont-Carré, Protec-

teur déclaré des Freres, & le premier Promoteur des Patentes. Il attendit donc avec beaucoup de sagesse à contredire le Régistrement à la seconde Cour Souveraine, & il le fit avec une habileté des plus grandes. Il fut chez tous Messieurs les Conseillers des Comptes, & il eut assez d'éloquence pour leur faire croire une partie de ce qu'il disoit. Veritablement les Patentes étoient bien contraires aux projets d'un homme, qui ne comptant presque plus sur la vie du Frere en question, se promettoit qu'en peu de tems la maison de saint Yon, en retombant entre les mains du Seigneur, maintiendrait sa Jurisdiction sur un quartier de sa Paroisse des plus féconds en sable.

M. informé des intrigues de l'ennemi des Patentes, eut la charité d'aller voir M. de la Riviere-Lesdo, Premier President de la Chambre des Comptes pour assurer sa protection aux Freres. Cette démarche étoit nécessaire; car presque tous les Messieurs de la Cour des Aides & des Comptes s'étoient laissez terriblement prévenir par l'adversaire des Freres. Sa brigue étoit si forte, qu'un des principaux Magistrats lui avoit promis de faire échouer l'affaire par le refus de son Ministère qui étoit nécessaire en cette occasion; mais le puissant ami de l'Institut, d'un esprit Supérieur & d'une égale autorité, le servit si-bien en cette fâcheuse rencontre, qu'on commença à espérer que les choses prendroient un meilleur tour. On ne put pourtant pas empêcher, qu'après la lecture faite des Patentes le 2. Juillet 1725. le Procureur instruit par la Partie adverse, n'eût toute liberté de dire contre les Freres tout ce qu'on lui avoit appris de mal, & de leur imposer des faits très-faux, & très-capables d'indisposer la seconde Cour Souveraine contre eux. Ce discours eut une partie de son effet sur des Juges déjà fort prévenus; car s'il n'empêcha pas l'enregistrement des Patentes, il inspira d'y apposer des conditions très-fâcheuses, très-dures, & très-mortifiantes pour les Freres, malgré l'éloquent discours que fit en leur faveur M. de Captot Avocat General; mais ces conditions ne tardèrent pas à être annullées par un Arrêt du Conseil du Roi, à la sollicitation du pieux & puissant Protecteur de l'Institut. De cette sorte, malgré les étonnantes intrigues d'un seul homme, les Patentes furent enregistrées dans les deux premieres Cours Souveraines de Normandie; & l'Institut devenu Ordre Religieux par des Bulles du S. Siège reçues dans le Conseil du Roi, fut délivré de la dépendance & de l'esclavage dans lequel on avoit voulu l'assujettir par des clauses nouvelles, singulieres & contraires au droit commun, & aux Privilèges de toutes les Communautez Régulieres:

Il nous reste maintenant à parler de l'approbation que le S. Siege a donnée à l'Institut des Freres. Lorsqu'on sollicitoit à la Cour de France des Patentes, on travailloit à celle de Rome pour obtenir des Bulles. Le même tems à peu près fut employé pour le succès de ces deux affaires, & elles furent heureusement terminées presqu'ensemble.

La divine Providence se servit pour commencer cette dernière, d'un Frere de la Societé qui avoit été au service de M. de Soubise, pere de M. le Cardinal de Rohan, que M. De La Salle avoit reçu vers l'année 1707. dans sa Communauté. Ce bon Frere aimoit son état, avoit du zèle, une belle prestance, de la facilité à parler, & étoit cheri & considéré dans l'illustre Famille où il avoit servi. C'est ce qui inspira au feu Frere Barthelemi, après la mort de M. De La Salle, le desir de mettre à profit pour sa Communauté la bien-veillance que témoignoit la maison de Soubise à cet ancien Domestique. Ils allèrent donc ensemble presenter leurs respects à Son Eminence, dans le dessein de s'attirer sa protection sans sca-

voir encore à quel usage elle pouroit servir. M. le Cardinal de Rohan vit avec beaucoup de plaisir sous l'habit de Frere l'ancien serviteur de son Pere; il le reçut avec grande bonté, & en lui témoignant sa satisfaction sur le parti qu'il avoit pris, lui fit offre de ses services. Le Frere qui attendoit ce mot obligeant, ne manqua pas le saisir & de supplier Son Eminence de prendre Sa Communauté sous sa protection, & de rendre dans l'occasion à un Institut naissant & si fort pericuté, les services dont il avoit besoin: ce que M. le Cardinal lui promit.

Après la mort du Frere Barthelemi, celui dont nous venons de parler s'étant offert à son Successeur, pour le presenter à Son Eminence, & solliciter de nouveau sa protection, ils allèrent ensemble lui presenter leurs respects, & reçurent une longue & favorable audience avec de nouvelles promesses de bien-veillance & de protection. Alors le projet des Bulles n'étoit pas encore éclos. L'idée n'en vint que six mois après, lorsqu'en 1721. le bruit public aprit aux Freres, que M. le Cardinal de Rohan nommé Ambassadeur extraordinaire en Cour de Rome, étoit sur son départ. Qui pouvoit mieux servir les Freres en cette Capitale de la Chrétienté, qu'un si puissant Seigneur? Il leur avoit promis sa protection, & son cœur s'accordant avec ses lèvres, il étoit par caractère, par amour des bonnes œuvres, & par inclination particuliere pour un ancien & fidèle domestique de son Pere, disposé à leur faire du bien. L'occasion étoit belle de chercher sous son crédit, & sous son autorité, les faveurs du S. Siege, & de solliciter l'aprobation de l'Institut des Ecoles Chrétiennes. Toutes ces idées un peu confuses d'abord, se présentèrent à l'esprit du Frere Supérieur, & en se développant lui laissèrent dans l'ame le desir de faire aprouver à Rome la Société de M. De La Salle & les Régles qu'il avoit dressées. Ce dessein communiqué & aprouvé du Frere en question, il fut chargé avec le Compagnon qui lui fut donné par le Frere Supérieur, d'aller presenter à M. le Cardinal un Mémoire dressé en forme de Placet, dans lequel il étoit supplié de faire usage à Rome de son crédit, pour y faire aprouver les Régles & l'Institut des Freres; mais ne pouvant avoir audience à cause que Son Eminence étoit sur son départ, ils s'adresserent heureusement à M. l'Abbé Vivant qui étoit du voyage & de la compagnie de Monseigneur de Rohan.

L'affaire ne pouvoit tomber en meilleure main, ni trouver un homme plus propre à la faire réussir; car M. l'Abbé Vivant avoit déjà fait plusieurs voyages de Rome, y avoit demeuré long-tems, & en sçavoit le manége. D'ailleurs, ami du bien & obligeant, il se faisoit un plaisir de prêter son secours aux bonnes œuvres; & comme celle-ci étoit de son goût, & d'une grande esperance pour le service de l'Eglise, il en prit à cœur les intérêts, & promit de les solliciter avec soin: ce qu'il a fait avec un zèle & une habileté qui mérite une reconnoissance éternelle de la part des Freres.

Il semble que le Frere dont nous venons de parler, ne vivoit que pour rendre ce service à sa Communauté, car il mourut peu de tems après qu'il eut présenté le Placet dont on vient de parler, âgé de 60. ans, au mois d'Août 1721. dans des sentimens extraordinaires de pieté, après avoir vécu quinze ans dans la Société en habit de Frere servant.

L'arrivée de M. le Cardinal de Rohan à Rome, ne fut pas éloignée de son retour; car ayant trouvé mort Clement XI. il revint en France après l'Electon d'Innocent XIII. mais ce voyage ne fut pas sans effet pour les Freres; car M. l'Abbé Vivant eut soin de mettre leurs Réglemens entre les mains de ses amis, de la part de Son Eminence, & de les prier d'en solliciter l'aprobation. A son retour à Pa-

ris, il chargea un Banquier en Cour de Rome de ses amis, de négocier cette affaire. Un seul obstacle parut s'y opposer, & il ne fut pas si-tôt levé. M. l'Abbé de Tencin aujourd'hui Archevêque d'Ambrun, qui étoit alors chargé à Rome des affaires de France, donna ordre aux Solliciteurs des Bulles pour les Freres, de suspendre leurs poursuites, jusqu'à ce que le Roi leur eût accordé des Patentes, ou qu'il eût reçu lui-même un Bref de Sa Majesté en leur faveur. Ainsi les Bulles comme les Patentes qu'on sollicitoit tout à la fois, demeurèrent en arrêt; & près de quatre années se passèrent sans pouvoir avancer: mais enfin le tems marqué par la divine Providence pour la consommation de cette affaire étant venu, les Bulles suivirent de près les Patentes accordées de la maniere dont il a été dit.

La mort du Pape Innocent XIII. arrivée peu de tems après son Election, rappella à Rome pour le Conclave M. le Cardinal de Rohan qui mena encore en sa compagnie M. l'Abbé Vivant. Celui-ci pendant le séjour qu'il y fit, disposa tout pour l'expédition des Bulles, ainsi qu'il l'avoit promis aux Freres avant son départ: De sorte que revenu à Paris après l' Election de Benoit XIII. ayant trouvé les Patentes accordées, il en donna aussi-tôt avis à ses amis de Rome, & les pria de poursuivre avec chaleur auprès du S. Siege l'approbation des Régles & de l'Institut des Freres. Il fut servi avec zele & succès, & les Bulles furent expédiées sur la fin du mois de Janvier 1725. après la cérémonie de l'ouverture de la Porte Sainte pour le grand Jubilé.

Je ne dois pas omettre ici quelques circonstances qui montrent l'attention qu'eut la divine Providence à favoriser après la mort de M. De La Salle, tous les pieux desirs de son Serviteur, qu'elle sembloit pendant sa vie avoir pris plaisir de traverser. Il avoit toujours souhaité trois choses pour le bien & la perfection de son Institut. La premiere, qu'il devint Ordre Religieux. La seconde, que sa Règle fût approuvée telle qu'elle étoit sans addition ni retranchement. La troisième, qu'elle ne fût point réunie à une autre ancienne & déjà approuvée.

Ces souhaits furent accomplis à la lettre, sans aucune démarche de la part des Freres, sans même qu'ils eussent pensé à en faire. Un an avant l'expédition des Bulles, on leur avoit mandé de Rome, que le S. Siege refuseroit à leurs Regles son approbation, s'ils n'étoient disposez à faire les trois Vœux de Religion. Leur Règle ne parloit que de celui d'obéissance; mais tous avoient dans leur cœur, ce qu'ils sçavoient que leur Pere avoit dans le sien, le pieux desir d'ajouter au Vœu d'obéissance, ceux de pauvreté & de chasteté. Plusieurs même les avoient faits en leur particulier. Ainsi ravis de l'ouverture que la divine Providence leur faisoit, ils coururent au-devant du beau joug qu'on leur offroit, & présentèrent avec joye le col aux agréables chaînes qu'on leur préparoit. Cette sainte disposition mena les Freres au terme de leurs delirs. Leurs Régles furent approuvées telles que M. De La Salle les avoit laissées, sans adition, sans restriction, sans changement, & sans ajonction d'aucune autre; ce dernier Article étoit de conséquence, & le saint Homme avoit fort appréhendé qu'il ne fût rejeté. Il avoit en effet eu bien raison de le craindre; car on ne pouvoit associer sa Règle à aucune autre, qui ne fût de nature différente, & qui par conséquent n'en eût changé la forme au lieu de l'établir, & n'en eût enfin procuré la ruine.

Cette Bulle d'approbation de l'Institut & des Régles des Freres des Ecoles Chrétiennes, présentée au Conseil du Roi, y fut acceptée, nonobstant l'opposition de quelques Seigneurs de la Cour; & les Lettres en furent expédiées & Scellées, & ensuite enregistrées au Parlement de Rouen le douzième Mai 1725.

Ces favorables nouvelles parurent à tous les Freres de l'Institut, à qui on avoit caché les Négociations dont on vient de parler, comme une aventure Céleste; car elles avoient été conduites avec tant de secret au-dedans & au-dehors de la maison, qu'à la réserve de quatre ou cinq des principaux membres de la Société à qui le mystere étoit connu, & qui en étoient les Agens, personne n'en avoit eû le moindre soupçon. M. le Premier Président de Pont-Carré, qui ignoroit lui-même l'affaire des Bulles, fut si étonné de l'entier succez qu'elle avoit eû, qu'il dit dans le mouvement de sa surprise, *que les Freres avoient fait beaucoup de chemin en peu de tems.*

On peut dire, que la nacelle des Freres pendant plus de quarante ans le jouët des tempêtes & des vents des persécutions de ce monde si ennemi des œuvres de Dieu, & dans un voiage de si long cours mille fois menacée de naufrage, étoit enfin arrivée au port de leur volonté: *Deduxit eos in portum voluntatis sue.* Quelle fut la surprise, quelle fut la joye de ces pauvres Freres jusqu'alors si maltraités dans le monde? C'est ce qu'on peut mieux imaginer qu'expliquer. Ils sortirent de l'ignorance de leur meilleure condition & du changement de leur état dans un plus parfait & plus assuré, à peu-près comme des gens qui trouvent un tresor, ou leur liberté, ou une haute fortune au sortir du sommeil. Ils se virent, ce qu'ils avoient désiré être sans oser espérer de le devenir jamais. Les grands avantages que la Bulle du Pape leur aportoit pour la perfection de l'Institut en general, & la leur en particulier, furent des motifs d'un renouvellement de ferveur parmi eux; & chacun ne pensa plus qu'à profiter de la grande grace qui lui étoit présentée, & à se préparer à devenir un parfait Religieux.

Enfin la Divine Providence pour marquer par une preuve sensible, que la Bulle aussi-bien que les Patentes, étoient son ouvrage, en voulut faire seule les frais; car devenue en cette occasion libérale plus que jamais, envers des Enfans de tout tems confiés à ses soins, & qu'elle avoit toujours nourris & élevez dans l'abandon général, où ils avoient été laissés de la part des créatures, elle leur procura par des voyes fort naturelles & ordinaires en aparence, tous les secours dont ils avoient besoin. Ces secours vinrent par un grand nombre de Pensionnaires, qu'elle envoia à la maison de S. Yon: & pour qu'on n'ignorât point que c'étoit elle qui agissoit en cela, depuis, comme devant ce tems, on n'a plus reçu tant de gens en état de faire le profit de la maison par de si grosses pensions.

Le 6. d'Août de la même année 1725. se fit l'ouverture de l'Assemblée generale des Freres principaux, au nombre de trente-deux, tant Directeurs qu'Anciens, convoquée pour recevoir la Bulle de Benoit XIII. en presence du très-saint Sacrement. Elle y fut reçue comme l'Arche-d'Alliance l'avoit été autrefois en Jerusalem par David & les Principaux d'Israël, avec des transports de joye, de reconnaissance, de louanges & de dévotion, qui parurent faire de ce jour un jour de la bien-heureuse Eternité pour ces bons Freres. Les autres jours qui suivirent ce premier jusqu'à l'Assomption de la très-sainte Vierge passés en retraite, en silence, dans une étroite union, dans un profond recueillement, & dans une ferveur nouvelle, servirent de préparation aux trois Vœux de Religion. La disposition particulière que voulut y aporter le Frere Supérieur, fut de descendre de la premiere place; mais l'opposition que trouva son humilité dans ce Chapitre de la part de tous les Freres, l'obligea d'y rester malgré ses prieres & ses instances.

Des discours pleins de grace & d'ongion que vinrent faire matin & soir, le
B. Pere

R. Pere Bodin Directeur du Noviciat des Jesuites de Rouën , homme d'un rare mérite & d'une vertu peu commune ; le P. Malesco de la même Societé , & Messieurs les Directeurs du grand Séminaire , sur la grace particulière que le Ciel faisoit à l'Institut , sur l'excellence de son état & sur l'importance de s'y rendre fidèle , servirent à allumer le feu du S. Esprit dans la maison de S. Yon , pendant ces dix jours de retraite. Elle fut terminée par la prononciation des trois Vœux de Religion , que chacun vint faire à son tour , le très-saint Sacrement exposé le jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge , en presence de M. l'Abbé Robinet alors Chanoine de la Cathédrale & Grand-Vicaire du Diocèse de Rouën , comme representant & tenant la place de Notre Saint Pere le Pape , après qu'il eut célébré la sainte Messe , & qu'il eut fait une vive & touchante exhortation.

Dans ce Chapitre général , après avoir arrêté de faire imprimer les Regles , afin de les soustraire à l'altération & aux changemens que le tems & le relachement pouroient y introduire , on fit plusieurs points de discipline pour maintenir en sa vigueur l'observance reguliere ; entr'autres , on en fit un sur l'usage du Tabac , dont on voulut prévenir l'introduction par une défense précise. Il fut conclu qu'on avertiroit tous les Postulans de l'interdit qu'on en avoit fait , & qu'on n'ouvriroit la porte de la maison qu'à ceux qui étoient disposés à y renoncer le reste de leur vie.

Depuis ce tems les bénédictions du Seigneur se multiplient tous les jours sur la Maison S. de Yon selon la prédiction de M. De la Salle , qui dit la veille de sa mort , que cette *Maison fleuriroit*. En effet , il ne la reconnoitroit plus , s'il revenoit en vie. Depuis son décès , elle est augmentée de plus de moitié. Tous les jours , au grand étonnement du Public & des Freres eux-mêmes , on y voit élever de gros bâtimens de maçonnerie dont la divine Providence seule pose les fondemens. Un gros corps de logis qui prend du Couchant à l'Orient & qui est enclavé dans l'ancien , estimé vingt cinq mille livres , a commencé par une somme de deux mille livres , qui fut donnée par le Pere d'un enfant imbécile pour le garder dans la maison le reste de ses jours. Dieu a si bien pourvû au reste , que les Freres eux-mêmes , seroient bien embarrassés d'en rendre compte. L'entreprise du bâtiment de l'Eglise qui est déjà fort avancé , n'a point non-plus d'autres fonds ni d'autre ressource , que les trésors du Pere Celeste. Voici l'occasion qui en inspira le dessein. On devoit neuf années de trois cens livres de pension aux Freres , d'une maison de la Societé , dont le payement presque desespéré fit naître le dessein & occasionna le Vœu de consacrer cette somme pour commencer une Eglise à S. Yon. Le paiement suivit de près le Vœu , mais la somme ne suffisoit pas pour jeter les fondemens de l'Eglise. Elle y fut pourtant employée , dans l'espérance que la main qui la commençoit ne la laisseroit pas imparfaite. Depuis ce tems l'Edifice avance tous les jours sans que les Freres aient pu compter sur personne , ou aient eû aucuns fonds pour en soutenir la dépense. Il est vrai , qu'ils bâtissent à peu de frais & aux dépens de leurs ans ; car outre qu'ils ont eû pour rien les fondemens de la belle maison de ten M. le Président Corel , qui a été demolie presque à leur porte , ils trouvent dans leur terrain tout le sable nécessaire ; dans la maison l'Architecte & une partie des ouvriers ; (car les Freres travaillent eux-mêmes , tirent le sable , charient les matériaux , taillent les pierres , servent de manœuvres , & mettent la main à tout.) Ils ne vivent guere que des légumes de leur Jardin sec & aride , situé dans un fond sablonneux , qu'ils arrosent de leurs sucurs &

qu'ils forcent par des travaux penibles & assidus , de récompenser ses Maîtres : d'ailleurs , ils n'usent que de petite bierre , & ne mangent que du gros pain. De cette sorte , ils prennent sur leur bouche de quoi bâtir , & ils trouvent dans leurs travaux plus de la moitié de la dépense. Le reste se trouve dans les fonds de la Divine Providence , qui insensiblement avance leur ouvrage , sans que jusqu'à présent la charité du Public , qu'ils servent à Rouen avec un dévouement & une générosité sans exemple , les ait aidés en rien.

Fin du troisième Livre.

Fautes à corriger dans le premier Tome.

P Age 38. ligne 18. ôtez avec. - ligne 19. lisez , avec des paroles. - P. 52. l. 16. lisez , n'y eût. - P. 1. 17. ôtez sans. - P. 60. l. 6. d'endas. lisez l'orique César. - P. 70. l. 36. & de , lisez est de. - P. 95. l. 9. on peut , lisez ont pu. - P. 97. l. 32. lisez l'entend-il. - P. 102. l. 9. d'endas. silence , lisez siècle. - P. 103. l. 8. ôtez sa. - l. 9. lisez sa façon. - P. 104. l. 13. lisez Acémètes. - P. 112. l. 14. lisez ce que l'on: - P. 186. l. 20. d'endas, lisez Providence. - P. 204. l. 20. d'endas , lisez décon- certa. . . . changea. - P. 216. l. 10. ôtez sur. - P. 299. l. 5. lisez qui leur fut donné. - P. 310. l. 23. de ses, lisez à ses. - P. 317. l. 5. pour les , lisez par les. - P. 321. l. 30. ôtez les , lisez deman- dent l'aumône. - P. 332. l. 6. d'endas , lisez des ordres.

Dans le second Tome.

P Age 28. l. 7. d'endas , lisez & de S. Eloi. - P. 45. au titre , Calais , lisez Aiais. - P. 70. l. 2. lisez qu'il obligea. - P. 90. l. 13. d'endas , eux , lisez que. - P. 105. l. 18. lisez pouvoit. - P. 154. l. 24. lisez qui n'étoient pas Prêtres , étoient.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS EN CE SECOND TOME.

LIVRE TROISIEME,

Où M. De La Salle est représenté comme le grand Zélateur de l'instruction & de l'éducation Chrétienne de la jeunesse pauvre & abandonnée.

- D**iverses tribulations qui le suivent de tous cotés & qui donnent lieu à divers établissemens. page 1
- CHAP. I. M. De La Salle obligé de quitter la grande Maison, va s'établir au Faubourg S. Antoine en 1703. la persécution l'y suit & l'en chasse. 2
- CHAP. II. Les Freres sont apelés à Marseille pour y tenir des Ecoles de charité, ensuite à Darnetal près de Rouen, & enfin à Rouen. 11
- CHAP. III. M. De La Salle conduit à Rouen les Freres: ils s'y établissent mais avec bien des peines, & en se soumettant aux conditions les plus dures & les plus fâcheuses. 21
- CHAP. IV. M. De La Salle transfere son Noviciat à S. Yon proche Rouen. 28
- CHAP. V. Nouvelles persécutions suscitées à Paris contre M. De La Salle & son Institut. 34
- CHAP. VI. Divers établissemens d'Ecoles Chrétiennes faits à Dijon, à Mende, à Alais, à Grenoble, à S. Denis en France. 45
- CHAP. VII. Dieu laisse M. De La Salle & ses Disciples dans la nouvelle maison de Paris en proie à la pauvreté, sans cependant les abandonner dans l'année 1709. il y rapelle les Novices de S. Yon, dont la nécessité étoit encore plus grande, afin d'y pourvoir. Nouvelles croix qui mettent sa patience à l'épreuve. 56
- CHAP. VIII. Etablissemens des Ecoles Gratuites aux Villes de Versailles, des Vans, de Moulins, & de Boulogne. 65
- CHAP. IX. Voyage de M. De La Salle en Provence pour faire la visite des établissemens de son Institut. Pendant son absence on lui suscite une affaire fâcheuse au sujet d'une maison achetée à S. Denis pour y former des Maîtres d'Ecole pour la Campagne. Il ne se défend point, il fuit, il est condamné comme coupable d'avoir suborné un Mineur. 72
- CHAP. X. M. De La Salle fuit en Provence, où il trouve de nouvelles croix sur sa route: on lui fait honneur: tout lui rit à son entrée dans une ville où il passa. Les Ecclesiastiques du lieu partagent sur la Doctrine tâchent de le gagner. Il eleve un Noviciat & il le voit tomber, parce qu'il ne veut pas se prêter aux opinions du tems. Il forme le dessein d'aller à Rome, & l'abandonne par esprit d'obéissance. Enfin il est obligé de se retirer. 81

TABLE DES CHAPITRES.

- CHAP. XI. *M. De La Salle après la destruction du Noviciat qu'il avoit établi, voit son Institut ébranlé & proche de sa ruine dans ces pais-là. Il attribue ce malheur à ses péchez. Il se retire dans une solitude pour laisser passer la tempête. Il va à Grenoble où il vit inconnu & retiré, & il visite la Grande Chartreuse. Il est violemment attaqué d'une douleur de Rhumatisme, qu'il ne guérit que par un nouveau tourment : il va visiter une fille solitaire, en réputation de sainteté.* 95
- CHAP. XII. *Ce qui se passa en France pendant l'absence de M. De La Salle.* 107
- CHAP. XIII. *La maniere dont M. De La Salle paroit, & est reçu à Paris. Les nouvelles peines qu'on lui fait. Il delivre un possédé.* 120
- CHAP. XIV. *M. De La Salle renvoye le Noviciat à S. Yon. Il veut y aller, mais on le lui défend, & il obéit : on lui permet ensuite d'y aller, & il s'y applique avec zèle à l'éducation des Novices. Il obtient enfin des Freres de lui choisir un Successeur. Maniere d'y procéder qu'il leur enseigne. Il retouche les Régles, & les met dans l'état ou elles sont aujourd'hui.* 127
- CHAP. XV. *Quelques remarques sur la Règle des Récréations, & sur celle du Frere Directeur.* 136
- CHAP. XVI. *Eloge du Frere Barthelemi. Exemples héroïques de vertu que donne M. De La Salle après sa démission à S. Yon. Il va par obéissance à Paris pour mettre au profit de la Societé la restitution de 5200 liv. qui lui avoit été faite sous le nom de legs Testamentaire. Il loge dans le Séminaire de S. Nicolas, où sa vertu brille. Témoignage qu'en rend un des Supérieurs de cette sainte maison.* 150
- CHAP. XVII. *M. De La Salle retourné à S. Yon, ne pense plus qu'à se préparer à la mort : plus il en approche, plus sa vertu brille : il donne de nouveaux exemples d'humilité, d'obéissance, de zèle & de charité. La persecution le poursuit jusqu'à la mort, & son honneur reçoit une dernière flétrissure par la révocation des pouvoirs qui lui avoient été accordés à l'Archevêché.* 162
- CHAP. XVIII. *Maladie & décès de M. De La Salle.* 170
- CHAP. XIX. *Succes inespérés de l'Institut des Freres après la mort de M. De La Salle. Ils obtiennent presqu'en même-tems du Roi Louis XV. des Lettres Patentes, & de Benoit XIII. une Bulle d'Aprobation de leurs Régles & d'érection de leur Societé en Ordre Religieux.* 181

Fin de la Table des Chapitres du troisieme Livre.

LA VIE
DE MONSIEUR
JEAN-BAPTISTE
DE LA SALLE,
INSTITUTEUR
DES FRERES DES ECOLES
CHRETIENNES.

QUATRIEME PARTIE, CONTENANT SES VERTUS.

SUITE DU TOME II.

AVIS AU LECTEUR

Sur la quatrième Partie de l'Histoire de la vie de Monsieur
De La Salle.

 *N* croit devoir prévenir le Lecteur, qu'il trouvera en cette quatrième Partie de la vie de M. De La Salle, beaucoup de redites. Il n'est guère possible de les éviter, quand on traite en particulier des vertus de ceux dont on écrit la vie.

C'est sans doute pour cette raison, que la plupart de nos plus Illustres Auteurs qui ont donné dans ces derniers tems, les vies particulières de quelques Saints & Saintes, ou de personnes mortes en odeur de sainteté, n'ont point entré dans le détail de leurs vertus.

Leurs vies en effet, n'étant qu'un tissu d'actions d'humilité, de douceur, d'obéissance, de mortification, de patience, de charité, & des autres vertus Chrétiennes, la matière est épuisée, & on n'a presque rien de nouveau à dire, quand on les a laissez dans le tombeau.

Lorsqu'on peint un homme, & que l'on donne son portrait en entier, on ne s'avise pas de le peindre en détail, & de représenter séparément la forme de sa tête, de ses mains & de ses autres membres. Quelque féconde que soit l'imagination des Peintres, aucun ne s'est prêté à une idée si bizarre. C'est cependant ce que paroissent faire ceux qui après avoir dépeint en entier leur Héros Chrétien dans l'Histoire de sa vie, le dépeignent par parties, en détaillant ses vertus. Nécessairement ils reviennent sur leurs pas ou ils s'égarerent; car ou ils répètent ce qu'ils ont dit, ou ils entrent dans des Lieux Communs.

Pourquoi donc, dira-t-on, se rendre ici coupable de la même faute, & s'exposer à rebûter un Lecteur de bon goût qui s'ennuye de redites, & qui se repent d'avoir acheté le double du même Livre?

C'est pour ne point commettre cette injustice en commettant cette faute, que l'on met en vente les trois premières Parties qui renferment en entier l'Histoire de la vie de M. De La Salle, séparément de la quatrième. Ainsi le Lecteur délicat, qui ne peut supporter qu'on lui dise la même chose en deux façons, ni l'Acheteur interressé qui n'est pas d'humeur de rebaisser le prix d'un Livre sans nécessité, n'auront point à se plaindre.

Quant à moi, j'avoue franchement que je n'ai pas mis de bon gré la main à cette quatrième Partie. La crainte des redites & de trop grossir cette Histoire, m'avoient déterminé à la finir à la mort de celui qui en est le sujet. Mais les Freres les plus interressez à cette affaire, m'ont

A V I S A U L E C T E U R .

obligé de n'avoir point d'égard à des raisons , qui , à leur avis , ont plus d'apparence que de solidité.

Pour qui , m'ont-ils dit , écrivez-vous la vie de notre Pere ? C'est pour ses enfans ; c'est pour nous , ou pour des gens semblables à nous , simples , & qui ne cherchent qu'à s'édifier ; c'est-à-dire pour des gens à qui les redites ne font pas peur , à qui même elles sont en quelque façon nécessaires , parce qu'elles impriment plus avant dans l'ame , ce qu'on ne peut ni trop dire , ni assez sçavoir.

Il est vrai que les esprits fins & qui se piquent de bon goût , sont aussi choquez de lire des redites dans un Livre , que de les entendre dans un Sermon ; mais il est vrai aussi que les gens de ce caractère ne sont pas curieux de lire les Histoires des vies de Saints , & qu'ils en laissent la lecture aux ames qui ne cherchent qu'à s'édifier. Ainsi par la raison qu'un Prédicateur a mauvaise grace de chercher à s'accommoder aux oreilles délicates , qui sont toujours le plus petit nombre des auditoires les plus nombreuses , aux dépens des ames simples , auxquelles il prodigue à pure perte toutes les finesses de son éloquence , & qu'il ne tire aucun fruit de ses discours , parce qu'il ne les met pas à la portée du plus grand nombre ; on peut dire qu'un Auteur perd bien des peines , quand crainte de déplaire aux beaux esprits , il a honte de redire ce qui peut beaucoup profiter au commun des fidèles.

D'ailleurs , ajoutoient-ils , en séparant la vente de la quatrième Partie de l'Ouvrage des trois premières, personne ne pourra se plaindre. Ceux-là seuls l'achèteront & la liront , qui croiront en pouvoir faire leur profit.

Pour nous qui ne pouvons nous laisser d'entendre parler de notre Pere , la répétition , loin de nous ennuyer , nous inculque avec un nouveau fruit des exemples de vertu , que nous souhaitons éterniser en notre mémoire.

Après tout , disoient-ils encore , bien des faits qui n'ont pu trouver place dans les trois premières Parties , se trouvent recueillis dans cette quatrième. Tout ce qui est de M. De La Salle nous étant précieux , nous serions bien fâchez d'être privez de la grace attachée pour nous aux moindres circonstances de sa vie.

De plus , M. De La Salle ayant fait de vive voix , & laissé par écrit , des leçons excellentes sur toutes les vertus , nous souhaitons que vous le fassiez parler lui-même ; & que dans le tableau qu'il a fait des vertus , vous montriez les siennes.

Enfin si d'Illustres Auteurs n'ont point ajouté à l'Histoire de la vie des personnes Saintes qu'ils ont écrite , le détail de leurs vertus , il y en a aussi beaucoup d'anciens & de modernes qui l'ont fait , & à qui par conséquent on peut reprocher les redites. Sans doute que le desir de se rendre utiles aux ames qui ont faim & soif de la Justice , les a encouragés contre ce reproche. C'est donc à cet exemple qu'il faut s'attacher , puisqu'il interresse la gloire de Dieu & le salut des ames.

L A V I E
 DE MONSIEUR
 JEAN-BAPTISTE
 DE LA SALLE,
 INSTITUTEUR
 DES FRERES DES ECOLES
 CHRETIENNES.

LIVRE QUATRIEME,

Son esprit , ses sentimens , & ses vertus.

CHAPITRE PREMIER.

Pureté de la Foi de M. De La Salle.



VOIQUZ M. De La Salle soit né dans un tems où les nouvelles erreurs du Jansenisme faisoient autant de progrès que de bruit, & dans une Ville où elles ont depuis long-tems trouvé crédit & faveur, & grand nombre de zéléz partisans, Dieu lui a fait la miséricorde de l'en préserver & de lui en inspirer de bonne heure une grande horreur. Cette heureuse prévention contre les nouveautez qu'il porta de Reims au Seminaire de S. Sulpice, s'y fortifia de maniere qu'il fut toujours à l'épreu-

ve des tentations les plus délicates & les plus interressantes sur ce sujet. Au sortir de cette sainte maison, qu'on peut regarder comme un des boulevards de la Catholicité en France, & la pépiniere des zéléz défenseurs de la saine & pure Doctrine; il alla continuer dans l'Université de Reims les études qu'il y avoit commencées dès l'enfance, & il y prit le Bonnet de Docteur; mais sans se laisser infatuér des sentimens nouveaux qui commençoient à s'introduire dans cette Ecole, une des plus anciennes & des plus célèbres de France. Il évitoit avec soin toutes disputes

I.
 Dieu préfera
 ve le jeune
 De La Salle,
 de l'attrait
 de la nouvel
 le Doctriee.

sur ce sujet, selon les avis que saint Paul donne à Tite (*ch. 3. v. 9. & suiv.*) & à Timothée (*1. Ep. chap. 4. v. 7. & 2. Ep. ch. 2. v. 23.*) parce qu'elles ne servent de rien pour l'instruction, & qu'elles sont propres à engendrer les querelles. Il évitoit encore plus ceux qui enyvrés de l'estime des nouvelles opinions, ne parlent que de prédestination & de grace, font des questions sans fin inutiles & frivoles, & éternisent les contestations & les disputes sur la foi. Persuadé qu'un Ministre sacré doit se borner aux connoissances qui sont propres à affermir sa foi, & à nourrir sa piété & celle des autres, il regardoit toutes les autres recherches comme des amusemens qui ne sont bons qu'à occuper des gens oisifs, ou les apôtres de l'erreur. Il s'exerçoit à la piété en s'exerçant aux études, tandis que tant d'autres ne cherchoient que le vain titre de sçavant. Tout ce qui ne sert qu'à piquer la curiosité, qu'à entretenir l'esprit de dispute, qu'à procurer la vaine réputation d'homme d'esprit, lui paroissoit indigne d'un Docteur de la Foi, qui aime mieux la défendre par l'effusion de son sang, que par des contestations. Il rompoit même tout commerce avec ceux qu'il voyoit entêtés des nouvelles erreurs, selon l'ordre que saint Paul en donne à Tite, persuadé que de telles gens sont pervertis & en état de péché, & condamnés par leur propre conscience, quelque montre de piété qu'ils affectent, parce que si la perversion du cœur n'est pas en eux le principe de celle de l'esprit, la perversion de l'esprit est pour l'ordinaire suivie de celle du cœur. D'ailleurs, comme le poison le plus subtil est celui de l'erreur, le commerce avec ceux qui en sont infectés, ne tarde guère à devenir contagieux. L'Apôtre qui nous l'apprend, pouvoit bien être sûr de la foi de Tite, & n'avoit rien à craindre de sa liaison avec les hérétiques; mais il vouloit que son exemple servit aux fidèles à faire un entier divorce avec eux. M. De La Salle en prenant cet ordre pour lui, rompit sans ménagement toute société avec les partisans de Jansenius, dès le temps qu'il faisoit ses études dans l'Université de Reims.

II.
Son zèle contre les nouveautés en matière de Religion inaccessible à toutes vûes humaines.

Il ne démentit jamais cette première conduite. Quelque intérêt qu'il eût de ménager un parti puissant qui pouvoit lui faire & beaucoup de bien & beaucoup de mal, qui en effet lui offrit dans la suite sa bourse, son crédit & sa protection, qui pouvoit étendre son Institut, fonder & multiplier les Ecoles Chrétiennes de tous côtes, qui recherchoit & qui briguoit même son amitié par toutes sortes de bons services; il ne voulut jamais se relâcher à cet égard, & il aima mieux s'exposer à tous les ressentimens de gens qui ne pardonnent jamais, que d'entrer en commerce avec eux.

S'il eût voulu faire sa cour au plus puissant Prélat du Royaume, qui le regardoit comme un Saint, & qui l'honoroit d'une estime & d'une bonté particulière, il se seroit épargné toutes les persécutions dont il a été la victime, & il eût vu à ses pieds des ennemis qui le tenoient abatu aux leurs. S'il avoit voulu voir son Institut fleurir, autorisé par Lettres Patentes, appuyé du crédit des Grands, il n'avoit qu'à se déclarer du sentiment des Prélats ennemis de la Constitution *Unigenitus*.

Dans le moment, il se fût vu révééré comme un Saint dans Paris, vanté par toutes les bouches, & la fortune de sa Société naissante eût été bien-tôt faite & bien établie. Mais non, il préféra comme Moïse les opprobres de Jesus-Christ, & les persécutions qui suivent la défense de la vraie Foi aux trésors de l'Egypte, & aux faveurs des Anticonstitutionnaires. Dès que le Prélat dont nous parlons se fut enfin déclaré contre les sentimens du Saint Siège & du Clergé de France, au sujet de la Bulle *Unigenitus*, M. De La Salle renonça à ses grâces, & ne voulut plus même l'approcher; il aima mieux se laisser écraser, pour ainsi dire, sous les pieds de ses

adversaires, que de reclamer l'autorité d'un Prélat qui se seroit fait le double plaisir, & de lui faire justice, & de trouver l'occasion de se venger de gens qui n'étoient pas moins ses adversaires, que ceux du Serviteur de Dieu.

Son zèle sur ce point le rendoit vigilant pour préserver son Institut naissant du poison mortel des nouveautéz, qui ne manquent jamais d'affoiblir la ferveur & la régularité par-tout où il se glisse, & de détruire insensiblement l'esprit de subordination & de soumission qui fait l'âme des Communautéz. Son soin à cet égard l'engageoit d'un côté à écarter de sa maison sans respect humain, ceux dont les sentimens étoient suspects, & d'en fermer absolument la porte à tous ceux qui étoient déclarez pour la nouvelle Doctrine; & de l'autre, à inspirer à ses disciples un attachement inviolable au S. Siège, une soumission entiere aux décisions du Chef & du Corps des Pasteurs de l'Eglise, une horreur & une aversion sincère de toutes nouveautéz, & un grand éloignement de ceux qui les favorisent; de sorte qu'il ne vouloit pas que les Freres eussent aucune relation avec eux. *Il ne convient guères* dit-il dans une de ses Lettres au Frere Barthelemi, *d'avoir affaire à ces sortes de personnes, & encore moins d'en dépendre.* Pour les tenir dans la précaution nécessaire & dans une juste défiance à cet égard, il s'étudioit à leur bien développer ce qu'ils enseignoient eux-mêmes dans le Catéchisme, & à leur expliquer les motifs qui devoient les tenir liez à la Chaire de S. Pierre, & pleinement soumis aux décisions de l'Eglise parlante par la bouche de son Pontife & des Princes que Jesus-Christ lui a donnez pour la gouverner. Afin d'éviter les répétitions, nous allons réunir & ranger dans leur ordre ses principes, ses maximes, ses Instructions, & ses Pratiques sur une matière si délicate & si importante. Le sujet le mérite, & le Lecteur y trouvera un corps de Doctrine propre à conserver sa foi pure & sans tache.

III.
Son attention à conserver son troupeau dans l'attachement à l'Eglise Romaine.

ARTICLE PREMIER.

Principes, Maximes, & Instructions de M. De La Salle à l'égard de l'Eglise.

Personne ne veut courir après l'erreur & le mensonge. Le desir de la verité est un desir aussi vif & aussi agissant, qu'il est naturel & nécessaire: mais où la trouver cette chere verité, qui excite tant de monde à sa recherche? Où fait-elle sa demeure? Dans l'Eglise. Elle en est l'organe, la dépositaire & l'oracle. Jesus-Christ nous renvoye à elle. C'est par sa bouche qu'il parle; elle est le trône où il regne, le Tribunal où il juge, l'Ecole où il enseigne.

Instructions du saint Prétre sur le respect & la soumission dus à l'Eglise.

Il faut donc l'honorer comme nôtre Souverain, l'écouter comme nôtre Maître, & l'aimer comme nôtre Mere. Elle mérite nos respects, nôtre soumission & nôtre amour. Le respect est dû à son autorité; la soumission est due à son infailibilité, la tendresse est due à ses soins & à ses bontez. Tels étoient les sentimens que M. De La Salle tâchoit d'inspirer aux Siens à l'égard de l'Eglise.

§. 1. Respect dû à l'Eglise.

De quelque côté qu'on envisage l'Eglise, elle paroît revêtue de titres si nobles & de caracteres si augustes, qu'elle imprime un religieux respect. En effet, si toute autorité en general attire le respect & l'exige, si l'un croit à proportion de l'autre, quelle sorte de respects l'Eglise n'est-elle pas en droit d'attendre de ses

Enfans en vertu de son autorité, qui n'en reconnoit point au monde de plus grand de ? Car où en trouver une si auguste & si divine ? Elle a Dieu pour Auteur, & la Religion pour objet. Ces deux caracteres lui conviennent & n'appartiennent point à d'autres.

En premier lieu. Son autorité est divine ; car tout ce qu'elle a, elle le tient de Dieu directement, & tous ses pouvoirs descendent immédiatement du Ciel. Elle est fondée par le Fils de Dieu, avec assurance de ne périr jamais. Elle est gouvernée par le Saint-Esprit, avec promesse qu'il ne lui manquera jamais. Elle est montrée aux hommes, avec ordre d'y entrer & de n'en sortir jamais. Jesus-Christ en est le Chef, le Saint-Esprit le Maître, les Apôtres en sont les Fondateurs, les Martyrs les Défenseurs, les saints Peres, les Docteurs, & tous les Saints sont ses Enfans. Ainsi l'autorité que l'Eglise a sur nous, est unique dans son espece ; car elle émane immédiatement de celui à qui toute puissance a été donnée dans le Ciel & sur la terre : elle la tient de Jesus-Christ lui-même sans aucune intervention humaine. Elle l'exerce par l'inspiration du S. Esprit sans aucun danger d'abus. Elle la conserve par la protection du Ciel, sans crainte de la perdre.

En second lieu. L'autorité de l'Eglise est infiniment auguste. Elle n'a pour objet que la Religion ; pour but, que la gloire de Dieu ; pour fin que le salut des Fidèles. Elle laisse à la terre tout ce qui la regarde, & elle ne s'intéresse que dans ce qui concerne la Foi, l'Evangile, les mœurs des Chrétiens & la conduite de ses Enfans. L'honneur seul de son Epoux lui tient à cœur : elle ne se mêle que de ce qui peut procurer sa gloire. Elle fait de ses intérêts les siens propres ; & elle ne s'applique qu'à étendre sur la terre son Royaume, & à multiplier ses Sujets pour le Ciel.

Il n'y eut donc jamais au monde une autorité si respectable. Dépositaire de la Foi, centre de la Religion, colonne de la vérité, elle a tout ce qui peut lui mériter la vénération, & lui soumettre les esprits. Hors de chez elle il n'y a que superstition, erreur & mensonge. Il n'y a que superstition comme chez les Païens, dont le culte est aussi faux que les Dieux qu'ils adorent. Il n'y a qu'erreur comme chez les Herétiques, dont la croyance est aussi téméraire que les motifs qui la fondent. Il n'y a qu'illusion & mensonge comme chez les Juifs, dont l'attente est aussi trompeuse que les rêveries qui l'appuient.

Or ce respect dû à l'Eglise demande de nous trois choses. La première, de grands sentimens de vénération pour ceux qui la gouvernent. Ce sont les Oints du Seigneur, auxquels il n'est pas permis de toucher. La langue téméraire qui les blesse, ne fait pas de legeres playes à l'Eglise ; car peut-on l'attaquer dans ceux qui en sont la tête & les yeux, sans qu'elle le ressent ? Peut-on insulter à celui qui est son Chef visible, sans que l'injure rejaillisse sur celui qu'il représente & qui est Jesus-Christ. Si vous apercevez parmi vous, (dit le Législateur de l'ancienne Loi) quelque question difficile & douteuse ; & si les paroles des Juges varient à vos portes, levez-vous, allez au lieu que le Seigneur votre Dieu a choisi. Venez aux Sacrificateurs de la race de Levi, & au Juge qui sera établi en ce tems-là. Vous leur demanderez qu'ils découvrent la vérité du Jugement. Vous suivrez tout ce qui vous sera décidé & enseigné, suivant la Loi, par ceux qui président dans le lieu que le Seigneur a choisi. Vous vous attacherez à leur Jugement, sans vous détourner ni à droit ni à gauche : mais pour celui qui s'en orgueillera, refusant de se soumettre à la décision du Pontife, qui sera alors le Ministre du Seigneur votre Dieu, & au Decret du Juge, il

10.
Nulle autorité plus respectable que celle de l'Eglise.

11.
A qui nous oblige le respect du à l'Eglise ? à trois choses.
La première à avoir une grande vénération pour ceux qui la gouvernent.

Deuteron.
17.

sera puni de mort, & vous ôterez le mal du milieu d'Israël. Tout le Peuple écoutant sera en crainte, en sorte que personne n'ose ensuite s'enfler de présomption. Si le Pontife de l'ancienne Loi étoit par la Loi même autorisé à demander le respect & la soumission à ses Jugemens; si ceux qui en manquoient, étoient punis de mort, de quel œil faut-il regarder ceux qui lèvent l'étendard de la rébellion envers le Pontife de la Loi nouvelle?

La seconde marque du respect dû à l'Eglise est de ne contredire & de ne blâmer jamais ses pratiques, sous les prétendus prétextes qu'elles sont ou superstitieuses ou abusives, ou outrées, ou inutiles. Ce langage est celui des Hérétiques, & ne fut jamais celui des vrais Catholiques. Ceux qui s'émancipent jusqu'à ce point, rendent leur Foi bien suspecte, puisqu'ils se rendent semblables aux Protestans, dont les bouches & les plumes sont remplies de dérisions prophanes & tout-à-fait comiques pour noircir & deshonorer les plus saints usages de l'Eglise. Helas! le ressouvenir n'en est que trop présent par les parodies qu'on en fait encore aujourd'hui. Combien de plaintes tragiques & de gémissemens affectés, certains *Puristes* de nos jours n'ont-ils pas fait retentir contre un détail de pratiques &, comme ils parlent, de menues observances, consacrées par la piété des Fidèles?

La seconde
à honorer
toutes ses
pratiques.

Combien se trouve-t-il encore de ces esprits chagrins & pointilleux, à qui les pratiques communes déplaisent, à qui elles paroissent périlleuses ou pueriles, & qui affectans d'en être scandalisés, ont la témérité de renouveler les anciennes querelles des nouveaux Hérétiques, tantôt contre les Indulgences sous prétexte d'abus, ce fut par où débuta Luther; tantôt contre les saintes Images & Reliques, sous prétexte d'un culte faux ou outré, ou superstitieux, ce fut par où commença Calvin; tantôt contre les marques d'honneur données à la Très-Sainte Vierge, sous prétexte d'excez; c'est par où continuent certains Censeurs inquiets; tantôt contre les prières que les Fidèles & même l'Eglise lui adressent, sous prétexte qu'elles ne lui conviennent pas. Ces gens voudroient réformer le *Salve Regina*, & trouvent à redire à bien d'autres semblables Oraisons de l'Eglise consacrées par l'usage universel des Fidèles. Ils bouchent leurs oreilles, & ils voudroient fermer les nôtres aux titres glorieux & aux louanges que l'Office public adresse à MARIE. Ces gens décrient le Chapelet comme la prière des Idiots, & une répétition de mots ennuieuse & stérile. Le seul nom de Scapulaire aigrit leur zèle & excite leur bile. Ces gens se font une piété de n'en avoir chez eux aucune marque, & un honneur de substituer aux Images de Jésus-Christ & de la Très-Sainte Vierge celles de leurs Héros: ainsi Pavoient fait les Auteurs de la Prétendue Réforme, dont ceux-ci semblent suivre les traces & imiter les exemples: tandis que de tous côtés ils abattoient d'une main sacrilège les Statues des Saints, brûloient & jettoient au vent leurs cendres & leurs précieuses Reliques, ou défiguroient leurs Images; de l'autre ils en élevoient à leurs hommes illustres & conservoient leurs cendres, comme les précieux restes des Martirs ou Défenseurs de la vérité, pour honorer leur mémoire.

Or toutes ces sortes de Censeurs dévoient faire à l'Eglise la justice de croire, qu'indépendamment de leurs bons avis elle est assez informée des abus qui ont besoin de réforme; & que comme elle est chargée d'y remédier, ils peuvent s'en reposer sur ses soins. Tandis que nous avons l'Eglise pour guide, ne craignons point la délicatesse chagrine de ceux, qui sous prétexte de la gloire du Fils, attaquent celle de la Mere. Après tant d'éloges des Saints Peres, nous serions mal fondés:

à garder un silence honteux sur ses augustes prérogatives : parce qu'une critique maligne , qui contredit l'esprit de l'Eglise , lui en dispute les titres , est-il juste de nous taire ? Pourquoi n'oserions-nous pas publier (mis à part les honneurs divins & sans oublier la distance infinie qui sépare de Dieu la plus Sainte des Créatures) que tous nos respects n'ont rien au-dessus de ses mérites. Après les paroles expresses des Conciles , après les Decrets de tant de Papes & d'Evêques , après les décisions de toutes les Facultez de Théologie , après le sentiment d'un nombre infini de Docteurs , il nous sera sans doute permis de l'appeller pure & sans tache , & de la croire telle. Si notre langue timide n'osoit se déclarer en faveur de son immaculée Conception , parce qu'il y en a encore qui veulent se servir de prescription contre ce privilège , ne serions-nous pas coupables d'une fausse sagesse & d'une réserve mal entendue ? Pourquoi nous seroit-il défendu de nous en rapporter à nos Peres , & de croire comme eux la Résurrection du Corps virginal & si pur , qui a porté & donné vie à celui de Jesus-Christ , parce qu'il y en a qui veulent protester contre une Tradition si ancienne & si autorisée par l'Eglise ?

La 3. à ne jamais rien censurer dans sa conduite de la discipline.

La troisième marque du respect dû à l'Eglise , est de ne trouver jamais à redire , ni à sa conduite , ni à sa discipline. Persuadez que l'Eglise d'aujourd'hui est l'Eglise des premiers siècles ; aussi sainte de nos jours dans sa Doctrine , que du tems des Apôtres ; aussi pure dans sa Foi en sa prétendue vieillesse , qu'elle l'étoit dans sa naissance , étant également assistée de Jesus-Christ & inspirée du Saint Esprit , nous devons trouver bon tout ce qu'elle fait , & fermer les yeux de notre jugement qui ne fuit que de fausses lumieres , quand il n'approuve pas tout ce que fait l'Eglise.

La conduite qu'elle tient sur ses enfans , n'est pas à la vérité toujours la même , ni sa discipline uniforme ; mais ni la difference des tems , ni la diversité des usages , ne lui font perdre ces deux caractères , d'être Sainte & sanctifiante , inaccessible à l'erreur , & incapable de tromper. Ne sçait-on pas , selon la remarque de S. Gregoire , que l'unité de créance n'emporte nullement l'unité de discipline ? Ce principe de Tertullien n'est ni inconnu , ni contesté : la Foi ne reconnoit point de variations , la discipline en admet. Contre la première , la succession des tems , la corruption des mœurs , ne peuvent jamais prescrire. La seconde suit aillez souvent le cours des années & la révolution des siècles.

Si on vouloit retrancher certaines nouveautés introduites en fait de discipline , au préjudice même des usages reçus dès le tems des Apôtres , ou de leurs premiers Disciples , il faudroit abolir la sainte Loi de célébrer le matin & d'offrir à jeun le Sacrifice , pour rappeler l'usage de la Cène le soir & après souper , comme l'a faite Jesus-Christ. Il faudroit écouter les cris des hérétiques des derniers siècles , en revenir à l'usage de la coupe , & rétablir la Communion sous les deux espèces. Il faudroit rendre la liberté aux Fidèles , de recevoir dans la main comme autrefois , la Sainte Eucharistie , & de se Communier eux-mêmes. Il faudroit enfin rétablir l'usage de baptiser par immersion , de faire des Agapes & des Festins dans l'Eglise , de ne porter ses causes que devant les Evêques , & de remettre en commun pour le Clergé les biens de l'Eglise. Peut-on faire à l'Eglise un crime de ces changemens , comme si elle avoit altéré le dépôt des Traditions Apostoliques , en abolissant des usages qui n'étoient que de police , indifférens en soi & arbitraires , & qui au fond ne devoient durer qu'un tems. La difference des lieux & des usages donne autorité à ces sortes de variations. La suite des tems qui les rend inévitables , fournit assez de raisons pour les rendre légitimes. De

nouvelles pratiques de jour à autre dans tous les siècles, mêmes dans les premiers & les plus florissans du Christianisme, ont succédé aux anciennes, & se sont établies sur leurs ruines. Quand l'Eglise le voit, le permet, ou l'ordonne ainsi pour des raisons supérieures, il est de nôtre devoir de les révérer, & il est toujours défendu de les censurer.

S'il a fallu qu'elle consentît à rabattre quelque chose de son ancienne severité touchant la pénitence, pour compatir à la foiblesse des malades spirituels, qu'une fermeté inflexible, eût pû décourager, aigrir, peut-être révolter; son intention fut-elle jamais de mettre des oreillers sous la tête des pécheurs, ou des coussins sous leurs coudes pour flâter leur mollesse? Si attendrie sur leur langueur, elle s'est abaissée jusqu'à eux, pour les élever jusqu'à elle, a-t-elle donc dû tant effaroucher le zèle amer des Zélateurs de l'ancienne rigueur, qui ne remarquent sa condescendance que pour lui en faire un crime? Encore une fois, à qui donc s'en prendre du relâchement de la pénitence publique? N'est-ce pas à l'indisposition des pécheurs, dont elle s'est vûë obligée de ménager la délicatesse, de peur de les voir mourir par un refus opiniâtre des remèdes les plus salutaires, parce qu'ils sont trop amers? Si donc l'Eglise a adouci sa discipline dans les derniers siècles, ce n'est en elle ni mollesse, ni relâchement: c'est sagesse, c'est nécessité, & il ne faut pas s'imaginer, que l'Eglise en laissant tomber les peines Canoniques, ait voulu décharger les pécheurs du poids de la pénitence. On entend bien qu'elle laisse toujours sur leur compte le soin de vanger Dieu & l'obligation de lui satisfaire.

On ne peut donc trop s'étonner que certains Zélateurs des anciennes Observances, s'érigent en Censeurs des nouvelles; comme si l'Eglise aujourd'hui avoit perdu l'autorité qu'elle a reçue de Jesus-Christ ou l'assistance du Saint-Esprit. Quoique ceux qui ont fait une espece d'examen de la conduite de l'Eglise dans tous les siècles, en se donnant la liberté de la contrôler sur les points remarquez, & sur quantité d'autres, veüillent toujours tenir rang parmi les Catholiques, il faut pourtant convenir qu'ils entrent dans la route que commencent à tenir ceux qui s'écartent de l'Eglise. Affectant d'abord de vouloir tout régler sur le pied des anciens Canons, ils crient contre des abus souvent chimériques, sans crainte d'en introduire de très-réels, & insinuent leurs erreurs à la faveur de ces apparences de zèle.

Pendant un long-tems l'impieté avoit paru tête levée: maintenant elle prend le masque de réforme, & affecte de deplorer des abus qu'elle ne pourroit corriger, qu'en introduisant des maux véritables & visibles. En ce sens le rétablissement des anciens usages seroit peut-être plus à craindre qu'à desirer, & pourroit à ce prix passer pour une innovation dangereuse. Un vrai Catholique admire la police approuvée par les anciens Canons, & suit ponctuellement la nouvelle autorisée par les derniers.

Les Peres ont fait & ordonné de leur tems, ce qui convenoit au bien des Fidèles; si ceux qui leur ont succédé s'en sont par-fois écartez, ils ont eu en vûë la même fin, & ont couru vers le même terme par des routes différentes. Ainsi l'Eglise a toujours conservé l'esprit des anciens Canons, lors-même qu'elle en a changé la lettre. Tous ses enfans lui doivent ce respect, de ne la condamner jamais, mais de s'efforcer de connoître son esprit, afin d'y conformer leur jugement. Il suffit, dit S. Augustin, que cette mere commune des Fidèles, ait reçue universellement une pratique, pour ne pouvoir plus, sans une audace insupportable, en disputer l'équité.

Par conséquent, ce n'est point, comme on a prétendu nous le faire accroire, une conduite pleine de lumieres & de sagesse, de faire sentir aux pécheurs le poids de leurs péchez, tandis qu'on néglige de les presser d'en sortir, & qu'on tarde à leur présenter le remede qui les doit guérir. Si l'Eglise aprouve, si elle demande, si elle exige même de ses Ministres, qu'ils prennent du tems pour éprouver ceux qui viennent à leurs pieds s'accuser, afin de s'assurer de leur bonne volonté, de les éloigner des occasions du peché, de rompre les habitudes qui les lient & qui les tiennent enchainez, enfin pour exciter leurs larmes & leur penitence; elle n'approuve pourtant pas qu'on fasse dépendre leur réconciliation du commencement de la satisfaction, parce que la mort peut les prévenir dans ce délai cruel & affecté, & parce que la satisfaction après l'absolution ne perd rien de son mérite.

Au reste, si ces prétendus Jeremies qui accusent ainsi l'Eglise de relâchement, ne s'attachoient qu'à répandre des larmes sur les débris du Temple, je veux dire sur la dépravation des mœurs du siècle; s'ils se contentoient de soupirer après ce bel âge qui voyoit l'Evangile honoré par la pratique, & ses maximes autorisées par la sainte vie des Chrétiens: si même ils se bornoient à examiner les anciens réglemens, ou pour en opposer l'austerité à notre délicatesse & nous en faire confusion, ou pour marquer l'Epoque de leur décadence, leurs gémissemens pareils à ceux des Saints, n'auroient rien que de quoi nous édifier. Pussions-nous revoir l'Eglise telle qu'elle étoit dans ses premiers jours, jours heureux qui font encore son honneur en faisant son regret, où elle comptoit le nombre des Saints par celui des Chrétiens, où elle n'enfantoit des enfans que pour en faire des Martirs. Tel a été le souhait des Saints & de tous les gens de bien dans les derniers tems: souhait qui ne tend qu'à rallumer la pieté refroidie ou éteinte, & à rapeller parmi les derniers Chrétiens, la vertu des premiers. Mais si un zèle de ce caractère accompagné de docilité & de la plus humble soumission à la conduite présente de l'Eglise, ne mérite que des louanges; celui qui ne sème que des disputes & des querelles, qui n'engendre que critique maligne & censure impitoyable, qui ne montre qu'aigreur & indocilité, peut-il recevoir ces Eloges? A la bonne heure, qu'on soit touché des beautés de l'ancienne discipline dont l'origine est si pure, les progresz si édifiants, & la décadence si triste, pourvu qu'on ne s'émancipe pas à censurer la moderne, & qu'on ne s'avise pas de contester là-dessus à l'Eglise ses droits, & encore moins de restreindre l'obéissance qu'elle mérite, & qui lui est due. Si on la respecte véritablement, on n'aura pas de peine à se soumettre à ses décisions.

§. 2. Soumission due à l'Eglise.

1. L'Eglise est notre Mere, nous sommes ses Enfans: nous devons par conséquent nous abandonner à sa conduite. Elle est notre Souverain, nous sommes ses Sujets; nous devons donc obéir à ses ordres. Elle est le Maître qui nous enseigne, le Juge qui doit décider nos differends en matiere de Religion, le Docteur que nous devons consulter dans nos doutes. Il faut donc déférer à ses jugemens. L'abandon à sa conduite, l'obéissance à ses ordres, l'acquiescement à ses décisions, sont les trois dispositions dans lesquelles nous devons vivre & mourir.

1. Ces dispositions sont justes, raisonnables & même nécessaires. En m'abandonnant à la conduite de l'Eglise, qu'ai-je à craindre? Je dors en paix dans son sein. **1.** Je suis sûr de ma Foi: c'est elle qui m'en répond & qui m'en sert de caution. Je suis sûr de ma Religion & des sentimens que je dois avoir; c'est à elle à en régler les differends, à en diriger le culte. Je suis sûr de ma dévotion, d'abord que

1. Motifs qui fondent la soumission due à l'Eglise.

1. On ne risque rien de se soumettre à l'Eglise.

je suis ses règles. Tandis que je m'en tiens à ses enseignemens , je suis à couvert de tout abus & de toute illusion , & je m'écarte de tout chemin qui conduit à l'erre-
 reur. Tandis que je m'abandonne à la direction de l'Eglise , je suis en paix , sûr de ce que je dois croire , & sûr de ce que je dois faire. A la faveur de ses lumie-
 res , je reconnois l'erreur & je la condamne ; je reconnois l'abus & je l'évite ; je reconnois la superstition & je la rejette. Comme l'enfant porte entre les bras de sa
 mere , je n'ai rien à faire qu'à me reposer sur son sein & à m'abandonner a sa conduite.
In pace in idipsum dormiam & requiescam. Attaché sur le sein de l'Eglise , je me
 regarde comme dans un Vaisseau qui rait voile vers l'Eternité bienheureuse & qui
 me conduit avec tranquillité , avec douceur & sûreté à travers les écueils du mon-
 de. Il n'y a à craindre que quand on en sort. La Nacelle de Pierre est à la vérité
 exposée aux vents & aux orages , selon la remarque de S. Ambroise , elle peut-
 être battuë des vagues & des tempêtes ; mais elle est sûre de ne point faire nau-
 frage , parce que le S. Esprit en tient le gouvernail. Si les orages & les tempêtes
 des nouvelles opinions viennent gronder auprès de moi , faire du bruit , m'agiter
 & me troubler , j'écoute l'Eglise , je me soumetts à ses decisions , & aussi-tôt je
 me trouve dans le calme , je rentre dans le séjour de la paix & dans une tranquillité
 profonde , parce que je crois que Jesus-Christ a parlé. *Imperavit ventis & mari
 & facta est tranquillitas magna : Il a commandé aux vents & à la mer , & il s'est
 fait un grand calme.*

L'Arche de Noé est une figure si naturelle de l'Eglise , que je ne puis y pen-
 ser sans en admirer les raports. Dans cette Arche on trouvoit le salu : hors d'elle, 111.
Inconve-
niens de ne
le pas sou-
mettre à l'E-
glise. le naufrage. Ceux qui y étoient enfermez reposoient sans allarme dans l'allarme
 universelle & la perte generale de tous les autres. Toutes les eaux du Déluge qui
 servoient de sépulcre à tous les mortels , ne servoient qu'à elever l'Arche de Noé
 avec plus de legereté , a la porter avec plus de facilité , & à la conduire avec plus
 de sûreté. Que pourrois-je craindre , lorsque je m'abandonne à la conduite de l'E-
 glise ? Je suis assuré dans l'assurance qu'elle a reçue de Jesus-Christ ; mais si je
 m'en écarte , si je suis un autre guide , où puis-je aller qu'au precipice ? Quand
 on quitte la vérité , peut-on faire un pas qui ne mène au mensonge ? Quand
 on sort de l'Arche où la Foi est en assurance , le naufrage est assuré , & on le trou-
 ve au premier pas. En s'éloignant du S. Siege qui est le centre de l'unité , on se
 livre à l'inquiétude , à l'anxiété & à la division des Docteurs particuliers , & on
 se constitue Juge de sa propre créance , ou bien on se soumet au jugement de gens
 qui assurément n'ont point le privilège de l'infailibilité.

L'obéissance aux ordres de l'Eglise , est la premiere disposition dans laquelle nous
 devons vivre & mourir. Ses ordres , ce qui est infiniment consolant , sont toujours
 justes , doux , raisonnables , proportionnez à nos forces , accommodez à notre foi-
 blese , convenables à notre état : il ne faut qu'un peu de bonne volonté pour les
 accomplir ; car si la santé ou le pouvoir manquent , on en est dispensé. L'Eglise
 est une bonne Mere qui ne prétend pas accabler ses Enfans. Si on se trouve dans
 des circonstances qui empêchent l'exécution de ses ordres , l'excuse est légitime ;
 & l'Eglise l'écoute. Les libertins en diront ce qu'il leur plaira , ils se récrieront tant
 qu'ils voudront contre les Ordonnances de l'Eglise ; elles ne leur paroissent gên-
 nantes , que parce qu'ils sont injustes & rebelles. S'ils méprisent les Commande-
 mens de Dieu , il ne faut pas s'attendre de les voir obéir à l'Eglise. On se trouve
 tout disposé à se révolter contre les ordres de cette Mere , quand on ne craint point
 de désobéir au Pere Celeste. Pour nous , nous devons conserver à son égard la plus

exacte obéissance , & vivre comme des enfans qui n'ont d'impression , que celle qu'ils reçoivent de leur mere.

L'acquiescement à ses décisions , est la seconde disposition dans laquelle nous devons être constans & inébranlables jusqu'au dernier soupir de nôtre vie. Celle-ci fait le vrai caractère de ses enfans , & la marque distinctive des bons Catholiques. Après tout ce devoir n'est difficile qu'à ceux qui s'entêtent des sentimens d'autrui , & qui se laissent enivrer de l'attrait des opinions nouvelles ; car enfin , si on ne veut point prendre l'esprit privé pour guide ; si l'on faut se soumettre à un Juge , est-il si difficile de le faire par rapport à un Juge si éclairé , si intègre , si infaillible. Une autorité souveraine demande une soumission absolue : une autorité infaillible demande une soumission sincere : une autorité sans bornes demande une soumission universelle. Telle est l'autorité de l'Eglise : Telle donc doit être la soumission à ses décisions. Si l'Eglise est le centre de la Religion , l'Interprète de la Sainte Ecriture , la dépositaire de l'Evangile , la gardienne de la Foi , la colonne de la vérité , on ne risque rien de s'en rapporter à elle , on ne hazarde rien de se soumettre à ses jugemens. On hazarde tout , au contraire , si on ne veut pas la croire. On s'expose au péril manifeste du naufrage de la Foi , si on lui préfère ses idées particulieres , ou celles de quelques autres particuliers qui ne pensent pas mieux.

IV.
Si l'autorité de l'Eglise ne fixe pas nôtre Foi , nulle règle certaine de créance.

En effet , à qui s'en rapporter , si on ne s'en rapporte pas à l'Eglise , à la parole de Dieu , à son propre sens , ou à celui d'autrui ? Mais des deux derniers , lequel est infaillible ? Et par rapport à la parole de Dieu renfermée dans l'Ecriture & la tradition , qui en a reçu l'intelligence au préjudice de l'Eglise ?

I. L'Ecriture ne peut être juge des controverses qui s'élevent en matiere de Religion. Il est vrai que la sainte Ecriture est le Livre de la Foi , l'Oracle qu'il faut consulter , mais cet Oracle est muet & on lui fait dire tout ce qu'on veut. Calvin dans ces paroles , *cecy est mon corps* , ne trouve qu'une figure ; Luther n'y trouve point de Transsubstantiation ; ni l'un ni l'autre de Sacrifice. Sur ce seul passage si court & si clair on peut compter plus de cent interprétations différentes : & il n'y en a pourtant qu'une véritable. Que cet exemple serve pour mille autres dans ce genre , & dispense de rapporter tous ceux dont les Docteurs Catholiques se sont servis pour prouver aux Protestans , que la Sainte Ecriture est difficile à entendre , souvent obscure dans le Texte , sublime & profonde en ses Mysteres , & susceptible de tant de sens differens , que souvent elle ne sert qu'à nourrir les disputes , au lieu de les terminer. Qu'on n'en appelle donc plus à l'Ecriture seule , a dit il y a si long-tems Tertullien , & qu'on ne la fasse plus servir comme de champ de bataille , où après bien des combats , chacun s'attribue la victoire. Les Juifs y cherchent encore Jesus-Christ caché sous les ombres de la Loi , & ils s'aveuglent pour ne le pas voir resplendissant dans les Prophéties. Tous les Hérétiques vont chercher leurs armes dans les Oracles divins ; à les entendre , chaque page du Texte Sacré fournit des argumens à leurs sentimens. Les Protestans en farcisant leurs Livres des passages de la Sainte Ecriture pour appuyer leurs Dogmes , n'ont point été les inventeurs de cette méthode propre à séduire les simples. Les Ariens , les Macedoniens , les Donatistes , les Nestoriens , les Pélagiens , les Sémipelagiens , & les Novateurs de tous les Siècles leur en ont donné l'exemple. Ils ne parloient , ce semble , que le pur langage de la Sainte Ecriture. Les Heresies , dit S. Augustin , ne sont venues que du mauvais sens qu'on s'est opiniâtre à donner aux Ecritures en dépit de l'Eglise. Nulle Heresie dont on n'ait cherché les apuis dans la

parole de Dieu. Je dirai sans vanité, disoit Luther, que depuis mille ans, l'Écriture, n'a point été si bien repurgée & expliquée, ni mieux entendue que par moi: c'est l'humble témoignage que se rendoit cet Heresiarque avec sa modestie ordinaire.

De-là le droit qu'il s'attribuoit d'en décider par préférence aux Conciles, aux Peres, & aux Souverains Pontifes. Les autres Chefs de Sectes, Zuingle, Calvin, Socin, &c. quoique oposés entr'eux & avec celui-ci, se flatoient du même privilege. Tous leurs Disciples à leur exemple, & fondez sur le même titre, se sont mis en possession de lire la Sainte Ecriture & de l'expliquer selon leur caprice.

De-là l'affectation des Sectaires à nous reprocher que la Bible est par raport à nous, un fruit défendu, ou un Livre inconnu, & que l'Eglise Romaine cache aux enfans de Dieu le Testament de leur pere. Mais de-là aussi, la sainte fermeté de l'Eglise à ne pas l'ouvrir à tous indifferemment, & à ne pas accorder avec tant de liberté, ce glaive à deux trenchans, dont les petits & les enfans qui n'en sçavent pas faire usage, peuvent se servir à leur perte. La mauvaise foi des Novateurs à en corrompre le texte, leur licence à en dépraver le sens, leur infidélité à l'alterer dans leurs vertions, leurs artifices à cacher leur poison sous des explications courtes & morales, assaisonnées d'une fausse onction, sont les justes motifs d'une défense si necessaire & si legitime. Au reste, le recit circonstancié de plusieurs crimes, le détail au naturel de certains faits ou observations légales, le stile & les expressions du Cantique des Cantiques, font assez voir, que meme dans les Livres Saints, tout n'est pas propre à lire pour tous. La Sainte obscurité semée dans ces Ecrits divins, la profondeur impénétrable des Mysteres qui y sont révélés, présentent quelques fois aux simples ou aux superbes des écueils où vient échouer leur Foi.

Ne vous fiez donc pas, dit S. Ambroise, à un Heretique qui s'autorise de l'Écriture, puisque le demon en a employé les textes, pour essayer de tromper Jesus-Christ. C'est par conséquent une necessité de recourir à l'Eglise, si on veut bien entendre l'Écriture; car elle est le Livre mystereux de l'Apocalypse, dit saint Jerome, scellé de Seaux & qui demeure fermé, si on n'en reçoit la clef de celui qui tient celle de David. C'est donc à tort, qu'on demande qu'elle soit livrée en toutes sortes de mains, pour voir toutes sortes de personnes prendre la liberté de l'interpréter, de la déchirer & de la commenter à leur façon, dit encore le même Pere. Si cela est permis de quoi sera-t-on sûr, sinon de s'égarer sans fin, & de trouver autant d'interprétations & autant de Religions, que de têtes mal umbrées ?

2. Par raport à la Tradition qui en est dépositaire, si ce n'est l'Eglise ? N'est-elle pas Juge des écrits des Peres, puisqu'ils ont été ses organes. Il faut sans doute les écouter, parce qu'ils exposent les sentimens & transmettent la Doctrine; mais tous en particulier sujets à l'erreur, ont besoin qu'elle les dirige, & ne sont assurés que quand elle les guide.

Saint Augustin est, si on veut, le plus grand des Peres & le génie le plus sublime, mais je ne reconnois ni lui ni sa Doctrine, s'il ne donnoit celle de l'Eglise, ou si l'Eglise n'adoptoit la sienne. Il seroit pour moi un Docteur étranger s'il ne me parloit son langage. C'est lui-même qui est caution de ce sentiment. *Il ne croiroit pas, dit-il, à l'Évangile, si l'Eglise ne lui en imposoit la Loi: Et nous nous ne croirions pas à Augustin, pouvons-nous dire avec plus de droit, s'il étoit contraire à l'Eglise. Si l'Eglise le défavoit, ce qui n'est pas à craindre, il perdroit toute autorité chez tous les bons Catholiques. Si son autorité est grande, il la doit à l'Eglise: c'est elle qui l'en a mis en possession. Tout le crédit qu'il a parmi*

*Evangelio nisi
crediderim nisi
me Ecclesia
Catholica com-
municet aucto-
ritas. Conc.
Ep. fond. c. 19*

nous, tire d'elle son origine. Honorons-le comme le Docteur de la grace, comme le Docteur de l'Eglise. Ce premier titre fait son honneur, le second nôtre sûreté.

3. Nôtre propre sens peut-il être choisi pour juge des controverses sur la Foi ? Sans doute qu'on n'oseroit pas accorder aux stupides, aux ignorans, aux simples, aux gens sans étude & sans lettres, aux femmes & au commun du peuple, qui composent cependant la plus grande partie des Fideles, le privilège de s'en rapporter à leur jugement sur les matières de Foi & de Doctrine. Ce seroit mettre la clef de la science en des mains incapables d'en faire usage : ce seroit abandonner des aveugles à leur seule conduite ; ce seroit mettre l'Evangile & la Religion entre des mains prophanes.

Les Sçavans du Siècle ne peuvent pas non plus prendre leur propre esprit pour juge dans les matières de Religion, sans une aveugle & criminelle présomption. Qu'on l'examine, l'esprit propre est de tous les ennemis de la vérité, le plus à craindre. Se fier à lui, c'est se fier à un imposteur, & à un perfide. S'en rapporter à lui, c'est vouloir s'en rapporter à un conseiller trompeur & sujet à se tromper. Si nous ne voulons appeler qu'au tribunal de nôtre esprit, si nous ne voulons souscrire qu'à ses décisions, nous faisons choix d'un Juge interressé, aveugle & menteur. Quel desordre dans la Religion si chacun se fait l'arbitre de ses sentimens & veut régler sa créance sur ses propres lumieres ! Il y aura, dit un grand homme, autant de Religions que de têtes.

Al. Bossuet. 24.
7211. L. 1.

Les hommes, je dis les plus sages, les plus sçavans & les plus éclairés en apparence, n'en font-ils pas venus aux excez d'extravagance les moins excusables, à adorer l'ouvrage de leurs mains, à se fabriquer des Dieux à leur mode, à consacrer tous les vices par la Religion & à se faire honneur de tous les crimes sous le nom de quelque Divinité ?

Après la venue de Jesus-Christ combien d'extravagances même parmi les Chrétiens, sont sorties de la tête de ceux qui n'ont pas voulu écouter l'Eglise & déférer en tout à ses sentimens. Y a-t-il hérésie si bizarre, si absurde, si impie, si monstrueuse, qui n'ait eu cours, qui ait manqué de protection dans le monde, qui n'ait eu ses partisans, qui n'ait trouvé parmi les Sçavans des défenseurs, qui n'ait armé en sa faveur la bouche ou la plume de quelque génie sublime ? Origène & Tertullien sont des exemples pour cent autres. Le premier étoit le prodige du Christianisme en sçience & en piété. Le second étoit l'illustre défenseur & le Sçavant Apologiste de la Religion : cependant le premier a semé à pleine main des rêveries & des erreurs en commentant les Textes Sacrés, & a prétendu faire dire à la Sainte Ecriture ses délires ou ceux de quelques Philosophes. Il s'est égaré & en a égaré une infinité d'autres, parce qu'il a trop écouté son propre esprit. Le second est devenu la dupe de Priscille & de Marcille, ces deux fameuses Prophétesse des Montan.

Cela étant, comment se fier aux lumieres trompeuses de son propre esprit ? Est-il plus droit, plus éclairé, moins fautif, que celui de tant de grands hommes, que les Siècles passez ont admirez comme des prodiges ? Peut-on se flâter d'avoir une raison inaccessible au mensonge & à l'erreur ? Pouvoit-on même le penser sans renoncer à la raison ? Nous devons donc avoir l'esprit propre pour suspect, & nous en défier en tout ce qui regarde la Religion.

IV.
Caractères de l'esprit propre à l'incertitude.

En effet, le caractère de nôtre esprit dans la plupart des jugemens qu'il forme, est un caractère d'incertitude, d'inconstance, d'irrésolution : autres préjugés légitimes contre lui. Le premier caractère de nôtre esprit, est un caractère d'incertitude.

de. Pour une connoissance certaine, cent autres qui demeurent en doute, & qui ne sont qu'opinions. Il arrive même souvent que ce que nous regardons aujourd'hui comme certain, demain nous devient douteux, & quelques fois faux, après de plus profondes réflexions. Si cela est vrai, même à l'égard des choses du monde, qui tombent pour la plupart sous nos sens, qui sont, pour ainsi dire, de notre ressort, combien l'est-il d'avantage des choses divines & surnaturelles, où la Foi seule peut éclairer, & l'Eglise servir de guide? N'est-on pas en danger de faire autant de chutes que de pas, si on ne veut pas l'écouter? N'est-on pas assuré d'être livré à l'esprit de vertige & de tomber dans un chaos d'inquiétudes, si on se met à l'arbitrage du propre jugement sur les matières de Religion. On peut s'en rapporter sur ce sujet à la déplorable expérience qu'en a faite S. Augustin. Dans le portrait qu'il a fait de lui-même avant sa conversion, & dans le Livre de l'Utilité de la Foi, il dépeint tous ceux qui comme lui alors, n'ont point d'autre maître que leur foible raison. » Je passois, dit-il, de Secte en Secte & d'opinion en opinion: tantôt je me déclarois pour l'une & tantôt pour l'autre. » Il n'y en avoit pas une que je ne voulusse embrasser, pas une que je ne voulusse abandonner. Aujourd'hui Manichéen, demain Académicien toujours en lutte avec ma raison, & en contestation avec mon propre esprit. Fatigue de mes propres pensées, je restois dans l'incertitude & dans le desespoir de parvenir à la vérité.

Ainsi l'incertitude engendre-t-elle l'inconstance, second caractère de l'esprit humain. D'où est venue en effet cette confusion qui a paru de tout temps dans le progrès des hérésies, qui comme des fleuves impetueux après avoir inondé & infecté les plus florissantes régions du Christianisme, se sont divisez en une infinité de canaux? Et pour parler en particulier du Lutheranisme, d'où est venu ce grand nombre de Sectes qui en fait un monstre à cent têtes? de l'orgueil de la raison humaine. Chacun après avoir été disciple veut devenir maître, & se croit en droit après avoir écouté, de se faire écouter à son tour. Chacun prend le titre de Docteur de la vérité, & lasse d'en prendre des leçons: prétend en donner, & dogmatiser à sa mode. De-là les divisions & les schismes particuliers, parmi ceux qui l'ont introduit dans l'Eglise. Ils ne s'entendent plus eux-mêmes, des lors qu'ils n'écotent plus l'Eglise. De-là les variations de l'auteur de la nouvelle réforme: on en a composé des Livres. De-là les changemens survenus presque à tous momens dans la croyance des Calvinistes, si différente aujourd'hui de celle de son auteur. Or ce qui est arrivé dans une Secte, c'est ce qui arrive à tous momens dans un même esprit, & l'expérience apprend qu'il se divise lui-même & se confond d'abord qu'il se constitue le Juge de sa Foi. À quoi s'en tenir en effet, lorsqu'on ne veut plus s'en rapporter à l'Eglise? L'esprit demeure en suspens & inquiet.

L'irrésolution est le troisieme défaut de la raison humaine. Elle est naturellement inquiète & avide de nouvelles connoissances; il faut donc quelque principe stable qui l'arrête, & qui borne sa curiosité; quelque règles certaine qui fixe ses inconstances, quelque maxime sûre qui prévienne ses erreurs. Or il n'y a que l'humble soumission à l'Eglise qui ait ces privilèges. C'est elle qui borne notre raison & qui arrête sa curiosité, en rappelant tous ses devoirs à ce seul principe: C'est Dieu qui me parle, quand l'Eglise me parle. Après que l'Eglise a parlé, il faut se taire & demeurer tranquille; elle est revêtue d'une autorité infaillible, qui la garantit de toute méprise & de toute erreur, en ce qui interresse la Religion; ainsi elle fixe l'inconstance de l'esprit humain & l'empêche d'errer d'opinion en opinion & de se fatiguer par des discussions inutiles.

VI.
 Confirmation de ce qui
 a été dit.

Pour donner un nouveau jour à ces principes , il faut ajouter que celui qui refuse une humble soumission à l'Eglise , ou prétend se prévaloir de l'évidence , ou de l'autorité d'autrui : ou il prétend chercher lui-même dans la discussion des dogmes , la vérité échappée au corps des premiers Pasteurs & au Souverain Pontife qu'il suppose s'être prêté à l'erreur : ou il suppose comme vérité incontestable , qu'un certain parti s'en est rendu propriétaire au préjudice des successeurs des Apôtres. Or c'est cette témérité & cette présomption qui ont perdu tous les Novateurs. Tous les anciens Philosophes ne croient-ils pas à l'évidence quand ils donnoient pour vérités les plus ridicules rêveries ? Les Hérétiques de tous les siècles n'ont-ils pas réclamé à l'évidence , quand ils débitoient leurs erreurs avec un air d'assurance qui imposoit ? Quoi ! l'Esprit de Dieu vous éclaire & il vous découvre la vérité cachée à son Eglise ! Si cela est , c'est donc vous qu'il faut écouter ; & qui ne le fait pas , doit être regardé comme un *Payen & un Publicain*. L'Eglise elle-même doit vous écouter & se taire en votre présence.

Mais qui croira que ce privilège d'infaillibilité a passé d'elle à vous. Les plus grands prodiges seroient nécessaires pour en faire foi , & ils ne suffiroient pas. Avant que vous pussiez mériter créance , il faudroit effacer du Nouveau Testament les textes qui assurent à Pierre & aux autres Apôtres toute l'autorité de Jésus-Christ , son assistance , sa direction , sa protection jusqu'à la fin des siècles ; il faudroit raïer ceux qui annoncent l'Eglise comme la colonne de la vérité , & le Juge qui doit terminer tous les différens de Religion.

D'ailleurs si vous vous en tenez à vous-même & à vos discussions , vous rétablissez l'esprit privé des Protestans , & vous vous précipitez dans le Fanatisme. Si en défiance contre vos propres lumières , vous prenez les sentimens de quelques Sçavans pour règles des vôtres ; qui sont ceux à qui vous faites tant d'honneur & dont vous élevez le Tribunal au-dessus du Sanedrïn de la nouvelle Alliance ? Leurs noms sont-ils marquez dans l'Evangile , comme ceux de Pierre , de Jacques , de Jean , & des autres Apôtres ? Le privilège de ne se point tromper leur a-t'il été assuré de Jésus-Christ ?

De quelle datte est ce droit d'infaillibilité qu'on attribué aux Docteurs après en avoir dépouillé le Chef & les premiers Pasteurs du troupeau ? Quand ont-ils reçu la commission de faire taire les successeurs des Apôtres , & de nous instruire ? En quels termes est marquée l'obligation d'appeller à leur Tribunal & de soumettre à leur jugement celui du Siège Apostolique revêtu du consentement de presque tous les Evêques du monde ?

Mais ce sont les plus habiles & les plus grands génies du siècle , qui rejettent la Constitution ? Je veux bien le suposer un moment. Sont-ils infaillibles , ne le sont-ils pas ? S'ils ne sont pas infaillibles , j'ai droit de suposer , & je dois suposer qu'ils se trompent. Le préjugé légitime est contre eux , en faveur du Chef & des Princes de l'Eglise dont ils contestent les décisions. Si on les suppose infaillibles ; sur quels titres fonde-t'on ce Privilège ? L'ont-ils reçu par la voye ordinaire , ou par une extraordinaire ? L'assistance de Jésus-Christ promise à Pierre & aux Apôtres jusqu'à la consommation des siècles passe par une Succession perpétuelle à leurs Successeurs : Ceux-ci en sont en possession , & ils n'en seront jamais dépouillez , la Foi nous l'apprend. Si on le conteste , on doit suposer que la promesse de Jésus-Christ est vaine & sans effet. Si la prérogative de ne pouvoir se tromper , a été transférée à des Docteurs dont l'Evangile ne nous dit point le nom , & qui ne peuvent faire preuve d'une mission extraordinaire , l'autorité des Oracles divins a pris

fin, l'Eglise a péri, ou a disparu. Si ces conséquences affreuses sont désavouées, nous sommes en droit de regarder les Docteurs nouveaux comme des imposteurs, & de nous en tenir comme nos Peres à la Chaire de Pierre & aux sentimens du Corps des premiers Pasteurs.

§. 3. *Caractères de la soumission due aux décisions de l'Eglise.*

Il y a peu de personnes qui veuillent se ranger parmi les rebelles déclarez contre les décisions de l'Eglise. Ceux-là même qui en appellent, prétendent lui être soumis, ou au moins veulent le paroître, & donnent leur apel comme la marque de leur attachement à sa Foi. Mais quelle est cette Eglise à laquelle ils protestent de demeurer soumis ? Quelle est cette espece de soumission, qui rejette les jugemens du corps des premiers Pasteurs & de son Chef ? Peut-on bien se flâter d'être vraiment soumis à l'Eglise, si on ne l'est au Pape & aux Evêques ; & si on ne l'est d'esprit & de cœur ? Pour que cette soumission soit parfaite, il faut qu'elle soit intérieure & sincere, simple & aveugle, prompte & sans délai, universelle & sans restriction. Voilà les quatre caractères de la parfaite soumission à l'Eglise.

VII.
Caractères
de la soumission due à l'Eglise.

1. Elle doit être intérieure & sincere, parce qu'elle doit être fondée sur des motifs de Foi & sur les promesses formelles de Jesus-Christ. Il n'en est pas des décisions de l'Eglise, comme de celles des autres Tribunaux du monde. Dans ceux-ci ceux qui y président, n'étant point assurez de l'assistance du S. Esprit, quelques sages, quelques eclairez, quelques vertueux & intégres qu'on les suppose, ils peuvent se tromper, & souvent ils se trompent en effet. Fautifs par eux-mêmes, ils font une experience trop fréquente qu'ils ne sont point inaccessibles aux préjugés, à l'interet, à l'erreur. Ils n'ont donc aucun droit d'exiger la soumission d'esprit. Ils ne peuvent par conséquent empêcher qu'on ne se récrie contre leurs Sentences, qu'on n'en appelle & qu'on ne porte leurs décisions à réformer à un Tribunal supérieur, ou au moins à celui de Dieu. Puisqu'ils n'ont à juger que des choses de la terre, que de ce qui tombe sous les sens, & de ce qui est caduc & périssable, il n'étoit pas convenable que Dieu s'engageat à diriger leurs jugemens & à les rendre infailibles.

1. Elle doit être intérieure & sincere.

L'Eglise, au contraire, n'ayant à prononcer que sur des matieres de Foi & de dogme, ou sur celles qui regardent la discipline, les mœurs & la conduite des Fideles, étant l'oracle aussi-bien que le centre de la Religion, ne s'interressant qu'au salut des ames, à la gloire de Dieu & de Jesus-Christ, il étoit convenable, qu'elle ne pût ni être trompée, ni tromper ses enfans, & qu'elle eût le privilege de décider souverainement sans apel & sans crainte d'erreur. Cette prérogative qui lui appartient & qui n'appartient qu'à elle, fixe tous ses Enfans dans une même créance, les tient inébranlables dans la même Foi. Assurée de l'assistance divine, incapable de méprise, elle a droit d'exiger une soumission parfaite & véritable ; or elle n'est telle que quand elle est intérieure & sincere.

2. La soumission aux décisions de l'Eglise doit être simple & aveugle, c'est son second caractère. On ne nous défend point de lever les yeux au Ciel, de contempler la beauté de l'Univers, de porter notre curiosité sur ses parties différentes, d'étudier la nature, & de sonder ses espèces de mystères cachez jusqu'à present aux Sçavans même. On ne nous défend pas de faire la recherche des causes naturelles, ni de faire nos efforts pour pénétrer les secrets de ce bas monde. Dieu l'a abandonné à la dispute des Sçavans. On veut bien que nous soyons hommes & même Philosophes & Théologiens, & que nous cultivions notre raison par l'étude des choses

2. Simple & aveugle.

naturelles & surnaturelles , pourvu que nous demeurions fidèles & soumis , & que nous sçachions aveugler nôtre raison par une raison supérieure , & la captiver sous le joug d'une obéissance intérieure. La gloire des fidèles n'est pas de n'avoir point de sentimens naturels , mais de sçavoir les soumettre à l'autorité de l'Eglise. Les libertins se livrent à leurs sens , & ne veulent croire que ce qui les frappe. Les Philosophes profanes cherchent l'évidence , & la croient seule capable d'attacher & de contenter l'esprit. Les Savans indociles ne veulent se rendre qu'à des raisons décisives , & s'érigent en eux-mêmes un tribunal souverain , où ils jugent de tout par leurs propres lumieres ; mais les Fidèles humbles, toujours maîtres de leur esprit & de leurs opinions , sçavent en faire le sacrifice à l'autorité de l'Eglise , que Jesus-Christ leur a commandé d'écouter sous peine d'être regardez comme des Payens & des Publicains. Or on appelle soumission simple & aveugle celle qui ne sçait ni raisonner , ni examiner , ni discuter. Celui qui ne sçait faire autre usage de sa raison , que de se soumettre à l'autorité infallible de l'Eglise , est celui qui a le mérite de la soumission aveugle. Dans cette disposition il condamne absolument tout ce que l'Eglise condamne ; il approuve sans restriction tout ce que l'Eglise approuve ; il tolère avec sagesse tout ce que l'Eglise tolère. En effet , si je raisonne sur les décisions de l'Eglise avant que de me soumettre , dès-lors j'entre en doute , au moins en défiance , si elle ne s'est point écartée de la vérité. Plus je raisonne , plus je m'égarerai , & plus je risque à perdre de vue la verité , tous mes raisonnemens sont des nuages propres à me la cacher. Si après avoir bien raisonné , je me rends à la décision de l'Eglise , ce n'est pas à l'Eglise , mais à ma raison que je me soumets. En ce cas , je ne lui fais pas plus d'honneur qu'au Juge dont j'honore un jugement , que la raison me montre équitable.

Je fais encore moins d'honneur à l'Eglise , si je discute & si j'examine après elle ; car cette discussion & cet examen la suposent sujette à la méprise. On croit qu'elle a pû se tromper , puisqu'on revient sur son jugement. Si on peut suposer qu'elle a pû se tromper , on peut par l'examen qu'on fait se persuader qu'elle s'est trompée , & par conséquent se croire en droit d'appeler de ses décisions & de rejeter ses jugemens. Cet examen est donc un manifeste attentat contre son autorité. En le faisant , l'esprit propre s'établit lui-même le juge des controverses , & s'arroge le droit de condamner les décisions de l'Eglise. D'abord qu'on veut examiner après elle , & discuter ses décisions , ses ordres , ses défenses , ce n'est jamais fait , on entre dans un labyrinthe où il n'y a point d'issue , on vogue sans pilote & sans gouvernail sur la mer agitée des opinions nouvelles & des raisonnemens sans fin de l'esprit humain , où la Foi fait naufrage. Pourquoi ceci , comment cela ? Par quel esprit cela s'est-il fait ? Il y a eu de l'intrigue , c'est la puissance , c'est l'autorité qui l'ont emporté ; c'est par faction , par intérêt , par préjugé , que de tels Livres ont été condamnés : mots funestes à la foi. Ah ! que ce langage est de mauvais augure ! on doit le regarder comme le Symbole d'une foi morte ou mourante. *Pourquoi le Seigneur vous a-t'il fait défense de manger du fruit de cet arbre ?* Funeste question que fit le démon à Eve , son malheur & le nôtre ont été de l'avoir écouté. *Comment se peut-il faire qu'il nous donne sa chair à manger & son sang à boire ?* Voilà le langage de tous les esprits indociles.

Pour nous , faisons-nous un mérite de nous aveugler. N'examinons point les jugemens des Papes & des Evêques qui sont les Juges nez de la Doctrine , & les seuls à qui il appartient par l'institution de Jesus-Christ d'en décider. Il est juste que les enfans s'abandonnent à l'aveugle à la conduite de leurs peres , les brebis à celle de leurs

Leurs premiers Pasteurs , & les Fidèles à celle du Chef & des Princes de l'Eglise. Revenons par nécessité aussi-bien que par esprit de Religion à l'Eglise , pour presenter à ses décisions le juste tribut d'une soumission simple , aveugle & sans bornes. Si quelqu'un traite de simplicité cette parfaite obéissance ; heureuse simplicité , lui dirai-je , qui atteint à la vérité sans travail & sans risque. Si je me sou mets à l'aveugle à tout ce que l'Eglise prescrit , Jesus-Christ m'en fera-t'il un crime , lui qui prononce anatheme & qui frappe d'excommunication quiconque ne la veut pas écouter ? Si je n'ajoute à mon obéissance , ni restriction , ni clause , ferai-je criminel , parce que je suis plus docile ? Mais ceux qui chicanent à l'Eglise ses droits , & qui limitent l'obéissance qu'elle demande , seront-ils plus innocens en devenant plus superbes ?

3. Cette soumission doit être prompte & sans délai ; c'est la troisième qualité qu'elle doit avoir. S. Thomas fut de tous les Disciples le plus tardif à croire Jesus-Christ ressuscité , il fut aussi le dernier à le voir. Ce délai opiniâtre tint sa foi mourante , & elle eut fait naufrage , si Jesus-Christ n'eût eu pitié de lui. A quoi sert-il d'hésiter à rendre à l'Eglise l'obéissance qu'elle exige ? Le retardement rend suspect d'erreur ou de rebellion , & expose à l'une & à l'autre. C'est perdre la Foi , que de se permettre un doute sur ce qu'elle révèle ; & c'est perdre le mérite de la soumission due à l'Eglise , que de balancer à se soumettre à ses décisions. C'est l'accuser & d'injustice & d'infidélité ; d'injustice , comme si elle pouvoit excéder son pouvoir dans ce qu'elle exige ; d'infidélité , comme si elle pouvoit tromper & être trompée dans ce qu'elle propose. C'est scandaliser les fideles , & autoriser l'indocilité par son exemple. Jean Patriarche d'Antioche & le fameux Theodoret , ont encore aujourd'hui besoin d'Apologistes de leur Catholicité. Pourquoi ? à cause des délais opiniâtres qu'ils apportèrent à condamner Nestorius , & à se soumettre à la définition du Pape Celestin I. & du Concile d'Ephèse.

3. Prompte & sans délai

Enfin la soumission que nous devons à l'Eglise , doit être universelle & sans restriction. Il en est de l'obéissance à l'Eglise , comme de celle que la Foi exige. Elle n'admet dans ce qui regarde la Religion , la Morale & la Discipline, ni clause , ni distinction , ni restriction , ni modification. Qui a la Foi , croit toutes les vérités que Dieu a révélées & que l'Eglise propose. Qui est bon Catholique , écoute toujours l'Eglise , quelque chose qu'elle lui dise , & regarde comme un Payen & un Publicain celui qui ferme les oreilles à ses avis , à ses leçons , à ses instructions , & à ses décisions , ainsi que le prescrit Jesus-Christ. C'est faire injure à un Juge , que de vouloir réformer & corriger sa Sentence : or on la veut corriger & réformer , dès-la qu'on croit nécessaire d'y ajouter , ou d'en retrancher ; de l'ex pliquer , ou la commenter ; de l'éclaircir ou de la modifier. Et par conséquent , on le croit lui-même exposé à la méprise , & on croit son Arrêt mal prononcé ou mal énoncé , dès-lors qu'on en entreprend la correction.

4. Universelle & sans restriction.

Croire cent Articles de Foi & refuser créance à un seul , c'est se déclarer hérétique ; déferer à tous les sentimens de l'Eglise à l'exception d'un seul , c'est se déclarer rebelle. On ne la croit plus infallible , d'abord qu'on croit qu'elle s'est trompée sur un seul point ; & on croit qu'elle s'est trompée , ou qu'elle a pu se tromper sur ce point , dès-la qu'on lui refuse soumission en ce point. Si l'Eglise a reçu de Jesus-Christ une autorité universelle sur tout ce qui interesse le dépôt de la Foi , l'intégrité de la Religion , & la sanctification des Fidèles , qui a reçu le pouvoir de la borner ou de la modifier ? Si Augustin pouvoit-il porter plus loin sa

soumission, sa confiance, & son abandon à l'Eglise, que de faire une protestation publique, que sa foi à l'Evangile étoit fondée sur l'autorité de l'Eglise.

A R T I C L E I I.

Courage de M. De La Salle à faire profession ouverte de sa Foi, & à se déclarer contre les nouvelles Doctrines, lorsqu'il étoit à propos de le faire.

1.
Dérégulation
du Saint Pré-
sente, à parler
des matieres
du tems.

Monsieur De La Salle ami du silence & de la paix, attentif à fuir les moindres occasions de contentions & de disputes, encore plus jaloux de la conservation de la douceur & de la charité, ne parloit jamais des matieres du tems, si la nécessité ne l'y engageoit, persuadé qu'il y avoit peu à gagner & beaucoup à perdre dans ces sortes de discours, qui dégénèrent pour l'ordinaire, en altercations, en paroles dures & peu mesurées. D'ailleurs, comme c'est la vanité ou le faux zèle qui les inspirent, l'aigreur, l'amertume & l'opiniâtreté en sont les fruits.

Cependant il y a des occasions où il n'est pas permis de se taire, & où la conscience oblige de déclarer ses sentimens avec une généreuse liberté. Il y en a même où la Foi se croiroit trahie ou blessée, si on balançoit à la déclarer & à lui faire sacrifice de sa réputation, de ses desseins, & de ses intérêts. Alors ce n'est pas assez de croire, il faut faire profession de sa Foi. La créance intérieure est le fondement de la justification, *corde creditur ad justitiam*, la profession extérieure est nécessaire à salut, *ore autem confessio fit ad salutem*. Tout Chrétien a une Loi de rendre raison de sa foi, & d'en faire une déclaration publique, à ceux qui le demandent de lui : Il seroit censé la renier, ou en rougir, s'il craignoit ou s'il avoit honte de montrer ce qu'il pense, & de rendre témoignage à la vérité. Son silence deviendroit un crime, & il seroit accusé devant l'Auteur & le consommateur de notre Foi, d'avoir retenu la vérité captive dans l'injustice. Jesus-Christ à son tour rougiroit de lui, & refuseroit de le confesser devant Dieu son Pere.

lus 9. 26.

Quelque soin que Monsieur De La Salle eût de se tenir caché & invisible au monde, comme il n'étoit pas un Anachorète, & que l'intérêt de l'Institut, ou quelque nécessité l'obligeoit de se montrer, & d'entrer par fois en commerce avec toutes sortes de personnes, il arrivoit souvent qu'on le jettoit dans la conversation sur les matieres du tems, qu'on le fondoit sur ses sentimens, qu'on tentoit de le gagner, qu'on mettoit en usage pour l'attirer au parti les motifs d'intérêt & de gloire, ces deux grands ressorts qui ont coutume de remuer & d'enchaîner le cœur humain. Il étoit obligé en ce cas de parler & de rendre témoignage à la vérité, & il le faisoit avec tant de générosité, qu'il ne laissoit aux uns aucun doute, ni aucune défiance de son orthodoxie, & aux autres aucune espérance de l'attirer à leur Parti.

II.
Son courage
à le faire
quand il le
faisoit, aux
dépend de
toute vûë &
de tout inté-
rêt humain.

S'il eût voulu en certaines conjonctures délicates, dissimuler, user de politique, paroître plus complaisant, ou se moins déclarer; montrer de la neutralité, il eût pû en peu de tems avancer les affaires de son Institut, & se mettre avec lui à couvert de bien des vexations; il eût pû se faire de grands protecteurs, de plusieurs de ses plus grands ennemis, & faire de ses persécuteurs des Apôtres de son œuvre.

III.
Tentatives
des gens du
Parti pour
gagner l'Ins-
tituteur des
Ecoles, &
pourquoi ?

Que n'ont point fait à Paris, en Provence & ailleurs, les gens du Parti, pour s'approcher de lui ou l'approcher d'eux, pour entrer en liaison avec ses disciples, &

pour tâcher d'en séduire quelques-uns : S'il eût voulu être moins farouche à leur égard , rien ne lui eût manqué ; maisons , meubles , argent , protection , tout eût couru s'offrir à lui. On n'en sera pas étonné , si on veut faire attention au zèle qu'inspire l'attrait de la nouveauté. Tout sert à nourrir son feu , presque rien à l'éteindre. La grande réputation de sainteté que s'étoit faite M. De La Salle ; le grand talent qu'il avoit pour former de pieux & d'habiles Maitres d'Ecole , étoient les deux motifs qui mettoient le parti en mouvement pour se l'attacher. Ces Messieurs esperoient , s'ils pouvoient réussir à l'attirer à eux , que son nom feroit grand honneur à leur Secte , & qu'il lui donneroit grand crédit auprès des gens de bien. Leurs vûes alloient encore plus loin. Leur dessein étoit d'avoir à leur main & à leur volonté des Maitres d'Écoles d'un mérite supérieur & d'une piété distinguée pour enseigner leur Doctrine.

On sçait assez qu'il n'y a point de moyen plus court , plus facile & plus efficace pour donner cours à l'erreur , & la semer sûrement & sans bruit que les petites Ecoles. L'âge tendre susceptible de toutes les impressions qu'on lui donne , reçoit avec la même simplicité les bonnes & les mauvaises ; & quand une fois les enfans ont reçu de si bonne heure la teinture de l'erreur , elle est presque inéfacable. Ce premier poison qu'ils ont avalé sans défiance , pénètre si avant dans leur ame , & corrompt leur foi à un point , que leur guérison devient presque impossible.

Les Protestans le sçavoient bien ; c'est pourquoi un de leurs premiers soins dans le feu qu'inspire l'hérésie naissante pour trouver les moyens de s'étendre , fut de faire des Catechismes à leur façon , & d'avoir des Maitres d'Ecole ardens pour les enseigner aux enfans. P. R. les a imitez , & a fait à leur exemple des Catechismes de sa Doctrine ; mais il n'a pas encore trouvé jusqu'à présent un grand nombre de Maitres d'Ecole , tels qu'il les desire , propres à en faire ses Apotres. Il n'y a qu'une Communauté qui puisse fournir un nombre de sujets , & les bien former. Celle de M. De La Salle devenoit nombreuse & florissante. La piété & le talent distinguoient les Freres à un point , que les Maitres Ecrivains à Paris en étoient jaloux & alarmez , & se plaignoient devant les Tribunaux , de voir leurs Classes dépeuplées , & celles des Disciples de M. De La Salle remplies de leurs Ecoliers.

De-là dans les zélateurs de la nouvelle Doctrine , la passion de mettre M. De La Salle au nombre de leurs Profélytes , & d'avoir entrée dans sa Communauté ; mais en vain , il leur en ferma la porte avec la même constance qu'ils montrèrent pour se la faire ouvrir. Rien ne fut capable ni de le tenter , ni de l'ébranler sur ce sujet. Il renonça avec joye en faveur de la Foi , à toutes les esperances dont on le flatoit , & il s'exposa avec un égal courage à toutes les persécutions de gens qui sont plutôt des ennemis à craindre que des amis à ménager , parce qu'ils sçavent faire beaucoup plus de mal que de bien. Ces Messieurs dans le desespoir de gagner le saint Instituteur , & d'avoir entrée dans sa Société , tentèrent une autre voye pour arriver à leur but , qui fut détablir eux-mêmes un Seminaire de Maitres d'Ecole sur le modele de celui de M. De La Salle , quoique avec une manière de vie fort différente. Comme l'argent ni les autres secours humains ne manquent guère à un parti si riche & si puissant , l'œuvre fut bien-tôt commencée à Paris , & les sujets furent bien-tôt trouvez. Tout sembloit d'abord annoncer un heureux succès , & promettre à la France des Maitres d'Ecole du premier mérite ; mais le Seigneur ne mettant pas la main à cette œuvre , il n'y eut pas une grande distance entre sa ruine & son établissement. Pour un pareil ouvrage , il falloit un M. De La Salle , & on ne fut pas long-tems à s'apercevoir que l'esprit de mortification , d'humilité , de soumiss-

sion, d'oraison, de douceur, de charité, & de desintéressement, n'entrent pas dans une maison, quand le Supérieur en fait de grandes leçons, sans en donner de grands exemples. Les sujets de cette nouvelle Communauté qui n'avoient à leur tête qu'un homme semblable à eux, ne changèrent pas de mœurs. Ils portèrent leurs vices & leurs passions dans ce Séminaire, & n'ayant pas appris à les mortifier, ils parurent à la fin comme au commencement, indociles, superbes, intéressés; & en ôtant toute espérance d'en former de meilleurs, ils donnèrent fin à l'œuvre après lui avoir donné son commencement.

Pareille tentative fut renouvelée en Provence, comme il a été dit de la part des Partisans des nouvelles opinions, lorsque M. De La Salle obligé de s'exiler de Paris en l'année 1711. alla s'y cacher pour se dérober à la persécution. D'abord qu'il parut dans une Ville célèbre de ces quartiers-là, il y fut reçu comme un Ange du Ciel, comme Jesus-Christ lui-même, de tous les ordres, & de tous les principaux habitans de la Ville, mais avec des sentimens & des dispositions bien différentes; car du côté des bons Catholiques, ce fut avec une sincère estime & vénération de la vertu du Prêtre étranger; du côté des prétendus Augustiniens, ce fut avec une apparence de respect & des témoignages simulés d'amitié. Ceux-ci furent pourtant ceux qui s'attachèrent à lui en rendre davantage. Le dessein qu'ils avoient de faire la conquête d'un homme en réputation de la plus haute vertu, leur mit sur la langue & sur les lèvres, les complimens les plus gracieux, & les offres les plus avantageuses. Ils n'oublièrent rien pour se lier avec lui, & pour le faire entrer en Société avec eux. Leur bourse lui fut ouverte, des projets de nouvelles Ecoles lui furent proposés avec un plan de nouveaux établissemens. Les paroles furent exécutées, & les projets réalisés en partie, par l'érection d'un nouveau Séminaire pour la formation des Freres de l'Instruction Chrétienne. Maison, meubles, argent, sujets, tout fut trouvé & présenté à M. De La Salle. On ne lui laissa pas l'occasion de pratiquer la vertu sur ce point, & d'attendre rien de la divine Providence. L'œuvre alloit si vite à un heureux succès, que toute la crainte du saint Prêtre étoit d'en voir la fin avec autant de rapidité qu'il en voyoit le commencement. Chaque jour on l'honoroit de nouvelles visites, on venoit prendre ses avis, & on paroissoit recevoir ses réponses comme des oracles. Ces premières avances faites, on le fonda sur les matieres du tems, on l'introduisit dans le Conclave, on l'appella aux Conférences qui commençoient par des discours de piété, & qui se terminoient par des invectives contre les Jesuites, contre la Morale relâchée, & contre le Pape & les Evêques contraires à la nouvelle Doctrine; enfin on le pressa de s'expliquer, & de déclarer ses sentimens. On l'a dit plusieurs fois, le saint homme ennemi des altercations, gardoit sur ce point un profond silence, qu'il ne rompoit que quand la charité, la nécessité, & l'obligation de montrer sa foi, l'exigeoient.

La conjoncture présente où il se trouvoit ici de se déclarer, étoit délicate, & il en prévoyoit de facheuses suites. Il étoit persuadé qu'en faisant une généreuse profession de sa foi, il alloit changer le cœur de ses amis & bienfaiteurs à son égard & à l'égard de son Institut; qu'il alloit voir tomber son Noviciat avec autant de promptitude qu'il l'avoit vu s'élever, & de furieux orages se former contre sa personne & contre son œuvre. En pareilles circonstances, un autre que lui d'une vertu inférieure & d'une Foi moins pure & moins desintéressée, se fût peut-être crû permis de dissimuler, peut-être même se fût-il persuadé que la prudence & l'intérêt des Ecoles Chrétiennes lui défendoient de se déclarer, & que sans approves

Les sentimens de gens qui lui étoient si nécessaires, il pouvoit se dispenser de les condamner ouvertement. Mais c'est contre cette fausse prudence & cette dangereuse politique, que la conscience de M. De La Salle réclamoit. Il eût crû trahir sa foi, au moins la ternir, s'il eût gardé le silence respectueux en cette occasion, ou s'il eût éludé de se montrer tel qu'il étoit, Catholique Romain, soumis de cœur & d'esprit aux décisions émanées du Chef & du corps des premiers Pasteurs, & inviolablement attaché à la Chaire de Pierre. Non-seulement il n'hésita pas à le faire; mais de plus, il condamna avec courage l'opiniâtre zèle de ces Messieurs pour une doctrine tant de fois proscrire par l'Eglise, & immola à la défense de la Foi son nouveau Noviciat, le projet d'établissement de nouvelles Ecoles, les intérêts de son Institut & de sa propre réputation. Ce sacrifice ne fut pas imaginaire; car il vit aussitôt fondre son Noviciat, le dessein des nouvelles Ecoles s'évanouir, l'établissement des anciennes s'ébranler, sa réputation impitoyablement déchirée, noircie, & diffamée, une révolte de quelques-uns de ses propres enfans suscitée contre lui, & lui enfin obligé de céder & de se retirer hors de la Ville. Sa consolation fut qu'il en sortit avec une Foi pure & triomphante de tous les intérêts humains.

Etant allé à Grenoble se cacher chez les Freres, à peine y eut-il séjourné quelque tems que la Constitution *Unigenitus* qui condamne le Livre du P. Quénel, y fut publiée par M. l'Evêque, qui pourtant parut dans la suite se repentir d'une acceptation qui faisoit son honneur & la sûreté de sa conscience, en punissant au Chef de l'Eglise & à presque tous ses Collègues. Les Adorateurs de ce Livre desespererent de voir non plus quelques propositions détachées, mais tout le système du parti sur le Dogme, sur la Morale & sur la discipline contenuë en 101. Propositions, flétri sans ressource, excitèrent à Grenoble le même bruit & le même cri qu'ils excitoient dans tout le reste de la France.

Comme M. De La Salle étoit allé en cette Ville pour s'y rendre invisible, il n'eut pas d'abord occasion de rendre à la vérité le témoignage qui lui est dû, & à une Bulle émanée du S. Siège & reçue du corps Pastoral presque tout entier, la soumission qu'elle mérite. Il se contenta donc de la faire lire chez les Freres, de leur témoigner la sincere soumission qu'il lui rendoit, & de leur expliquer le sens erroné ou captieux, que plusieurs de ces Propositions renfermoient sous une enveloppe de mots sententieux & dévots en apparence. Quand dans la suite, sa vertu cachée dans ce lieu sous le nuage de la retraite & du silence, se fut fait jour, il eut plus d'une occasion de montrer sa Foi par ses œuvres & par une déclaration publique de son attachement à la Constitution *Unigenitus*. Le Parti en fut aigri, & les bons Catholiques se firent un grand honneur d'avoir à leur tête un homme qu'on regardoit comme un Saint, & qui n'étoit pas un Saint ignorant; mais un Docteur sçavant & éclairé. La correction sévère qu'il fit dans la même Ville à une Dame très-pieuse dont il avoit la confiance, & qui l'avoit prié de faire l'examen de ses Livres, pour en retirer ceux qui étoient condamnés ou suspects, est une autre preuve de sa soumission aux ordonnances du Pape & des Evêques. Le Livre des Réflexions morales avoit sa place parmi les Livres de la Dévote; & quand il tomba sous la main du S. Prêtre, il en parut irrité & scandalisé. « Quoi, dit-il à la Dame, vous gardez un Livre que l'Eglise vient de proscrire & de condamner. Les Anathêmes lancez contre ceux qui le retiennent, n'ont-ils rien de quoi vous effrayer? La lecture de ce Livre qui en inspire le mépris, & l'exemple de l'Auteur qui a autorisé ses Leçons sur le mépris des excommunications,

IV.
Respe & avec
lequel M. De
La Salle re-
çoit la Con-
stitution *Uni-
genitus*.

par des faits personnels, vous ont-ils appris à rire, comme tant d'autres, de ces terribles foudres de l'Eglise, & à vous délivrer de cette peur, comme d'une peur chimérique? La Dame confuse & troublée, s'excusa sur son ignorance: Elle dit qu'elle ne sçavoit pas que ce Livre fût condamné; & pour marque de sa soumission à l'Eglise, elle en fit le sacrifice, en le livrant à M. De La Salle pour le brûler. Le saint Prêtre avoit été le premier à donner sur ce sujet l'exemple de soumission qu'il inspiroit. Il n'avoit pas attendu que l'Eglise toute entière, pour ainsi dire, parlât, pour s'en interdire la lecture; l'autorité seule de M. de Noailles Archevêque de Paris, qui l'avoit défendue par un Mandement qui avoit précédé le Jugement du S. Siège, lui avoit suffi. Aussi-tôt que cette Ordonnance avoit paru, il avoit tiré ce Livre de la Bibliothèque & l'avoit envoyé à M. le Curé de S. Sulpice, sans écouter les remontrances des Freres, qui lui représentoient que sa qualité de Docteur lui donnoit droit de garder & de lire de pareils Livres.

7.
Jusqu'où il
pastorales
peut pour le
Siège.

Sa déference pour le S. Siège alloit si loin, que tout Livre qui en avoit été condamné, portoit chez lui un caractère de réprobation, & qu'il ne permettoit pas aux Freres d'en faire l'achat même par commission. L'un d'eux ayant acheté les ouvrages du P. Mainbourg pour les envoyer à une des Maisons de Province, reçut de lui une sévère réprimande, & un commandement exprès de s'en défaire, quoiqu'avec perte. M. De La Salle étoit à S. Yon lorsqu'il envoya cet ordre, & cet ordre fut exécuté.

Le saint Instituteur étoit si détaché de son sens, & si en garde contre toute Doctrine suspecte, qu'il retrancha de la priere journaliere des Freres, ces mots: *Je vous proteste, mon Dieu, que quand il n'y auroit pas de vie à esperer après celle-ci, je ne laisserois pas de vous aimer*, sur la remontrance que lui fit un Ecclésiastique de piété, que ces paroles sentoient le Quiétisme, ou paroissoient avoir rapport aux propositions condamnées du Livre des Maximes des Saints. Certainement cet Ecclésiastique n'étoit guère au fait de la Doctrine du Quiétisme, & M. De La Salle étoit trop éclairé pour ne sçavoir pas que les paroles remarquées, n'ont aucun rapport au sacrifice absolu du salut, ni aux autres principes réprouvés du Livre des Maximes des Saints. La disposition du cœur qui étoit exprimée dans la priere journaliere des Freres, est une disposition dans laquelle la créature doit entrer envers son Créateur: à plus forte raison doit elle être adoptée de tous les Chrétiens, sur-tout de ceux qui aspirent à la perfection. En faisant l'hypothese chimérique, que tout meurt en nous & pour nous à la mort, & qu'il n'y a point d'autre vie après celle-ci; les biens sans nombre qui suivent la création, & les amabilités infinies qui sont en Dieu, sont des motifs suffisans pour obliger le cœur humain à aimer son Bienfaiteur, & le centre de toute perfection. En ce cas la créature ne pouvoit sans impiété, sans injustice, & sans ingratitude, refuser à son Créateur le tribut de son amour; mais ç'en étoit assez pour M. De La Salle que ces paroles parussent suspectes aux moins éclairés, pour qu'il se déterminât à les retrancher. Il aimoit mieux rayer de la Priere des termes dont la suppression étoit sans conséquence, que de donner lieu de croire, que sa soumission à l'Eglise fût aucunement équivoque, ou qu'elle ne fût pas pleine & entière.

VI.
Son allarme
à son retour
de Provence
sur les dan-
gers auxquels
il vit la Foi
exposée à Pa-
ris par les
cris des Par-
tiens de
quelque

Lorsqu'il fut de retour de Provence à Paris, le devoir, la reconnoissance & ses plus grands intérêts, demandoient qu'il allât voir & présenter ses respects à M. le Cardinal de Noailles dont il étoit singulièrement estimé & aimé. En disant à Son Eminence un mot des cruelles persécutions qu'il éprouvoit depuis si long-tems &

en lui en nommant les Auteurs qui étoient alors fort mal à l'Archevêché , il eût mis fin à ses peines , & eût lié les mains à ses ennemis. Son cœur le portoit à cette visite ; mais sa Foi s'y oposoit & lui fit scrupule de voir & de reclamer le secours d'un Prélat qui s'étoit enfin déclaré pour l'apel de la Bulle *Unigenitus*, & dont les variations sur ce sujet lui ont fait tant de mécontens dans les deux partis.

Le saint Prêtre étant encore en Provence allarmé sur les troubles & sur les scandales que les apels d'une Bulle dogmatique, reçue en France avec tant de solennité , & hors de France avec tant d'unanimité , produisoient dans le Royaume, en craignit les suites funestes. Pour les détourner il ne cessoit d'offrir à Dieu ses vœux , ses prieres , ses pénitences & ses sacrifices. Cependant retiré dans le coin d'une Province éloignée, il ne voyoit le mal qu'à demi : il ne le vit en son entier que quand il rentra dans la Capitale du Royaume. Surpris & effrayé de l'ardeur, pour ne point dire de la fureur des Novateurs, de la multitude de leurs Ecrits remplis de fiel & d'amertume , qui comme un torrent impétueux entraînoient tant de personnes simples, à la révolte contre l'Eglise ; encore plus allarmé des progrès que faisoient l'impiété & l'irréligion , à la faveur de cette division & de cette résistance opiniâtre , il projeta de mettre en prieres les ames les plus pures , & les plus puissantes auprès de Dieu , pour attirer du Trône de sa Grace, le remède à une si grande playe.

Une des personnes qu'il engagea dans ce pieux dessein, fut la celebre Sœur Louise dont il a été parlé , qu'il regardoit comme un de ces vases d'élection dont Dieu orne de tems en tems son Eglise. Il lui écrivit dans les termes les plus forts, pour l'intéresser dans la Cause de l'Epouse du Fils de Dieu , & il tâcha de lui inspirer tout le zèle dont il étoit animé pour procurer par des prieres ardentes la paix qui est le fruit de l'humble soumission aux Decrets du corps des Pasteurs. La vertueuse Fille entra dans ses sentimens & mêla ses larmes avec les siennes devant Dieu , pour tâcher d'éteindre le feu qui s'allumoit & qui menaçoit l'Eglise Gallicane d'un funeste embrasement. C'est ce qu'elle lui marqua dans sa réponse, où elle ajoutoit qu'elle ne craignoit pas moins que lui, que le peu de soumission de ceux qui devoient l'inspirer & en donner l'exemple , ne fit le malheur de l'Eglise Gallicane ; mais qu'il devoit se consoler avec elle , dans l'esperance que cet orage se dissiperoit peu à peu , ainsi que Dieu le lui avoit fait connoître. Il en fut en effet très-consolé.

L'année suivante la mauvaise foi des gens du parti lui fit une playe profonde dans le cœur , ou plutôt il la reçut de la pureté de sa Foi. On se souvient encore des remuemens , des intrigues & des artifices sans fin que les Novateurs mirent en œuvre pour multiplier les apels & les Apellans. Leur mauvaise foi surprenoit ceux qui n'étant pas assez sur leurs gardes , signoient une Formule d'apel au lieu d'un autre Acte. Lis flâtoient par de belles esperances ceux qui avoient de l'ambition. Ainsi se grossit le Catalogue des Apellans d'un nombre de noms , qui ne faisoient honneur au parti , que dans les lieux où ils étoient inconnus , & où l'on ignoroit de quelle maniere la souscription avoit été surprise. Voilà dès faits que personne n'ignore ; mais en voici un qui intéresse M. De La Salle qui n'est pas encore connu.

Dans la liste des Apellans on lisoit le nom d'un M. De La Salle , & il y avoit en effet un M. De La Salle Chanoine de la Cathédrale de Reims & propre frere du saint Instituteur , qui avoit appellé. C'est ce qui donna lieu dans le Diocèse de Boulogne aux Novateurs de faire courir le bruit , que le Supérieur des Pre-

VII
Prieres & pénitences qu'il offre à Dieu pour la paix de l'Eglise.

VIII
Son affiliation quand il a pris que son nom, qui paroit dans la liste des Apellans. seroit autoriser l'Apel.

res étoit un Anti-Constitutionnaire des plus déclarez. Le petit troupeau se faisoit grand honneur d'un nom si celebre, & le faisoit beaucoup valoir dans le dessein de donner du relief aux Apellans. Les simples en furent troublez, les bons Catholiques scandalisez, & les Freres consternez. Ceux-ci, pour se mettre en état de déconcerter la calomnie & de dissiper l'illusion que causoit l'équivoque du nom *De La Salle*, avertirent sans délai leur Supérieur du bruit qui courroit sur son compte, & du crédit que son nom donnoit à l'Apel. Cette nouvelle affligea sensiblement un homme qui avoit déjà donné tant de marques éclatantes de sa Catholicité, & qui avoit sacrifié les intérêts les plus délicats de son Institut, pour conserver l'intégrité de sa Foi. Il n'aprit qu'avec une extrême impatience que son nom servit à accréditer une doctrine qu'il condamnoit, & à autoriser une résistance au Grand-Prêtre de la Loi nouvelle & aux Evêques. Jamais injure ne le piqua si vivement. Cet humble Prêtre familiarisé depuis plus de trente ans avec les affronts, & qui s'étoit fait une loi de n'opposer aux médisances & aux calomnies les plus atroces, qu'une invincible patience & un silence héroïque, ne put se taire dans une occasion où il s'agissoit de sa foi. Il parla, & en parlant avec toute la force & la modestie que les plus zélés Catholiques pouvoient attendre, il confondit la calomnie par une réponse digne de lui, qu'il envoya au Frere qui lui avoit écrit, afin de la rendre publique. La voici telle qu'elle est; elle est trop belle, pour en rien supprimer.

11.
 C'est avec
 lequel il se
 défend con-
 tre cette ca-
 lomnie.

De Rouen ce 28. Janvier 1719. Je ne crois pas avoir donné lieu à M. le Doyen de dire que je suis du nombre des Apellans, mon tres-cher Frere; je n'ai jamais pensé à appeler, non plus qu'à embrasser la doctrine des Apellans au futur Concile: j'ai trop de respect pour Nôtre Saint Pere le Pape, & trop de soumission pour les décisions du Saint Siege, pour n'y pas acquiescer. Je veux en cela me conformer à saint Jérôme, qui dans une difficulté causée dans l'Eglise par les Ariens qui exigeoient de lui qu'il admit en Dieu trois hypostases, crut devoir consulter la Chaire de saint Pierre sur laquelle il sçavoit, dit-il, qu'est bâtie l'Eglise; & s'adressant au Pape Damase, il lui témoigna que si Sa Sainteté lui ordonnoit de reconnoître en Dieu trois hypostases, nonobstant les inconvéniens qu'il y trouvoit, il ne craindroit pas de dire trois hypostases; c'est pourquoi ce Saint finit sa Lettre, en suppliant instamment Sa Sainteté par Jesus-Christ crucifié, qui est le Sauveur du monde, & par la Trinité des trois Personnes Divines dans une même nature, de lui faire la grace de l'autoriser par une de ses Lettres, pour dire ou pour nier en Dieu trois hypostases. M. le Doyen, ou autre, ne doit donc pas être surpris, si me conformant à ce grand Saint si éclairé touchant les matieres de la Religion, il me suffit que celui qui est assis aujourd'hui sur la Chaire de Saint Pierre, se soit déclaré par une Bulle acceptée par presque tous les Evêques du monde, & ait condamné les cent & une Propositions extraites du Livre du Pere Quesnel, & si après une décision si autentique de l'Eglise, je dis avec saint Augustin que la Cause est finie. Voilà quel est sur cela mon sentiment & ma disposition, qui n'a point été autre, & que je ne changerai jamais. Je suis, en nôtre Seigneur, &c.

La publication de cette Lettre déconcerta le parti, & confondit les calomnieurs. Contre leur dessein leur mauvaise foi servit à décrier un Apel qui avoit besoin du mensonge & de l'imposture pour faire fortune. Le Doyen qui avoit été le premier auteur de la fable, étoit d'autant plus criminel, qu'il n'ignoroit pas l'inviolable attachement qu'avoit le Supérieur des Freres pour l'ancienne Doctri-

ne & pour l'Eglise Romaine. Il n'avoit pas pû oublier la réprimande poëe & honnête qu'il avoit reçûe du saint Homme au sujet de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge. Ce fait que nous avons omis exprès, lorsque nous avons parlé du voyage de M. De La Salle à Calais, pour lui donner ici sa place, est une nouvelle preuve du zèle de ce saint Prêtre contre les nouvelles opinions.

Entre tous ceux qui s'empresserent à Calais à témoigner de l'estime & de la vénération au Serviteur de Dieu, le Doyen se distingua. Il le pria d'officier le jour de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge; ce que M. De La Salle fit au grand contentement de tous les Assistans, mais non pas au sien; car il fut fort scandalisé que le Doyen sortit de Chaire, où il avoit monté pour faire son Prône, sans avoir dit un seul mot de la solemnité du jour. M. De La Salle après la sainte Messe marqua trop sur son visage son mécontentement, pour que le Doyen ne s'en aperçût pas. Le saint Prêtre ne lui laissa pas même le tems d'en demander la cause. Son zèle pour les Privileges de la sainte Mere de Dieu lui mit dans la bouche des reproches si touchans, que le Curé déconcerté promit de prêcher le Dimanche suivant sur l'Assomption de la Très-Sainte Vierge, pour réparer le scandale du silence qu'il avoit affecté. Il tint parole, & expliqua avec netteté les sentimens de l'Eglise sur ce Mystere, au grand étonnement de son Auditoire qui n'étoit pas accoutumé à l'entendre si bien parler de la Très-Sainte Vierge; car il étoit un de ces Critiques qui veulent qu'on parle sobrement de ses Prerogatives, & qui par une fausse imitation de l'Apôtre se font gloire de ne prêcher que Jesus-Christ, comme si l'honneur qu'on rend à la Mere ne rejaillissoit pas sur le Fils.

Quoiqu'il n'y ait point deux partis dans l'Eglise, & que l'unique parti d'un Fidèle soit de s'attacher à l'Eglise Romaine & de détester celui qui se divise du centre de l'unité & du corps de l'arbre, les simples cependant sont quelques fois ébranlez au sujet des disputes & des differends qui naissent en matiere de Religion. La verité toujours si lumineuse dans la Chaire de Saint Pierre & dans le Corps Pastoral se trouve quelques fois obscurcie aux yeux des foibles, & de ceux qui semblent avoir oublié les anciennes leçons du Catéchisme, par le nombre ou l'autorité des Novateurs, ou par la séduisante éloquence de leurs Ecrits; desorte qu'en suposant par ignorance, ou par prévention, ou par séduction, deux partis dans l'Eglise, ils demeurent en suspens & ne savent auquel se déterminer.

Tels semblent avoir été ceux qui consulterent M. De La Salle, & le prierent de leur mander quel étoit le bon parti, & pour lequel il penchoit: *Si quelqu'un*, répondit-il, *est uni à la Chaire de Saint Pierre, il est de mon parti: Ego interim clamo, si quis Cathedra Petri jungitur, meus est.* (L. ad D.) Par ces paroles saint Jérôme fait entendre qu'il n'y a que ceux qui s'attachent à la Chaire de S. Pierre, qui sont du bon parti. Voilà l'unique réponse que reçurent ceux qui le consulterent sur ce point. Il n'avoit pas là-dessus deux langages: ce qu'il disoit à ceux du dehors qui le consultoient, étoit ce qu'il répétoit sans cesse au-dedans à ses Disciples, qu'il avoit soin de bien endoctriner sur un sujet si important.

Le Pape étant le Vicaire de Jesus-Christ, le Chef visible de l'Eglise & le Successeur de S. Pierre, a une autorité étendue par toute l'Eglise: C'est pourquoi, tous les Fidèles doivent le regarder comme leur Pere; & vous particulièrement dont la fonction est d'enseigner la Doctrine Chrétienne, devez honorer le Pape comme le S. Pasteur du troupeau de l'Eglise, respecter toutes ses paroles, & il vous doit suffire que quelque chose vienne de lui pour y être soumis. Voilà le grand

X
Nouveau témoignage de son attachement à l'Eglise Romaine.

principe qu'il donne à ses Freres , dans la méditation qu'il a composée pour la Chaire de S. Pierre à Antioche , afin de leur servir comme d'une espee d'Ancre capable de les tenir inféparables du sein de la vraie Eglise , si souvent & si furieusement agitée par les Novateurs.

XI.
Instructions
qu'il donne
sur ce sujet à
ses Disciples.

Dans le Re-
cueil des In-
structions q'il
leur a laissées
Avis de la Foi.

Mais comme tous les Novateurs ont eux-mêmes horreur de ce nom , & qu'ils cherchent dans l'antiquité même de quoi autoriser leur doctrine nouvelle , voici un autre principe que le saint Instituteur donnoit à ses disciples , pour les mettre en garde contre la séduction. » Attachez-vous univérselement à ce qui est de la Foi : fuyez la nouveauté , suivez la Tradition de l'Eglise , ne recevez que ce qu'elle reçoit , condamnez ce qu'elle condamne , approuvez ce qu'elle approuve , soit par les Conciles , soit par les Souverains Pontifes , rendez-lui en tout une prompte obéissance. L'Eglise , dit-il encore dans la méditation dont nous venons de parler , l'Eglise est notre Mere à qui nous devons avoir un entier rapport , & de qui nous devons dépendre en tout ce qui regarde la Religion : Nous devons être soumis à toutes ses décisions , & les regarder comme des oracles. C'est en effet à elle à nous faire connoître la vérité , & nous devons la recevoir de sa bouche sans aucun doute & sans examen. Tout ce que nous avons à dire à ce qu'elle nous propose , est *je crois* sans hésiter , bien loin d'en douter.

Un troisième principe qu'il recommandoit également aux Freres , & à tous ceux qui n'ont point la clef de la science en partage , étoit de s'interdire la liberté de parler ou d'écouter parler sur les matieres de doctrine , sur tout sur celles qui regardent les Mysteres incompréhensibles de la prédestination & de la grace , où les Sçavans eux-mêmes se creusent des précipices , quand une présomption téméraire , ou une orgueilleuse curiosité les porte à les approfondir , & où tous les autres s'embarassent & se perdent comme dans un labyrinthe qui n'a point d'issüe , quand la fote vanité les y fait entrer. » Il y a , disoit-il sur ce sujet , des personnes qui ne se contentant pas de contredire la doctrine & les maximes de Jesus-Christ , & d'avoir peu de respect pour les décisions de l'Eglise , se mêlent de raisonner sur les matieres de la prédestination & de la grace , sur lesquelles ils devroient garder un éternel silence , parce qu'elles sont au-dessus de leur portée. En effet , toutes les lectures & tous les raisonnemens sur cette matiere ne rendent jamais meilleurs & rendent presque toujours pires , ceux qui se les permettent. Le cœur sort de ces sortes de discours , sec , aride , tiède & indisposé contre la dévotion. Ces discours engendrent des spéculations vaines & des disputes sans fin , qui ne nourrissent ni la confiance en Dieu , ni la charité , ni la ferveur ; assez souvent ils laissent dans l'ame des sémences de pusillanimité , de découragement & de desespoir ; presque toujours ils aboutissent à la négligence des vertus & de ses devoirs , au retour des vices & des passions , & à un goût nouveau du monde & des plaisirs ; enfin ils troublent la paix du cœur , & ils y répandent l'inquiétude ou l'insensibilité pour le salut.

C'est pourquoi M. De La Salle inculque souvent dans les écrits differens qu'il a laissés aux Freres , la nécessité de s'animer chaque jour de plus en plus à la pratique des vertus de l'Evangile , & à l'imitation de Jesus-Christ , & de se reposer sur lui du reste. Nôtre salut est entre les mains de Dieu & dépend incomparablement plus de lui , que de nous. Nôtre bonheur éternel qui est son ouvrage , beaucoup plus que le nôtre , demande également sa grace , & nôtre fidélité à sa grace. La grace ne nous manque point , mais nous manquons à la grace. La priere fervente & humble nous attire les graces en abondance , & nôtre soin à renoncer

à nous-mêmes , & à faire de genereux efforts contre la nature , forme la fidélité à la grace qui nous dispose à la persévérance finale. Quoiqu'il en soit des decrets de la prédestination , il est de foi qu'ils ne s'exécutent que par les bonnes œuvres. En vain voulons-nous raisonner des premiers ; ce sont des abimes ouverts aux présomptueux qui veulent les fonder ; mais nous ne travaillerons jamais en vain à renoncer à nous-mêmes , & à pratiquer les vertus ; car nous sommes assurez de nôtre prédestination , si nous devenons semblables à Jesus-Christ. Tout ce qui dépend donc de nous , faisons-le avec courage , & ce qui ne dépend pas de nous, rapportons-nous-en à Dieu , & lui en laissons le soin. Ce que nous avons le plus à craindre , est de manquer de confiance en sa bonté & de fidélité à ses graces. Travaillons à nôtre salut comme s'il dépendoit uniquement de nous , & abandonnons-en le succès à Dieu comme s'il dépendoit uniquement de lui. Telles étoient les maximes du saint Instituteur , toutes propres à engendrer l'humilité, la ferveur, l'esprit de prieres & de mortification.

• Tout ce que vous avez à faire , répète-t-il en plusieurs des ouvrages faits pour les Freres , c'est de ne vous appliquer qu'à devenir meilleurs , de mettre toute vôtre science à vous bien acquitter de vos devoirs , & à devenir vertueux ; & pour le reste de dire : Je crois tout ce que l'Eglise enseigne , & je me sou mets à ce qu'elle décide par la bouche du Pape & du plus grand nombre des Evêques qui lui sont unis.

Ces leçons qu'il a laissées dans ses écrits sur la soumission à l'Eglise , sont celles qu'il ne s'est jamais lassé de leur inculquer dans ses exhortations publiques , & ses conversations particulieres. Il avoit coutume de dire , que ceux qui sont chargez d'instruire & d'élever les enfans dans la créance de l'Eglise Catholique , Apostolique & Romaine , devoient sur toutes choses s'éloigner de toute nouveauté , & autoriser par des exemples parlans , les instructions qu'ils donnent sur le respect dû au Saint Siege & aux Evêques qui lui sont unis , parce que c'est d'eux en quelque sorte que dépend l'accroissement & la conservation de la Religion , & qu'on a connu par l'expérience que l'heresie, aussi-bien que la Foi , est redevable à grand nombre de Maitres d'Ecoles , de sa propagation & de ses progresz.

• Tant d'instructions sur ce sujet ne furent pas inutiles ; car il eut la consolation de voir pendant sa vie tous ses Freres non-seulement soumis aux décisions de l'Eglise , mais encore pleins d'une sainte horreur pour tout ce qui ressent la nouveauté. Pendant près de 40. ans que M. De La Salle a gouverné l'Institut après lui avoir donné naissance , il a eû la joie de voir tous ses Enfans nourris du lait de sa Doctrine , réunis dans ses sentimens & liez ensemble par les grands principes qu'il leur avoit inspirez d'une soumission aveugle aux décisions de l'Eglise , d'une haine irréconciliable contre toute nouveauté en fait de Doctrine , & d'un attachement inviolable à l'Eglise Romaine. Il n'en vit jamais qu'un seul qui montrât du penchant pour les opinions nouvelles ; mais il le rangea à son devoir , en lui démontrant que l'unique parti raisonnable pour lui aussi-bien que pour le commun des Fidèles , étoit celui de l'obéissance aveugle , de s'en tenir à la plus grande autorité visible , & de se declarer toujours pour le plus grand nombre des Evêques uni au Pape ; que cette règle de créance étoit sûre & la seule sûre , & que toute autre mène à la séduction.

Ce Frere s'en tint à ces principes qui assurent la conscience , tandis que M. De La Salle vécut ; mais après sa mort il les oublia. Son premier attrait pour la nouveauté , fut une tentation à laquelle il sacrifia & sa vocation & sa foi. Il sortit de

XII.
Succes de ces instructions. Les Freres sont demeurez inviolablement attachés à l'Eglise.

l'Institut , parce qu'il se voyoit seul de ses sentimens , & qu'on l'en auroit chassé, s'il avoit voulu dogmatifer. Il n'eût pas le tems de s'en repentir ; car s'étant embarqué à Marseille pour aller chercher en pais étranger la liberté de conscience, il périt avec le Vaisseau & tous ceux qui étoient dedans. Le naufrage de sa Foi causa ainsi celui de sa vie. Plaise à Dieu qu'une grace du premier ordre l'ait détrompé dans le dernier moment , & que l'abus de tant de graces reçues n'ait point été puni par le refus de celle de la bonne mort.

XIII.
Autres mar-
ques du cou-
rage de M. De
La Salle à se
déclarer
contre les
opinions
nouvelles.

En terminant cet article j'ajouterai le fragment d'une lettre que M. De La Salle écrivit à M. Gence ce zélé Défenseur de la Constitution *Unigenitus* dont il a été parlé , pour le congratuler de la générosité heroique avec laquelle il combattoit contre les apels & les Apellans. » J'apprends avec bien de la joie , lui dit-il, le zèle que vous avez pour maintenir la Religion qui est si troublée presentement dans ce Royaume ; vous voulez bien , Monsieur , que je m'unisse avec vous pour la même fin , puisque Dieu m'a fait la grace de m'y employer jusqu'à present. Je ne manquerai pas de le prier instamment qu'il donne à votre zèle sa bénédiction & un heureux succès , afin qu'il soit comme une barriere contre tout ce que le démon entreprend dans le tems où nous sommes pour ôter la paix à l'Eglise , &c.

Nous ne ferons point ici le détail de ce qu'à fait le saint Prêtre , pour détromper son Frere le Chanoine de Reims , qui avoit pour la nouvelle Doctrine autant d'attrait , que le S. Homme en avoit d'horreur. Celui-ci desolé de voir le nom de son Frere dans la liste des Appellans , fit tout ce que le zèle put lui inspirer pour l'obliger de le rayer , & de révoquer un Appel qui remettoit en crédit la liberté de suivre en matiere de foi , le parti le moins sûr & le moins probable : opinion cependant anathématisée par toutes les bouches & horriblement décriée par toutes les plumes du parti. Que ne fit point le saint Instituteur pour ouvrir les yeux à son Frere sur le précipice qu'il se creusoit , en combattant contre son Archevêque & contre le sentiment du Pape & du Clergé de France , très-peu de Prélats du Royaume exceptez , & contre tous les autres Evêques du monde ; car jamais on n'a pû produire le nom d'un seul Evêque hors de ce Royaume , contraire à la Bulle *Unigenitus*. Le Chanoine de Reims qui sourd à tous les avis & à toutes les remontrances de son Frere , plaçoit l'autorité de la Chaire & concentroit la vraye Eglise se dans son petit troupeau , le laissa parler & s'épuiser en raisonnemens & en réflexions sur le parti le plus sûr & le plus probable , sur la plus grande autorité visible , sur l'imprudence de se détacher du corps de l'arbre & du centre de l'unité , & enfin sur la nécessité de suivre comme règle sûre de créance , la multitude des Evêques unis au Pape , & l'obligea enfin de se taire & de ne le plus importuner par tant de réflexions mutaires & sensibiles. Le saint Homme se tut en effet , & demeura le reste de ses jours en silence à l'égard de son Frere dont il ne parloit plus , & dont il ne vouloit plus qu'on lui parlât. La seule consolation que la perte de son Frere put lui laisser , fut de ne l'avoir point fait Chanoine , & d'avoir constamment bouché ses oreilles aux cris populaires , aux prieres de ses amis , & aux sollicitations de sa famille , qui lui faisoient un devoir de revêtir ce Frere de la prébende Canoniale , quand il s'en dépouilla.

ARTICLE III.

L'esprit de foi, ou la vie de foi de M. De La Salle.

A Voir la foi & vivre de la foi, sont deux choses différentes ; & il n'est que trop vrai de dire que dans l'Eglise, la seconde est aussi rare que la première est commune. La conservation de la foi fait le Catholique, & la vie de la foi fait le Juste & le Saint. *Justus meus ex fide vivit. Le Juste vit de la foi* : Vie pure, vie surnaturelle, vie élevée au-dessus des sens, de la nature & de la raison humaine, vie seule digne du nom Chrétien, vie qui caractérise les âmes intérieures, & qui met entr'elles & le commun des Fidèles, la différence presque qui se remarque entre ceux-ci & les Payens.

Vivre de la foi, c'est l'établir la règle & le principe de sa conduite, de ses actions & de ses sentimens ; c'est la faire présider à tous ses desseins, projets & entreprises ; c'est l'appeler dans toutes ses œuvres & dans toutes ses pensées ; c'est la rendre maîtresse de son cœur ; c'est la consulter dans tous ses embarras, doutes, & difficultés ; en un mot, c'est ne juger de rien, ne résoudre rien, & ne faire rien que par quelque motif de foi, ou par quelque raison Chrétienne. Tous ceux qui ne sont pas animés de cet esprit de foi, ou vivent comme les bêtes qui ne suivent que l'impression des sens, ou vivent en Disciples d'Epicure qui prennent pour maxime de céder à l'attrait du plus grand plaisir ; ou vivent en Philosophes & en honnêtes gens du monde, qui se font honneur d'écouter & d'obéir en tout à la raison & aux principes d'une probité purement humaine. L'esprit de la foi fort différent de ces sortes d'esprits, enlève le Chrétien à lui-même, & le remplissant de l'esprit de Jesus-Christ, de ses pensées, de ses sentimens, & de ses dispositions, le fait vivre d'une manière digne de Dieu, *digné Deo*, ou plutôt d'une vie divine.

Cette image de la vie de la foi, ne représente-t-elle pas au naturel celle de M. De La Salle ? N'est-il pas un des justes du dernier siècle, qui a le mieux exprimé Jesus-Christ en lui-même, & qui a été le plus abondamment rempli de son Esprit ? Il n'y en a guère parmi eux qui aient pu s'appliquer à meilleur titre, ces paroles de saint Paul : *In fide vivo Filii Dei. Je vis dans la foi du Fils de Dieu.* M. De La Salle ne regardoit les choses que selon les vûes que la foi en donne ; il n'en jugeoit que par ses lumieres ; il ne leur donnoit de prix qu'autant qu'elle leur en donne ; il n'estimoit que ce qu'elle estime ; il ne desiroit que ce qu'elle promet ; il ne méprisoit que ce qu'elle méprise ; il ne craignoit que ce qu'elle apprend à craindre ; il n'aimoit que ce qu'elle montre aimable. Toujours élevé au-dessus des fausses idées que le monde inspire ; toujours en défiance contre l'esprit naturel & la raison humaine ; toujours en sentinelle contre les surprises de l'amour propre & du propre intérêt ; toujours vainqueur des fausses maximes & des coutumes du siècle, il étudioit en tout l'Evangile, la vie, les sentimens, & les vertus de Jesus-Christ, & en faisoit dans la pratique l'unique règle de sa conduite.

De-là en lui ces nobles sentimens sur la confiance en Dieu ; de-là son héroïque abandon à sa divine Providence ; de-là la résolution généreuse qu'il exécuta à la vue de sa famille, de ses amis, & de la Ville de Reims, de tout quitter & de se dépouil-

7.
Marques & effets de l'Esprit de Foi en M. De La Salle.

Gal. 25 91.

Des vûes toutes surnaturelles.

Des sentimens nobles & divins.

ier de tous ses biens , à l'exemple des Apôtres , pour suivre Jesus-Christ ; de-là son attrait dominant pour la pauvreté la plus affreuse , pour la pénitence la plus rigoureuse , pour la retraite la plus entière , pour l'oraison continuelle , pour la vie cachée & inconnue , pour l'abjection & les humiliations , pour l'obéissance & la dépendance , pour la dernière place & pour tout ce qui avilit aux yeux des hommes , dont il a donné les exemples les plus édifiants pendant quarante années entières ; de-là cette soif insatiable des injures , des affronts , des mépris , des croix , des souffrances , & de tout ce qui fait l'horreur & le tourment du vieil homme . De-là le silence inviolable qu'il gardoit dans ses peines , dans ses tribulations , dans ses maux , dans ses afflictions , sans accorder à la nature la moindre marque de ressentiment contre ses ennemis , contre ses calomnieurs , & contre ses persécuteurs , sans se permettre ni en particulier , ni devant ses Freres les plus confidens ; la moindre parole de plainte , ou le moindre signe de tristesse & de mauvaise humeur , dans les contre-tems les plus fâcheux . N'est-ce pas la Foi vive & agissante par la Charité qui en a fait un nouveau Job dans les maladies , dans l'abandon de ses amis , & dans les trahisons & les révoltes de plusieurs de ses premiers & principaux Disciples ? N'est-ce pas cette Foi qui l'a rendu vainqueur par une patience invincible de tant d'affauts & d'affronts presque journaliers , que le démon , le monde & la chair lui ont livrés sans relâche & avec une furie toujours nouvelle ?

2. La pratique des vertus des héros.

Puisque S. Paul attribué à la Foi , tous les miracles de vertu que les Saints ont opérés dans leur vie , ne suis-je pas en droit de dire , que c'est cette vertu qui a rendu M. De La Salle insensible aux outrages les plus piquans , & aux injustices les plus criantes ; presque inaccessible à la défiance , à l'inquiétude & à tous les sentimens humains dans les conjonctures les plus délicates , qui étoient des espèces de crises pour son Institut ; si intrépide & si ferme dans les périls les plus grands & les attaques les plus violentes qui ont mis tant de fois son honneur , sa personne & son œuvre , sur le bord de sa ruine . Cet esprit de Foi lui faisoit porter envie à ceux qui sont dans ce monde les mieux partages de croix & d'afflictions , parce qu'ils sont plus semblables à Jesus-Christ . Il congratuloit les Freres , quand ils avoient eü part aux oprobres de Jesus-Christ en leur disant avec S. Pierre : *Puisque vous souffrez quelque chose pour la justice vous êtes heureux ; les affronts ne peuvent nuire qu'à ceux qui ne les souffrent pas pour Dieu . Les persécutions sanctifiées par la patience & acceptées avec joie & amour , deviennent chères & précieuses & sont les plus riches joyaux de la couronne de Gloire . Ceux qui veulent vous humilier , sont ceux qui travaillent à l'enrichir .*

Le saint Prêtre donnoit sur cette celeste Doctrine à ses Freres plus d'exemples que de leçons , & montrait en toute occasion le desir qu'il avoit de partager avec eux les mépris & les affronts , en se revêtant de leur habit , en portant comme eux des rabats & des souliers grossiers & des chapeaux à large bord , en faisant l'office de Maître d'Ecole à leur défaut , & en allant avec eux & dans leur compagnie essuyer les huées de la populace , les railleries des gens du siècle , les dérisions des sages , ou les marques de pitié & de compassion sur son état , ou sur son esprit affoibli de la part de ceux qui croyoient penser le plus charitablement à son égard . Il choissoit ainsi par la Foi à l'exemple de Moïse d'être *affligé avec le peuple de Dieu plutôt que de briller dans la cour de Pharaon , & il preferoit l'opprobre de Jesus-Christ aux trésors des Egyptiens .* Cet esprit de Foi lui faisoit trouver un goût merveilleux dans l'éloge magnifique que S. Paul fait de la Foi des anciens Patriarches , des Prophètes & des Saints de l'ancienne Loi dans le celebre

Chap. XI. de sa Lettre aux Hebreux. Quand on le lisoit au Réfectoire, il paroïssoit ravi, & il y donnoit un attention extraordinaire. Par cet esprit de Foi en 1692. il fit une règle qui s'observe ponctuellement chez les Freres, de la pratique sainte qu'il leur avoit inspirée, de porter toujours sur eux le Nouveau Testament, à l'exemple de sainte Cecile & de tant d'autres Saints, comme le gage précieux de leur Foi en Jesus-Christ, comme le témoignage autentique de leur amour pour cette sainte Loi, & comme un préservatif puissant contre l'esprit du monde & les instincts de la nature; la même règle oblige les Novices d'en apprendre tous les jours par memoire une page environ, & tous les autres de la lire à genoux.

Ce même esprit de Foi lui inspiroit une si grande estime pour la fonction des Freres, qu'il se faisoit un singulier plaisir de les remplacer dans les Ecoles comme il a été dit, & il s'en acquittoit avec une attention, une modestie, un zèle, une patience & une dévotion, dont on ne pouvoit être témoin sans concevoir une grande idée d'un emploi si bas aux yeux du monde, & une singuliere estime de celui qui l'exerçoit. Il passoit souvent sur tout lorsqu'il faisoit la visite de ses maisons, les deux & trois heures entieres comme immobile dans les Ecoles à considerer les Freres & les Ecoliers, & à examiner ce qu'il y avoit à corriger dans les uns & les autres, sans que la mauvaise odeur, ou l'air étouffé qu'on respire dans un lieu rempli d'enfans pauvres & mal propres, parussent le dégoûter.

Persuadé que cet emploi de Catéchiste & de Maître d'Ecole Chrétienne, si nécessaire à l'Eglise, si relevé aux yeux de Dieu; si recommandé par les Conciles & les Peres les plus célèbres, pratiqué même avec tant de zele par les Saints, demandoit plus que tout autre, une vive Foi pour en entreprendre avec ardeur le travail, pour en soutenir avec joye les rebuts & les fatigues, pour y persévérer avec constance & avec un attrait toujours nouveau, il donna l'Esprit de Foi pour devise à tous les Freres qui s'y destinoient. En effet, sans cet esprit de Foi, cette fonction si auguste & si divine s'avilit insensiblement aux yeux de la chair; & ceux qui la font, en la voyant si abjecte devant le monde, s'en dégoûtent si leur Foi devient tiède & languissante. Pour ceux qui se regardent en s'y livrant, comme les Peres spirituels des Enfans les plus abandonnez, comme les Coopérateurs de Jesus-Christ, comme les imitateurs des Apôtres & des plus grands Docteurs qui s'en sont fait un grand honneur & le principal de leurs devoirs; pour ceux qui envisagent leurs Ecoles comme les Seminaires ou les pépinières de l'Eglise & de l'Etat, où s'élevent les jeunes plantes qui sont transplantées dans les conditions différentes de la vie; comme le Noviciat du Christianisme où ils se forment au culte de Dieu & aux exercices de la Religion; comme des aziles, des refuges & des lieux de sûreté, où leur innocence est à l'abri de la corruption du siècle; comme des Academies saintes, où ils apprennent la science du salut & la pratique des vertus Chrétiennes, ceux-là ne s'y ennuyent jamais; ils y trouvent au contraire leurs délices.

Il faut l'entendre lui-même parler de cet Esprit de Foi dont il étoit si animé, & qu'il inspiroit avec tant de soin à ses Disciples. Il en a fait le Chap. II. de sa Règle. « L'esprit de cet Institut est un esprit de foi, qui doit engager ceux qui le forment à n'envisager rien que par les yeux de la Foi; à ne rien faire que dans la vûe de Dieu, à attribuer tout à Dieu, entrant toujours dans ces sentimens de Job : *Le Seigneur m'a tout donné, le Seigneur m'a tout oté; il ne m'est rien arrivé que ce qui lui a plu.* Les Freres de cette Société animeront toutes leurs

1. Une idée élevée de la vocation des Freres.

11.

Leçons qu'il fait à ses Enfans sur la vie de Foi.

Règles communes. ch. 2. p. 10.

actions de sentimens de Foi ; & en les faisant , ils auront toujours en vûe les ordres & la volonté de Dieu, qu'ils adorent en toutes choses, & par lesquels ils auront égard de se conduire & de se régler. Ils s'étudieront à avoir une seu- tuelle vigilance sur eux-mêmes, pour ne pas faire, s'il leur est possible, une seu- le action naturellement par coutume, ou par quelque motif humain ; mais ils se- ront en sorte de les faire toutes par la conduite de Dieu, par le mouvement de son Esprit, & avec intention de lui plaire. Ils feront le plus qu'ils pourront at- tention à la sainte présence de Dieu, & auront soin de se la renouveler de tems en tems, étant bien persuadez qu'ils ne doivent penser qu'à lui, & à ce qu'il leur ordonne.

Il s'en explique avec la même force ailleurs. « Souvenez-vous toujours de ces paroles, *le Juste vit de la Foi*, que votre premier soin soit de vous conduire par cet esprit & non pas par caprice, par fantaisie, ou par humeur, ni par in- clination, ni par la coutume des hommes & du monde, ni même par raison ; mais par la foi & par les paroles de Jésus-Christ, la faisant la règle de votre conduite : que votre foi, ajoute-t-il, soit agissante & animée de la charité, qu'elle vous fasse détacher de toutes choses, c'est-à-dire, que vous preniez garde avec un très-grand soin, d'être toujours prêts de tout perdre plutôt que Dieu, de quitter tout plutôt que la sainte volonté reconnue, de sacrifier tout, honneur, santé, & vie, pour la gloire & les intérêts de Dieu, en imitant Jésus-Christ. Tel est l'esprit que cet Homme plein de foi inspire à ses Enfants. C'est cet es- prit de foi qui étoit l'ame de sa conduite, & qu'il donnoit aux siens pour règle de la leur : c'est cet esprit de foi sur lequel il a établi son Institut, & sur lequel il fondeit son progrès & l'espérance de ses succès. C'étoit la foi qu'il faisoit par- tier par sa bouche dans les sublimes maximes de perfection si contraires à celle du monde & aux inclinations de la chair, qu'il donnoit à ses Disciples : c'est la voix de la foi qu'il faisoit retentir à leurs oreilles, quand il les appelloit sur les traces dans la voye étroite & la pratique de l'Evangile.

Le saint Homme ne se contentoit pas de prêcher en general à ses Freres la vie de la foi, il les sollicitoit en particulier d'y entrer, il avoit soin de leur faire re- marquer les pas qu'ils faisoient en cette voye sûre, mais abstraite & insensible, de leur donner des règles certaines pour connoître s'ils y avançaient ou s'ils y re- culoient, & enfin de les encourager à y marcher avec persévérance malgré les re- montrances de la nature & du monde qui la haïssent.

« Le premier effet que la foi doit produire en nous, dit-il, c'est de nous attacher fortement à la connoissance, à l'amour, à l'imitation & à l'union de Je- sus-Christ ; à la connoissance, puisque c'est en cela que consiste la vie éternel- le ; à l'amour, puisque celui qui ne l'aime pas, est un réprouvé ; à l'imitation, puisque les Prédicteurs lui doivent être conformes ; à l'union, puisque nous sommes à l'égard de Jésus-Christ comme les branches d'une vigne qui sont mor- tes, lorsqu'elles en sont séparées. L'esprit de foi, écrit-il à un autre, est une participation de l'esprit de Dieu résident en nous, qui fait que nous nous réglons & nous conduisons en toutes choses par des sentimens & des maximes que la Foi nous enseigne ; ainsi, que toute votre occupation soit de l'acquiescer, afin de vous en servir comme d'un bouclier pour éteindre tous les traits enflammés du démon. » La Foi, écrit-il à une autre personne, est la voye par laquelle Dieu veut vous conduire à lui, & en laquelle vous lui plaisez le plus. Peut-être que la nature s'en rebutera ; mais que vous importez ? Ne vous fait-il pas de connoître Dieu

Manuscrit. n. 17.

Manuscrit. n. 17.

seul

• seul ? Certainement cela vaut mieux que toutes les autres connoissances des plus
 • sçavans Docteurs. Non-seulement , ajoute-t-il , cette voye de foi dans laquelle
 • Dieu vous veut , vous est utile , mais elle vous est aussi très-nécessaire ; car vous
 • sçavez bien que toute autre voye vous a pensé perdre & vous faire perdre Dieu ,
 • dès que vous vous en êtes retirée. Cet esprit de foi , lui dit-il ailleurs , dans le-
 • quel Dieu vous demande , est l'état dans lequel a toujurs vécu la très-Sainte Vier-
 • ge ; c'est pourquoi vous pouvez utilement vous adresser à elle pour la prier de
 • vous conduire à nôtre Seigneur par cette voye , & par celle qui lui sera plus la
 • agreable.

Le saint Prêtre voyant que cette personne qu'il conduisoit depuis long-tems ,
 avoit de très-bonnes dispositions pour faire le bien ; mais que d'ailleurs elle avoit
 bien de la peine de marcher ainsi à l'aveugle dans cette voye de la foi , sur tout en
 la maniere & avec la perfection qu'il exigeoit d'elle , il lui récrivit pour l'encoura-
 ger , sans néanmoins lui marquer une autre voye ; c'est pourquoi , après lui avoir
 donné plusieurs saints avis , il ajoute ce qui suit. » Regardez toutes choses par les
 • yeu x de la foi. Vous ne la devez point quitter pour quelque raison que ce soit.
 • Elle vous en produira un jour p'us de bien , plus d'aplication intérieure , plus d'union
 • à Dieu & de vigilance sur vous-même , qu'un mois de pénitences & d'austeritez
 • auxquelles vous êtes tant portée. Croyez-moi , vous en verrez l'effet , quoique
 • peut-être vous ne le compreniez pas maintenant. Encore une fois , plus vous en-
 • trerez dans une simple vûe de foi , plus vous entrerez dans l'état de simplicité
 • d'action & de conduite , qui est celui où Dieu vous veut. » Ce peu de mots pro-
 • duisit dans cette ame tout le fruit qu'en attendoit son saint Directeur ; ce qui le
 • remplit de joye , & il la lui témoigna par ces paroles. » J'ai bien de la joye , Ma-
 • dame , de ce que vous vivez presentement davantage dans la paix & dans l'es-
 • prit de foi. Vous avez raison de dire que dans cet esprit on voit les choses tout
 • autrement qu'on ne les voit en elles mêmes sans aller plus avant. » Nous n'au-
 • rions jamais fait , si nous voulions rapporter tout ce que ce zélé Serviteur de Dieu
 • a dit ou écrit sur un sujet si important. N'avons-nous pas droit de conclure de ce
 • qui vient d'être dit , que M. De La Salle ne reconnoitra pour ses Disciples , que
 • ceux des Freres qui vivent selon la foi , & qui en font l'ame de leur conduite ? Si
 • cet esprit de foi les anime , ils ont l'esprit de leur Pere , & ils se remplissent de ce-
 • lui de Jesus-Christ. Ils n'ont ni l'un ni l'autre , s'ils ne montrent une charité active
 • & un zèle ardent de la perfection.

§. I. Esprit de Religion dont M. De La Salle étoit rempli.

L'esprit de Religion qui est inséparable de celui de la foi , dont il est le signe
 & l'effet , concouroit avec lui à rendre M. De La Salle respectueux dans les lieux &
 les exercices consacrez à Dieu. On n'a point vû de son tems un homme plus appliqué
 que lui à rendre à la Majesté Souveraine & aux choses saintes , tant intérieurement
 qu'extérieurement , le culte & la vénération qui leur sont dûs. Etoit-il en prieres
 & en Oraison , son recueillement , son air anéanti & humilié , en imprimant de la
 vénération pour lui , imprimoient pour la grandeur de Dieu l'esprit de Religion
 dont il étoit pénétré.

Entroit-il dans l'Eglise ; la modestie , la révérence , la sainte frayeur qu'il y apor-
 toit , frapoit les yeux de ceux qui le voyoient ; & en les avertissant du respect dû
 au saint lieu , sembloit leur reprocher leur peu de foi & leur irreligion envers le
 grand Dieu qu'ils venoient d'adorer. Malgré lui le S. Homme se faisoit connoître ,
 ou inspiroit l'envie de le connoître , quand il paroissoit dans les Temples. Dans les

I.
 Témoigna-
 ges de son es-
 prit de Reli-
 gion.
 II.
 Son souve-
 ran respect
 dans l'Egli-
 se.

endroits les plus reculez de la France , où il alloit pour se cacher & se rendre comme invisible , sa Religion le trahissoit & sa pieté le reveloit , quand il étoit dans l'Eglise ; parce qu'il ne se croyoit pas permis de n'en point donner de marques. On ne pouvoit se lasser de regarder ce Prêtre inconnu , qui monroit dans la Maison de Dieu la dévotion d'un Saint & la modestie d'un Ange ; & à force de s'en informer , on aprenoit qui il étoit , l'Instituteur des Freres & un des plus grands Hommes de ce siècle.

Mais quelle étoit l'édification de le voir aux pieds des Autels , ou à l'Autel même , célébrer le saint Sacrifice de la Messe ? Oferai-je l'avancer ? Si Calvin , si Beze , & les autres Hérétiques , l'eussent vû dans l'action du Sacrifice , ou s'ils n'eussent point vû dans le Sanctuaire d'autres Prêtres que lui , ils eussent brûlé leurs Ecrits faits contre la présence réelle de Jésus-Christ dans le très-Saint Sacrement , & ils se fussent condamnez comme coupables d'hérésie : au moins n'eussent-ils point pû inspirer leurs erreurs à tant de Peuples , qui les ont crûs , si la sainte Messe eût été toujours célébrée à leurs yeux , de la maniere que le faisoit M. De La Salle. Qui a vû un homme dans cette auguste action plus pénétré de la grandeur du redoutable Sacrifice qui s'y offre , plus uni à celui qui s'immole , plus petit en la présence de l'Être Suprême à qui il est offert , plus attentif & plus présent aux Misteres qui s'y operent , plus recueilli & plus concentré en Dieu , plus dévot dans le cours de la Liturgie Sacrée ? Je ne me lasse point de le répéter : là il ne paroissoit plus un homme , mais un Séraphin : là en quelque sorte revêtu de l'air que porteront toujours les Bienheureux dans le Ciel , il sembloit participer par avance aux qualitez glorieuses des corps ressuscitez. Son visage ordinairement devenoit enflâmé , quelques fois lumineux , & répandant des rayons de dévotion , qu'il inspiroit aux ames les plus glacées.

Là , ennemi de tout respect humain , il sembloit oublier sa douceur ordinaire , quand il voyoit manquer de respect à la Majesté devant laquelle il trembloit , & il reprenoit sans ménagement pour personne , ceux qui étoient volontairement distraits & dissipéz. Quand il en voyoit d'autres blesser le silence , la modestie & le respect que demande la présence du Fils de Dieu résidant sur nos Autels , il entroit dans une sainte indignation , & montrant sa peine & sa douleur de voir des créatures sous les yeux de leur Créateur , sortir de la révérence qui lui est dûë , il leur disoit d'un air sévere , mais charitable & d'un ton humble , mais vif : *Ne sçavez-vous pas que vous êtes dans la Maison de Dieu ?* Il n'épargnoit pas plus les Freres , quand ils étoient réprehenfibles sur ce point ; & il leur faisoit des corrections publiques , s'il en étoit besoin , pour rapeller en eux les grands sentimens de Religion qu'il leur imprimoit par paroles & par exemples , pour peu qu'ils parussent les oublier. Il ne pardonna pas même un jour au Frere qui l'accompagnoit dans un de ses voyages , un léger soulagement qu'il crut que la lassitude du chemin lui permettoit de prendre dans l'Eglise. M. De La Salle y étoit entré pour offrir à Dieu le saint Sacrifice ; & pendant qu'il étoit dans la Sacrificie pour se préparer & s'habiller , le Frere fatigué s'apuyoit sur le balustre du Sanctuaire. Le saint Prêtre l'aperçut en allant à l'Autel , & en fut si choqué qu'il lui fit publiquement cette réprimande : *Est-ce ainsi , mon Frere , qu'on doit se comporter dans ce lieu saint ?* Tous les Assistans frapéz d'une correction qu'ils méritoient plus que le Frere , & que peut-être le saint Homme vouloit leur donner dans la personne de son Disciple , en profitèrent & se tinrent dans une singuliere modestie pendant toute la sainte Messe , soit par le mouvement d'une subite dévotion , soit par la crainte d'une correction semblable.

Il avoit si bien réüssi à inspirer à ses Disciples le respect & la religieuse fraieur dont il étoit saisi dans les Temples du Seigneur, qu'ils l'imprimoient eux-mêmes à leurs Ecoliers & à ceux qui voyoient les uns & les autres dans ces lieux Saints. Ce fut cette modestie des Maîtres & des enfans dans l'Eglise, qui frappant le Neveu du Curé de Calais donna lieu à l'établissement des Ecoles de cette Ville. On s'est arrêté souvent à Paris & ailleurs, pour considerer avec édification des centaines d'enfans par eux-mêmes indociles, intraitables, legers, dissipés, badins, aller deux à deux avec ordre à la sainte Messe, entrer dans la Maison de Dieu & s'y tenir avec un silence, une modestie & une pieté qu'on ne cessoit d'admirer, que quand on regardoit ceux qui étoient à leur tête. Combien de fois ces simples Freres ont-ils prêché à l'exemple de leur Pere dans l'Eglise à la maniere de S. François, sans ouvrir la bouche, par un extérieur recueilli, respectueux & plein de Religion ? Cette sorte de Prédication muette dans l'Eglise avoit été si efficace dans une des Paroisses de la Ville de Chartres, où les Freres assistoient avec leurs Ecoliers, que feu M. Paul Desmarests fit tous ses efforts pour obtenir de M. De La Salle de les distribuer dans les autres pour y arrêter, comme ils avoient fait dans celle-là, les causeries, les immodesties & les scandales, par leur seule presence & modestie.

Ce n'étoit pas seulement dans les lieux où Jesus-Christ fait sa résidence, que M. De La Salle paroissoit recueilli, modeste & en respect, c'étoit en tous lieux, parce que Dieu y est present. Par-tout on le voyoit avec un air de dévotion, qui révéloit un intérieur où le Saint-Esprit étoit present, & où il tenoit appliquées dans l'exercice de l'adoration, de l'amour, de l'anéantissement & des autres sentimens de Religion, toutes les puissances de son ame. On peut dire du saint Prêtre, qu'il regardoit tout ce grand monde comme le Temple auguste & infiniment vaste que le Créateur lui-même a construit à sa gloire, & où il veut être adoré en esprit & en verité de ses créatures en tout tems & de tous côtez. Ainsi cet esprit de Religion accompagnant le Serviteur de Dieu par-tout où il alloit, lui inspiroit de rendre par-tout ses hommages à la Majesté divine; & pour le faire avec respect & associer son corps à son esprit dans le payement de ce juste tribut, quand il étoit dans la maison, il fléchissoit les genoux dans tous les endroits différens où il entroit, & y adoroit l'espace d'un *Ave Maria* en esprit & en verité le Pere céleste, qui cherche de tels Adorateurs.

Quand il disoit son Breviaire, c'étoit à genoux, rarement debout & en marchant; mais toujours tête nuë & sans calote, quelque froid qu'il fit & quelque rude que fût la saison, paroissant tout occupé des beautés du S. Office, du bonheur d'être associé à J. C. & à l'Eglise, pour offrir au nom des peuples des prieres & des louanges dignes de la Majesté Divine, & s'abandonnant aux saints mouvemens & à ces heureux transports que le S. Esprit opere dans les ames pures. Disoit-il avec les Novices le petit Office de la très-sainte Vierge, c'étoit toujours comme eux tête nuë, debout, sans jamais s'appuyer & comme le demande l'Eglise: *digné, attenté, dévoté: dignement*, montrant à son air & dans tout son extérieur, qu'il savoit à qui il parloit, & qu'il n'oubloit jamais la vénération que demande la Majesté Souveraine; *attentivement*, paroissant goûter toutes les expressions des Pseaumes Sacrez & entrer dans les divers sentimens qu'ils offrent à l'ame & que le S. Esprit excite en celles qui se regardent & se donnent à lui, comme ses instrumens; *dévotement*, y prenant un singulier plaisir, & ne trouvant jamais plus de joye que quand il parloit à Dieu, ou de Dieu. Je pourrais ajouter, *lentement*; car il avoit établi chez lui

III.
Sa révérence
ce pour la
presence de
Dieu en tout
tems.

IV.
Son recueille-
ment & son
respect dans
la priere.

la coutume qu'il pratiquoit le premier & qui se pratique encore aujourd'hui , de dire si distinctement , si posément , & si religieusement , ce petit Office en psalmodiant , qu'on y met autant de tems qu'on a coutume d'en mettre à chanter le grand Office. Fidele à toutes les pratiques qu'il avoit mises en usage , pour obliger les Novices de veiller extrêmement à n'y point faire de faute , il alloit se prosterner comme le moindre d'eux au milieu de l'Oratoire , d'abord qu'il croyoit en avoir commis une.

¶
Son respect
pour toutes
les choses
saintes.

En continuant tous les autres exercices de pieté du Noviciat , ce qu'il avoit coutume de faire , même dans les tems où il étoit le plus occupé , les jours des grandes Fêtes , de celles de la très-sainte Vierge & de quelques Saints de sa dévotion , il ne se relâchoit jamais du respect & de la révérence dûes à la Majesté Divine ; de sorte , que souvent donnant l'exemple des pieuses pratiques qu'il avoit introduites , depuis quatre heures & demie du matin , jusqu'après de midi , il étoit avec les Novices dans de successifs exercices de pieté , toujours ou debout ou à genoux , sans jamais s'asseoir , ni s'appuyer. Animé de ce zele que Nôtre Seigneur fait paroître avec tant d'éclat pour la maison de son Pere , il vouloit que tous les lieux destinez à la priere , fussent propres , & qu'on n'y entrât qu'avec respect. Il aimoit même que les Eglises fussent ornées , les Autels bien parez , & que la magnificence des sanctuaires soutint l'idée de la grandeur du Dieu qui y est adoré & des Mystères qui s'y operent. Ils s'affligeoit de voir des maisons de particuliers plus somptueuses que nos temples , & des viles créatures venir faire parade de leurs pompes aux pieds des Autels , comme pour insulter par leur luxe & leur magnificence la pauvreté de celui qui regne dans les Cieux. Enfin quoiqu'il fût si pauvre & si amateur de la pauvreté , il avoit conservé sa Chapelle & ses ornemens d'Autel , qui étoient riches & fort beaux.

Le même esprit de Religion lui inspiroit une grande vénération pour toutes les autres choses Saintes , pour les Reliques , pour les vases Sacrez , pour les Images , & pour tout ce qui est séparé du profane par quelque bénédiction particuliere , surtout pour l'Eau-benite , dont il faisoit un usage continuel ; usage qui est consacré aujourd'hui chez les Freres par une sainte coutume. Nulle chambre chez eux , nul lieu fréquenté qui n'ait son benitier , & nul Frere qui ne se crût coupable d'une négligence s'il avoit manqué d'en prendre en entrant & en sortant. Exemple qu'ils ont hérité de M. De La Salle , qui se servoit encore avec succes de l'Eau-benite pour écarter le tentateur & mettre ses Disciples à l'abri de ses artifices. C'est pourquoy il lui arrivoit d'en arroser ceux qu'il voyoit vexez par l'ennemi commun , & il le faisoit avec fruit ; car ils s'en trouvoient soulagez.

§. II. *Esprit Ecclesiastique qu'a toujours fait paroître M. De La Salle.*

Si l'esprit de Religion prend sa source dans la Foi vive , & se mesure sur elle : l'un & l'autre concourent conjointement avec une bonne vocation à former l'esprit Ecclesiastique. Une crainte Religieuse , une haute idée de la Majesté & de la sainteté de Dieu , un respect toujours nouveau pour les saints Mysteres , une estime souveraine pour l'état Ecclesiastique , un attrait particulier pour les vertus qui lui conviennent le plus , un amour singulier pour ses fonctions , sont les preuves parlantes qu'on en possède l'esprit , & que l'on y a été appelé comme le grand Prêtre Aaron. A ces marques on va voir dans quel degré le serviteur de Dieu a été rempli de l'esprit Ecclesiastique.

¶
Ce que l'esprit
Ecclesiastique
pro-
duit en M.
De La Salle.

Cet esprit est une participation abondante de l'Esprit de Nôtre-Seigneur Souverain Prêtre , que la vive Foi , une grande Religion , & la bonne vocation produi-

sent. Or cet esprit Ecclésiastique s'est marqué dans M. De La Salle. 1. Par la haute estime, qu'il a toujours fait paroître pour l'état Ecclésiastique. 2. Par la manière dont il y est entré, & les dispositions qu'il a aportées à recevoir les Saints Ordres. 3. Par l'esprit de sacrifice qui a été l'ame de sa conduite. 4. Par l'attrait particulier qu'il a fait paroître pour les vertus qui conviennent à l'état Ecclésiastique. 5. Par l'amour qu'il a eû pour l'exercice de ses fonctions, & par le respect toujours nouveau qu'il a fait paroître pour les saints Mysteres.

Il est bien certain que la bonne vocation à l'état Ecclésiastique inspire & communique l'esprit Ecclésiastique. Ce seroit faire injure à la sagesse de Dieu, à sa bonté & à sa Providence, de croire qu'il appelle jamais personne à un état sans lui en donner l'esprit & la grace. En jettant les yeux sur Bézéléé pour la construction du Tabernacle, ne lui communiqua-t'il pas l'esprit & l'adresse de s'en bien acquitter ? En associant à Moïse plusieurs Chefs pour conduire le peuple Juif, ne répandit-il pas sur eux, son esprit de sagesse & de lumiere ? En choisissant l'Homme-Dieu pour la rédemption du genre humain, ne lui donna-t'il pas la plénitude de son Esprit ? Jesus-Christ lui-même en élisant les Apôtres pour ses coopérateurs au salut du monde, n'eût-il pas soin de les remplir de son Esprit avant que les disperser parmi les Nations pour travailler à leur conversion ? Preuve que l'esprit Ecclésiastique est l'effet & la marque infailible de la bonne vocation à l'état Ecclésiastique.

L'un se marqua toujours avec l'autre, comme nous l'avons vû, dans le jeune Jean-Baptiste De La Salle, presqu'au sortir du berceau. Ses divertissemens d'enfance étoient innocens & Ecclésiastiques, si je puis ainsi parler ; car tout son plaisir étoit de dresser des Oratoires, d'élever des Autels, d'imiter les fonctions Ecclésiastiques. A peine sçut-il parler qu'il voulut apprendre à servir la sainte Messe : L'eût-il appris, l'unique grace qu'il demandoit, étoit d'être mené à l'Autel pour y faire l'essai de son apprentissage. Déjà en divorce avec tout ce que le monde aime, & de tout ce qui passionne la jeunesse, il s'ennuyoit dans les cercles, dans les compagnies, dans les parties de plaisir, & alors il falloit pour calmer son ennui, le mettre à l'écart, & lui lire la vie des Saints. Dès-dors ses délices étoient d'aller à l'Eglise & d'assister au service Divin. Son Pere l'y menoit pour lui faire plaisir. C'étoit l'unique de son goût, & il n'en eut jamais d'autre. Devenu plus grand on ne le poussa point dans le Sanctuaire ; ce fut lui-même qui en demanda l'entrée, honteux en quelque sorte, d'avoir déjà quatorze ans & de n'être pas consacré au Ministère de l'Eglise. Etant l'ainé de la famille & le bien-aimé de ses parens, il n'étoit pas naturel qu'ils y consentissent si facilement ; mais ils eussent crû résister à l'Esprit de Dieu, s'ils se fussent oposés au desir de cet enfant visiblement né pour l'Eglise, & né avec les premices de l'esprit Ecclésiastique. La Tonsure l'augmenta en lui, & quoique toujours pieux, sage & réglé, il parut cependant avec le Surplis different de lui-même, & revêtu du nouvel homme, quand il fut revêtu de l'habit Ecclésiastique. L'Aumusse ne fit aucun tort à cet Esprit ; & sans alterer ses saintes dispositions, elle ne l'éleva pas tant au-dessus des autres jeunes Clercs, que sa pieté le distingua entre tous ses Confreres. L'étude, la priere, la modestie au Chœur, en firent en même tems dans l'Université le modèle des Ecoliers, & dans l'Eglise Métropolitaine, l'édification des Chanoines. A l'Office il édifioit par sa pieté, & dans les Ecoles par son silence & son attention. Son application à l'étude, ses progresz dans les sciences, sa docilité à se laisser conduire, le rendoient la joie de ses Maîtres ; sa sagesse, sa retenue, sa douceur en lui gagnant le cœur de ses Compagnons, le leur pre-

I.
Dès l'enfance, ce il lui donna l'attrait pour les fonctions Ecclésiastiques.

fentoient pour exemple ; son heureux naturel , son humeur toujours égale , & son inclination pour la vertu , faisoient qu'il étoit à la maison la consolation de ses parens ; son attrait pour la priere publique , son assiduité à l'Office Canonial , autant que ses études pouvoient le permettre , ses manieres humbles & Ecclesiastiques faisoient déjà en lui l'honneur de son illustre Chapitre.

III.
Il le porta à
la retraite
à l'auide.

Cet esprit Ecclesiastique en le rendant affable sans le rendre familier ; poli & honnête , sans lui permettre de devenir mondain ; retiré & solitaire , sans en faire un sauvage ; laborieux & appliqué avec mesure & discretion ; grave & sérieux , sans le rendre morne & à charge ; studieux & ami du cabinet , sans excès ni passion , sçavoit si-bien partager tout son tems , & donner à l'étude , à la priere , à l'assistance au Chœur , la mesure qui appartenoit à chacun de ces devoirs , qu'on ne pouvoit décider , s'il étoit meilleur Chanoine , qu'Ecolier ; plus exemplaire dans la Classe , que dans le Chœur.

III.
Il lui donna
un grand
gout pour les
Séminaires.

Ainsi tout préparé à recevoir la perfection de l'esprit Ecclesiastique , il alla par choix avec joie & avec empressement , la prendre dans le célèbre Seminaire de S. Sulpice qui en est une riche source. S'il n'y demeura pas comme tant d'autres des dix & douze ans à s'en remplir , ce fut à son grand regret , la divine Providence ne le lui permit pas ; mais la suite de sa vie a bien fait voir , que dans l'espace d'un an & demi qu'il y demeura , il fit dans les vertus Ecclesiastiques des progres qui étonnérent ses Maîtres mêmes : Oûi , ces grands Maîtres dans la vie spirituelle , qui sont si familiarisez avec la vertu , qu'ils n'en remarquent que les traits héroïques , furent étonnez lorsqu'ils revirent le Serviteur de Dieu à Paris , des progres qu'il avoit faits dans la science des Saints. Ainsi M. De La Salle pleinement confirmé dans l'esprit de son état , au sortir d'une maison où il n'avoit reçu que des leçons , & où il n'avoit vû que des exemples de la perfection Ecclesiastique , ne vit ni s'éteindre , ni s'affoiblir sa vertu sous la charge d'une tutelle embarrassée d'affaires & du soin d'une famille abandonnée à sa conduite. Cet Esprit Saint qui sembloit le mener par la main , lui aprenoit le rare & précieux secret d'avoir du soin sans sollicitude ; de la vigilance sans inquiétude ; de l'activité sans empressement , & de ne rien retrancher de ses études , de la priere , & de l'assiduité à l'Office Canonial , sans se refuser en rien aux soins qu'il devoit aux affaires domestiques.

IV.
Il l'engagea
à se beau-
coup prépa-
rer à l'Ordi-
nation , & à
ne s'y pré-
senter que
par obéissan-
ce.

Si une vocation si-bien marquée , si une entrée si sainte dans l'Eglise , si une vie si constamment réguliere , si le rare talent d'accorder avec l'esprit de prieres , l'amour de l'étude , montrent dans nôtre jeune Clerc un Ecclesiastique déjà parfait , *quel sera ce jeune homme* quand il aura reçu l'imposition des mains , & qu'appellé par l'obéissance aux Ordres Sacrez , il sera parvenu au plus éminent ? *Quis putas , puer iste erit ?* Mais comment y monte-t-il ? par degrez , par obéissance , après y avoir beaucoup pensé , après s'être long-tems éprouvé , après s'être affermi dans les vertus , après s'y être préparé avec tout le soin que demande la plus importante des affaires. Il y monta par degrez & non pas tout-d'un-coup , ni en sautant , pour ainsi dire , avec précipitation à l'Autel ; mais en gardant avec exactitude les interstices , selon les intentions de l'Eglise qui les a établis , en s'exerçant durant un tems considérable dans les fonctions des divers Ordres , & en faisant par la pratique des vertus qui sont propres à chaque Ordre , comme un long Noviciat au Sacerdoce , persuadé que ceux qui font autrement , cherchent leur chute dans leur élévation , ainsi que parle saint Gregoire le Grand. Attentif à cet avis de

II. Cor. 6. l'Apôtre : *Prenez bien garde de recevoir la grace de Dieu en vain*, il avoit soin après s'é-

rediligemment disposé à la recevoir, & d'en faire tout son profit, & un fréquent usage par l'exercice des fonctions de chaque Ordre. Son premier plaisir de servir la sainte Messe étant enfant, devint pour lui lorsqu'il fut Clerc un devoir sacré, qu'il aima toujours avec une sainte passion aussi-bien que de porter la Croix, les Chandeliers, l'Encensoir & le Benitier dans les divins Offices, de tenir propres les Ornaments, les Autels, les Vases Saints, & tout ce qui sert à la décoration de l'Eglise. Il ne faisoit pas avec moins de piété & de Religion que de joie, toutes ces fonctions.

Avant que d'entrer dans les Ordres Sacrez & de se lier par un engagement irrévocable, il y pensa long-tems, & mûrement; non que son cœur se soit jamais tourné vers le monde, ni qu'il eut eu jamais d'autres inclinations que pour le service de l'Eglise; mais parce qu'il vouloit s'assurer de plus en plus de sa vocation. Tout contribua à bien faire ce nouvel examen: quand il le fit, il étoit dans le Séminaire de S. Sulpice, sous la conduite du celebre M. Tronson qui en étoit alors Supérieur, un des plus éclairés & un des plus Saints Prêtres de son tems. La mort assez précipitée de son Pere & de sa Mere, le laissoient arbitre de son premier choix; son droit d'ainesse & la charge de l'éducation de ses Freres & Sœurs, & tout le poids des affaires de la tutelle, l'invitoient à se séculariser & à quitter son état. Pleinement libre de sa personne & de son bien, il pouvoit pancher du côté du monde, & y vivre avec honneur. Il étoit de la sagesse d'examiner à fond, si l'attrait pour l'Autel & le ministère qu'il avoit apporté en naissant & qui avoit crû avec lui, étoit l'instinct du S. Esprit, ou celui de la nature; si ses Parens n'avoient point eû quelques motifs humains & secrets de favoriser ses inclinations pour l'état Ecclesiastique, si la vûe d'une prébende Canoniale n'avoit point influé dans sa vocation, ou si elle ne l'y fixoit point; enfin s'il étoit déterminé en se faisant le ministre de l'Eglise, de devenir le serviteur des Fidèles, une victime de Charité, & le Zéléteur de la Gloire du Très-Haut. Un pareil examen fait sous les yeux du *Voiant*, pour me servir du terme que l'Ecriture emploie à désigner les hommes d'une grande lumiere, ne sert qu'à déterminer le jeune Samuel au service des Autels, à donner à son premier choix un nouveau merite, & à le fixer dans l'état Ecclesiastique avec plus de volonté, de générosité & de sacrifice.

Il ne crut pourtant pas qu'une vocation si visible, lui donnât droit de précipiter le pas vers le sanctuaire, ou d'y courir de lui-même & de son propre mouvement. Il jugea sagement, que le même esprit qui l'avoit porté à éprouver, sa premiere entrée dans le Clergé, l'obligeoit à se disposer long-tems à l'imposition des mains; & que le devoir étoit égal, & de bien épurer ses intentions pour l'Ordination & d'y apporter de grandes dispositions. C'est ce qu'il fit: en laissant à son Directeur le soin de lui marquer le tems de se présenter aux Ordres, il prit pour lui celui de s'y bien préparer. Quelque certain qu'il lui parût d'être appelé de Dieu, comme Aaron au Sacré Ministère, il n'en craignit pas moins les aproches. Il trembloit à la vûe de la sainteté qu'il exige, & il prit garde de ne pas ajouter à ses autres pechez, celui d'entrer dans le Sanctuaire sans ce religieux tremblement, que Dieu lui-même inspire & demande. *Parvete ad Sanctuarium meum: Ego Dominus.* (Levit. 26. 2.) Il receloit bien loin d'avancer de son propre mouvement: & il seroit encore à ordonner, si l'obéissance n'avoit prescrit des bornes à ses délais, & ne lui avoit donné ordre de monter plus haut: *Amice, ascende superius.* D'où il arriva que la facilité avec laquelle on est aujourd'hui admis dans le Sanctuaire, ne l'enhardit pas à y entrer avec peu de réflexion, & avec peu de prépa-

V.
Il lui inspira
de nouveaux
examens sur
son entrée
dans l'état
Ecclesiastique.

Tit. 9.

ration ; aussi les fonctions qui y appellent , ne perdirent jamais dans la suite chez lui rien de leur majesté & de leur dignité par l'habitude de les exercer. Les sens ne prévalurent jamais sur la Foi , qui lui montra toujours dans les Divins Mystères la sainteté qui les environne.

Voilà la maniere dont M. De La Salle a fait son entrée dans l'Eglise , & est monté par degrés au plus haut lieu du Sanctuaire. Il n'a ni ambitionné ni couru après cet honneur , mais il a ouvert l'oreille comme le jeune Samuël à la voix du Seigneur , & a attendu comme Aaron son apel. Comme c'est un honneur immense que d'être revêtu du Sacerdoce & d'être chargé de la conduite des ames , il ne s'y est point ingeré , il n'y a aspiré qu'avec tremblement , il s'y est laissé conduire par l'obéissance , & rien d'humain n'a terni la grace de son ordination. Il ne s'y est point déterminé de lui-même & de son propre mouvement , il y a long-tems pensé auparavant , long-tems prié & consulté Dieu. Il n'a rien fait que par les avis des Sages & des Supérieurs , & il s'y est préparé par la retraite & par la pratique des vertus. En un mot , les marques que les Saints donnent de la vocation à l'état Ecclesiastique , & les dispositions qu'ils exigent pour l'Ordination , sont visibles chez lui , sur tout une grande innocence : La maniere édifiante dont M. De La Salle a passé son enfance & sa plus vive jeunesse , est un favorable préjugé qu'il porta au Seminaire de S. Sulpice son innocence Baptismale. La grande vertu dont il donna l'exemple depuis sa sortie de ce saint lieu jusqu'à son élévation au Sacerdoce & sa consécration à l'Institut , donne lieu de croire qu'il ne l'a pas perdue. L'éminente perfection dont il fut depuis le modèle , nous autorise à croire qu'il la conservée jusqu'à la fin de ses jours. Ce qui est sûr , c'est que s'il avoit eû le malheur de faire cette perte , il l'avoit bien réparée par une longue & austere Penitence.

VI. Son dévouement au service de l'Eglise.
 N'étant donc point entré dans le Sanctuaire pour s'y reposer & s'engraïsser de ses biens dans une molle indolence , il ne voulut point chercher dans son titre de Chanoine , la douce dispense de travailler dans le champ du Pere de Famille. S'il sçavoit , que comme Chanoine il devoit payer de son assistance au Chœur , il étoit persuadé que comme Prêtre & Docteur , il devoit ses services à l'Eglise.

M. De La Salle plein de cet esprit Ecclesiastique , qui anime & qui rend fructueux le zèle de ceux en qui la grace de l'Ordination a puissamment agi , ne fit point de son Sacerdoce la fin de ses études , non plus que de son ardeur pour la perfection. De plus , sans se livrer d'abord sans mesure & sans discrétion à un travail au-dessus de sa jeunesse , il y entra sagement pas à pas à la faveur de l'âge & de l'expérience. On ne fut pas long-tems à voir qu'il avoit reçu une abondante participation de l'esprit de Jesus Souverain Prêtre ; car on le vit dans la disposition de se sacrifier sans cesse à son exemple & de donner comme lui ses sueurs , son sang , & sa vie pour la gloire de Dieu & le salut des ames.

XII. Son esprit de sacrifice.
 Le premier sacrifice qu'on lui présenta à faire , fut de sa place dans la Métropole , & du repos attaché à son état dans l'idée du vulgaire. Je veux dire que son Directeur voulut en faire d'un Chanoine un Curé ; & il ne manqua rien à l'exécution de ce projet , que le consentement de M. l'Archevêque de Reims. L'auteur de ce Conseil fut très-mortifié de ce refus , le Curé qui devoit profiter de la permutation projetée , le fut encore d'avantage : M. De La Salle qui ne vit plus la volonté de Dieu dans ce dessein , quand il le vit rejeté par son premier Supérieur , en demeura seul content. Il eut donc devant Dieu le mérite de son Sacrifice , sans en voir alors l'exécution ; mais ce Sacrifice , comme on l'a vû , ne fut que différé , & il fut fait quelque tems après avec des circonstances , qui lui donnerent un

tout autre prix. Il ne fut même ni le premier ni le dernier que le saint Prêtre fit. Précédé de plusieurs autres sensibles à la nature, il fut suivi d'un si grand nombre amers aux sens & à l'amour propre, qu'on peut les compter par les jours de sa vie. De sorte qu'il n'y a guère eu de Prêtre qui ait plus entré dans l'esprit de Sacrifice, ni qui ait plus ressemblé à la divine victime qu'il immoloit tous les jours sur l'Autel, que M. De La Salle.

En le comparant, non pas aux ministres oisifs & fainéans, dont la multitude fait le gemissement de l'Eglise, & la honte du Clergé; mais en le mettant en parallèle avec les plus laborieux & les plus zélés, il n'y en a guère qui puisse lui disputer cette louange que l'infatigable Apôtre des Nations se donnoit à lui-même par nécessité : *Fai travaillé plus que tous les autres; & celle-ci: je m'immole sans cesse, mes Freres, pour vous faire entrer dans la gloire éternelle. Je me sacrifie & je me fais victime pour le salut de vos ames.* Quel est en effet le Ministre qui a pu se glorifier à meilleur titre après S. Paul de porter continuellement sur son corps la mortification de Jesus-Christ & qui a pu lui adresser avec plus de confiance ces paroles : *C'est pour vous que je me mortifie tous les jours, & que je me fais semblable à une victime destinée à la mort?* Qui a mieux sçu que ce saint Prêtre, allier la qualité de victime inséparable dans la personne de Jesus-Christ & dans celles de ses Ministres, d'avec celle de Sacrificateur? Il entroit parfaitement dans l'esprit d'un des plus grands Docteurs & des plus illustres Martirs de l'Eglise, qui disoit que l'Office des Prêtres, est de préparer à Dieu des Hosties & des Victimes, en même-^{s. Cyr. 23} tems qu'ils lui offrent tous les jours le Divin Sacrifice. Ce n'étoit pas seulement des Hosties étrangères, qu'il avoit soin d'offrir à Dieu par la conquête des ames : c'é-^{57e} toit lui-même qui étoit la victime qu'il avoit soin d'immoler par une Pénitence rigoureuse & une vie de souffrances. Car il ne faisoit pas consister toute sa piété à monter tous les jours à l'Autel avec des sentimens tendres & doux, mais à imiter l'Homme de douleurs expirant sur la Croix, & à prendre part à son Sacrifice par une réelle & continuelle destruction du vieil homme & de ses penchans malheureux.

M. De La Salle sçavoit mieux que personne que l'esprit d'un Prêtre, qui n'ignore ni ce que c'est que l'Autel, ni ce qui s'y opere, ni celui qu'il y représente, est un esprit de Sacrifice, & il comprenoit parfaitement qu'il ne pouvoit annoncer la mort du Seigneur, & renouveler tous les jours ses obsèques, en celebrant la sainte Messe, sans y prendre part par la pratique de la pénitence & de la mortification. Il sçavoit mieux que tout autre, que si c'étoit une nécessité pour Israël de sortir de l'Egypte & de prendre la route du desert pour offrir à Dieu son Sacrifice, l'obligation est encore plus grande pour un sacrificateur de la Loi nouvelle, de se sévir des plaisirs & des commodités du monde, pour se préparer à l'écart & dans la Retraite à célébrer tous les jours. L'Agneau Paschal, & la Manne, les deux figures les plus parlantes du Mystère de l'Autel, renfermoient cette leçon, car l'un devoit être mangé avec des Laituës ameres, & l'autre ne tomboit que dans un terrain desert & aride, où tout manquoit; & elle manqua elle-même d'abord que le peuple de Dieu mit les pieds dans la terre d'où découloit le lait & le miel.

M. De La Salle plein de ces grandes vérités, étoit un homme qui ne vivoit que de Sacrifices. Se regardant comme le membre d'un Chef couronné d'Epines, tout son soin étoit de lui ressembler. Une fois fait Ministre du Mystère qui renouvelle celui de la Croix, il déclara à la chair & au Sang une guerre aussi longue

que sa vie , & il sembloit que chaque moment du jour lui annonçât l'obligation de crucifier sa Chair, puisqu'il vouloit être à Jesus-Christ. Sa qualité de Prêtre sembloit l'avertir sans cesse , que puisqu'il étoit Ordonné pour perpétuer le Mystere de la Croix , il devoit s'y attacher , & pouvoir dire après S. Paul : *Christo confixus sum cruci*. Les pechez du peuple dont les Prêtres sont chargez , ceux qu'ils commettent eux-mêmes, l'état de la victime qu'ils offrent, la mémoire de sa Passion qu'ils representent , l'obligation de participer à ses peines : voilà les raisons qui tenoient nôtre saint Prêtre dans un perpetuel esprit de Sacrifice. Que n'a-t'il point en effet sacrifié à Dieu ? biens, dignités, aises, commodités, repos, santé, réputation ; il a tout offert, il n'a rien épargné, il n'a rien ménagé. L'holocauste a été entier & parfait. La charité jalouse en a été contente ; car elle n'y a trouvé ni partage, ni réserve. L'ancien Chanoine de Reims a fait toutes ces pertes avec joie , & en les faisant il les a regardées comme de grands gains, & comme autant de degrez pour parvenir à l'éminente science de Jesus-Christ & à l'honneur de lui ressembler.

Nous ne dirons rien de son zèle pour la gloire de Dieu & le salut des ames, dont nous ferons un éloge particulier, ni de la rigueur de sa pénitence & de ses austerités, ni de son affection pour l'oraison, car il en va bien-tôt être parlé. Ce que j'ai à ajouter pour montrer en lui la plénitude de l'esprit Ecclesiastique, c'est la pratique parfaite des vertus qui conviennent le plus à cet état, sa haute estime pour les fonctions Sacrées, son zèle pour la discipline Ecclesiastique, sa pureté Angelique, & son amour pour l'Eglise.

SECTION PREMIERE.

La haute idée que nôtre S. Prêtre avoit de sa dignité & de la sainteté de son état : son zèle pour la discipline Ecclesiastique.

UNe des plus essentielles dispositions à la Prêtrise, qui marque mieux la vocation de Dieu, & qui coule de l'esprit Ecclesiastique, est une idée sublime du ministère & de la sainteté qu'il exige ; mais c'est ordinairement cette disposition qui manque le plus, parce que les vocations défectueuses sont les plus communes, parce que l'on n'estime que ce qui est grand selon les sens, & que l'on ne recherche que la graisse de la terre du Sanctuaire.

Le Sacerdoce n'étant considéré que par la distinction qu'il attire, retombe dans l'avilissement, si l'éclat extérieur d'une place ne le relève, ou si les revenus d'un Benefice ne le suivent. La piété, si elle est seule, ne découvre rien que de méprisable : le zèle, l'amour du travail, la ferveur, sont choses sans estime & sans mérite, si rien de temporel ne les accompagne. On attache une basse idée à toutes les fonctions du Temple, si l'intérêt ou l'honneur n'en sont pas le profit. Comme on ne trouve pas grand avantage sensible à être un Ecclesiastique saint, pénétré de l'esprit de Religion, ami de la retraite & de la priere, dévoué au service de l'Eglise, victime de la pénitence & de la mortification ; mort à toutes les espérances du siècle, & rempli de l'esprit & des sentimens de Jesus Christ crucifié, on laisse à ceux qui veulent être parfaits, l'usage de ces vertus austeres qui content cher ; & qui ne sont pas du goût du monde, pour se borner à un certain dehors de vertu bienfaisante à un Ecclesiastique, & on seroit presque également

choqué du titre d'Ecclesiastique dévot, & de celui d'Ecclesiastique sécularisé & mondain.

Pour ce qui est de M. De La Salle, la grace l'avoit prévenu sur ce sujet, dès qu'il avoit pû se connoître, & lui avoit imprimé une sublime idée de l'état Ecclesiastique & de toutes ses fonctions. Les Prêtres devant être le sel, la lumiere, & l'exemple des Fidèles, étant presque toujours dans les Eglises & autour des Autels, tenant souvent Jesus-Christ entre leurs mains, & étant les dispensateurs des Mysteres de Dieu, leur ordre est au-dessus de celui des Anges, ils sont appelés des Dieux, & ces avantages glorieux leur imposent l'obligation d'être Saints. Aussi rien ne leur est-il plus recommandé dans la Sainte Ecriture, par les Saints Peres & par les saints Canons, que d'être Saints, & d'une sainteté qui ne soit pas commune.

Que n'a pas fait M. De La Salle pour acquérir la sainteté de son état? Il avoit les moindres pechez en horreur, & il évitoit avec un soin qui ne se relâchoit jamais, les moindres fautes. Il fuyoit même l'ombre du peché, & ne pouvoit se prêter à rien qui eût l'apparence du mal; car il ne connoissoit point d'autre mal que celui de déplaire à Dieu. Il n'y avoit aucune sorte de bien auquel il ne fut disposé, quoiqu'il fut tout appliqué à la pratique de celui dont la divine Providence l'avoit chargé: comme il ne mettoit point de bornes à sa perfection, il n'en a point mis au travail nécessaire pour acquérir les vertus dans le degre éminent. En se proposant Jesus-Christ pour modèle, sans se contenter d'avoir avec lui quelques traits de ressemblance, il a fait tous ses efforts, pour l'exprimer au vif en sa personne, & pour en devenir une parfaite copie. En étudiant les vertus qui ont brillé avec le plus d'éclat dans les Saints Prêtres, il a imité à la lettre les plus héroïques, & il en est devenu lui-même un grand exemple. En un mot, ces paroles de Dieu: *Soiez Saints, parce que je suis Saint*: celles-ci de Jesus-Christ à ses Apôtres: *Soyez parfaits comme votre Pere celeste est parfait*. Et encore ces autres de ce divin Sauveur: *Je me sacrifie pour eux*, étoient au saint Prêtre un sujet éternel de méditation, & un fond inépuisable de réflexions nouvelles, qui lui inspiroient de plus en plus le goût de la perfection, en lui montrant celle de Dieu, de Jesus-Christ & des Saints comme un miroir dans lequel il découvroit ce qui manquoit à la sienne, & ce qu'il avoit à acquérir. Les yeux de l'ame toujours ouverts sur cette lumiere surnaturelle, il étoit saisi d'une sainte horreur quand il se voyoit si près de Jesus-Christ représenter sa personne, exercer ses fonctions, dispenser les Mysteres, & en même-tems si impur & si souillé à ses yeux, comme il pensoit. Il n'osoit alors ni lever les yeux vers celui qui est Saint par essence, ni pour tant considerer un autre objet. Il demouroit abaissé, confondu, anéanti, sans pouvoir porter ailleurs ses regards, & le saisissement intime que causoit sur son ame l'impression de la sainteté Divine y répandoit une sainte fraieur, qui tantôt suspendant toutes les puissances de son ame, en lioit le libre exercice, & les tenoit en silence par un sentiment profond de confusion & de respect, & qui tantôt les mettoit en mouvement par des affections embrasées de tendresse, d'amour, de reconnoissance, de Religion.

De-là en lui ce respect toujours nouveau pour tout ce qui est du culte de Dieu, & des fonctions sacrées: l'habitude d'approcher de Jesus-Christ, ne le put familiariser avec lui. Les saints Mysteres étant toujours également saints & redoutables, le tems ne lui aprit point à les traiter avec moins de terreur & de pureté. Ce qui le frapa d'abord dans le Sanctuaire, le frapa toujours, parce que les choses y de-

I.
Application
du S. Prêtre
à acquérir la
sainteté de
son état.

II.
Son étude à
ne se point
familiariser
avec l'Autel
& les choses
sacrees.

meurant les mêmes, ses sentimens & ses dispositions ne devoient point changer. Rien ne le rassura a cet égard. Plus il avoit de commerce avec les choses saintes, plus sa veneration pour elles croissoit. L'intime liaison qu'il avoit avec Jesus-Christ, loin d'éteindre la vivacité & la tendresse de sa piété, y ajoutoit chaque jour des degrés de lumières, de fraîcheur & de sentimens de son indignité.

III.
Ses senti-
mens sur la
dignité du
Sacerdoce.

Plein de la grandeur du Sacerdoce, il en parloit avec beaucoup de dignité, & il ne pouvoit voir sans de profonds gémissemens l'avilissement qu'en fait le commun des Prêtres par une vie qui n'a nul rapport à sa Sainteté. On l'a souvent entendu déplorer la témérité de ceux qui s'empresrent d'entrer dans la Bergerie par une autre porte que celle que le Prince des Pasteurs ouvre, & le malheur des ovaillles données en garde à des mercenaires, qui n'ont d'autre soin que de les dépouiller pour se revêtir, & de les engraisser pour se nourrir de leurs chairs. Il ne pouvoit non plus refuser ses larmes sur ceux qui courent de tous côtez aux Ordres sacrez, avec legereté, avec précipitation, sans réflexion, sans frayeur, sans préparation; & qui sans aucune terreur presentent des épaules foibles sous un poids terrible & redoutable aux Anges mêmes.

N'étant pas apellé à la réformation de l'état Ecclesiastique, ni à l'éducation de ceux qui l'embrassent, il se contentoit de se réformer lui-même, de donner l'exemple de la plus parfaite régularité, & de faire preuve de son zèle pour la discipline Ecclesiastique, par la plus scrupuleuse observance des sacrez Canons, & de tous les réglemens prescrits par les Conciles.

En effet, il n'y en a aucun dont il ne se fit un devoir, même sur les moindres minuties, si on peut donner ce nom aux moindres règles qui regardent un état où tout doit respirer & inspirer la Sainteté. Les moindres rubriques, les plus petites cérémonies étoient pour lui autant de loix auxquelles il s'assujettissoit avec une exacte obéissance. Le motif qu'il donnoit d'ordinaire d'une attention si détaillée, est que c'est rendre à la sainte Eglise obéissance, que d'honorer & d'observer religieusement ses moindres pratiques; & que quand on est fidèle à ses plus legers reglemens, on n'est pas tenté de désobéir à ses ordonnances. La maniere dont il faisoit ses genuflexions en ne manquant jamais de porter le genouil jusqu'à terre; les inclinations en les faisant toujours profondes avec une dévotè gravité & la lenteur convenable; les signes de Croix en leur donnant l'étendue qu'ils doivent avoir; en un mot, la maniere dont il s'acquitoit de toutes les autres cérémonies, faisant la plus petite comme la plus grande avec attention, bien-séance & bonne grace, faisoit voir que l'esprit intérieur l'animoit, & que celui de Religion en étoit le principe; aussi étoit-elle propre à édifier les peuples & à leur inspirer l'estime & le respect dû à nôtre sainte Religion. La haute idée qu'il avoit de la Majesté & de la Sainteté du Mystere de l'Autel, lui rendoit insupportable la vûe des moindres indécences dans tout ce qui l'approche. Des Ornaments déchirez, des Linges crasseux, des Vases mal propres, des Images grossieres, des Tabernacles pleins de poussiere, bleissoient encore plus son cœur que ses yeux.

IV.
Ses sentimens
sur l'habit
Ecclesiasti-
que.

Le respect & la dévotion qu'il portoit à l'habit Ecclesiastique, attiroient sa compassion, quelquefois même sa charitable censure, sur ceux qui déjà séculiers dans l'ame, achevent de se séculariser par l'habit, & qui pour les moindres prétextes, sans même aucun prétexte, substituent l'habit court à l'habit long.

V.
Sa régularité
aux ce suier.

Pour lui, on ne l'a jamais vû sans soutane, depuis qu'il en fut revêtu à son entrée dans la Cléricature; ou au moins, depuis que sa qualité de Chanoine lui

fit une obligation de la porter. Il n'a jamais crû que la longueur & la multitude de ses voyages, soit à pied, soit à cheval, lui donnassent droit de s'en débarrasser, ni même de la relever au-dessus des genoux, pour n'en point sentir l'incommodité. Il étoit si religieusement attaché à la soutane, que quelques familiers que ses Disciples fussent avec lui, quelque facilité qu'ils eussent de l'approcher de jour & de nuit, quelques occasions qu'ils eussent de le surprendre en des momens inattendus, ils ne l'ont jamais vû debout sans elle. Comme elle étoit le premier habit qu'il prenoit en se levant, elle étoit le dernier qu'il laissoit en se couchant. Il s'étoit fait une si grande habitude de la porter toujours, qu'il ne la dépouilloit pas dans ses maladies. On eut bien de la peine dans la dernière dont il mourut, à obtenir de lui de n'en point faire usage. S'il y consentit, ce ne fut que quelques heures avant la mort. Tout autre habit n'étoit point de son goût; tout autre l'embarassoit; tout autre le gênoit, parce qu'il n'en avoit pas l'usage. S'il incommodé ceux qui sont plus délicats, c'est qu'ils ne sont pas familiarisez avec lui, c'est que leur étant étranger, ils peuvent dire à leur honte, ce que David disoit de l'Armure de Saül, *usum non habeo*. Aussi paroissent-ils avec la soutane aussi gênés, aussi embarrassés & aussi déconcertés, que le sont sans elle, ceux qui ont toujours été fidèles à la porter.

Nôtre saint Prêtre se permettoit encore moins d'ôter son Colet. Ni le chaud, ni la sueur, ni la fatigue, ni l'incommodité, ni aucun autre sujet, ne lui paroissoit un titre légitime de se dépouiller de cet extérieur Ecclesiastique, & il ne voyoit point sans peine, que d'autres perdissent par immortification, ou par des raisons frivoles, cette pratique de bienséance & de modestie.

Des cheveux longs, frisez, poudrez, ou des perruques mondaines, étoient pour lui un autre objet de douleur, qui le faisoit gémir de voir des Ecclesiastiques s'étudier à ne le point paroître, ou jaloux de disputer aux femmes vaines, l'attrait pour les modes & l'art des parures. La négligence à porter la Tonsure de l'étendue convenable, ou à la rafraichir exactement, l'indisposoit & le faisoit entrer en soupçon contre la régularité de celui qui paroissoit avoir honte de représenter sur sa tête, la couronne d'épines de Jesus-Christ, ou qui ne s'étudioit pas à se procurer cette marque honorable de ressemblance avec ce divin Sauveur. La même raison le prévenoit contre l'usage de la calote, qui cache la couronne & qui établit la coutume de la diminuer. Par ce principe, il n'en porta point tout le tems de sa vie; & il tenoit toujours ses cheveux aussi courts que les Freres. Regardant la Soutane comme un sac & un habit de pénitence aussi-bien que de Religion, il la vouloit conforme aux règles des Saints Canons, ni trop longue, ni trop courte, ni trop ample, ni trop étroite; & il étoit sur ce point si régulier, que son exactitude impatientoit quelquefois les ouvriers.

Autre marque de la plénitude de l'esprit Ecclesiastique en lui, le zèle pour la décoration des Autels. Tout l'y choquoit quand il étoit vil, méssant, défiguré, mal propre. Tout l'y affligeoit quand il étoit pauvre & peu convenable à la Majesté de Dieu qu'on y adore & à la sainteté des Mysteres qui s'y operent. Il avoit peine à se consoler, quand il voyoit deserts les Temples où le Prince des Eternitez fait son séjour, & où les Anges lui font la cour, ou quand leur pauvreté lui rappelloit celle de l'Etable de Bethléem. Animé de cet esprit que Nôtre Seigneur a fait paroître avec tant d'éclat pour la Maison de son Père, il aimoit à n'y voir rien que de dévot, d'édifiant, de riche, de magnifique & digne de celui qui étant d'ailleurs riche, s'est fait pauvre pour nous sur la terre, & mérite bien maintenant

qu'il régne sur le Trône de sa Gloire , qu'on se fasse pauvre , ou au moins qu'on destine une portion de ses biens pour enrichir ses Tabernacles.

Ce zèle le portoit à orner & à faire orner les Autels , & à n'y rien souffrir qui ne convint à la grandeur de la Religion Chrétienne. Il s'épuisoit pour cet effet ; & quand on lui representoit que la pauvreté de la Maison ne permettoit pas de si grandes dépenses , il répondoit agréablement , *qu'il aimoit mieux que la cuisine en souffrit , & qu'il falloit à ses dépens fournir à l'embellissement de la Maison de Dieu.*

VI. Le même-esprit Ecclesiastique , qui étant une portion de celui du Sauveur est un esprit de douceur , de bonté , de charité , s'est fait remarquer en lui par la maniere dont il agissoit avec les plus grands pécheurs. Se regardant toujours comme plus criminel qu'eux , il pleuroit ses propres péchez , quand il pleuroit les leurs ; il s'attendrissoit sur ses propres miseres , quand il s'affligeoit sur les maux de leurs ames ; & se regardant moins innocent qu'eux , il leur donnoit à entendre qu'ils devoient avoir toute la facilité possible à vomir à ses oreilles les crimes dont ils commençoient à rougir. Jamais il ne les rebutoit ; jamais il ne paroissoit effrayé , ni du nombre , ni de l'énormité de leurs pechez : il n'en paroissoit pas même surpris ; & quelque playe qu'ils fissent dans son cœur , quand ils les confessoient , il les entendoit tranquillement & du même air qu'il eût écouté l'histoire de la vie des Saints. Si eux-mêmes en paroissoient consternez , desolez , honteux à l'excès , & presque desesperes , il les rassuroit , il les consolait , il les encourageoit , & il les soutenoit sur les bords du desespero où la malice de l'ennemi des hommes tâchoit de les précipiter. Par cette conduite pleine de lumiere & de sagesse , les plus grands scelerats sortoient de ses pieds , confus de leurs desordres sans en être abatus ; contrits & pénitens sans être troublez & inquietez ; pleins de courage pour se convertir , pleins de confiance dans le Dieu des misericordes , pleins de bonne volonté pour le mieux servir , & pleins d'une sainte haine contre eux-mêmes.

Sa conduite à l'égard de ses Disciples étoit différente : Comme il les vouloit parfaits , il ne pouvoit souffrir en eux aucun défaut d'habitude , aucune imperfection volontaire , aucune lâcheté au service de celui qui fait de ses Anges des esprits tout de feu. Et il sçavoit si-bien dans l'occasion tempérer à leur égard la sévérité avec la douceur , & mêler comme le bon Samaritain , le vin avec l'huile sur leurs playes , qu'ils trouvoient aimables & utiles les corrections mêmes qu'il leur faisoit.

VII. Autre marque de l'esprit Ecclesiastique qu'il possédoit en perfection , son profond respect pour les Superieurs Ecclesiastiques. Personne n'avoit plus que lui l'esprit Hierarchique , & plus de goût pour la soumission & la subordination qui doit maintenir en paix le corps de l'Eglise , en y maintenant la dépendance des membres à l'égard des Chefs établis pour la gouverner. En regardant les premiers Pasteurs comme les Successeurs des Apôtres , & les Vicaires immédiats de Jesus-Christ , il ne mettoit à la révérence & à l'obéissance qu'il leur devoit , ni bornes , ni exception. Ces Princes de l'Eglise n'ont jamais trouvé en leur presence un Prêtre plus petit & plus soumis. Cet Esprit de soumission entiere , étoit celui qu'il inspiroit à ses Disciples , & il cessoit de reconnoître pour ses enfans , ceux qui commençoient à le perdre. Aussi a-t-il été singulierement honoré , cheri & aimé de tous les Evêques qui l'ont connu. Persuadez de sa science & de sa lumiere , aussi-bien que de son humilité & de sa subordination , ils ne lui communiquoient

point dans leurs Diocèses, des pouvoirs restreints & avec réserve, ils le faisoient dépositaire de tous ceux dont le Ciel les avoit revêtus. Le peu de subordination qui regne aujourd'hui dans le Clergé, & cet affoiblissement si sensible qu'on y remarque de l'esprit Hierarchique, étoit selon lui une des plus grandes playes de l'Eglise, un des plus pernicioeux effets de la nouveauté, & un des plus évidens périls de la Religion.

Le saint Prêtre conduit par cet esprit respectoit tout ce qui émane des Successeurs des Apôtres, & ne s'arroteoit jamais autre droit que celui de suivre leurs décisions. Un Frere l'ayant un jour consulté par Lettres sur une matiere assez délicate, voici ce qu'il lui répondit : » Vous me demandez, mon cher Frere, la décision d'une difficulté, &c. Je ne puis vous répondre là-dessus autre chose si non que les Evêques étant les Chefs, & moi n'étant qu'un simple Prêtre, je ne suis pas Juge sur cette matiere; c'est au Pape & aux Evêques à qui il faut s'adresser pour sçavoir d'eux ce qu'ils pensent de ce que vous me demandez, & quels jugemens ils en portent. » On voit par cette réponse combien il étoit éloigné d'entreprendre sur ce qu'il ne croyoit pas lui convenir.

Il fait paroître dans une autre Lettre à un de ses intimes amis, l'horreur qu'il avoit du peu de soumission qu'il avoit eu à son Prélat, & de l'Apel qu'il avoit fait de son interdit à des Juges séculiers. » Voilà, lui dit-il, la troisième fois que j'ai mis la main à la plume, pour me donner l'honneur de vous écrire depuis le commencement de cette année, vous la souhaitant bonne & heureuse. » Il lui parle ensuite de ses incommoditez qui étoient très-grandes alors, & il ajoute aussitôt ce qui suit : » Permettez-moi de vous faire connoître une peine que j'ai à votre égard, c'est que vous ayez été mêlé dans l'interdit de vos Confreres, & que vous vous en soyiez fait relever par des Juges séculiers; & ainsi que vous les ayez regardés comme vos Supérieurs à l'égard des fonctions Ecclesiastiques, je m'étonne que vous ne vous soyiez point fait rendre le Calice & le Surplis en cérémonie par quelque Juge du Bareau, comme ayant autant de droit de vous en rendre l'usage que votre Prélat en avoit eu de vous le donner. Comment avez-vous pu reconnoître des Laïques pour vos Juges dans une matiere tant Ecclesiastique qu'il en fut jamais ? En verité vous qui avez des lumieres tout chant votre état, & qui n'êtes pas indifférent sur ce qui le concerne, comment avez-vous pu avoir recours à une Jurisdiction purement Laïque & Séculiere ? Vous me répondrez peut être que ç'a été avec beaucoup d'autres : ç'a donc été par respect humain ? Vous ajouterez, je pense, que ç'a été comme en étant chargé de la part de vos Confreres, mais vous voyez bien qu'ils n'ont pas droit de vous obliger à prévariquer contre les droits de l'Eglise, & à vous soumettre à une justice séculiere à l'égard de ce qui ne lui convient pas. Je sçai la soumission que S. Pierre & S. Paul ont voulu qu'on eût aux Puissances temporelles, mais ils n'ont jamais prétendu qu'elle s'étendit jusques aux choses spirituelles, & quand on appelle à une Puissance & Jurisdiction supérieure, il faut qu'elle le soit, *in eodem genere*, pour des choses qui regardent purement le ressort de cette Jurisdiction supérieure & non d'autres, telles que sont l'usage du Calice & du Surplis, à l'égard des Juges séculiers. On pourroit, ajoute-t-il, appliquer au cas présent, quoique non pas tout à-fait dans le même sens, ce que dit S. Paul dans le 6. Chap. de sa I. Ep. aux Corinthiens : *Quelqu'un ayant une affaire avec son Frere ose-t-il se faire juger par des méchans*, c'est-à-dire, par des Gentils, & non pas par des Saints, c'est-à-dire, par des Chrétiens ? Et moi

» je dirois volontiers à quelque Ecclesiastique, ayant une affaire avec son Superieur
 » Ecclesiastique : Ose-t-il se faire juger par des Juges Laiques & non pas Ecclesia-
 » stiques, qui sont ses Juges naturels en de telles affaires. *Ne savez-vous pas,*
 » ajoute ce S. Apôtre, *que les Saints seront établis Juges de ce monde; & vous,*
 » ignorez-vous que les Prélats de l'Eglise font établis vos Juges dans les matieres
 » dont il s'agit. » N'ai-je pas droit de conclure avec l'Ecclesiastique, de tout ce qui
 vient d'être raporté de M. De La Salle, *qu'il ne s'est trouvé personne qui ait gardé*
les Loix du Très-Haut avec plus d'exatititude, & qu'il n'a presque pas eu son sem-
blable en cette fidélité. Eccles. 44.

SECTION DEUXIÈME.

Son amour pour la sainte vertu de Pureté.

L'Estime & l'amour qu'avoit nôtre saint Prêtre pour la belle vertu de chasteté,
 & les moyens qu'il apportoit pour en augmenter l'éclat, ne pouvoient guères
 aller plus loin.

Dans une matiere où les fautes ne sont jamais légeres, où les châtimens ne
 sont jamais médiocres, où les surprises & les pieges ne sont jamais rares, il
 croyoit que les précautions ne pouvoient jamais être excessives. Aussi s'est-il étu-
 dié toute sa vie à écarter tout ce qui pouvoit la mettre en risque, avec le soin le
 plus scrupuleux & avec la diligence la plus exacte.

Enfant, jeune, Ecohier, devant comme depuis sa consécration aux Autels,
 M. De La Salle a été amateur & jaloux de la pureté. Dans tous les âges & dans
 toutes les différentes situations de sa vie il en a été un exemple. Ennemi du
 scrupule en toute autre matiere, il en faisoit une vertu en celle-ci. Du moins
 se comportoit-il à cet égard comme s'il eût été scrupuleux, & comme s'il eût
 crû du peché en tout ce qui pouvoit de près ou de loin, directement ou indirecte-
 ment, donner quelque atteinte à cette vertu.

Si simple Chrétien il a honoré cette vertu, comme une vertu toute divine,
 qui fait un Ange de celui qui la garde sans la ternir, & un démon de celui qui
 la flétrit ou la perd, selon l'expression des Peres; d'abord qu'il s'est vû Eccle-
 siastique, il l'a recherchée & il l'a cultivée comme le propre & principal or-
 nement de son état, persuadé que sa sainteté exige de ceux qui l'embrassent,
 une pureté qui ne soit pas commune, & que S. Jean Chrisostôme ne dit rien
 de trop, quand il demande que la bouche & les mains qui ont l'honneur de pro-
 duire sur les Autels & de toucher le corps virginal de l'Homme-Dieu, l'Epoux
 & la couronne des Vierges, soient plus pures que les rayons du Soleil. En effet,
 si le Temple ne peut être assez riche & magnifique; si l'Autel ne peut être as-
 sez propre & orné; si le Tabernacle ne peut être assez pur & saint, le Prêtre
 qui est le Temple, l'Autel & le Tabernacle où le Fils de la très-sainte Vierge re-
 pose, doit avoir une pureté proportionnée à sa dignité; & il n'auroit rien de
 trop, s'il avoit celle de la Mere Vierge qui l'a engendré; car associé à son
 privilège, comme elle, il le produit par sa parole, il le touche, il le prend
 de ses mains, il le montre, il le porte, il le donne aux autres, il le renferme
 dans sa poitrine & se l'incorpore; desorte que de vouloir l'approcher si souvent, le
 manier

I.
 Dans tous
 les tems de
 sa vie il a
 monté un
 soin extraor-
 dinaire pour
 la conserva-
 tion de la
 sainte vertu
 de chasteté.

Homil. 83. in
 2047.

toucher avec toute liberté , traiter avec lui avec tant de familiarité , sans exceller en cette vertu , c'est s'exposer aux plus terribles châtimens.

Cette grande estime & ce grand amour , que le vertueux Prêtre avoit pour une vertu , qui au témoignage du Saint-Esprit même n'a rien dans le monde qui égale son prix , pour une vertu qui plait tant à Jesus-Christ , qu'il se dit l'Epoux des ames pures , lui donnoit une extrême horreur de toutes les fautes qui la choquent , & le portoit à les éviter toutes avec la plus grande fidélité , parce qu'il les croyoit toutes grandes ou toutes dangereuses. Aussi ne pouvoit-il rien souffrir qui eût l'ombre & l'apparence de quelque impureté , ou qui pût en donner le soupçon. Dans cet esprit il faisoit ses délices de la solitude , qui est l'azile de la chasteté , & où Jesus-Christ appelle les ames pures ; il évitoit toutes les occasions , quelque éloignées qu'elles pussent être , sachant combien le venin qui corrompt cette vertu est subtil , & qu'il se glisse aisément dans le cœur qui n'est pas fort attentif à s'en préserver. La connoissance qu'il avoit de la foiblesse humaine & de la malignité de la chair , le tenoient dans une défiance continuelle contre elle ; & l'expérience qu'il avoit de sa chasteté passée , ne lui paroissoit pas être un préjugé légitime & suffisant pour assurer sa chasteté à l'avenir , s'il cessoit de se tenir sur ses gardes. De-là en lui un soin extraordinaire d'éviter toutes liaisons tendres & sensibles avec les personnes de sexe différent , quelques saintes & spirituelles qu'elles parussent. Il les fuyoit toutes autant qu'il lui étoit possible ; & pour se tenir à leur égard dans un salutaire éloignement , il les regardoit & il inspiroit à ses Disciples de les envisager avec l'œil & la frayeur qu'on auroit de voir des démons revêtus de chair. » En effet , (ajoutoit-il) la femme est dans un sens à l'égard de l'homme une espece de démon incarné qui le tente , qui surprend son cœur , qui le porte au mal. Ainsi , puisqu'elles deviennent toutes par rapport à nous des Satans & des pièges , où ne manquent point d'être surpris ceux qui ne s'en défient pas , pourquoi ne les envisagerions-nous pas sous un regard si favorable à la chasteté & à notre sûreté. » Il ne se trouvoit que rarement avec elles ; jamais seul à seul , si ce n'étoit dans la nécessité ; & alors même il n'y demouroit que le moins qu'il pouvoit. Il porta ses précautions jusqu'à la singularité , jusqu'à une sévérité qui paroîtroit outrée , si elle ne trouvoit sa justification dans les exemples des Saints , dans la doctrine des Saints Peres , & dans les justes craintes que la chute de tant de grands Hommes inspire ; car il ne voulut pas permettre à sa Grande-mere de le venir voir malade au lit dans sa chambre , comme il a été rapporté dans son lieu. En vain elle en parut offensée , elle en fit ses plaintes , elle s'abandonna au murmure , le chaste Prêtre tint ferme , & aima mieux dans le desir de l'adoucir & de la satisfaire d'une autre maniere plus conforme à sa modestie , se faire de grands efforts pour sortir du lit & exposer sa vie à un péril visible , en allant vêtu à son ordinaire , & soutenu sur les bras des Freres recevoir sa visite dans le Parloir.

S'il avoit traité ainsi son Ayeule , qui croyoit trouver dans son grand âge & dans son autorité maternelle un privilege particulier pour voir son Petit-fils avec plus de familiarité , il n'avoit garde de laisser avancer plus loin les autres personnes du sexe. La porte du Parloir étoit une barriere , au-delà de laquelle nulle n'avoit dispense de passer. Et son dessein étoit en semant sur les avenues de la Maison tous les obstacles imaginables , pour la leur rendre inaccessible , de les en éloigner toutes. Il ne tarda pas à voir le fruit de ses précautions ; car si d'abord il ne put se refuser à l'adirection de plusieurs personnes pieuses dont il avoit gagné la con-

Omnia ponderosa non est digna continentis anime. Ecc. 26. 20.

II.

Très-malade au lit il aime mieux se lever pour aller recevoir dans le Parloir sa grande Mere que de lui donner entrée dans sa chambre.

fiance, d'abord qu'il avoit monté à l'Autel les premières fois qu'il y célébra, & où il parut comme un Ange revêtu de chair; s'il ne put encore dans la suite rebuter un nombre d'autres frappées de l'éclat de ses vertus, qui voulurent se ranger sous sa conduite, dans le tems même que la Ville de Reims sembloit la décrier, il trouva enfin le moyen de les éloigner par le peu de tems qu'il leur accordoit, & par les visites courtes & rares qu'il leur permettoit. Il leur en faisoit encore moins; & il falloit que le cas fût bien pressant, & que la nécessité ou la charité lui en fissent la loi, quand il se déterminoit à les aller voir. Il n'étoit pas moins sauvage à l'égard des Sœurs orphelines dont il fut Supérieur & Directeur, comme il a été dit. Elles ne le voyoient que quand la nécessité l'appelloit chez elles, & il comptoit tous les momens qu'il leur donnoit, sans en accorder un de superflu, donnant pour maxime qu'il suffisoit de parler aux Pénitentes & aux Dévotes dans le Confessionnal, & que pour l'ordinaire c'étoit tems perdu, que de les écouter ailleurs. En un mot, il portoit si loin la fuite des femmes, que c'étoit assez pour qu'il disparût d'un lieu ou qu'il n'y entrât point, quand il en voyoit. Si on lui faisoit reproche d'un pareil scrupule, il répondoit avec humilité que d'autres plus fermes que lui pouvoient moins craindre dans leur compagnie; mais que par rapport à lui sa foiblesse l'avissoit de se défier & de chercher sa sûreté dans une sage fuite.

Précautions
extraordi-
naires qu'il
apportoit
pour conser-
ver sans ta-
che une ver-
tu si aisée à
sujettir.

Dans la même vue il veilloit sans cesse sur ses sens, & il n'oublioit rien pour empêcher qu'ils ne s'échappassent, convaincu que leur trop grande liberté est une source continuelle de tentations, & qu'elle ne manque point d'irriter la convoitise & de corrompre la pureté. Tout ce qui approche de l'impureté, lui faisoit horreur, & il s'en éloignoit avec autant de chaleur que de l'impureté même; travaillant avec un courage constant à purger son imagination des idées & des représentations sales, que l'esprit immonde tâche nuit & jour d'y tracer, à purifier son esprit des pensées malhonnêtes, son cœur de toutes affections charnelles, & son ame de la pente malheureuse que la chair lui communique pour la volupté.

Pour y réussir & parvenir à cet état de chasteté qui rappelle l'homme en quelque sorte à la pureté de sa première origine, & qui le met en parallèle avec les Anges, que ne faisoit-il pas, que ne souffroit-il pas, que ne sacrifioit-il pas? Cette vertu, quand elle est parfaite, divinise & consacre l'homme tout entier; mais que de combats il faut donner, que de victoires il faut remporter, que de violences il faut se faire, pour atteindre-là! Il faut qu'il en coûte du sang à l'ame, si je puis ainsi m'exprimer, & que le cœur se déchire souvent avant qu'il réussisse à éteindre les instincts de la chair & les penchans de la nature. Il faut mettre entre la chasteté & ce qui peut l'altérer, la plus grande distance qu'il est possible, & semer dans le chemin qui conduit à la sensualité, les épines de la pénitence & de la mortification.

La prudence & la timidité sont nécessaires à sa garde; parce qu'on est bien-tôt vaincu, quand on s'appuie sur ses forces, & qu'on compte sur sa propre vertu, la chute étant presque toujours la punition de la présomption. Cette vertu s'effraie aisément & avec raison, & elle tremble encore après les plus grandes précautions. Elle se nourrit de prières, de saintes Lectures & d'austérité; elle se plaît dans la séparation du monde & dans le sein de l'humilité. Le moindre repos qui n'est pas nécessaire, lui est suspect, & elle craint un moment oisif & desoccupé. C'est ce qui fait que quelques beaux & charmans que soient les dehors de la chasteté, sa pratique est très-sévère & ses lois très-austères. Il faudroit être dépouillé du

corps & de la corruption de la chair , pour ne point ressentir la difficulté de la contenir dans le devoir.

Selon la Tradition commune des Peres du Desert dont Cassien fait le raport , le combat qu'il faut soutenir contre l'esprit immonde , est le plus long & le plus pénible , & le triomphe n'en est pas communément complet.

Les autres vices , dit S. Jérôme , ont leur tems ; celui-ci né avec nous , ne meurt guère parfaitement devant nous : car tandis que l'ame n'est point dépouillée de son corps , elle n'est point pleinement affranchie de la concupiscence. Il n'appartient , ajoute-t'il , qu'à une grande vertu & à une vigilance continuelle de vaincre ce qui est né avec nous , & de vivre dans la chair comme si on n'en avoit point , de combattre tous les jours contre soi-même. S. Augustin avoue qu'entre tous les combats que les Chrétiens ont à soutenir pour leur salut , les plus longs , les plus rudes , & les plus dangereux , sont ceux qu'il faut soutenir pour la conservation de la Chasteté , parce que , ajoute-t'il , cette vertu a un furieux ennemi , qui lui livre des assauts continuels , & qui la met dans un risque continuel. Ce qu'il y a de plus fâcheux , dit-il encore , c'est que si les combats sont journaliers , la victoire est rare. *Ubi quotidiana pugna , & rara est victoria* (Serm. de temp.) 250 C'est une espece de Sacrifice , remarque S. Jean Chrisostôme , où la victime ne demeure assurée de son salut , que quand elle expire. C'est un Martyre , ajoute S. Bernard , qui pour n'être pas sanglant , n'en est pas moins pénible : *Il est plus aisé* , ajoutent tous les autres après Tertullien , *de mourir une fois pour la chasteté , que de vivre toujours avec elle.* En effet , si rien n'est plus beau , n'est plus précieux que la chasteté , rien n'est plus délicat ni plus aisé à perdre : si d'une part elle est honorée par ceux qui la persécutent , si elle n'a point de plus grands admirateurs que ceux qui l'attaquent sans la pouvoir vaincre ; de l'autre part toutes choses dans le monde concourent à lui faire la guerre. Les beautés la tentent , les objets sensibles lui tendent des pièges , les plaisirs la charment , les délices la corrompent , les compagnies l'affoiblissent , les mauvais exemples l'ébranlent , la concupiscence la sollicité , les occasions la surprennent , l'attrait des créatures la séduit : tout ce qui plaît aux sens , plaît au cœur , & quand le cœur est gagné , elle est trahie. Ses blessures ne sont jamais legeres , ses dangers sont inevitables , ses ennemis sont partout , & au défaut de tout autre , l'homme se suffit à soi-même pour se l'ôter. Quoique la solitude la favorise , la tentation l'y poursuit. Quoique la prière la défende , les mauvaises idées viennent l'allarmer dans les exercices même les plus Saints. Nul lieu , nul tems , nul exercice , qui la mette à l'abri de l'enchantement. Nul sens dans le corps , nulle faculté dans l'ame , qui ne puisse concourir à sa perte. Ainsi si elle est la plus belle , elle est aussi la plus pénible des vertus. Celui-là seul qui en est l'auteur , peut en être le gardien & la conserver par sa grace. Mais à sa grace il faut joindre une constante fidélité , une humilité profonde , une prière assidue , une fuite prudente , un courage constant , une mortification universelle. C'est ce qu'enseignoit , & ce que pratiquoit nôtre S. Prêtre. En recommandant à ses Disciples l'amour de la chasteté par dessus toutes les autres vertus , il leur prescrivit toutes les plus précautions la plus severes pour la conserver. Il faut l'entendre lui-même s'expliquer sur cet article.

- Les Freres , dit-il , qui auront fait Vœu de Chasteté , & ceux qui se disposent à le faire , doivent être persuadés qu'on ne tolérera aucun dans l'Institut en qui il ait paru ou en qui il paroisse quelque chose d'extérieur contre la pureté.
- Pour cet effet , leur première & principale application à l'égard de l'extérieur ,

Chap. xxx. de
la Chasteté.

• fera de faire éclater en eux la chasteté par-dessus toutes les autres vertus. Pour
 • conserver cette vertu avec tout le soin qu'elle demande, 1. Ils auront la so-
 • briété en recommandation au boire & au manger ; surtout à l'égard du vin enne-
 • mi de la chasteté, & auront soin de le bien tremper. 2. Ils feront paroître en
 • toutes choses une grande pudeur. Le premier habit qu'ils mettront en se levant
 • & le dernier qu'ils quitteront en se couchant, sera leur Robe : & lorsqu'ils par-
 • leront à des personnes d'autre Sexe, ils s'en éloigneront toujours de quelques
 • pas, & ne les envisageront jamais fixement. Ils ne leur parleront que d'une ma-
 • nière fort réservée, & qui soit bien éloignée de la moindre liberté, ou fami-
 • liarité, & ils auront soin de terminer avec elles en peu de mots.

IV.
 Jusqu'à il
 portoit la dé-
 licatesse sur
 ce point.

Le serviteur de Dieu donnoit à ses Freres sur ce point des exemples bien plus
 instruisans que ses leçons ; car il étoit sur tout ce qui regarde la pureté si rigide
 dans sa conduite, qu'il paroïssoit scrupuleux. Les moindres apparences de familia-
 rité, ou même d'un peu trop de liberté avec les femmes, allarmoient sa pudeur :
 & il ne pouvoit en supporter la vûë sans gémir & sans faire paroître sa frayeur par
 un visage sévère, par une retenue glaçante, & par une modestie imposante qui
 parloient, lors même que sa bouche se taisoit. Sa délicatesse sur ce point alloit jus-
 qu'à s'interdire les moindres services qu'il auroit pû dans les occasions recevoir
 d'elles. Faisant un jour voyage avec quelques Ecclésiastiques, un grand ruisseau se
 trouva dans le chemin à passer qui arrêtoit tous ceux qui ne vouloient pas entrer
 dans l'eau, ou se faire transporter par une femme qui se trouvoit-la pour rendre
 cet office mercenaire. Ceux qui accompagnoient le S. Prêtre reçurent de cette
 femme ce secours nécessaire sans hesiter, ni même penser que cela pût faire scru-
 pule : mais le chaste Prêtre aima mieux entrer dans l'eau tout habillé & passer le
 ruisseau, que de recevoir d'une femme un service qui choquoit sa modestie. Si plu-
 sieurs de ceux qui en furent témoins, rirent à ses dépens, les autres en demeurè-
 rent fort édifiés.

Il avoit une si grande horreur pour le seul mot d'impureté, qu'à l'exemple de
 l'Apôtre, il ne vouloit pas qu'on le nommât parmi les Freres. Il leur a même lais-
 sé par écrit cet avis dans son recueil des choses qui doivent faire le sujet de leurs
 conversations. Là, après leur avoir recommandé de choisir les vertus, surtout cel-
 les qui conviennent à leur état, pour matiere de leurs entretiens, il ajoute qu'ils
 doivent aussi y faire entrer les vices & les défauts pour s'en découvrir la laideur,
 s'en inspirer la haine, & s'apprendre à les combattre & à les détruire, à la réserve
 de celui d'impureté qu'il faut si bien oublier, qu'on en perde l'idée & qu'on ne se
 ressouvienn plus de son nom. Sur ce qu'on lui representoit quelquefois, qu'il
 étoit bon de s'entretenir de son énormité pour s'en imprimer l'horreur ; Illusion,
 repliquoit-il, si on ne peut mettre la main à la poix, sans qu'elle se salisse ; remuer
 des cendres sans en rien retenir ; toucher du feu sans se bruler, il n'est pas plus
 possible de parler de ce vice dangereux jusques dans son nom & dans la pensée,
 sans que l'esprit demeure imprimé d'idées fâcheuses. Il est plus aisé de l'oublier
 entierement que de s'en ressouvenir sans péril.

Ceux qui étoient travaillez de tentations sur ce sujet, étoient toujours assurez
 de trouver en lui un Perc plein de tendresse qui compâtoit à leurs infirmités ; un
 Directeur doux, patient, prévenant, qui ouvroit leurs cœurs & qui les engageoit
 à lui en découvrir avec une entiere confiance, toutes les miseres, & les penchans
 les plus honteux ; un Ange dont l'aproche dissipoit les vains fantômes de l'esprit
 immonde & le mettoit en fuite, & dont ils recevoient des avis pleins de lumie-

res, de grace & d'onction, qui en leur aprenant à s'humilier de la corruption d'un cœur si porté vers la volupté, les animoit & les remplissoit de courage pour le purifier par une genereuse & constante mortification. Car c'étoit-là où il faisoit aboutir les conseils qu'il multiplioit en ces occasions.

• Faites, disoit-il, la guerre à vôtre corps, mortifiez vôtre chair, & vous de-
 • meurerez victorieux dans les combats de l'esprit immonde, & vous vous affran-
 • chirez avec le tems & la persévérance de ses assauts, & de tous les instincts de
 • la nature qui lui fournissent les armes pour nous attaquer. Entre une chair sen-
 • suelle & immortifiée & ce vice, la liaison est infaillible. L'attrait du plaisir s'é-
 • mouffe par le sentiment de la douleur, & un corps qui gémit sous le poids des
 • austéritez, perd jusqu'à l'idée de la volupté. *Croyez-moi*, disoit le grand saint
 • Antoine à ses Disciples au raport de S. Athanase; *l'esprit immonde craint les veil-*
 • *les, les jeûnes, la pauvreté volontaire, & la vie austere.* Quand il trouve une
 • chair engraisée, soignée, & délicatée, il trouve la moitié de sa besogne faite :
 • c'est du bois, de l'étoupe & de la paille préparée, où il lui est aisé d'allumer
 • le feu, par des traits enflâmez & les étincelles du feu d'enfer, que les pensées
 • obscènes portent avec elles.

Le serviteur de Dieu n'étoit pas de ceux qui relâchent en leur faveur les avis austères qu'ils donnent aux autres. Il ne disoit que ce qu'il faisoit ; car persuadé que celui qui traite délicatement son serviteur, n'est pas long-tems sans le voir se révolter, il crucifioit si cruellement sa chair avec ses vices & ses concupiscences, qu'il pouvoit à l'heure de la mort se reprocher aussi-bien que tant d'autres Saints, qu'il avoit outré les châtimens & porté contre elle sa colere à l'excès. La mortification étoit l'arme dont il se servoit pour repousser les traits enflâmez de l'esprit de ténèbres, & comme il la portoit continuellement sur son corps, l'ennemi de la pureté ne trouvoit pas moyen de la ternir en lui.

Les jeûnes, les cilices, & les autres genres de pénitence dont les Saints se sont servis contre les attaques de l'esprit immonde qui s'attache avec succes à tenter ceux qui traitent délicatement leur chair, & qui s'éloigne de ceux qui se nourrissent d'austéritez & qui vivent dans la pénitence, étoient pour lui d'un usage commun & habituel. Aussi a-t-on sujet de croire qu'il est maintenant au nombre des Vierges qui chantent le Cantique nouveau, & qui ont le privilège de *suivre l'Agneau par tout où il va.* C'est l'opinion de tous les Freres anciens qui l'ont approché de plus près & qui ont été les plus familiers témoins de sa conduite. Ils croyent avoir vu en lui toutes les marques de l'innocence conservée, d'une chasteté entiere & d'une Virginité sans tache. Cette impression leur fut renouvelée après sa mort, & ils furent persuadez en ensevelissant son corps si mortifié, si pénitent si chaste, qu'ils le verroient un jour ressusciter glorieux, pour aller prendre place parmi les cent quarante-quatre mille qui n'ont point souillé leur chair avec les femmes, & qui l'ont conservée aussi-bien que leur cœur, pure & sans aucune corruption.

Finissons cette matiere qui regarde l'esprit Ecclésiastique. La preuve complete, qu'il le possédoit dans un degré éminent, c'est qu'il a excellé dans les vertus qui lui sont les plus précieuses : la haute idée qu'il avoit de l'état Ecclésiastique & de la sainteté qu'il exige ; l'attrait qu'il sentoit pour ses fonctions ; le saint plaisir qu'il prenoit à les faire ; le zèle ardent qu'il montrait pour la discipline de l'Eglise ; l'observance exacte de tous ses réglemens ; l'amour & l'étude des vertus qui conviennent le plus au Sacerdoce, qui sont la parfaite Religion, une pureté Angélique, un zèle brûlant pour la gloire de Dieu & le salut des ames, dont il s'oc-

V.
 Il y a tout sujet de croire qu'il est mort vierge : c'est le sentiment de ceux qui l'ont le plus connu & le plus fréquemment.

bien-tôt parlé , un amour tendre pour l'Eglise, & enfin une affection singulière pour l'oraison , la priere , & le travail , ont été des vertus d'éclat en lui , qui doivent leur principe à l'esprit Ecclesiastique dont il étoit rempli.

CHAPITRE II.

La grande confiance que M. De La Salle avoit en Dieu , son détachement admirable , & son abandon héroïque à la divine Providence.

LA grande confiance en Dieu étant l'effet de la vive Foi , nous eussions pu unir ces deux vertus , qui quoique très-distinguées entr'elles , paroissent assez souvent confondus ensemble dans la Sainte Ecriture , & ne composer qu'une même & seule vertu.

En effet , ce que le rayon est à l'égard du Soleil , il semble que la confiance en Dieu le soit à l'égard de la Foi. De sorte que l'une est toujours la mesure aussi-bien que la marque de l'autre. La confiance prend de la Foi sa vie , sa nourriture , & ses accroissemens. Si la Foi est petite & languissante , la confiance en Dieu est foible ; si la Foi est vive & animée , la confiance en Dieu est grande & héroïque.

I.
sa confian-
ce en Dieu a
éclaté dans
les plus
grands périls
& dans les
plus grandes
nécessitez.

Or , qui a eu dans le dernier siècle plus de sujets que M. De La Salle de ne se confier qu'en Dieu ? Qui a trouvé dans les abandons , dans les infortunes , dans les persécutions & dans les événemens les plus fâcheux , plus d'exercices de cette vertu , & qui l'a poussée plus loin que lui ? De qui n'a-t'il point été , ou moqué , ou insulté , ou calomnié , ou persécuté , ou condamné , ou trahi , ou abandonné ? Parens , amis , compatriotes , bienfaiteurs , protecteurs , Supérieurs , Directeurs mêmes & ses propres enfans ; qui n'a point pris la pierre en main , pour la lui jeter , ou qui n'a point vû le faire sans venir à son secours , ou oser se déclarer en sa faveur ? Je ne veux pas dire qu'il n'ait eu de très-fidèles Disciples : Il en a eu & en grand nombre , que rien n'a pu détacher de sa personne ; mais souvent dans les occasions ils imitoient son silence , & ne le défendoient pas plus qu'il ne se défendoit lui-même. En cela semblable à son divin Maître , que les Apôtres abandonnèrent dans le tems de sa Passion , & qui ne trouva parmi ses Disciples , & dans le grand nombre de ceux en faveur de qui il avoit opéré des Miracles , aucun qui osât ouvrir la bouche pour le défendre.

C'étoit dans ces sortes d'épreuves , que la confiance héroïque en Dieu de M. De La Salle se soutenoit & brilloit ; c'étoit lorsque tout lui manquoit , lorsque le monde & l'enfer se soulevoient contre lui ; c'étoit dans les contradictions les plus envenimées , dans les périls les plus terribles , dans les disgrâces les plus fâcheuses , qu'on le voyoit le plus tranquille.

Sa confiance en Dieu & son abandon à la divine Providence , étoient ses vertus chéries & celles qui le distinguoient. On le sçait : quoique tous les Saints aient possédé toutes les vertus dans un degré éminent , il y en a toujours quelqu'une en particulier , qui les a distingués , & qui a si bien-fait leur caractère particulier , qu'on peut dire à cet égard de chacun d'eux , qu'il n'a point eû son semblable : La douceur & la bonté ont paru reproduire Jesus-Christ sur la terre en S. François de Sales ; la sollicitude Pastorale a fait de S. Charles Borromée l'image naturelle du bon Pasteur qui a donné sa vie pour ses brebis. Le zèle du salut des Ames a montré un Apôtre

Dans ces derniers siècles digne des premiers en S. François Xavier ; la charité a fait un Séraphin de Sainte Thérèse. L'amour de la Croix a été l'attrait dominant & la vertu particuliere du premier Carme Déchauffé S. Jean de la Croix ; l'esprit de pénitence a fait son chef-d'œuvre d'un S. Pierre d'Alcantara, & d'une Catherine de Cortone ; la pauvreté de S. François d'Assise a fait le plan de sa vie & de son Ordre : il en est de même de tous les autres Saints. Ils ont si fort excellé dans quelque vertu particuliere, qu'on regarde cette vertu comme l'ame de leur conduite, l'effet de leur grace, le fond de leurs mérites & le principe de leur sanctification.

Suivant cette idée nous croyons avoir droit de dire, que l'abandon à la divine Providence & le détachement de toutes choses, font le propre caractère de M. De La Salle. Nous nous conformons dans ce jugement à celui d'un S. personnage, qui prié de mettre par écrit ce qu'il sçavoit des vertus de l'Instituteur des Freres, répondit que quoique le serviteur de Dieu eût été un modèle parfait, & un exemple toujours parlant de toutes les vertus, néanmoins, son détachement de toutes choses & son héroïque confiance en Dieu, avoient paru faire son propre caractère ; & qu'elles avoient brillé en lui avec tant d'éclat, qu'elles sembloient en avoir fait éclipser les autres.

En effet, le parfait abandon à Dieu, dont M. De La Salle faisoit profession, le tenoit dans un exercice continuel d'humilité, de patience, de douceur, de soumission & de conformité au bon plaisir de Dieu dans les événemens & les contre-tems les plus fâcheux. Ce n'étoit point dans des cas extraordinaires, & des occasions rares, que la divine Providence lui demandoit le sacrifice de tout intérêt humain, & de ses projets les plus Saints, c'étoit tous les jours ; & je ne sçai si pendant près de quarante ans, il y en a eu un seul, qui ne lui ait point présenté quelquel sacrifice à faire sur ce sujet.

Ou c'étoit une insulte qu'on venoit lui faire chez lui, ou c'étoit un affront qu'il trouvoit à la porte de sa maison, d'abord qu'il en fortoit ; ou c'étoit une contradiction de la part de ses Supérieurs ; ou c'étoit un dérangement de quelques Freres, ou une autre peine domestique, ou c'étoit une affaire étrangere & fâcheuse qu'il avoit à souffrir ; ou c'étoit la trahison, ou la desertion de quelques-uns de ses enfans qu'il avoit à essuyer ; ou c'étoit des accusations fausses, & des procez injustes qu'on lui suscitoit ; ou c'étoit l'indiscretion & l'imprudence de quelques-uns de ses Disciples, qui lui attiroient de fâcheux contre-tems ; ou c'étoit quelque outrage nouveau qu'on leur avoit fait, dont il aprenoit la nouvelle ; ou c'étoit les pensions des Freres, qui tenoient les Ecoles dont on retardoit, ou dont on arrêtoit ou refusoit même le payement ; ou enfin c'étoit des Ecoles établies qu'il voyoit renverser. Tantôt il a vû sa maison exposée au pillage ; tantôt il l'a vûe, sans pain, sans argent & sans aucune ressource.

Pendant des années entieres il s'est vû avec sa famille en proye à la famine, sans secours humain & sans espérance d'en recevoir de la part des créatures. D'autrefois, il se voyoit traduit devant les Tribunaux sans défense & sans apui, condamné & sa réputation flétrie ; & souvent il voyoit ses Protecteurs prévenus contre lui devenir ses ennemis. Chaque jour mettoit sur son compte quelques nouvelles calomnies, ou lui présentoit quelque nouveau genre d'humiliation. Quand il paroissoit à Reims pendant les premières années de l'établissement de son Institut, les huées le suivoient & le ramenoient chez lui. Souvent on lui jettoit de la boue & des pierres aussi-bien qu'à ses Freres. Pareils outrages & très-fréquens lui

Il.
son dé-
tachement de
toutes choses
& son aban-
don à Dieu

Il.
Occasions
continuelles
d'abandon à
Dieu qu'il
trouva dans
l'exécution
du dessein de
former l'Insti-
tut des Freres.

sont arrivés à Paris, à Rouen & ailleurs. Les morts imprévûs de plusieurs de ses Disciples les plus fervens, étoient un autre genre de peines qui servoit à nourrir son détachement des créatures; & ses maladies ou très-dangereuses, ou très-cruelles, servoient à exercer son abandon à Dieu. Combien de fois a-t'il vû le désordre entrer dans sa Communauté, ou par l'étourderie de quelques-uns de ses Disciples, ou par la jalousie de ses rivaux, ou par la malignité de ses adversaires. Combien de tems a-t'il vû ses réglemens condamnez, ses pratiques méprisées, & toute sa conduite censurée par gens qui vouloient innover dans l'Institut, & le refondre à leur gré? Bien plus n'a-t'il pas vû en effet les plus grands ennemis dominer dans sa maison, y faire enfin la loi, en altérer les Régles & substituer une autre forme de gouvernement? Combien de fois l'en ont-ils chassé en l'obligeant de se retirer, de se cacher, de s'exiler? Quel est le jour de sa vie depuis l'érection de son œuvre, qui n'ait été marqué par quelque disgrâce particulière? s'en est-il passé un seul dans lequel il n'ait été obligé de faire à Dieu le sacrifice ou de sa personne, ou de sa vie, ou de sa santé, ou de sa réputation, ou de sa place, ou de ses fonctions? Quel est le jour qui ne l'ait pas contraint d'abandonner à Dieu son œuvre, & de l'immoler à sa Divine volonté, la voyant sans cesse ébranlée, agitée, persécutée, & sur le penchant de sa ruine?

Pendant dans toutes ces sortes d'épreuves presque autant multipliées que les heures de sa vie, qui l'a vû troublé, inquiet, déconcerté, alarmé, désolé? Qui le soutenoit dans cette tranquillité constante, dans cet air serain, & même joyeux, dans cette paix du cœur peinte sur sa face, dans cette égalité d'humeur qu'on admiroit en lui? sa résignation au bon plaisir de Dieu, son abandon entier à sa conduite, sa confiance parfaite en sa bonté. Dans une des Villes où les Freres sont établis, ils se trouverent dans un si grand abandon & dans une nécessité si pressante, que desespérans d'y pouvoir subsister d'avantage, ils voulurent persuader à leur Supérieur qui étoit avec eux compagnon de leurs miseres & de leurs souffrances, qu'il falloit se retirer d'un lieu où ils ne pouvoient vivre, & où personne n'avoit égard à leurs Services gratuits & charitables envers la pauvre jeunesse. M. De La Salle étonné de ce langage, dit au Frere Directeur qui le lui tenoit: *Croyez-vous l'Evangile?* Celui-ci ayant répondu, *oui.* Le saint Prêtre le renvoya avec ces paroles de Jesus-Christ: *Cherchez premierement le Royaume de Dieu & sa justice, & tout le reste vous sera accordé.* Le Frere ne tarda pas à en faire l'expérience; & il a rendu témoignage que depuis ce tems, la divine Providence n'a point manqué à les pourvoir du nécessaire. On l'a vû mille fois esperer contre toute esperance, & donner la divine Providence pour ressource infailible, dans l'abandon general des créatures. Les attentions de Dieu sur ses besoins passés & sur ceux de sa famille dans les plus étranges nécessitez, étoient les garans qu'il donnoit de sa confiance. Elle n'a en effet jamais été frustrée, & on a vû dans l'histoire de sa vie, que cette vertu l'a rendu triomphant de tous les evenemens, des persécutions les plus cruelles, des famines les plus affreuses, de l'indigence la plus longue & la plus épineuse, & enfin du monde & de l'enfer.

IV.
 Origine de
 cette grace
 dublne qui
 lui rendit si
 aisée la prati-
 que du par-
 fait abandon
 à Dieu.

Si nous voulons remonter à l'origine de cette grâce sublime qu'il a reçû de Dieu, nous trouverons qu'elle a été la récompense de cette genereuse résolution qu'il prit de mandier son pain en cas de l'extrême nécessité, lorsque la chair, le démon & le monde attaquoient celle que le Ciel lui inspiroit de se dépouiller de tout & de se faire pauvre à l'exemple & pour l'amour de Jesus-Christ. Dès-lors, il compta autant de victoires sur l'amour propre, qu'il fit de pas dans la voie de

la pauvreté la plus incommode. Rien ne parut plus, ni l'embarrasser, ni l'inquiéter, ni le troubler. Comptant sur Dieu comme sur un Pere plein de tendresse, il n'avoit ni sollicitude pour le lendemain, ni souci pour le jour present. Il reposoit entre les bras de sa Providence, comme l'enfant entre ceux de sa mere, ne se réservant que la fidelité à se laisser mener sans vouloir sçavoir où ni comment.

L'entier abandon entre les mains de Dieu, vertu si rare & qui ne se trouve que chez les parfaits, vertu qu'on peut appeller l'héroïsme de la vertu même, dont l'exercice donne à toutes les autres vertus leur perfection, les nourrit & les met en mouvement, qui suppose en l'ame qui la possede, la mort à soi-même, l'extinction des passions, la desappropriation de tout intérêt humain, l'indifference à tous les évènements de la vie, & la résignation parfaite au bon plaisir de Dieu, paroissoit en lui comme naturel, tant il lui étoit familier & aisé à pratiquer.

Le premier essai qu'il en fit, fut, après avoir distribué tout son bien aux nécessaires, de se voir la victime de sa charité. Devenu pauvre pour l'amour de Dieu, & semblable à ceux qu'il avoit nourris dans le tems de la cherté, il voulut contenter au moins une fois le desir ardent qu'il avoit des humiliations & des pratiques de la pauvreté, en allant demander de porte en porte un morceau de pain. La pauvreté eut alors son triomphe après la charité dans le cœur du Chanoine dépouillé, qui regardant comme un present du Ciel le morceau de pain d'aumône, qu'il avoit trouvé, voulut le manger à genoux par respect & par dévotion. Ce début dans la voie de l'abandon à la divine Providence, lui en rendit dans la suite la pratique si douce, qu'on eût dit qu'il avoit les clefs des Tresors du Pere celeste, & que tous ses Greniers & Magazins lui étoient ouverts dans le besoin. Là, trouvant un fond assuré & inépuisable, il ne fermoit la porte de sa maison à aucun de ceux qui en demandoient l'entrée, & qui montroient une bonne volonté, persuadé qu'il n'étoit pas plus difficile à Dieu d'en nourrir cinquante, que deux.

Aussi en peu d'années se trouva-t-il à Reims chargé de près de soixante bouches, qu'il nourrissoit aux seuls frais de la divine Providence. Ces jeunes gens distribués en trois Classes, comme il a été dit, composoient une grosse Communauté, qui ne pensoit pas plus au lendemain que celui qui les avoit reçus. Tous pauvres comme Job sur son fumier, se reposoient sur les soins de M. De La Salle de tout ce qui fait le nécessaire à la vie; & lui il s'en reposoit uniquement sur la divine Providence. Comme il n'attendoit d'eux que la ferveur au service de Dieu, toute leur crainte étoit d'en manquer. M. De La Salle de son côté, persuadé que le nécessaire à la vie est libéralement fourni à ceux qui cherchent le Royaume de Dieu & sa justice, ne craignoit dans sa maison que la tiédeur, & la négligence. Sa Foi lui faisoit esperer dans la ferveur unie à la pauvreté, une abondance de graces avec le pain de chaque jour; & à la suite de la négligence dans le service de Dieu, la soustraction des faveurs du Ciel & la multiplication des besoins du corps.

La maison de Vaugirard près de Paris, le second berceau de l'Institut, se vit en peu de tems remplie de gens qui n'avoient que la confiance en Dieu de M. De La Salle pour ressource. Tous ceux qui s'y presentoient, y étoient admis; mais de dix à peine y en restoit-il un. Cependant le nombre de ceux qui persévérèrent alla jusqu'à près de quarante, d'où il faut conclure qu'il en sortit quatre ou cinq cens. Qui nourrit tant de gens affamez dans des tems calamiteux? Le Pere celeste à qui le saint Prêtre les recommandoit. Cette pauvre maison devint l'azile des Indigens, ou de ceux qui ne craignoient point de le devenir. Les uns à leur aise y venoient chercher Jesus-Christ nud & dépouillé; & ceux-là restoient, parce que la grace les amenoit. Les au-

v.
1. Essai de ce
parfait aban-
don. Il man-
die un mor-
ceau de pain
par l'amour
qu'il porte à
la pauvreté.

tres venoient s'épargner quelques jours de faim, & ceux-là ne faisoient qu'y passer ; parce que l'esprit de Dieu ne les avoit pas attirés.

Je regarde encore la grande maison dans laquelle M. De La Salle passa de celle de Vaugirard avec tous ses Novices, comme un autre monument que la divine Providence a consacré à sa gloire. Le saint Prêtre à la tête d'une troupe de pauvres, eut la hardiesse d'en passer bail au prix de seize cens livres par an, sans sçavoir où il en trouveroit le premier denier ; mais c'est ce qui ne l'inquiétoit pas, persuadé que celui pour lequel il agissoit & en qui il avoit mis toute sa confiance, auroit soin d'en payer le louage, & il ne fut pas trompé dans son attente. Dieu fit plus en sa faveur ; car il fournit à son Serviteur contre toute esperance, les meubles & les ustencilles de ménage nécessaires dans un si vaste lieu, qui se trouva bien-tôt rempli de Sujets, dont la nourriture & l'entretien tombèrent encore à la charge du grand Pere de Famille, qui eut toujours la bonté d'y pourvoir.

Le second essai que fit M. De La Salle de son abandon parfait entre les mains de Dieu, ou plutôt le second fruit qu'il en retira, fut de voir ses Disciples tels qu'il les avoit desirés, abandonnez comme lui, & à son exemple, à la divine Providence. Devenu semblable à eux par un dépouillement volontaire & universel de tous les biens de la terre, il les vit devenir semblables à lui, contents de leur pauvreté, & ne voulant point d'autre revenu ni d'autre contrat d'assurance, que l'Evangile & les promesses de Jesus-Christ faites à tous ceux qui quittent tout pour son amour.

Tandis que M. De La Salle revêtu d'une bonne prébende Canoniale, & en possession de son bien de patrimoine, leur avoit prêché la confiance en Dieu & l'oubli des besoins du corps, il n'avoit pas été écouté : ses leçons n'avoient fait qu'augmenter la défiance de ses Disciples ; mais leurs inquiétudes tombèrent, quand ils virent leur Supérieur aussi pauvre qu'eux. Son exemple les rassura, & ils cessèrent de craindre la pauvreté dans la compagnie d'un homme qui venoit d'en faire profession ouverte à leurs yeux, pour se rendre semblable à eux.

Quand les enfans virent leur Pere dépouillé de tous les biens de la terre, ne penser plus qu'à ceux du Ciel, que Jesus-Christ promet à ceux qui quittent tout pour le suivre, ils chercherent avec lui dans la pauvreté les tresors Spirituels qui y sont cachés, & ils regardèrent l'acquisition des vertus comme l'unique fortune à desirer. Avec cette genereuse disposition, ils s'aperçurent avec le tems, que la pauvreté les enrichissoit, & que le nécessaire ne manque jamais à ceux qui l'aiment. Ils éprouverent combien Dieu est bon à ceux qui esperent en lui, & qui le cherchent dans la simplicité du cœur. Ils furent eux-mêmes témoins du centuple que M. De La Salle retrouvoit dès cette vie dans le sein de la pauvreté. En voyant la joie de son visage toujours serein & sans nuage annoncer celle de son cœur, son renoncement a tout récompensé par une abondance de graces, & son genereux abandon à la divine Providence, mériter les attentions les plus marquées du Pere celeste, ils apelloient bienheureux celui qui mettoit toute sa confiance en Dieu, & dont le Seigneur est l'esperance & l'unique apui.

Cependant ce grand abandon à Dieu qui réussissoit si-bien à M. De La Salle, & qui étoit si avantageux aux Freres, étoit quelquefois deshonoré par la défiance de quelques-uns d'eux qui vouloient lui donner pour bornes les règles de la prudence humaine. Ces particuliers trop sages & trop interressez, murmuroient quelquefois contre la charité de leur Superieur, qui dans des tems de famine ouvroit la porte de sa maison à tous ceux qui en demandoient l'entrée, quand ils donnoient des marques d'une bonne volonté ; & ils lui faisoient reproche de ce qu'il parta-

▼ 1.
Le premier fruit qu'il tira de ce parfait abandon, fut de voir ses Disciples prendre en cet esprit.

Act. Lam. 3.
v. 25.

Ser 7. v. 5.

voit avec des Etrangers le pain, qui ne suffisoit pas pour la nourriture des Enfans. En effet, il ne refusoit jamais aucun postulant qui parût avoir desir de se donner à Dieu ; & les tems de disette & de cherté, ne lui paroissoient pas un motif suffisant de les renvoyer. Quelques-uns des Freres le trouvoient donc mauvais, & prenoient la liberté de l'avertir que la prudence devoit être la règle de sa charité. Ils vouloient lui communiquer leur crainte pour le present & leur inquiétude pour l'avenir ; mais l'une n'embarassoit pas plus que l'autre un homme qui sçavoit que les besoins de la vie, ne sont refusez qu'à ceux qui négligent la vertu, & qui manquent de confiance en Dieu : *Celui qui les envoie leur fournira de quoi vivre.* C'est l'unique réponse qu'il faisoit aux remontrances de ces Freres, qui voulant prescrire des bornes à sa parfaite confiance en Dieu, étoient prudens plus qu'il ne les vouloit.

Son détachement de toutes les choses du monde égaloit son abandon à la divine Providence. Après qu'il se fut dépouillé de tout son bien, son cœur ne tint jamais à rien ; & il semble que l'extinction de toute cupidité en lui, fut l'effet ou la récompense de ce genereux renoncement. Ce qui est plus surprenant, le bien temporel de son Institut ne parut pas le toucher davantage dans la suite. Du moins ne montra-t-il jamais, ni desir de lui en procurer, ni sollicitude pour le conserver. Il s'en reposoit sur Dieu, & il lui abandonnoit les intérêts des Ecoles Chrétiennes de la même maniere qu'il lui avoit sacrifié les siens propres. De sorte que dans les divers établissemens qu'il a faits, il se contentoit de ce qu'on lui offroit pour la nourriture & l'entretien des Freres ; & ce qu'on lui offroit, n'étoit souvent pas le tiers, ou la moitié de ce qu'il faisoit. Ses intentions étoient si pures, qu'il ne vouloit en toutes choses que Dieu ; & il croyoit être assez riche d'abord qu'il trouvoit l'occasion de lui rendre service & de procurer sa gloire. Il achetoit ces occasions aux dépens des intérêts de son œuvre les plus pressans, & il abandonnoit aux soins de Dieu ses Freres, qui oublioient comme lui leurs besoins les plus réels. C'est ce qu'on a pû remarquer dans la plûpart des Ecoles qu'il a établies en divers lieux de la France, sur tout à Darnetal & à Rouën. Il accorda pour le premier lieu deux Freres en se contentant de la très-modique pension qu'on donnoit au défunt Maître d'Ecole qui ne suffisoit qu'à peine pour la nourriture & l'entretien d'un seul homme ; encore peu de tems après cette pension fut-elle retranchée, & les Freres furent abandonnez à la divine Providence par ceux-là même qui les avoient apellez à Darnetal. Cependant M. De La Salle ne voulut pas les ôter d'un lieu où ils étoient si nécessaires & où ils faisoient tant de biens. Persuadé que le Pere celeste qui fournit aux besoins des oiseaux du Ciel & des bêtes de la terre, en les délivrant du soin de faire des provisions, ne manqueroit pas de pourvoir à la subsistance des Ouvriers qui travailloient dans son champ, il les abandonna à ses soins ; & depuis ce tems ils ont été & sont encore à la merci de la divine Providence.

¶ II.
Preuves de son grand détachement de tout ce qui n'est point Dieu

Il parut encore plus desintéressé pour les Ecoles de Rouën ; car il accepta l'offre que lui firent Messieurs les Administrateurs du Bureau, de tenir celles de saint Maclou, de S. Godard, de S. Eloi & de S. Vivien pour six cens livres. C'est-à-dire qu'il accepta de mettre presque en entier à la charge de sa maison, les douze Freres consacrez à l'instruction des pauvres enfans de Rouën. Heureux d'avoir acheté le droit de faire un si grand bien aux dépens de sa Communauté, il ne pensa depuis qu'à le continuer sur son compte ; & l'administration ne s'est pas non plus depuis avisée de mettre de la proportion entre le salaire & le travail des Freres.

Il est vrai que presque toutes les autres Villes de France, où il y a des Ecoles

gratuites, plus équitables ou plus favorables envers ceux qui les tiennent, ont paru se disputer le mérite de leur faire du bien, & de récompenser avec usure le généreux désintéressement de M. De La Salle. A Reims, à Avignon, à Calais, à Boulogne, à Troies, sur-tout à Marseille, & en d'autres lieux, on a multiplié les Ecoles Chrétiennes, on a augmenté de beaucoup les pensions des Freres, & on a amplifié leurs maisons. Juste rétribution que la bonté Divine sembloit devoir à un homme qui n'avoit point d'autres intérêts que les siens, & qui sans s'embarasser des besoins de sa Famille ne comptoit que sur sa Providence pour y pourvoir.

Ce grand détachement & cet entier abandon à la volonté de Dieu tenoient M. De La Salle dans un si grand dénuement, qu'il étoit toujours disposé à rendre par générosité Chrétienne ce qu'on lui avoit donné par charité. On l'a vû dans l'affaire qu'on lui suscita à Rethel à l'occasion d'une somme considérable qui lui avoit été léguée. Son droit étoit incontestable : il fut pourtant contesté de la part des héritiers ; mais il ne le fut pas long-tems ; car le Serviteur de Dieu décida aussi-tôt le procès en leur faveur, en leur abandonnant l'argent consacré à la meilleure des œuvres qu'ils regrettoient comme un argent perdu. Le sacrifice qu'il fit de la maison de S. Denis, achetée de ses deniers propres, & qui lui valut une Sentence des plus flétrissantes & tant d'autres fortes d'ignominies, est un autre témoignage qui n'est pas équivoque, du détachement le plus parfait, & d'un abandon sans réserve au bon plaisir de Dieu qui a peu d'exemples. Je ne sçai si celui qu'il fit des cinquante mille livres qui lui avoient été laissées par Testament pour l'achat d'une maison du Noviciat, est moins admirable. Il fit cette perte par l'adresse de son rival & de son grand ennemi, qui sçut détourner cet argent & le faire tomber entre ses mains pour en disposer, non selon les pieuses intentions du Donateur, mais selon ses vûes particulières. Cette injustice criante étoit d'autant plus sensible au saint Instituteur, qu'il regardoit ce legs comme un don du Ciel accordé aux prières qu'il faisoit faire depuis long-tems dans sa Communauté, & comme absolument nécessaire à l'achat de la grande Maison dont il a été parlé, & qu'il desiroit fort à cause de sa solitude, de la pureté de son air, de l'étendue de son enclos, de l'éloignement de tous voisins & de sa proximité de Paris : cependant il offrit à Dieu cette perte comme tant d'autres dans la science & dans une soumission parfaite à sa conduite.

Fut-il moins admirable & parut-il moins détaché, quand il vit en d'autres occasions ses propres Disciples, ceux-là mêmes auxquels il se fioit le plus, s'emparer des Ecoles, en faire leur profit particulier, & s'approprier les biens qui leur étoient légués ? Ainsi vit-il sans émotion & avec sa tranquillité ordinaire les Freres de Mendé le chasser de leur Maison & se mettre en possession d'un revenu donné en son nom à sa Communauté. Ainsi vit-il avec une héroïque patience le Frere auquel il avoit confié le Seminaire des Maîtres d'Ecole pour la Campagne, se saisir de l'argent légué par le pieux Curé de S. Hypolite pour le soutien d'une œuvre si excellente, & en faire son profit aux dépens de sa Société. Il entendit de plus au même tems avec la même douceur ce voleur sacrilège lui dire avec insolence, qu'il ne le connoissoit plus & qu'il n'avoit plus affaire avec lui.

Dans ces contre-tems si peu attendus, dans ces momens critiques de la parfaite vertu, jamais on n'a vû celle de M. La Salle surprise ou se démentir ; son cœur alors se monroit au naturel, nud, détaché de tout, n'estimant & ne voulant que le bon plaisir divin. Content de tout ce que Dieu permettoit, il regardoit ces pertes comme de grands gains ; & aux yeux de sa Foi les disgrâces de la vie étoient de bonnes fortunes, parce qu'elles fournissoient de la matière à

ses sacrifices , & le rendoient plus riche de Dieu en le dépouillant de tout ce qui n'est point lui.

Loin de contester avec celui qui lui faisoit injustice , il sembloit par une posture humiliée , un silence modeste , & un air doux & gracieux , lui faire des excuses ou le remercier de ce qu'il l'épargnoit encore , toujours disposé à donner sa tunique à celui qui enlevoit son manteau.

Il accomplit en effet à la lettre ce conseil Evangélique , un jour que retournant à sa Maison de Vaugirard il fit rencontre de deux voleurs qui voulurent lui arracher son manteau. *Le voilà* , leur dit-il en le leur présentant , *prenez-le , si vous le voulez.* Ces fripons déconcertez d'une offre si peu attendue , le furent encore davantage de l'examen qu'ils firent de leur larcin. Le manteau étoit si vil & si pauvre , qu'ils le rendirent à son Maître , & s'en allerent honteux de la dépouille qu'ils avoient voulu faire.

M. De La Salle ne tenoit pas plus à la vie , qu'aux biens. Aux aproches de la mort , sa tranquillité étoit admirable & mêlée de joie. Il s'est vû plusieurs fois dans de périlleuses maladies , sans s'embarasser ni de ce qu'il alloit devenir , ni de ce qu'alloit devenir son œuvre. Sans réflexion sur les suites de sa mort , sans inquiétude sur le sort de son Institut , sans attention sur les larmes & les gémissemens de ses Enfans , il s'offroit à Dieu comme victime de son bon plaisir , prêt à tout ce qu'il voudroit disposer de lui ; & à l'exemple de S. Martin il se monroit disposé à mourir , & disposé à vivre dans le travail & dans la peine.

Ce n'étoit pas seulement dans les grands assauts de la maladie , qui ont coutume de rapeller & d'exciter dans les gens de bien les sentimens les plus vifs de piété , & de préparer de loin à la mort ; c'étoit en pleine sagesse & dans les rencontres subites , qui déconcertent & qui ne laissent pas de tems à la réflexion , que le saint Prêtre portoit son ame entre ses mains , comme parle le Roi Prophète , prêt à la rendre à celui qui l'a créée. Deux voleurs en furent eux-mêmes témoins. L'ayant arrêté l'épée à la main , avec un air qui ne respiroit que sang & carnage , ils le virent intrépide en présence de la mort dont ils le menaçoient. Encore plus frapés de cette réponse qu'il leur fit d'un ton assuré. *Tuez-moi , si Dieu vous a permis de le faire* ; ils furent & ne purent soutenir la contenance d'un homme , qui n'ayant rien à perdre à la mort , leur aprenoit à la craindre pour eux-mêmes.

Il faudroit faire un volume entier , dit celui de ses Disciples qui l'a le mieux connu & qui a fourni les principaux Mémoires sur lesquels on travaille , si on vouloit détailler toutes les rencontres qui rendent témoignage au détachement dans lequel vivoit M. De La Salle , & au desintéressement parfait avec lequel il géroit le temporel de la Société.

Il faisoit si peu d'attention sur l'intérêt , que dans les établissemens il avoit plus de soin de penser au nombre des Freres qui pourroient y être employez , & aux moyens de les maintenir dans la régularité , dans l'esprit de retraite & d'oraison , & dans la ferveur , que d'assurer leur subsistance , comptant bien que le Maître de la vigne qu'ils alloient cultiver , ne les oublieroit pas. C'est ce qu'il répondoit quelques fois à ceux des Freres , qui moins détachés que lui le prioient de réfléchir que la confiance en Dieu n'est pas ennemie des précautions qu'inspire la sagesse , qu'il ne faut pas laisser tout faire à Dieu , quand on peut s'aider soi-même & prendre des mesures pour s'assurer du pain ; & qu'après tout , Dieu ne s'est pas obligé à faire des miracles pour fournir à nos besoins , ni de nous envoyer comme au Prophète Elie un corbeau pour y pourvoir. Tant de

prudence ne lui plaisoit pas : *Demeurez en paix*, leur répondoit-il, *la Providence y pourvoira.*

▼ III
Espérance
acquiesces
c'est espote
la sainte
conscience de
leur salut
en la divine
Providence.

Au reste, M. De La Salle en comptant tant sur les attentions du grand Pere de Famille, qui nourrit & qui gouverne le monde entier, comptoit bien qu'il mettroit souvent la vertu de ses Disciples à l'épreuve, & qu'en paroissant quelques-fois les oublier il leur donneroit aussi-bien qu'à lui de grandes & de fréquentes occasions de pratiquer la patience, l'abandon à la divine Providence & la résignation à sa conduite dans des besoins pressans.

Quand cela arrivoit, le vertueux Instituteur marquoit une joie singuliere, & paroissoit plus content de recueillir les fruits amers de l'extrême pauvreté & des vertus difficiles qu'elle presente à pratiquer, que de voir l'abondance entrer dans ses Maisons. *Ah! mes Freres*, s'écrioit-il alors par un transport de joye, *que Dieu soit beni!* D'autres fois lorsqu'il voyoit tout manquer dans sa Maison, plus content qu'un avare qui entroit en possession de tout l'or des Indes & du Pérou, il répétoit souvent avec jubilation ces paroles de sainte Theresé dont il paroissoit goûter la douceur : *O! mes Freres, que nous serions heureux, si nous pouvions mourir de faim!* Il les exhortoit ensuite à se confier à celui qui ne manque jamais à ceux qui esperent en lui, & qui mesure ses attentions pour les hommes sur le degré de leur confiance. Pour lui, fidèle à faire ce qu'il enseignoit, il alloit avec la simplicité d'un enfant demander au plus tendre des Peres le nécessaire à sa famille. La confiance avec laquelle il se presentoit devant le Trone de Dieu, lui faisoit trouver grace. Il étoit écouté & exaucé; & s'il ne l'étoit pas d'abord, sa persévérance rendoit sa priere victorieuse tôt ou tard. Les Freres pouvoient s'apercevoir qu'il avoit prié, parce que les ressources de la divine Providence s'ouvroient enfin en leur faveur.

Heb. 4. 16.

Le saint Instituteur étant un jour avec un vertueux Chanoine de la Cathédrale de Laon, qui faisoit retraite dans la Maison sous sa conduite, fut averti qu'il n'y avoit rien à donner pour souper aux Freres dont le nombre étoit grand : alors élevant son esprit à Dieu, il le pria de ne point abandonner ses Serviteurs, & dans le moment on lui apporta une grosse aumône. C'est le Chanoine témoin de ce fait, qui en fait le raport. Il ajoutoit que le grand principe de Religion de M. De La Salle étoit de s'abandonner à la Providence.

Dans une autre rencontre plus pressante la divine Providence favorisa d'une manière encore plus extraordinaire celui qui s'abandonnoit à elle sans réserve. Ce fut à l'occasion d'un délogement. Le Frere œconome, chargé de faire reparer la Maison qu'on quittoit, & de faire transporter les meubles dans celle qu'on alloit habiter, ne s'aperçut qu'il manquoit d'argent que quand il fallut payer les Ouvriers & les Chartiers qu'il avoit employez. Triste & desolé, il alla dire sa peine à son Supérieur, & le prier de lui trouver l'argent nécessaire pour contenter des gens qu'il faut payer sur le champ, si on veut s'épargner leurs fureurs, & à eux un nombre de pechez.

Son inquiétude devint bien plus grande quand M. De La Salle lui eut protesté qu'il n'avoit ni or ni argent; cependant il se rassura un peu, quand le S. Prêtre ajouta qu'il falloit avoir recours à Dieu. Le Frere qui comptoit peu sur ses prieres, & beaucoup sur celles de son Pere dont il honoroit l'éminente vertu, le conjura de se mettre lui-même en prieres. Un jour se passa de la sorte : mais l'argent ne venant point, l'inquiétude rentra dans l'esprit du Frere qui alla encore une fois solliciter le saint Prêtre de se donner du mouvement pour trouver de quoi satis-

faire les hommes qu'il avoit mis en besogne ; mais il en reçut la même réponse , qu'il falloit recourir à Dieu. Le Frere s'en retourna à son occupation , & M. De La Salle alla exposer au Seigneur le besoin de sa Maison. Il ne le fit pas en vain : l'argent que le Frere cherchoit , tomba sous sa main ; tandis que soigneux & vigilant à ramasser & à faire transporter les moindres meubles , il se sentit sollicité intérieurement de regarder dans une armoire toute ouverte & qu'on avoit vuide avec beaucoup de soin & d'attention. Elle étoit demeurée exposée en cette cour depuis du tems , & attendoit le tour de son transport. Personne n'y avoit rien vû ; & le Frere lui-même dont nous parlons , avoit plusieurs fois examiné si rien n'y restoit. Quel fut donc sa surprise , quand docile à l'inspiration qui lui disoit d'ouvrir encore une fois les yeux sur cette armoire , il y aperçut de l'argent , & y trouva juste la somme de quarante écus , qui lui étoit nécessaire pour payer les Chartiers & les Ouvriers. Ne doutant point que ce present du Ciel ne fût l'effet des prieres de son Supérieur , il alla l'en congratuler , en lui disant que Dieu avoit exaucé sa requête & avoit pourvû aux besoins de sa Maison. L'humble Prêtre parut confus du compliment , & répondit après avoir appris la maniere dont la bonté divine avoit assisté sa Famille , qu'il falloit en rendre graces à Dieu , & admirer sa Providence. *Voilà* , ajouta-t-il , *comment Dieu assiste ceux qui mettent en lui leur confiance.*

Un jour que la maison de Vaugirard étoit si pauvre qu'elle n'avoit pas de quoi fournir des bouillons aux malades , M. De La Salle dit à un des Freres de le suivre avec un pot de terre : il le mena au grand Seminaire de S. Sulpice , où lui aiant ordonné d'attendre à la porte , il alla prier M. le Superieur de donner par charité du bouillon à ses malades. Il n'eut pas de peine à obtenir d'un homme plein de misericorde & dont tout le bien étoit consacré aux Pauvres , un secours si nécessaire ; il fut même continué , ce secours , pendant plusieurs années. M. l'Échassier étoit alors à la tête du grand Seminaire à Paris , tandis que M. Tronson demouroit retiré dans celui d'Issi. Ce secours de charité fut un grand soulagement sur-tout pendant le Carême & les jours maigres , pour les malades d'une Communauté qui étoit la plus pauvre de Paris. Elle étoit en effet si pauvre , que quoi qu'elle fut composée de soixante-dix personnes , elle ne dépensoit en viande que quarante sols par jour. Elle dépensoit encore moins en vin , puisque comme il a été dit , l'eau en étoit la seule boisson. Si les maladies y trouvoient entrée , quel est le lieu au monde qui leur soit fermé ? Elles n'étoient ni longues ni frequentes.

Si on est étonné que M. De La Salle eût trouvé le moien de nourrir à si peu de frais une nombreuse Communauté & de la maintenir en santé en la livrant d'ailleurs à tous les genres d'austerités , qui sont en usage dans les maisons de la plus rigoureuse penitence , ne puis-je pas dire à ce sujet , *digitus Dei hic est. Le doigt de Dieu étoit là.*

Je me suis trouvé dans la grande Maison de Paris , continué le même Frere , dans l'Office d'Econome , souvent manquant de tout ; quelques fois de pain ; d'autres fois de viande , ou n'en aiant pas suffisamment pour toute la Communauté. Alors j'allois avertir le bon Pere , qui me répondoit de servir ce que Dieu me donnoit , & que sa bonté y pourvoiroit. Elle y pourvoioit en effet ; car à la fin du repas , les restes étoient aussi abondans que les jours où les portions avoient été plus fortes. Quand cela arrivoit le Cuisinier & l'Econome qui n'avoient pas fait servir la moitié de ce qu'il falloit , pour la nourriture de plus de soixante personnes , se regardoient avec admiration , & se demandoient l'un à l'autre , si quelqu'un avoit apporté en secret les alimens necessaires. Cette espece de prodige est

arrivé trois ou quatre fois , on remarquoit ces jours-là que le bon Pere passoit presque tout le jour en priere.

Au commencement de l'établissement des Freres à S. Yon , j'y fus envoyé avec deux ou trois autres par le vertueux Superieur , qui sentant ma répugnance pour un lieu où tout manquoit , me dit pour m'encourager , en nous donnant contre sa coutume sa bénédiction , que la divine Providence ne nous manqueroit pas. Quelque-tems après , lui ayant mandé combien l'extreme pauvreté de cette maison nous faisoit souffrir , il nous répondit , qu'il croioit que le moien dont Dieu vouloit se servir pour nous faire subsister , étoit de prendre des enfans en pension d'abord à bas prix , de les bien instruire & les bien élever. « Vous trouverez , dit-il , par là le moien de gagner l'affection & l'estime des habitans d'une Ville où vous n'êtes pas aimez , vous pouvez souffrir un peu ; mais cela ne durera pas. Au reste , assurez-vous , que Dieu vous donnera toujours les choses nécessaires à la vie , si vous le servez bien. » La suite du tems a verifié ces paroles.

Un jour que je travaillois au Jardin de S. Yon dans le dessein d'y planter de la vigne , des arbres , & autres choses , il me deffendit de le faire , sa raison étoit qu'ayant une ferme esperance que Dieu mettroit les Freres en possession de ce lieu , ce seroit vouloir le rencherir & l'acheter plus cher que de l'embellir & l'améliorer. L'expérience a fait voir la sagesse de cette precaution ; car plusieurs personnes qui vinrent voir la maison pour l'acheter , la trouverent en si mauvais état qu'ils s'en dégoûterent. Cependant le démon qui vouloit éloigner les Freres & leur chef d'un lieu où Dieu devoit être servi en esprit & en verité , tenta tous les moiens imaginables de les en chasser pour jamais , en faisant afficher de tous les côtés dans la Ville de Rouën par des mains ennemies , que la Maison de S. Yon étoit à louer. On ne s'en tint pas-là ; au même tems que les placards aprirent au public que ce lieu étoit à louer , on fit signifier aux Freres , qu'ils eussent à en sortir au plutôt , parce qu'il n'étoit ni à louer ni à acheter pour eux. Dans une si fâcheuse conjoncture le serviteur de Dieu eut recours à les armes ordinaires , qui étoient la priere & la confiance en Dieu ; & avec ces armes invincibles il devint victorieux de tous les efforts de ses ennemis. Ils travaillerent avec tout l'artifice possible , d'abord avec succes , auprès de Madame de Louvois à qui appartenoit S. Yon , pour la détourner de la vendre aux Freres , ou pour l'engager à la mettre à si haut prix , qu'ils ne pussent y prétendre ; mais enfin , Dieu qui a entre ses mains les cœurs des Grands , & qui conduit à ses fins tous les événemens de la vie , fit avoir à grand marché au serviteur de Dieu le lieu qu'il désiroit & qui lui étoit si nécessaire. Enfin , (c'est toujours le même Frere qui parle) M. De La Salle n'a jamais eû lieu de se repentir de s'être dépouillé de tous ses biens pour l'amour de celui qui étant infiniment riche , s'est fait pauvre pour nous ; car sa maison n'a jamais manqué du nécessaire. Jamais même on ne la vit endettée , sinon envers un Boulanger. Cet homme auquel le Superieur des Freres étoit redevable de cent écus , après avoir reçu promesse de lui qu'il seroit satisfait au bout de trois semaines , & après avoir donné la sienne de ne point exiger la somme avant ce terme , le fit assigner contre sa parole d'honneur pour être payé au bout de huit jours. Le bon Pere qui ne s'attendoit à rien moins qu'à ce compliment , quoique pris au dépourvû , ne parut pourtant pas plus embarrassé , que s'il eût eû un trésor à sa disposition.

Il en avoit en effet un dans sa grande confiance en Dieu ; car on peut dire que cette vertu est la clef qui ouvre à ceux qui sçavent s'en servir , les trésors du

Pere celeste. En cette conjoncture, M. De La Salle monta à l'Autel, & al'a après avoir offert le S. Sacrifice de la Messe en deux ou trois maisons avec le Frere qui nous raporte ces faits, où il trouva les bourses ouvertes en sa faveur. Le Boulanger surpris à son tour de se voir païé si-tôt contre toute esperance, demeura contus de porter les frais de son assignation en portant la honte de sa mauvaise foi.

Aiant été plusieurs années chargé de pourvoir aux besoins de la maison, dit un Frere dans son mémoire, j'étois souvent la victime aussi-bien que le témoin de la grande pauvreté qui la livroit à tous les besoins de la vie. Lors que je la vois en cette extrémité, sans ressource & sans aucun espoir de secours humain. J'allois en avertir le bon Pere, pour trouver en lui au défaut d'argent, au moins un peu de consolation, & quelque lueur d'esperance. Sa réponse ordinaire étoit qu'il falloit avoir patience & que la divine providence y pourvoiroit. Il m'apprenoit par cette réponse qu'il n'avoit pas plus d'argent que moi entre les mains, & en augmentant mon souci il augmentoit ma peine & épuisoit ma confiance. La nécessité qui croissoit ensuite, faisant croître mon inquiétude, me ramenoit de nouveau à la porte de sa chambre; mais je la trouvois fermée, & mon importunité à fraper ne la faisoit pas ouvrir. Alors en regardant par les fentes de la porte je le vois en prieres. Las d'y heurter & d'y attendre, je me retirois sans argent, comme un homme qui cherche sa bonne aventure, pour voir si je pourrois trouver à crédit quelque chose pour les nécessités de la maison. A mon retour le portier me disoit d'aller chercher le bon Pere en telle Eglise où il m'attendoit. C'étoit pour l'ordinaire à Nôtre-Dame, ou à sainte Genéviève. Là il me donnoit l'argent dont j'avois besoin, sans que je pusse sçavoir d'où il le tiroit.

Un jour à S. Yon étant sans pain & sans argent, le bon Pere dit au Frere Joseph d'aller avec un autre aux Chartreux qui sont voisins, implorer leur charité. Ils y allèrent; mais ils furent renvoïez avec honte, & on crut justifier le refus qu'on leur faisoit, en disant que puisqu'ils n'avoient pas dequoi vivre, ils ne devoient pas s'établir à la Ville. De-là étant allés dans une douzaine des principales maisons de Rouën chercher le secours qu'on leur refusoit à la porte d'un Monastere fondé & enrichi comme les autres par les liberalités & les aumônes des Fidèles, ils y furent encore plus mal reçus, & ils eurent la consolation d'être mis en la Compagnie de JESUS, méprisé & rebuté de tout le monde. Enfin ils reçurent dans leurs visites sept à huit francs, qui coutèrent bien-cher à l'amour propre: car ceux qui les leur donnèrent, les chargerent de tant d'humiliations, qu'il sembloit qu'ils voulussent leur faire acheter leur present, ou se vanger de l'espece d'insulte qu'on leur avoit faite de recourir à leur charité.

Revenus à S. Yon fort fatiguez, après avoir fait au bon Pere le recit des refus insultans & des outrages de toute espece qu'ils avoient cuëillis au lieu d'aumônes, ils lui remirent entre les mains un gros paquet de lettres, qu'un des Officiers des Chartreux avoit laissé tomber en chemin, assez proche de la porte des Freres. Dieu soit beni, dit le Serviteur de Dieu: *Il paroît que c'est la volonté de Dieu, que les Chartreux nous assistent: Retournez-y porter le paquet que vous avez trouvé.* Il ne fut pas trompé dans son esperance; car les Chartreux après bien des remerciemens du paquet trouvé & rendu, touchés enfin de compassion pour leurs voisins, leur envoyèrent trois ou quatre sacs de grain.

Le desir qu'il avoit du salut des ames faisoit de sa maison l'azile de tous les jeunes gens qui marquoient quelque bonne volonté. Les plus pauvres & les plus abandonnez étoient les mieux reçus. Il suffisoit qu'ils parussent chercher Dieu, pour

qu'ils trouvaissent une porte ouverte chez lui. Les yeux fermez sur toutes sortes de vûes humaines, en les recevant nuds, dépouillez, & indigens, sans s'embarasser qui les nouriroit, il en abandonnoit le soin à la divine Providence, & il ne se réservoit que celui de les instruire & de les convertir.

Il ne leur demandoit jamais rien, fort content d'exercer envers eux une charité pure & gratuite. S'ils vouloient sortir d'un lieu, où ils avoient tant d'intérêt de demeurer, le cœur du bon Pere souffroit, parcequ'il prévoyoit les dangers du salut qu'ils alloient chercher dans le monde. Son zèle pour le salut des hommes étoit si vif, qu'il les auroit tous renfermez, s'il eut pû, dans sa pauvre Communauté, sur-tout les pauvres qui naissent & qui croissent dans une déplorable ignorance des vérités éternelles. Tous ceux qu'il rencontroit en chemin, s'ils vouloient le croire, marchoient à sa suite, & venoient prendre place dans une maison qui étoit leur refuge commun. A leur entrée, il les faisoit revêtir. Pour l'ordinaire cependant il perdoit ses peines & ses dépenses; car ces sortes de gens accoutumés à la fainéantise, ne pouvant supporter le joug d'une vie réglée, l'abandonnoient & emportoient leurs habits sans le remercier. Cela ne rebutoit point le S. Prêtre, qui croyoit avoir beaucoup gagné, quand il avoit réussi à les engager à faire une Confession générale, ou à s'instruire des vérités nécessaires au salut.

J'omettois un fait, dit le même Frere, qui montre dans quel degré de détachement des biens du monde & d'abandon à la divine Providence, nôtre Pere vivoit. Un jour étant à Paris il me mena avec lui pour aller changer de vieilles especes. Arrivés auprès de la Monnoie, il m'y envoya faire ce change, tandis qu'il alloit prier dans l'Eglise de S. Leu. Malheureusement je m'acquittai fort mal de ma commission; car je me laissai tromper de quarante livres; mais je ne m'en aperçus qu'en rendant la somme au bon Pere. Il me renvoya sur le champ à la Monnoie pour demander, tandis que la mémoire étoit fraîche, la somme qui me manquoit, en faisant aveu de ma bêtise; mais je ne fus pas bien reçu. Retourné dans l'Eglise de S. Leu, où le Serviteur de Dieu m'attendoit comme auparavant, je lui dis qu'il n'y avoit point de remède à cette perte, & qu'on n'avoit pas voulu m'écouter. Dieu soit beni, repliqua-t'il, *vous ne m'avez pas fait plaisir, car cet argent est destiné pour raquiter une dette.*

Cette confiance extraordinaire qu'il avoit en Dieu, le portoit à refuser toutes sortes d'apuis humains. Si on fait attention sur toutes ses démarches, on remarquera avec étonnement qu'il n'en a jamais recherché aucun. Docile à la conduite de la divine Providence, il consentoit sans résistance à aller où elle le menoit, à quitter les lieux d'où elle le rapelloit, à sacrifier les personnes, les emplois, les desseins, les projets, & les entreprises qu'il avoit formées ou commencées, quand elle paroissoit le demander, & à ne pas faire un seul pas pour l'avancement de son œuvre, si elle-même ne le conduisoit par la main.

Ne l'a-t'on pas vû consentir à sa déposition ménagée par ses ennemis, faire ses efforts pour la faire agréer à ses Disciples, blâmer ouvertement en cette occasion leur résistance à l'autorité supérieure; s'interdire en mille occasions, toute Apologie, & toute justification contre la calomnie, contre les violences, contre les injustices les plus criantes & contre toutes sortes de persécutions?

Venu à Paris à la priere de Monsieur de la Barmondiere, quelle docilité ne montra-t'il pas pour en sortir à sa voix? Content de retourner à Reims & de voir évanouir l'espérance de l'établissement de son Institut dans la Capitale du Royaume, il alla prendre congé avant que de quitter Paris, de celui-là même qui l'y

IX.
Jusqu'où il
a poussé cette
confiance
& cet abandon.

avoit appellé , sans ouvrir la bouche pour lui en faire plainte ou reproche , sans même lui marquer aucun mécontentement ou chagrin.

La divine Providence seule concourut , comme on a vû , aux établissemens de ses Ecoles sur la Paroisse de S. Sulpice , sans qu'il voulût jamais y mêler rien d'humain. Celui qui les gouvernoit avant lui , eut toute la liberté de le contredire , de le calomnier , de le persécuter & de le rendre odieux. M. De La Salle vit en silence & dans une profonde tranquillité , les menées , les intrigues , les artifices & les impostures que ce rival mettoit en usage pour le chasser avec ses Freres , sans y faire aucune oposition. Il paroissoit endormi comme un autre Jonas au milieu des orages terribles qui agitoient sa petite barque & qui la menaçoient du naufrage à son entrée à Paris. Il laissa Dieu seul agir dans cette rencontre comme en mille autres en lui abandonnant le sort de son œuvre , disposé à la voir avorter en sa naissance , si c'étoit son bon plaisir. Mais à quoi m'arétai-je ? Il faudroit revenir sur tout le cours de la Vie de l'Instituteur , si on vouloit particulariser les faits qui rendent témoignage à son abandon à Dieu , & à sa résignation parfaite à son bon plaisir.

Pour quelle autre raison put-il se refuser à l'offre si gracieuse & si avantageuse , que lui fit feu M. l'Evêque de Chartres , alors tout puissant à la Cour de Louis XIV. d'obtenir à son Institut des Lettres Patentes du Roi ? tout autre que lui d'un cœur moins épuré , de tout intérêt humain , eût reçu avec avidité une proposition , dont l'exécution eût assuré sa Communauté en la mettant à l'abri de mille revers de fortune ; mais lui qui ne se réservoit de penchant que pour la volonté de Dieu , ne voulut pas prévenir son moment. Son heure n'étoit pas encore venuë & il vouloit l'attendre. D'ailleurs il vouloit que la seule divine Providence eût l'honneur de cette grace du Prince , & elle l'a euë en effet après sa mort. C'est ce qu'il répondit en termes équivalens au Prélat obligeant ; car après l'avoir remercié de la bonté singuliere dont il honoroit sa personne & sa Communauté , il ajouta , *qu'il ne croyoit pas qu'il fût à propos de faire aucune démarche pour le present sur ce sujet , & que l'Institut des Freres étant l'ouvrage de la divine Providence , il falloit lui laisser le soin des Lettres Patentes.* C'est à peu près la même réponse qu'il fit à quelques Freres qui le vouloient mettre en mouvement quelques années avant sa mort , pour trouver les moyens d'avoir des Lettres Patentes. *Laissez-vous conduire à la Providence , leur dit-il , vous en pourrez demander après ma mort , si vous le voulez.*

C'est par ce motif qu'il rejettoit tous les apuis humains. Dieu seul étant l'objet de ses desirs , la volonté Divine étant l'unique règle de ses desseins , il prenoit l'action de Dieu pour principe de la sienne , & se laissoit conduire à l'ordre de la Providence. Il paroissoit même mécontent , quand rien ne manquoit en sa Communauté , parce que les occasions de faire à Dieu de grands Sacrifices , paroissoient manquer & que l'absence de l'extrême pauvreté ne fournissoit pas à sa confiance & à son abandon à Dieu , assez d'exercice. Un jour montrant à deux des plus anciens Freres une petite somme d'argent d'environ vingt écus , qui étoit pourtant tout l'argent de la maison , il parut en être inquiet & mécontent : *Que ferons-nous , leur dit-il , de tout cela : vous voyez bien que nous ne sommes pas de veritables pauvres.* Quelle étoit donc la pauvreté d'une maison dans laquelle une somme de soixante livres étoit regardée comme une espèce de tresor ? Quel étoit l'esprit de pauvreté d'un homme qui se croyoit trop riche , quand il avoit vingt écus devant lui pour fournir aux besoins de sa famille ?

N.
 Ses leçons
 sur ses arti-
 cles à ses Dis-
 ciples.

Que n'a point dit & fait ce vrai pauvre de Jesus-Christ , pour inspirer cet esprit à ses Disciples ? Ses plus vives & ses plus fréquentes instructions rouloient sur cet article. Il vouloit que tous ses enfans fussent des hommes de Providence ; & s'il leur manquoit quelque chose dans leurs voyages qu'ils faisoient ordinairement comme les Apôtres , sans argent , sans sac , sans munitions , il en accusoit leur peu de confiance en Dieu. Car c'est ainsi qu'ils marchent tous en campagne à son exemple , & par-tout où on les envoyoit. Les jeunes gens de quinze ans qui faisoient le petit Noviciat , dont il a été parlé , ne faisoient pas autrement les voyages. Ils venoient de Reims à Paris , où ils alloient de Paris à Reims ou ailleurs , sans argent & sans provisions : le Pere celeste qui les nourrissoit chez M. De La Salle , les nourrissoit en chemin. C'est ce que j'ai vû plus d'une fois faire l'admiration des personnes vertueuses. Ceux qu'on envoyoit aux Ecoles établies en divers lieux de la France , suivoient la même fortune. Les Fondateurs des Ecoles gratuites ne pensoient pas même alors à fournir aux frais des voyages de ceux qu'ils apelloient pour les tenir : M. De La-Salle ne pensoit pas non plus à les en avertir ; & la maison étoit trop pauvre pour les porter.

Le vertueux Prêtre n'eût point reconnu pour siens , ceux qu'il ne voyoit pas abandonnez à la divine Providence , & qui eussent montré de la sollicitude pour les besoins de la vie. Ce n'étoit pas seulement sur la nourriture & l'entretien qu'il les vouloit dégager & détacher. Il les vouloit de plus résigner en tout & sans réserve au bon plaisir de Dieu , dans la maladie , comme dans la santé , dans les disgrâces , comme dans les prospérités. En un mot , dans toutes les peines de la vie & les divers événemens qui affligent , il les vouloit dans la disposition de Job , contents de tout , résigner à tout , louant Dieu de tout , & prêts à dire comme lui avec joie & soumission : *Dieu me l'avoit donné , Dieu me l'a oté : que son Saint Nom soit béni.* Ne vous mettez point en peine pour l'avenir , écrivit-il à l'un d'eux , abandonnez le tout à Dieu qui aura soin de vous ; faites en sorte , je vous prie , disoit-il au même , au milieu de vos infirmités , d'avoir un abandon entier à la conduite de Dieu ; car c'est à lui à disposer de vous , comme il lui plaît ; prenez garde , ajoute-t-il , de ne vous pas décourager par des peines & incommoditez ; cette vie en est pleine , il faut pendant que vous êtes jeune , vous disposer à les accepter de bon cœur & vous servir comme vous avez déjà fait , des maximes de l'Evangile pour les bien recevoir & pour en profiter.

Mais s'il vouloit qu'on fût résigné dans les peines corporelles , il n'exigeoit pas moins qu'on le fût dans les spirituelles. Voici comme il parle sur ce sujet à l'un de ses Freres qui lui témoignoit avoir de la peine d'être dans cet état. « La divine & adorable Providence , dit-il , vous veut laisser dans l'état où vous êtes , mon très-cher Frere , il faut vouloir ce qu'elle veut , vous y abandonner , nous y sommes obligez par nôtre profession , & nous devons continuellement adorer ses desseins sur nous : que si vous desirez de sortir de cet état pour rechercher des consolations , il est à craindre que ce soit votre propre consolation que vous cherchez plutôt que le Dieu des consolations.

CHAPITRE III.

De la Charité du S. Prêtre.

Filioli mei non diligamus verbo, neque lingua, sed opere & veritate, dit le Disciple bien aimé, qu'on peut appeler l'Apôtre de la Charité : *Mes chers enfans*, Joan. 14. 17. que notre amour ne soit point en paroles, ni sur la langue, mais qu'il soit effectif & véritable. Fausse charité, celle qui n'opere point, & qui ne se manifeste point par les œuvres. Le vrai amour se montre par les effets. Ce sont les œuvres qui lui rendent témoignage. C'est pour nous le faire entendre que l'Epoux Sacré entre les instructions qu'il donne à son Epouse, pour lui apprendre la maniere de se conduire dans l'exercice de son amour, lui dit : *Imprimez-moi comme un cachet sur votre cœur, & comme un cachet sur votre bras*. Il vouloit lui signifier que quand son amour seroit bien allumé dans son ame, il la porteroit à de grandes entreprises, que son cœur remueroit son bras, & qu'elle ne devoit juger de l'ardeur de son amour, que par l'excellence de ses œuvres. Quand l'amour est grand, dit S. Gregoire, quand il est véhément, il fait & il souffre de grandes choses. Il se montre foible & languissant, si Hom. 50. 104. Evang. rien de heroïque ne l'accompagne. C'est sur cette règle sûre, qu'il faut juger de celui de M. De La Salle pour Dieu : toute autre est équivoque. Ses actions, ses entreprises, ses sacrifices, ses souffrances, sont les seuls témoins que nous appellons pour prouver son éminente charité, & les seuls que Jesus Christ lui-même admot. *Celui qui m'aime*, disoit-il à ses Apôtres, *sera fidèle à observer tout ce que je dis* : *Celui qui sait mes volontez, & qui les garde, c'est celui-là qui m'aime*, dit-il encore. Joan. 14. 20. La plus grande marque d'amour, c'est de se sacrifier pour Dieu. L'amour ne veut point de réserve. Quand il est ardent, il entreprend de grandes choses, & les estime petites. Il ne se lasse point, & le plus long travail lui paroît court, dit S. Thomas. Opusc. 610. Un amour sans bornes ne garde point de mesures : Il fait tout, il souffre tout, il sacrifie tout, & il n'en tient aucun compte. Il se trouve toujours redevable, & ne cherche qu'à s'acquitter. Penser à Dieu, agir pour Dieu, souffrir pour Dieu, mourir pour Dieu & lui tout sacrifier, voilà les marques & les effets de l'amour que Dieu mérite & qui fait les Saints.

Ce n'est donc ni les miracles, ni les visions, ni les autres dons extraordinaires dont les vies de la plupart des Saints & des Saintes sont remplies, que nous prenons pour garants de l'éminente charité de notre vertueux Prêtre ; car enfin on sçait que ces faveurs sont étrangères à la perfection ; qu'on peut être très-Saint sans elles, & qu'on peut les avoir sans être Saint. S. Paul le suppose, quand il dit que toutes ces prérogatives de grace cesseront & auront fin, mais que la charité n'en aura point : *Charitas nunquam excidit*. Jesus-Christ le dit en termes exprès, quand il déclare qu'il rejettera au dernier jour plusieurs de ceux qui ont fait des miracles.

Peut-être M. De La Salle a-t-il été favorisé de ces sortes de graces que le vulgaire estime tant, & qu'il regarde comme les témoignages de la sainteté ; mais que Dieu nous l'a laissé ignorer. Si ceux qui ont eu la connoissance & la direction de la conscience du Serviteur de Dieu, nous eussent laissé quelques Memoires, ou s'il se fût jamais échappé d'en reveler quelque chose à quelqu'un de ses plus confidens Disciples, sans doute que nous aurions de quoi enrichir son histoire par des

recits circonftanciez des communications divines : mais non, fon intérieur comme celui d'une infinité d'autres Saints, ne fera manifefte qu'au dernier jour. Jufqu'à là il demeurera caché & inconnu.

On ne fçauroit rien de M. De La Salle, s'il n'avoit point été vû ; fi mille yeux divers n'euffent point été témoins de fes continuelles exemples de vertu ; fi fes difciples ne l'euffent pas fuiui pas à pas, pour étudier fa conduite. Mais s'ils ont pû dire ce qu'ils ont vû, ils n'ont pû rien découvrir de ce qui fe paffoit dans fon intérieur, parce qu'il fe faisoit une étude continuelle de le voiler. Jamais parole ne lui échapoit qui pût en donner la moindre connoiffance. Le fîlence éternel & inviolable qu'il gardoit fur tout ce qui le regardoit, n'a jamais permis à perfonne d'y pénétrer. Ainfi comme il a été dit dans la Préface, ce n'est ni fur les rapports de fes Directeurs, ni fur des papiers écrits de fa main trouvés après fa mort, ni fur des confidences faites à la derobée à quelques-uns de fes intimes, que nous pouvons parler de fon intérieur. Nous n'en fçavons que ce que fes actions nous en difent, & nous n'en fçaurions rien, s'il n'avoit eu pendant près de quarante ans pour témoins ceux avec qui il vivoit, & qui peuvent appliquer à cette relation ces paroles du Difciple bien aimé : *Nous ne raportons rien que ce que nos yeux ont vû, que ce que nos oreilles ont entendu, que ce que nos mains ont touché.*

Témoignage irréprochable & qu'on ne peut accufer ni de furprife, ni de prévention, ni d'illusion, ni de fauffeté, à moins qu'on ne condamne de mentonge & d'impofture ceux qui le font. Accufation qu'on pouroit pareillement faire retomber fur toutes les hiftoires du monde. Ne nous arrêtant donc qu'aux faits & aux actions, nous allons juger de fa charité pour Dieu & pour le prochain par les effets, qui en font les vraies marques & les preuves incontestables.

ARTICLE PREMIER.

Première marque de l'éminente charité de M. De La Salle. Son goût de Dieu & des chofes de Dieu.

LE faint Inftituteur dans les inftructions qu'il a drefées fur toutes les matieres de la Religion en faveur des Freres, donne dans l'explication du premier commandement ces cinq marques du vrai amour de Dieu. La premiere de penfer fôvent à lui. La feconde d'en parler fôvent, ou d'en entendre volontiers parler. La troifième la fidelité à remplir les devoirs & à faire la volonté de Dieu en toutes chofes. La quatrième un cœur bienfaifant pour tout le monde, fur-tout pour fes ennemis. La cinquième l'exercice de l'amour de Dieu par des actes frequens & des retours continuelles vers Dieu. Il parloit de l'abondance de fon cœur en cette matiere plus qu'en toute autre, & il peignoit fon portrait, en raportant les caracteres de la parfaite charité : l'experience le montre, quand l'amour fe rend maître du cœur, il fe rend maître de l'efprit, & il difpofe des penfées de l'un, auffi bien que des defirs & des inclinations de l'autre. On penfe à ce qu'on aime : on y penfe beaucoup, fi on aime beaucoup ; continuellement, fi on aime avec ardeur. L'amour met entre l'efprit & le cœur un fi grand commerce, que le moien sûr de connoître ce qu'on aime, c'est de fçavoir à quoi on penfe fôvent & volontiers. *On a peine à retirer la penfée de l'objet qui attache. La mefure juftice des affections.*

est la continuité de la pensée. *Vis nosse quid amas , attende quid cogitas* , (dit S. Laurent Justinien) » Ne vous paroît-il pas (dit excellemment Richard de S. Victor dans l'admirable explication qu'il fait des degrés de la parfaite charité) » que le cœur est bien blessé , quand la flamme de l'amour divin pénètre toute la moëlle de l'ame , s'empare de tout son esprit , occupe tellement ses pensées & les lie tellement sur le Bien-aimé , qu'il ne peut ni l'oublier ni penser à autre chose. Quelque chose qu'il fasse , qu'il dise , il l'a toujours imprimé dans l'esprit , son image lui est gravée , sa mémoire perd tout autre souvenir. La nuit comme le jour , dans le sommeil comme lorsqu'il a la raison libre , il s'en occupe , & il en est saisi.

*In ligno vivit
tract. de caris.
c. 4.*

*De gradibus
violentiæ & hanc
riatis.*

La pensée continuelle de Dieu étant l'effet de la grande charité , mesurons celle de M. De La Salle par le soin , & si je pouvois dire , par la sainte passion , qu'il a eue de ne s'occuper que de Dieu. De-là son violent attrait pour la solitude & le silence.

§. I. *Le puissant attrait que M. De La Salle avoit pour la solitude , la vie cachée & le silence.*

M. De La Salle étoit un de ces Rois dont parle Job , qui maîtres de leurs passions & élevez au-dessus de tous les desirs terrestres sçavent se bâtir des solitudes en eux-mêmes , & s'y retirer avec Dieu. D'abord qu'il se fut débarrassé du poids des richesses & dépouillé de tout , pour courir avec plus de légèreté sur les traces de Jesus-Christ : il s'enfonça dans une solitude qu'il s'étoit pratiquée dans le petit jardin qu'il avoit loué , où il tâchoit de se rendre invisible à tous ses Confreres , amis & Compatriotes. Il falloit le surprendre pour le trouver , & épier les momens pour lui parler. Il ne sortoit jamais que dans la nécessité ; & le regret qu'il avoit de reparoître devant le monde , rendoit ses visites semblables à celles de ces oiseaux de passage , qui ont peine à prendre terre , & qui ne s'arrêtent qu'un moment. En vain ses amis , quand il ne pouvoit leur échaper , lui reprochoient-ils d'être sauvage , il n'en devenoit ni plus familier ni plus complaisant , & ne les quittoit qu'avec un nouveau desir de ne les plus revoir.

Job. 3. 14.

C'est ainsi qu'il a passé les années qui se sont écoulées depuis l'établissement de son Institut dans la Ville de sa naissance , jusqu'à son départ pour la Capitale du Royaume. Retiré à Reims comme dans une ancre , il y vivoit en Anachorette , & avoit autant de soin de fuir dans la Ville la compagnie des hommes , qu'Arse-ne en avoit dans son desert ; parce que pour penser uniquement au Créateur , il ne faut point penser aux créatures , & que le moyen de ne point penser aux hommes , c'est de ne les point voir. Si malgré lui les hommes venoient interrompre son commerce avec Dieu , il cherchoit dans la Maison les lieux les plus secrets pour se dérober à leur vûë , & il sçavoit s'y cacher si bien & si long-tems , qu'on ne pouvoit le trouver , ou qu'on ne le trouvoit qu'après de longues recherches. Il n'étoit guère plus familier avec ses Disciples , car hors des exercices communs qu'il régloit & qu'il animoit de sa présence , hors les services de charité qu'il étoit obligé de leur rendre , il se rendoit à lui-même & à Dieu , en rentrant dans le trou qu'il s'étoit choisi , où un autre ne pouvoit être commodément avec lui , & où lui-même ne trouvoit d'espace que pour fléchir les genoux.

A Paris comme à Reims , il fut le même , solitaire & passionné pour la retraite. La maison de Vaugirard étoit autant pour lui que pour ses Disciples , un lieu de silence continuel , où il n'étoit permis d'ouvrir la bouche que pour louer Dieu , ou parler de Dieu. Quoiqu'alors il réunît en sa personne les offices de Procureur,

d'Econôme , de Supérieur & de Confesseur , il n'en étoit ni moins solitaire , ni moins recueilli ; car l'extrême pauvreté de la maison le mettoit à l'abri des soins du ménage , de l'inquiétude du temporel , & de la distraction des affaires.

La grande Maison où il passa de celle de Vaugirard avec sa Communauté , ne fit perdre ni à lui , ni à ses Disciples , l'esprit de retraite. Sa proximité de Paris ne l'ouvrit , ni aux sorties , ni aux visites. Tout son soin là comme ailleurs , fut de vivre seul avec Dieu. La crainte qu'il avoit de perdre ce goût de la solitude , le portoit à de fréquentes & de longues retraites. Il en faisoit chez lui , il en faisoit chez les Carmes déchaussés , tantôt seul , tantôt avec les Freres. Elles étoient pour l'ordinaire de dix jours , souvent de quinze , quelquefois d'un mois , & de plus ; mais jamais son attrait pour la solitude ne fut satisfait que dans la Maison de S. Yon , par la liberté entière qu'il y trouvoit d'y vivre seul avec Dieu.

Là à la porte d'une des plus grandes Villes & des plus peuplées du Royaume , où le commerce appelle toutes sortes d'Etrangers , il vivoit caché & inconnu , comme S. Benoit dans sa grotte. S'il paroïsoit dans Rouën , il trouvoit de quoi s'y dédommager des attrait de sa chere solitude , par ceux des mépris qu'on n'épargnoit pas à ses Freres & dont il avoit sa part. Du reste , il n'avoit commerce avec presque personne , & il n'étoit connu que de ceux qui l'avoient vû en la compagnie de quelques Freres. Ainsi les visites ne l'importunoient point à S. Yon ; & personne presque n'alloit l'y distraire & interrompre son union avec Dieu. Contenté dans son Noviciat & occupé de la conduite des Novices , il ne finissoit leurs exercices de piété , que pour aller en recommencer d'autres , ou dans sa pauvre chambre , ou dans la petite Chapelle devant le Très-Saint Sacrement. La charité seule qui lui faisoit quitter Dieu pour Dieu , pour s'exercer dans la maison , qu'à l'égard des infirmes , ou à l'égard des renfermez , ou à l'égard des petits Pensionnaires , ou à l'égard des Freres , avoit le droit de le retirer du secret de sa cellule , & de le faire passer du silence & du repos aux œuvres de miséricorde.

Quand l'obéissance , ou quelque affaire le retiroient de sa solitude de S. Yon , ce n'étoit pas pour lui une petite mortification , & il n'y avoit que sa soumission à l'ordre de Dieu & l'assurance de le trouver par-tout , qui pût le consoler : cela n'empêchoit pas [qu'il ne fit toute la diligence possible pour expedier au plutôt les affaires qui l'avoient retiré de sa solitude , & se mettre en liberté d'y retourner au plutôt. S'il trouvoit du délai à ce retour , il supléoit aux avantages d'une solitude continuée , par ceux des retraites fréquentes de plusieurs jours dans lesquelles il tachoit de reparer le déchet qu'avoit pu apporter à sa recollection & à ses entretiens avec Dieu , la distraction des affaires.

Peu s'en fallut qu'il ne se laissât emporter à cet attrait dominant pour la séparation entière du monde , quand il se vit dans la grande Chartreuse , où son séjour à Grenoble qui en est proche l'avoit invité d'aller. A la vûe de cette fameuse Laure , sanctifiée depuis plus de sept Siècles par la demeure & la sainte vie de tant de Solitaires , il eut peine à résister à la douce inclination qui le portoit à y rester.

Durant le tems que M. De La Salle demeura dans ce celebre Monastere , on peut dire de lui ce que S. Luc rapporte de S. Paul dans le séjour que cet Apôtre fit à Athènes : son esprit l'agitoit & ne lui permettoit du repos que dans ce centre du silence , Il ne pouvoit être spectateur du recueillement des Chartreux sans leur porter envie & desirer de devenir leur imitateur & de grossir leur nombre. Le doute qu'il eut que la volonté de Dieu fût d'accord avec la sienne sur ce sujet , fut le seul obstacle qui en détourna l'exécution. Comme il desiroit fort de voir sa

pieuse inclination autorisée par l'inspiration celeste , ou par l'agrément de personnes saintes & éclairées , il n'y renonça que quand la celebre Sœur Louïse dont il a été parlé , l'eut assuré que la volonté de Dieu étoit , qu'il continuât à prendre soin de son Institut , qui continueroit aussi à être pour lui une œuvre de peines & de croix jusqu'à la mort. Il se rendit à cette voix , la regardant comme l'organe de celle de l'Esprit Saint , & fit au bon plaisir de Dieu le sacrifice d'un attrait qui sembloit lui promettre la manne du Ciel à son entrée dans ce desert.

Au reste , il eut-là de quoi se contenter quelque-tems par la longue retraite qu'il fit sur la montagne de la Sœur Louïse , d'où il retourna comme un autre Moïse plein de lumieres & avec une ferveur toute extraordinaire , dans la pauvre maison des Freres à Grenoble. Dieu lui-même sembla vouloir dédommager son Serviteur du sacrifice qu'il lui avoit fait de son puissant attrait pour la solitude , en le ramenant apres son retour de Provence , de Paris à S. Yon , & en lui laissant une pleine liberté d'en profiter par la démission de la supériorité & le renoncement à tout autre soin que celui de sa perfection.

Le voyage que l'obéissance lui ordonna de faire en ce tems à Paris pour recevoir le legs qui lui avoit été fait & dont il a été parlé , & en disposer en faveur de sa Communauté , n'interrompit point sa solitude , il ne fit que l'échanger , en le faisant passer de celle de S. Yon en celle du Séminaire de S. Nicolas du Charbonnet , où il se rendit invisible à ses propres Disciples , & demeura caché comme le petit de l'hirondelle dans son nid. De retour encore une fois à S. Yon , sa solitude devint plus grande que jamais , & pendant les deux années qu'il y resta jusqu'à sa mort , il eut la satisfaction qu'il desiroit de n'entretenir commerce presque qu'avec Dieu.

Son attrait pour la vie cachée correspondoit à celui qu'il avoit pour la solitude. Son étude continuelle n'étoit pas moins de s'effacer dans l'esprit des hommes , que de se rendre invisible à leurs yeux. L'honneur lui étoit odieux , & les marques d'estime & de distinction insupportables. Il ne paroïssoit volontiers que là où il y avoit des mépris à gagner pour lui , là où on le fouloit aux pieds & où on le traitoit comme la balayeuse du monde. Par-tout ailleurs il ne se monroit que quand une absolue nécessité , ou un devoir de charité , ou de bien-séance indispensable , l'appelloit. Loin de se produire chez les Prélats & chez les Grands du monde , comme l'intérêt de son Institut paroïssoit le demander , il en évitoit toutes les occasions , lors même qu'il faisoit la visite de ses établissemens.

Arrivé dans une Ville , il alloit droit à la maison des Freres , & il en sortoit après quelque séjour , plus ou moins long , selon l'occurrence des affaires , aussi inconnu , qu'il y avoit entré , sans avoir parlé à aucun étranger hors les cas de besoin. Dans un de ces sortes de voyage , étant allé dans un Monastere de Religieuses pour célébrer la sainte Messe , le soin de ne se point faire connoître , lui mérita un honteux refus de la part de la Sacrificaine , qui demanda à voir les Lettres de Prétrise de M. De La Salle. Le Frere qui accompagnoit le S. Prêtre , & qui étoit entré dans la Sacrifice pour lui préparer des Ornemens , tandis qu'il se disposoit devant le très-Saint Sacrement à monter à l'Autel , fort surpris de ce compliment , alla le reporter à M. De La Salle , qui répondit avec sa douceur ordinaire : *Dieu soit beni : Je n'ai pas coutume de les porter. Hé bien , Monsieur ,* reprit le Frere , *vous ne direz point la Messe. Dieu soit beni ,* repliqua encore le S. Homme. Pour se dédommager d'une mortification si sensible ; car celle de manquer un jour à dire la sainte Messe , étoit pour lui terrible ; pour s'en dédommager , dis-je , il continua

son oraison. Mais Dieu content de son humiliation & de son sacrifice , lui rendit la consolation de célébrer par un trait de sa Providence. Le Chapelain qui connoissoit M. De La Salle étant survenu , & ayant appris à la Sacristine , que celui qu'elle avoit refusé , étoit un S. Homme & grand ami de l'Evêque Diocésain , elle lui fit ses excuses & comme par réparation d'honneur elle lui presenta des Orneimens magnifiques.

Il semble que Dieu lui-même se plaisoit à favoriser l'esprit de retraite , & l'amour de la vie cachée de son serviteur , par les contradictions & les persécutions continues , qu'il permettoit au monde de lui faire. En effet , le S. Homme degouté de ne voir dans le monde que des contradictions pour les œuvres de Dieu , & d'essuyer de sa part tous les genres de véxation imaginables , n'y paroissoit qu'à regret , & ne le voyoit que comme deux ennemis irréconciliables font quelquefois obliger de se voir , avec répugnance , avec ennui , & avec rapidité. C'est la raison qu'il rendoit lui-même à ceux qui lui faisoient des reproches de se rendre invisible au monde : *Que voulez-vous que j'y aille faire , répondoit-il , on m'y tend continuellement des pièges.* Par la même raison il disparoissoit souvent dans Paris aux yeux de ses propres Disciples , qui ne sçavoient ni où il étoit , ni ce qu'il étoit devenu. Lorsqu'ils lui en faisoient des reproches , & qu'ils lui demandoient pourquoi il se déroboit ainsi à sa propre famille & à des enfans qu'il laissoit orphelins & inquiets par son absence , il répondoit que la nécessité & la charité l'y contraignoient : la nécessité , parce qu'il avoit besoin d'un tems de recueillement & de retraite pour réparer l'affoiblissement de l'homme intérieur ; la charité , afin de ne point attirer aux Freres des troubles , des chagrins & des affaires facheuses. Il en usoit de même , quand la persécution étoit présente. Si quelqu'un en étoit surpris , il rendoit cette raison de sa conduite : *Je me cache pour deux raisons. La première , pour pleurer mes péchez , qui m'ont attiré cette persécution. La seconde , pour prier Dieu pour mes persécuteurs , & leur oter par mon absence l'objet dont la présence occasionne leurs fautes.*

Ces fréquentes éclipses du S. Instituteur arrivées à Paris & ailleurs , trouvant les mêmes causes en Provence où il étoit allé se confiner , l'obligerent aussi de s'y cacher pour se dérober à la persécution de ses ennemis en se déroband à leurs yeux ; mais le Démon qui étoit son grand ennemi , & qui soulevoit tous les autres , sçut bien l'y trouver , & l'obliger de chercher un lieu plus inconnu , s'il vouloit vivre en repos. Il le chercha en effet dans un Hermitage près de S. Maximin , où goûtant le doux plaisir de n'avoir plus affaire aux hommes & de vâquer à Dieu , il fut tenté d'y rester & d'y passer le reste de ses jours. Il y a aparence qu'il eût succombé à une tentation si favorable à son attrait pour la vie cachée , si les Freres après l'y avoir déterré , ne l'eussent obligé de se rendre à eux , & de ne point abandonner sa famille défolée.

Conduit quelque-tems après , par la main de la Providence dans la solitude de Permeigne , sa forte inclination pour la retraite le tenta encore une fois de la satisfaire ; mais enfin il y trouva un obstacle invincible , dans l'opposition de ses Disciples. Au reste , il eut de quoi être content , comme je l'ai déjà dit , lorsque revênu à Saint Yon pour y finir ses jours , il se vit libre par la démission de la supériorité , de toute autre occupation que de celle de prier sans cesse , & d'anticiper sur la terre l'union à Dieu qu'il devoit en peu aller consommer dans le Ciel. Là en repos avec Dieu , comme dans son centre , la moindre distraction qui pouvoit l'en arracher lui faisoit violence ; & quand on le sollicitoit de reprendre quelques-uns

des soins qu'il avoit quittez , il répondoit agréablement : *Qui n'est rien , n'a rien à dire , & ne doit se mêler de rien : Il me semble*, ajoutoit-il , *que la retraite , l'anéantissement , l'oubli du monde de sa part & de la mienne , & l'application à Dieu , est ce qui me connoient le mieux , & à quoi je dois me tenir.* A l'en croire , les occupations qu'il avoit eûes jusq'auors avoient dérangé son intérieur , & le tems qui lui restoit jusq'à la mort , étoit nécessaire pour réparer ce déchet. Il ajoutoit que puisque Dieu le lui donnoit , il en devoit faire son profit. » J'ai une forte pensée , écrivit-il un jour au Frere Barthelemi , auquel il rendoit compte de son intérieur , comme à son Superieur , après l'avoir fait élire ; J'ai une forte pensée qu'y ayant si long-tems que je n'ai fait que peu d'oraison , il est à propos que j'y employe beaucoup de tems , afin de reconnoître la volonté de Dieu , sur ce que j'aurai à faire. Il me semble que ce que j'ai à demander à Dieu dans l'Oraison , est qu'il me fasse connoître ce qu'il veut que je fasse , & qu'il me mette dans la disposition dans laquelle il me veut.

Il ne se contentoit pas d'aimer la vie cachée , il faisoit encore son possible pour inspirer aux autres la même affection ; & il exhortoit particulièrement ses Freres , qu'aussi-tôt qu'ils seroient sortis de leurs occupations dissipantes , ils rentrassent promptement dans leur solitude , c'est-à-dire en eux-mêmes , afin de réparer les brèches que la dissipation auroit pû faire à leur vertu. Il estimoit infiniment ceux qui se conduisoient de la sorte ; parce , disoit-il , qu'ils témoignent avoir de l'amour pour Dieu & pour leur propre perfection. Il vouloit qu'ils estimassent beaucoup la grace que Dieu leur avoit faite , de les avoir retirez du tracas & des dangers où l'on est continuellement exposé dans le monde. Il marquoit quelquefois de la surprise , de ce qu'il s'en trouvoit quelques-uns qui témoignent avoir peu de goût pour une vie si retirée qu'ils apelloient gêne continue ; il en punit même un jour un , lequel n'ayant pas cet esprit de retraite à cœur , plaignoit fort les Novices de ce qu'ils étoient si retirez ; la punition qu'il lui imposa , fut de l'obliger de rester pendant quelques mois avec ceux dont il plaignoit l'infortune , afin d'apprendre avec eux à aimer ce qu'il regardoit comme une espèce de supplice.

Rien ne lui paroissoit si utile pour le salut que l'amour de la retraite ; c'est ce qu'il tâcha de faire comprendre à une de ses Nièces qui l'avoit prié de le trouver à sa Profession Religieuse , en rapportant avec simplicité les raisons qui l'en empêchoient. » Ma très-chere Nièce , lui écrit-il , j'avois répondu à la Lettre dont vous m'avez honoré , le jour de l'Ascension , mais parce qu'elle ne vous a pû être renduë , je vous fais cette autre réponse. Je vous suis très-obligé de m'avoir fait sçavoir le jour de votre Profession , & je prends bien de la part à la joie que vous en avez , & à votre ardent desir de vous consacrer entierement à Dieu. C'est vous procurer en cette vie un avant-goût de l'Eternelle. Que je vous estime heureuse de vous dégager par-la des soins & des embarras du monde ! Je ne manquerai pas de joindre mes prieres aux vôtres , pour demander à Dieu pour vous la grace de bien faire ce Sacrifice. Je souhaiterois fort pouvoir y assister ; mais deux raisons m'en empêchent , la premiere est que je suis ici seul Prêtre pour y confesser cinquante personnes , & qu'on a de la peine à en avoir un autre pour cette Maison , parce qu'elle est éloignée de la Ville ; ce qui fait que je ne puis pas actuellement l'abandonner ; la seconde est , qu'ayant un Superieur je ne suis pas maître de moi-même ; ainsi je vous prie de vouloir bien vous contenter que je m'unisse à vous dans cette sainte Action , dans les mêmes vues dans lesquelles Dieu vous fera la grace de la faire : je suis avec bien de l'estime & toute

• l'affection possible.... • C'est ainsi que le saint Prêtre sçavoit unir au mérite de toutes les autres vertus, celui de l'humilité, en faisant profession de vivre dans la dépendance & sous l'obéissance d'un simple Frere.

Comme le silence est l'amî de la retraite & du recueillement, & l'Ange Gardien des Communautés, ainsi que s'expliquoit sainte Scholastique, on ne peut dire combien nôtre saint Prêtre l'aimoit & le recommandoit à ses Disciples. La rigueur avec laquelle il gardoit le silence, le faisoit regarder comme un Arsène. Il parloit peu & rarement; *parce*, disoit-il, *que c'est un bon moien de garder la retraite intérieure, au lieu que le trop parler dissipe & fait perdre le souvenir de Dieu.* Il inspiroit à ses Freres la même estime du silence, & leur recommandoit cet article de régularité par-dessus les autres, par la raison que le désordre n'arrive ordinairement dans les Communautés que par l'intemperance de la langue. Il étoit si rigide sur cet article qu'il n'en pouvoit souffrir l'affoiblissement. Soyez très-exact au silence, écrit-il à l'un d'eux, c'est un des principaux points de régularité sans lequel une maison tombe dans le désordre. Vous me direz peut-être que vous auriez un grand desir de l'observer; mais que l'occasion dans laquelle vous êtes continuellement de répondre à ceux qui vous interrogent, ne vous le permet pas: excuse frivole; ne sçavez-vous pas en quelles occasions vous devez répondre, & en quelles vous devez vous taire? La seule charité doit vous faire répondre, & vous devez garder le silence en toute autre occasion. Le silence, dit-il dans son recueil, est ce qu'il y a de plus estimable dans une Communauté; car il est le Gardien de toutes les vertus & l'obstacle à tous les vices, puisqu'il empêche les médisances & toutes les paroles contre la charité, la vérité & la modestie, & qu'il fait qu'on ne s'occupe que des choses nécessaires, & qu'on ne se dissipe pas par des entretiens trop extérieurs & par des paroles inutiles. Un homme qui n'est pas retenu en paroles, ne deviendra jamais spirituel; & un moyen sûr pour être bientôt parfait, c'est de ne point pécher par sa langue.

St. 140. v. 23. Quoique le silence soit si nécessaire dans une maison régulière, il seroit néanmoins peu fructueux, s'il n'étoit qu'extérieur, & si dans le tems même qu'on met, comme parle le Roi Prophète, une porte à ses lèvres, on donnoit entrée aux pensées inutiles dans l'esprit, qui y font un ravage spirituel d'autant plus funeste, qu'il y est moins aperçû. C'est pourquoi, il ajoute qu'on doit tâcher de joindre toujours le silence intérieur avec l'extérieur, oubliant ce qui est créé, pour se souvenir de Dieu & de sa sainte présence; parce que c'est-là ce qui doit faire l'occupation intérieure de l'ame. C'est-là en effet le principal & le meilleur silence, & c'est ce dernier qui doit produire le premier, & lui donner les bornes qui lui conviennent pour produire d'excellens fruits. C'est cette sorte de silence, écrit M. De La Salle à une personne de piété, qui doit être le partage d'une ame véritablement solitaire & séparée de l'amour du monde: elle doit demeurer assise & se taire, parce que c'est un moyen de s'élever sans cesse au-dessus d'elle-même; & il n'y a rien de plus dangereux pour elle, que de se laisser arracher de cette conversation Divine pour se rabaisser vers les hommes. Il est tems, dit-il dans une autre Lettre à la même personne, de parler peu & faire beaucoup. Que beaucoup de silence, beaucoup d'humilité & beaucoup d'oraison, soit vôtre étude; car c'est-là ce que Dieu demande de vous: vous devez pour cela peu penser, peu desirer & peu sçavoir, c'est le moyen de vivre content.

Il donne ensuite à la même personne plusieurs avis pour la garde du silence en ces termes: Le silence est une vertu très-utile & très-nécessaire pour adorer Dieu, pour le servir en esprit & en vérité, pour résister aux tentations & pour se présen-

ver des pechez. Il faut apprendre à se taire, à dissimuler, & à bien parler quand la nécessité le veut, & pour ne point excéder sur ce sujet, tâcher de bien observer les règles suivantes.

1. Ne parlez point hors les récréations, sans une grande nécessité; & dans le tems des Récréations mêmes, parlez peu: votre état present demande que vous soyez fidele à cela; & vous ne devez pas dire un seul mot sur ce qui se passe: mais souvenez-vous que votre silence doit être sans fierté.

2. Gardez-vous bien de vous justifier de rien: avouez, au contraire, que vous avez tort sans néanmoins faire aucun mensonge; & gardez le silence en tout, lorsque vous ne pouvez parler sans vous justifier. Je ne vois rien en vous qui vous donne lieu de le taire.

3. Vous ne parlerez jamais des affaires de la maison, ni de ce que vous croirez s'y faire contre le bon ordre, vous vous contenterez de prier Dieu dans ces rencontres; & quand on parlera d'affaires & de choses indifferentes, ne dites jamais votre sentiment, & cela dans la vûe de votre peu d'esprit & de discernement.

4. Demeurez toujours dans le silence dans les petites peines qu'on vous fera; & que Dieu seul soit le témoin de votre innocence.

5. Enfin, si après vous être retenuë, vous dites ensuite ce que vous aviez à peine gardé, & les graces même que Dieu vous auroit données, vous perdez le fruit de votre silence, & vous devez vous en imposer une pénitence.

Voilà les saintes règles qu'il donnoit à cette personne pour ne point pécher par la parole. Ce sont celles-là memes qu'il a données à ses Freres & qu'ils observent encore avec beaucoup de soin.

§. II. *Amour extraordinaire qu'avoit l'Instituteur des Freres pour l'Oraison.*

Si l'amour divin jaloux du cœur de l'homme le porte à la séparation des créatures, & lui apprend à se bâtir en son intérieur une solitude, ce n'est que pour y trouver Dieu plus sûrement, & s'unir à lui avec plus de facilité. Fuir le commerce des hommes, ou pour vivre avec plus de liberté, ou pour s'entretenir avec ses propres pensées, ou pour se livrer à l'inaction ou à des occupations agréables, c'est cultiver la retraite sans aucun mérite, ou en Philosophe, ou en Misantrope, par amour propre, par passion, par fantaisie. S'éloigner du monde, parcequ'on ne peut gagner les bonnes graces, qu'on ne peut y faire figure, ni s'y montrer sans lui déplaire, c'est quitter son commerce par chagrin, par dépit & par desespoir. Se retirer des compagnies par ennui ou par intérêt, ou par mélancolie, c'est mauvaise humeur. Il n'y a donc que la charité qui donne du mérite à la retraite, & qui sanctifie le divorce qu'on fait avec le monde. Si son instinct celeste porte à la solitude, ce n'est que dans la vûe de remplacer l'absence des créatures par la presence du Créateur. Ceux qui aiment, desirent avec ardeur de voir, de parler, d'éconter & de converser avec les objets de leur cœur. Ils s'ennuient, ils s'affligent & ils souffrent de l'absence. La presence les ravit, & ils l'attendent avec une impatience qui est toujours aussi grande que leur amour.

De-là dans les Saints, ce desir insatiable de la priere & de l'oraison. Plus pure & plus ardente étoit leur charité, plus vive & plus violente étoit la sainte passion qui les portoit à l'entretien avec Dieu. L'esprit de priere & d'oraison prend toujours ses accroissemens, & tire ses pertes des progres ou des affoiblissements de la charité. L'oraison des premiers Chrétiens formez sur le modele des Apôtres, étoit presque continuelle, parce que leur ferveur étoit grande. Si l'esprit de prieres est aujourd'hui presque éteint, le refroidissement de la charité prédit par Jesus-Christ

N. 1. ch. 13.

en est le principe. L'amour de Dieu en produisant le desir de le posséder , inspire l'attrait de l'oraison , qui dédommage l'homme sur la terre de l'absence de Dieu en le faisant penser à lui. Ainsi l'oraison est tout à la fois l'élément , l'aliment & le centre des ames pures , qui y cherchent leur repos , leur vie , leur nourriture. Elles ne peuvent se résoudre de quitter Dieu , si ce n'est pour Dieu ; & des cœurs même de charité les plus excellentes , elles reviennent à l'oraison avec l'activité qu'a le poisson pour se replonger dans l'eau. Le saint Auteur de l'Imitation , parlant des anciens Solitaires , dit que les heures & les journées leur paroissent courtes , & la douceur de l'oraison leur ôtoit le ressouvenir des nécessitez corporelles. Il est vrai , ajoute-t-il , qu'ils étoient éloignés du monde , mais ils étoient bien dédommages de cette absence par leur familiarité avec Dieu & l'abondance de ses faveurs.

Saint Antoine n'est pas le seul qui passoit les nuits en oraison avec tant de douceur , que le Soleil qui l'y avoit laissé en se couchant , l'y retrouvoit encore à son lever. Que faisoient ces hommes si ennemis du commerce des hommes , & plus sauvages que les bêtes mêmes avec lesquelles ils habitoient ou dans les forêts , ou dans les cavernes , ou sur les montagnes ? Ils étoient heureusement occupez de Dieu , toujours en conversation avec lui , & dans un goût toujours nouveau de la contemplation de sa beauté infinie. C'est ce que dit S. Augustin dans l'éloge qu'il en a fait. S. Chrysostôme leur rend le même témoignage. » Ils établissent , » dit ce Pere , leurs demeures dans les deserts & sur les montagnes , où toute leur » occupation est de s'entretenir avec Dieu , de le louer , de le louer , de l'aimer » & de lui rendre des actions de grâces pour eux & pour les autres hommes. » Pour cet effet , ils se levent la nuit ; & pour le faire avec plus de promptitude , » ils dorment vêtus , & le sommeil qu'ils prennent , est court & léger ; parce que » le grand respect qu'ils portent à Dieu , les empêche de dormir profondément. Ce grand esprit d'oraison ne s'est point borné aux premiers siècles , & ne s'est point resserré dans les deserts ni dans les solitudes , il a passé avec la Foi de siècle en siècle , & dans tous les tems & dans tous les lieux ; il a trouvé de fervens Chrétiens de tous les âges , de tous les états & de toutes les conditions , qui l'ont cultivé avec soin. Tous les Saints de tous les tems en ont fait le plan de leur conduite & l'ame de leurs exercices. Et c'est en quoi , comme en toute autre chose , M. De La Salle a tâché de les imiter.

La vie a été un entretien continuel avec Dieu. Homme d'oraison au sortir du Seminaire de S. Sulpice , il a cultivé ce saint exercice avec toute la fidélité qu'on le recommande dans cette sainte Maison. A mesure qu'il avança dans les Ordres , il augmentoit ses prières & ses exercices de piété. Pour y donner plus de tems , il devint plus ami de la retraite & plus ennemi des visites. Le cours des études qu'il faisoit alors dans l'Université de Reims , ne dérangerait en rien ses exercices de dévotion , & ne ralentit point le soin qu'il eut toujours de s'en bien acquitter. Ainsi selon le conseil que le Seraphique Pere Saint François donnoit à ses Enfants , l'amour de l'étude ne fit en lui aucun tort à l'amour de la sainte oraison. Il sut le secret de les si bien allier ensemble que loin de se combattre & de se détruire , ils se prêtoient les mains pour pousser son ame dans la voye de la perfection. Il étudioit en esprit d'oraison ; & il se portoit à l'oraison avec plus d'attrait , quand il avoit bien étudié. C'est que la science des Saints étoit celle qu'il cherchoit , & que la gloire de Dieu étoit la seule fin de ses études. Si l'étude distrahit , passionne , & éteint insensiblement l'esprit de piété , c'est que l'amour propre en est le principe , & la vaine gloire la fin. M. De La Salle avançant dans

L. de moribus
Ecclesiasticis.
c. 51. 32.
Homil. 69. 70.
in Mar.
Homil. 44. in
Epist. 1. ad
Timoth.

L. 1. c. 20.

l'esprit de prieres , à mesure qu'il avançoit dans les Ordres , s'appliqua à son intérieur avec une ferveur nouvelle , quand il se vit Diacre. Alors proche du terme où tous les autres Ordres mènent & disposent , *il mit dans son cœur des degrés* , selon l'expression du Roi Prophete , pour monter au Sacerdoce. Ces degrés furent une retraite plus grande , un recueillement plus profond , une assiduité à l'Office Canonial plus parfaite , & dans sa maison une plus longue oraison.

Ordonné Prêtre , il montra dans sa personne un homme intérieur , séquestre du monde , uniquement attentif & appliqué à Dieu , & soigneux de se maintenir dans cette pureté de vie & dans ce recueillement continuel qui tient le cœur préparé à monter tous les jours à l'Autel. Il célébroit le saint Sacrifice de la Messe tous les jours , & le célébroit avec une dévotion toujours nouvelle ; parce qu'il avoit soin de la tenir allumée par l'exercice d'une priere presque aussi longue que la journée. Les exercices de pieté , mêlez avec des œuvres de charité , remplaçoient tous les intervalles que l'Office Canonial & le Ministère sacré laissoient vacans. Ainsi toujours occupé de Dieu ou pour Dieu , la Ville de Reims voyoit en ce jeune Prêtre un Ministre qui avoit paru parfait au sortir des mains du Prélat qui l'avoit ordonné , & qui faisoit bien voir par la maniere dont il assistoit au Chœur , & dont il paroissoit à l'Autel , qu'il ne sortoit pas de son entretien avec Dieu , quand il sortoit de l'Eglise. *Sa conversation dès-lors commença à n'être plus avec le commun des hommes , mais ou avec les Anges du Ciel , ou avec les hommes parfaits sur la terre.* C'est le plan de vie que trace en ces deux mots l'Auteur de l'Imitation pour tous les Pretres de la nouvelle Alliance , & que M. De La Salle suivit à la lettre. En se dérochant aux visites & aux entretiens inutiles , son application à Dieu devint si assidue & si forte , qu'il paroissoit absorbé , & souvent ravi & extasié , surtout au sortir de l'Autel.

Plein de l'Esprit Saint qui avoit descendu sur les Apôtres au jour de la Pentecôte , il parut dire avec eux : (Act. 6.) *Pour nous , nous nous appliquerons à l'oraison & au ministère de la parole.* Voilà le partage de la vie d'un Prêtre , l'oraison & le ministère. Si c'est celui que se firent les Apôtres dès la naissance de l'Eglise , ceux qui s'en font un autre , en changeant leurs exercices , dégènerent de leur vertu & perdent l'esprit de leur vocation. *Nous sommes Chrétiens pour nous* , disoit S. Augustin à son Peuple , *& Prêtres pour vous.* Ainsi notre double devoir est de travailler à notre salut & au vôtre. En vain serions-nous Saints , si nous ne vous étions utiles ; & plus en vain vous serions-nous utiles , si nous ne l'étions à nous-mêmes. Or le moyen sur & presque unique de se sanctifier & de sanctifier les autres , c'est l'esprit d'oraison. Sans lui le ministère ne sanctifie ni les Ministres ni les Fidèles. Sans lui le Ministre demeure sec , comme un arbre dépouillé , ou tout au plus comme un arbre chargé de feuilles , mais sans fruit. Sans cet esprit d'oraison on peut faire beaucoup de bruit , mais peu de fruit.

Dans un Prêtre l'oraison qui n'est pas accompagnée du ministère , en fait un pur contemplatif , pour ne pas dire un pieux faineant. Sa vertu court risque de se terminer à la spéculation , aussi bien que son Oraison ; & de n'avoir en effet , que l'idée de l'une & de l'autre sans en avoir la pratique. Mais le ministère qui n'est pas précédé , accompagné , & suivi de l'oraison dans le Ministre , en fait un homme dissipé , sans intérieur , sans onction , sans beaucoup de graces. Il peut beaucoup travailler sans presque rien faire ; & à la mort , il pourra former contre lui-même cette plainte des Apôtres à Jesus-Christ. *Nous avons beaucoup travaillé toute la nuit sans rien prendre.* M. De La Salle sut si bien unir l'un avec l'autre , qu'il a

été tout à la fois un des Prêtres des plus intérieurs & des plus assidus à l'Oraison , & un des Prêtres des plus laborieux & des plus zélés que l'on ait vûs dans ces derniers tems.

II. Effets admirables de ce grand esprit d'oraison dans M. De La Salle. Ce fut dans ce saint & presque continuel exercice de l'Oraison , qu'il trouva cette grandeur d'ame nécessaire pour l'exécution de l'entreprise à laquelle Dieu l'appelloit. Ce fut l'esprit d'oraison qui l'éleva au-dessus de tout respect humain , & qui lui fit généreusement mépriser le *qu'en dir-t-on* , les bruits populaires , les contradictions de sa famille , les reproches de ses amis & le cri public , quand il fut question de s'affocier à une demi-douzaine de jeunes Maîtres d'Ecoles pauvres & grossiers. Ce fut dans cette intime communication de son ame avec Dieu , que son cœur sçut s'affermir & se roidir contre l'étonnante répugnance , qu'il sentoit dans le fond de sa nature , pour lier société avec des personnes qui avoient si peu de rapport avec lui , & vaincre cette délicatesse naturelle , qui d'abord trouva dans la vile nourriture de ses compagnons un vrai tourment. Ce fut de l'assiduité à la priere , qu'il tira ce courage héroïque que demandoit de lui le S. Esprit , pour faire le sacrifice de son Canoniat & de son bien de Patrimoine , & devenir pauvre en faveur des pauvres.

Si ce sacrifice prescrit pour les parfaits dans l'Evangile , si commun dans l'Eglise pendant une longue suite de siècles , & devenu si rare & si difficile dans le nôtre , par l'opposition des parens & des coutumes locales , doit son execution à la force de la Priere & de l'Oraison , nous pouvons aussi dire que l'éminent degré d'oraison qui le suivit en fut le mérite & la récompense.

L. 3. ch. 26. En effet, M. De La Salle , après l'avoir offert à Dieu , se trouva pour le reste de ses jours dans cet état heureux & sublime d'une ame libre , où le S. Auteur de l'Imitation dit , *qu'on arrive plutôt par la Priere que par tous autres moyens* , & qu'il donne comme l'ouvrage d'une vertu consommée , qui a le Privilege de tenir toujours son esprit appliqué aux choses du Ciel , & de passer au travers des soins de cette vie , sans être occupé ; non par stupidité & insensibilité , mais par l'élévation & le vol d'une ame libre & dégagée , qui se met au-dessus de toutes affections déréglées. Dieu le mit tellement à couvert des soucis de cette vie (pour continuer le langage de l'Imitation) qu'il n'en parut jamais embarrassé , pas même occupé , pas même y penser. Son ame animoit son corps sans lui être assujettie , & sans faire attention à ses besoins. Le boire , le manger , le vêtement , & les autres choses qui servent à l'entretien du corps , étoient à charge à sa ferveur. L'usage même qu'il en faisoit , servoit à entretenir son commerce avec Dieu , en nourrissant son esprit de pénitence & de mortification.

III. Son assiduité à la priere & à l'oraison. 2. Theff. 5. 17. Dès-lors on le vit *toujours gai & toujours content* , prier sans intermission , selon le conseil que l'Apôtre S. Paul en donne aux Thessaloniens : En effet , l'un suit de l'autre , la priere assidue enfante la joye. Ces délices pures d'un cœur content , parce qu'il contente Dieu , qu'on ne trouve point dans une continuité de plaisirs , Dieu les fait goûter à l'ame qui ne lui refuse rien dans le saint commerce qu'elle entretient avec lui par le moyen de la priere. S'occuper , se pénétrer , se remplir de Dieu , source éternelle de consolation pour les bienheureux dans le Ciel , & pour les hommes d'oraison sur la terre ; c'est ce que M. De La Salle éprouvoit ; & cette heureuse expérience augmentoit sa sollicitude pour ménager avec une sainte avarice tout le tems qu'il pouvoit en faveur de l'oraison. Il s'y appliquoit avec cette constance & ce saint empressement que recommandoit l'Apôtre aux Colossiens. Le jour ne lui suffisant pas , il la prolongeoit dans la nuit , il y passoit même les nuits à l'exemple de son divin Maître ;

ainsi persévéroit-il comme les premiers Chrétiens dans une oraison continuelle, qui en commençant avec le jour, ne finissoit pas avec lui. S'il passoit comme Jesus-Christ, une partie de la journée à servir le prochain, il consacroit ou les nuits, ou une partie des nuits à prier. La Priere est en effet le repos des hommes Apostoliques, ils y prennent de nouvelles forces pour travailler au salut des ames.

Il sembloit que le saint Prêtre dans sa plus vive jeunesse, voulût disputer à Anne fille de Phanuël l'éloge que la Sainte Ecriture donne à sa persévérance en la priere dans l'âge le plus décrepit. *La vénérable Veuve*, dit le Texte sacré, *à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ne sortoit point du Temple, y passant les nuits & les jours en jeûnes & en prieres.* Admirable ferveur qui se renouvelloit dans le tems qui paroît donner droit de se dispenser de tout travail, & d'attendre la mort dans un doux repos. M. De La Salle l'imita en sa jeunesse & en sa vieillesse. En ajoutant le jeûne à la priere, & les plus grandes austeritez aux laborieux exercices du ministère, il commença cette vie de pénitence & d'oraison que la mort seule termina.

Luc 1. 37.

Dans les premieres années de la naissance de sa société, le jour il prioit dans sa maison ou avec ses disciples ou en son particulier; & la nuit, il l'alloit passer secrettement devant le S. Sacrement, & aux pieds du tombeau de saint Remy, lorsque les Freres alloient prendre leur repos. Desorte que ceux-ci le revoyant le lendemain le premier à l'oraison, n'avoient garde de penser qu'il avoit consacré à la priere le tems qu'ils avoient employé au sommeil.

Combien de tems & combien de fois a-t'il sçu les tromper saintement en cette maniere, en leur donnant à entendre que s'il paroissoit le premier à l'oraison commune, c'est qu'il avoit été le plus prompt à sortir du lit & à venir à cet exercice? Mais enfin ses disciples sçurent se détromper à son sujet, & s'aperçurent que quand il se trouvoit toujours le matin le premier à l'Oratoire, c'est qu'il y avoit passé la nuit, ou que son oraison avoit déjà précédé la leur de plusieurs heures. La priere étoit aussi son azile dans toutes les rencontres où il avoit besoin des lumieres du S. Esprit. Ses desseins étoient toujours concertez avec Dieu, & jamais il n'a mis la main à une entreprise, qu'il n'eût auparavant recouru au Tabernacle, & consulté Dieu dans la priere pour sçavoir sa volonté ou implorer son assistance.

Dans les dangers, les peines, les infortunes & les persécutions, son recours étoit à Dieu, & la priere étoit la seule arme défensive qu'il mettoit en œuvre contre ses ennemis. Quand les dangers étoient plus grands & les persécutions plus terribles, l'oraison assidue & plus longue qu'à l'ordinaire, de plusieurs jours, ou de plusieurs mois, soutenuë du jeûne & de la pénitence, étoit l'unique moyen qu'il employoit pour se rendre Dieu propice & les hommes plus favorables.

Vouloit-il obtenir de la bonté divine quelque grace speciale pour son Institut, il entroit comme un autre Moïse dans l'intérieur du desert, je veux dire, dans une longue retraite & une conversation avec Dieu qui duroit autant que l'affaire le méritoit, ou il y consacroit le tems du sommeil, contre lequel il lutoit de toutes ses forces. C'est ce qu'il fit pendant une année presque entiere pour obtenir de Dieu une maison de Noviciat. Quand il arrivoit que le sommeil plus fort que lui fermoit insensiblement ses paupieres, pour faire voir que la nature vaincûe ne lui cédoit qu'à son grand regret, on le trouvoit couché sur la terre nuë, dans une posture qui disoit qu'il avoit été surpris & qu'il dormoit malgré lui.

Enfin c'est par la priere qu'il venoit à bout de ses entreprises, & qu'il triomphoit des persécutions que l'enfer lui suscitoit. Cette maxime qui étoit si fortement gravée dans son cœur, il l'avoit souvent dans la bouche, & en toutes ren-

IV.
Son recours
à la priere en
tous ses be-
soins & en
toutes occa-
sions.

contres, en toutes sortes d'affaires il avoit coutume de la répéter : *Il faut beaucoup prier pour connoître la volonté de Dieu & pour obtenir son secours.*

Ce fut aux prieres de M. De La Salle, que le Frere Barthelemi son Successeur dans le gouvernement de l'Institut, dût sa demeure dans la maison ; car les Freres anciens étoient d'avis de le renvoyer. Ils l'avoient même conciu, & le Frere devoit sortir le lendemain, si M. De La Salle ne l'eût empêché après avoir passé la nuit en priere. Voici comme la chose arriva.

Dans le tems que les Maîtres Ecrivains de Paris avoient saisi & confisqué tous les meubles des Ecoles gratuites, & que plusieurs des anciens Freres confternez de tant d'adversitez dont l'œuvre étoit sans cesse affligée, allèrent chercher hors de leur état une vie plus douce & plus tranquille, en cédant à la persécution ; le Frere Barthelemi en recevant la nouvelle de la mort de son pere, reçut promesse qu'on lui garderoit sa place avec sa pension, s'il vouloit venir remplir sa fonction de Maître d'Ecole. Les anciens Freres qui restoient & qui souhaitoient se défaire du Frere Barthelemi à cause qu'il avoit des infirmités dangereuses & considérables, ravis de cette conjoncture, tâchèrent d'en profiter pour faire sortir par une si belle porte & d'une maniere honorable, un homme dont ils estimoient la vertu, mais dont ils craignoient la mauvaise santé. Pour engager M. De La Salle à se ranger de leur sentiment, ils consultèrent les Médecins pour sçavoir s'il y avoit des remèdes spécifiques & propres à guérir les humeurs froides dont ce Frere étoit attaqué. La réponse fut que la guérison en étant incertaine, le plus court & le plus sûr pour lui & pour la Société, étoit de le renvoyer. Ils le dirent au S. Supérieur, en lui remontrant la nécessité de suivre un avis si sage, qui en meme-tems qu'il délivroit la maison d'un homme sujet à des infirmités dont les suites seroient fâcheuses, assuroit à l'infirmes du pain & un établissement avantageux pour le reste de ses jours. Le sage Instituteur voyant les anciens Freres conclure le renvoi d'un homme qu'il croyoit précieux pour sa Congrégation, ne voulut d'abord ni consentir à leur desir, ni le contredire, selon sa maxime ordinaire de ne rien déterminer de lui-même, & de ne point s'oposer à l'avis commun de ses disciples. Mais enfin les voyant toujours fermes dans la résolution de débarrasser leur maison d'un homme qui ne manqueroit pas de lui devenir à charge, il se rendit, quoiqu'avec grande répugnance & avec un desir secret de retenir le Frere.

Ce parti pris, celui qui nous raporte ce fait eut ordre de faire le paquet du Frere Barthelemi, & de lui ouvrir le lendemain la porte pour sortir. Le cœur de M. De La Salle dans le fond n'y avoit pas consenti. Il avoit regret de perdre un si bon Sujet : c'est pourquoi il passa la nuit à prier. Le lendemain matin le Frere qui devoit ouvrir la porte à celui qu'on renvoyoit, étant venu dans la chambre de M. De La Salle chercher les clefs, il s'aperçut que le serviteur de Dieu ne s'étoit point couché, & qu'il avoit prolongé son oraison pendant toute la nuit. La conclusion de cette longue oraison fit évanouir le dessein du Frere ; car M. De La Salle ayant fait venir le Freres Barthelemi, & ayant conféré long-tems avec lui, le trouva dans de si saintes dispositions qu'il ne put se résoudre à mettre hors de la maison un homme qui consentoit à sacrifier sa petite fortune pour y rester. En effet, sur le champ le pieux Frere écrivit une lettre dans laquelle il marquoit qu'il renonçoit au poste de son pere. L'histoire de la vie du Frere Barthelemi qui a été le Successeur de M. De La Salle dans la superiorité, nous apprendra que le saint homme fut bien inspiré de ne point consentir à la perte d'un si excellent Sujet.

Une autrefois le même Frere surprit encore le saint Homme dans une de ces

oraïsons qui occupoient toute la nuit. Nôtre Superieur , dit ce Frere , n'ayant point couché dans le Dortoir commun , je fus obligé un jour que j'avois besoin de grand matin des clefs de la porte , de les aller chercher dans sa chambre. Y ayant frappé sans qu'il me répondit , & ayant eu la curiosité de regarder par quelque ouverture de la porte , j'aperçus d'un côté son Prié-Dieu renversé & lui tombé par terre de l'autre côté , où il dormoit accablé du sommeil qui l'avoit surpris pendant l'oraïson. Le Frere Lazare qui devoit sortir avec moi , le vit aussi en cet état. Nous l'y aurions laissé tranquille , si la nécessité de sortir au plutôt ne nous eût pas obligés de frapper plus fort. Alors réveillé au bruit , il se releva , redressa son Prié-Dieu , & nous ouvrit comme s'il eût paru sortir du lit , sans donner aucune marque qu'il n'y étoit pas entré , ni soupçonner que nous le sçussions. De nôtre part , nous n'eûmes pas moins de soin de lui cacher l'état dans lequel nous l'avions vu ; car nous aurions été mal reçus à lui en parler. Cependant nous ne pûmes nous empêcher de sourire l'un & l'autre en nous regardant , fort contents tous les deux de voir qu'il n'étoit point incommodé.

Le Serviteur de Dieu étoit si ami de la prière , que tout lieu lui étoit propre pour y vaquer , même les rues de Paris. Dehors comme dedans la maison , dans les places publiques , comme aux pieds du Crucifix , en le regardant on voyoit un homme recueilli , & qui ne pensoit qu'à Dieu. Le Chapelet étoit la priere ordinaire qu'il faisoit en allant dans la Ville : & il vouloit que ses disciples, aussi-bien que lui , se fissent une loi de prier par-tout , d'avoir en marchant le Chapelet en main , les yeux baissés & le cœur au Ciel , à l'exemple de S. Felix de Cantalice Capucin. Ayant trouvé un jour dans Paris le Frere œconome , qui allant chercher des provisions , paroïssoit désoccupé de Dieu , il lui demanda où étoit son Chapelet , en lui montrant le sien qu'il tenoit en main. Il le disoit toujours en marchant avec une modestie & un recueillement qui frapôient ceux qui le rencontroient.

Dans ce qui interressoit le bien de l'Institut , il s'associoit les Freres pour prier , & il ordonnoit une priere continuelle qui commençoit pour eux avec le jour , & qui ne finissoit pas pour lui par le retour de la nuit. Deux Freres à genoux devant l'Autel , crioient à Dieu misericorde , au nom de la Société ; & tous se succédant les uns aux autres même pendant l'heure du repas & de la récréation , faisoient à Dieu une douce violence , & le supplioient de leur être propice , & de désarmer leurs ennemis. Ce concert de prieres extraordinaires duroit quelquefois huit jours entiers , & étoit souvent renouvelé , parce que des orages furieux menaçoient souvent cette petite nacelle d'un naufrage prochain.

Quand dans la suite des années les affaires & les soins multipliés déroboient au Serviteur de Dieu , le tems ordinaire qu'il consacroit à l'oraïson de chaque jour , il le lui restituoit pendant la nuit avec fidélité , & son ame se dédommageoit de ses pertes aux dépens du sommeil , souvent avec usure , en demeurant la nuit entière en conversation avec Dieu. C'est le témoignage qu'en a rendu un pieux Chanoine qui a demeuré quelque-tems avec lui. » Lorsque je faisois , dit-il , une retraite sous la conduite du saint homme M. De La Salle qui demouroit avec ses Freres à la » rue Princesse à Paris , étois logé au-dessus de l'Oratoire ; & comme il arriva » que quelque nécessité m'obligea de me lever & de passer par cet Oratoire , je » trouvai ce saint homme prosterné contre terre où je ne doute point qu'il n'ait » passé le reste de la nuit. L'ayant un jour quitté à six heures du soir à genoux au » près de sa table , je le trouvai dans la même posture & à la même place à quatre » heures du matin le lendemain.

Il n'est ni le seul ni le premier qui ait été témoin d'une si longue oraison. Outre les anciens Freres , plusieurs autres personnes ont assuré l'avoir vû passer des nuits entières en prieres. Son secret pour le cacher , étoit d'aller prendre son repos quand le tems d'en sortir pour la Communauté aprochoit ; car alors paroissant avec les autres au son de la cloche à la priere commune , il se persuadoit que les Freres qui sortoient du lit , croiroient qu'il en sortoit aussi.

▼. Pour lui faire plaisir , il ne falloit pas le distraire quand il étoit en oraison. Il sembloit qu'on l'arrachât d'un doux repos , quand on venoit l'importuner mal-à-propos & troubler son entretien avec son Bien-aimé. Il avoit besoin alors de toute sa mortification pour n'en point faire de plainte , ou n'en point témoigner de peine. Quelquefois même le déplaisir qu'il en ressentoit , lui arrachoit quelques doux reproches. C'est ce qui arriva un jour , qu'un Frere le cherchant , le trouva en oraison la face contre terre anéanti & abimé devant Dieu. Aparentment que dans cet heureux moment , il étoit dans les Celiers de l'Epoux sacré , où il buvoit à longs traits ce vin & cette liqueur qui rend sages tous ceux qu'elle enivre ; car il avoit peine à revenir à lui-même , il paroissoit absorbé , & son visage enflamé marqua le déplaisir qu'on lui causoit de l'obliger de sortir de ce doux repos qu'il prenoit entre les bras de son Bien-aimé , ou peut-être aussi de ce qu'on le surprenoit dans cet état de jouissance & d'embrassement divin. Rien n'étoit plus ordinaire , que de voir le feu lui monter au visage & de le voir changer de face , quand il montoit à l'Autel , ou qu'il paroissoit devant le très-Saint Sacrement , ou qu'il se mettoit en oraison , ou qu'il rentroit en lui-même par un profond recueillement.

Un des Maitres d'Ecole de Boulogne , appellé Vigneron , allant un jour de Reims à Paris avec le saint homme , reçut ordre de lui d'aller un peu devant , afin de le laisser en liberté de dire son Office. Le jeune homme ayant marché seul pendant quelque-tems , ennuyé de l'absence de M. De La Salle , s'arrêta pour l'attendre & pour voir où il étoit ; mais ne pouvant le découvrir des yeux , il retourna sur ses pas. Après quelque chemin fait , il le vit de loin en posture d'un homme qui faisoit oraison. S'étant en suite approché plus près , il le vit debout le visage vers le Ciel , comme un homme extasié. Une pareille vûe qui auroit surpris agréablement un autre , effraya celui-ci , qui pour se guérir de sa peur , fit sortir le saint Prêtre de son ravissement en le tirant par la robe. Ce mauvais service ne pouvoit guère plaire à un homme qui sembloit goûter quelque chose des délices du lieu qu'il contemplot : aussi repoussa-t'il avec une espèce d'indignation celui qui le lui rendoit , en lui disant : *Je vous avois dit d'aller toujours devant.* Ce pauvre Frere qui auroit dû se congratuler d'avoir vû son Supérieur dans un état si édifiant , loin d'en profiter , demeura si épouventé du ravissement dans lequel il l'avoit vû , qu'il se sépara de lui pour toujours en quittant son état. Le saint homme ayant appris qu'il vouloit se marier , lui écrivit pour l'en détourner , & l'assura que Dieu ne beniroit pas son mariage. Si celui qui reçut cet avis n'en fit pas son profit , il eut tout le tems de s'en repentir & d'en faire pénitence : car sa femme devint aveugle , & plusieurs de ses enfans vinrent au monde avec des infirmités , ou contractèrent dans la suite des maux propres à les rendre misérables : c'est ce qu'a assuré ce pere infortuné à M. l'Evêque de Boulogne , en lui montrant les lettres de M. De La Salle.

▼. Quoique nous ne puissions rien dire de certain sur la maniere d'oraison du saint Prêtre , puisque ni lui , ni aucun de ses Directeurs , ou confidens , ne nous en ont rien appris , cependant on ne peut guères douter qu'il ne fût avantagé du don de contemplation & d'un degré d'oraison sublime. Outre le fait qu'on vient de rapor-

▼. La peine qu'il ressentoit quand on le distraioit dans l'oraison.

▼. Quoique on ne sache rien de sa maniere d'oraison , on ne peut douter qu'elle ne fût d'une nature sublime.

ter, on a remarqué qu'il passoit souvent les jours & les nuits dans ce saint exercice, souvent on le trouvoit à quatre heures du matin en la même posture & en la même place où on l'avoit laissé le soir précédent : on le voyoit en ces longues oraisons immobile, tranquille, & dans un doux repos qui ne laissoit apercevoir en lui que les mouvemens de l'ame & les impressions de Dieu ; il ne paroissoit sortir de cet exercice qu'avec regret, & à peu près comme l'enfant qu'on arrache de la mamelle : or on sçait qu'il n'est pas possible à la foiblesse humaine de perséverer long-tems & constamment dans une oraison si assidue & si continuelle, sans en avoir reçu un don éminent ; à moins qu'on ne veuille y faire le personnage d'un Quiétiste, qui en attendant l'action de Dieu, suspend sa sienne, demeure oisif, ou dort, & fait la bête en pensant être un Ange.

Comme ce fanatisme de Molinos étoit devenu assez à la mode, même en France, où il avoit passé d'Italie avec le Pere de la Combe & quelques autres semblables Docteurs de la fausse spiritualité, & qu'il prenoit réputation dans bien des Communautés, & parmi les personnes dévotes qui se mêlent d'oraison, à la faveur des écrits de Malaval, de Madame Guyon, & de plusieurs autres imprimez ou manuscrits semez de toutes parts, M. De La Salle eut grand soin de préserver sa Communauté du venin doux & subtil d'une Doctrinè, qui dans le fond accommode fort l'indolence & la lâcheté naturelle, en nourrissant l'amour propre & l'orgueil.

La contemplation, selon Malaval, est un don de Dieu qui se presente à nous dès le berceau, que les enfans eux-mêmes peuvent pratiquer, & qui doit être l'oraison de tout le monde. En quoi consiste cette sublime oraison ? A ne rien faire, à laisser tout faire à Dieu, à se tenir dans l'inaction, à attendre le moment divin, à se prêter à lui quand il vient, & à rentrer dans sa premiere oisiveté quand il se retire. Ainsi dans les principes des Quiétistes, on fait excellemment l'oraison quand le cœur dort, & que le corps adopte son sommeil, quand les distractions ravagent l'intérieur, quand même les mauvaises pensées le salissent, pourvu qu'on veuille faire oraison, on la fait. On est censé prier, quand on est en posture de prier & d'attendre l'opération du S. Esprit, à peu près comme le gueux qui se tient à une porte attendant qu'on la lui ouvre, & qu'on lui donne l'aumône. Il n'y fait rien, & il y fait tout, disent les Quiétistes, il fait le personnage qui lui convient, & en attendant la charité, sa présence la demande. Mais se tenir devant Dieu sans remuer ni la langue, ni le cœur, sans parler & sans operer dans l'ame, en liant ses puissances, & en suspendant ses actions, c'est faire la bête, & représenter le bœuf & l'âne qui se trouvèrent, croit-on, à la naissance de l'Enfant-Dieu ? Cela est vrai, mais à en croire un Quiétiste bien instruit de ses principes, & qui en admet les conséquences, cette maniere d'oraison est sublime, & celle-là même dont le Roi Prophète se glorifie par ces paroles : *Je suis devenu comme une bête de charge en votre presence.*

Il est difficile qu'un pareil fanatisme soit du goût de gens qui ont quelques principes de vraie spiritualité, ou qui ont de la lumiere & de la science ; aussi n'a-t-il pas fait grande fortune dans les Communautés d'hommes où la science dirige la devotion, ni chez ceux qui découvrent les affreuses conséquences de cette doctrine dans les principes mêmes qui les cachent. Mais il n'est pas difficile qu'un système de spiritualité si favorable à la nature, & qui sçait si bien contenter l'amour propre en accordant tout à la paresse, plaise à gens qui s'accoutument fort d'une prétendue oraison, qui n'a ni épines ni difficultés, qui laisse tout à faire à Dieu & rien à l'homme : il n'est pas difficile que l'apparence de la pieté surprenne des gens sans Lettres & sans lumieres, & que dans une Communauté on

On ne fait point profession d'étude, on se laisse enchanter des termes d'oraison de quiétude & de contemplation passive.

VII
Sous qui
pris M. De
La Salle d'écouter les
Disciples de la fausse
spiritualité des
Québécois.

C'est pourquoi M. De La Salle sans faire entrer ses Disciples en connoissance de ces sortes de fausses spiritualités, ni entrer lui-même avec eux en explication sur la différence de la vraie, ou fausse oraison de quiétude, de la contemplation réelle ou imaginaire, s'est contenté de les écarter de toutes voies suspectes & dangereuses, de les tenir dans le sentier commun & fraïé dans l'Eglise, en leur enseignant ces principes sûrs & certains; 1. Qu'il ne faut point desirer les voies extraordinaires & sublimes, parce qu'elles ne sont pas sans danger, & qu'il est très-aisé de s'y méprendre. 2. Que le seul & sûr moyen de préparer l'âme à l'union avec Dieu, est la pratique constante de l'humilité, de la mortification, de l'obéissance & de la pureté de cœur. 3. Que c'est une témérité aveugle & une présomption insupportable de vouloir s'élever de soi-même à la contemplation & à l'oraison passive, que cela est même impossible. 4. Qu'il ne faut pas même ni chercher ni desirer les oraisons sublimes, parce qu'elles ne sont pas la vraie vertu & qu'elles peuvent même en être séparées: c'est-à-dire, qu'on peut en être privilégié sans être vertueux, & qu'on peut être parfait, sans en être avantagé, comme l'exemple d'une infinité de Saints le montre. 5. Que l'Apôtre S. Paul nous a appris en termes expres à ne point donner tant de prix aux dons extraordinaires, qu'ils peuvent être séparés de la charité, & que la perfection ne se trouve que dans la charité. 6. Qu'on peut se tromper aisément en fait d'oraison & être surpris par l'Ange de ténèbres qui se transforme en Ange de lumière qui contre-fait les opérations de Dieu; mais qu'on ne peut se tromper en suivant la méthode d'oraison ordinaire, & en s'exerçant dans les pratiques du renoncement à soi-même, de la mortification, de l'obéissance & de l'humiliation. 7. Que bien des gens perdent le tems dans l'oraison, & y demeurent oisifs ou lâches, dans des spéculations crueuses & abstraites, qu'ils croyent être contemplation, & dans une molle indolence, qu'ils prennent pour quiétude & repos en Dieu. D'où il concluoit, que l'oraison à laquelle les Freres devoient s'attacher, est la méditation, l'oraison affective, l'oraison commune & méthodique qui se fait par actes, par réflexions, par retours & examens sur soi-même & qui se termine par de bonnes résolutions, parce que cette oraison est sûre, celle qui a été enseignée & pratiquée par les Saints, & celle qui a été autorisée dans l'Eglise de tout tems. Il les exhortoit en conséquence à se donner bien de garde de l'indolence, de la lâcheté, & encore plus de Poïveté & de l'inaction, à laquelle la nature porte dans un exercice qui a ses épines, & dans lequel on ne peut réussir sans beaucoup de vigilance & de constance.

Ce n'est pas, leur inculquoit-il souvent avec force, le repos que vous devez chercher dans l'oraison, mais la lumière pour découvrir vos fautes, vos vices, vos passions; & la force & la grace pour les corriger. C'est l'oraison purgative à laquelle vous devez vous attacher. L'union à Dieu est la récompense de la pureté du cœur; la pureté du cœur est l'effet de la parfaite mortification; & la parfaite mortification est le terme où conduit la bonne oraison. Croiez l'avoir bien faite quand vous en sortez pleins de feu pour la pratique de la vertu, pleins de haine & de mépris pour vous-mêmes, pleins de force pour renoncer à vous-mêmes. La contemplation qui ne sort pas de ce principe & qui n'y retourne pas, est toujours suspecte, & pour l'ordinaire chimerique. L'oraison qui ne rend pas meilleur, est inutile, quelque sublime qu'elle paroisse, puisqu'on ne fait oraison que pour

devenir meilleur, c'est-à-dire, plus recueilli, plus humble, plus patient, plus obéissant, plus regulier, plus doux, plus mortifié. Quand l'ame est bien pure, elle est bien proche de Dieu, elle s'unit à Dieu avec toute facilité, Dieu se communique à elle avec grande bonté. Cette union est la dernière fin de l'oraison, pourvû qu'on y arrive, n'importe. On peut y être mené par des voies extraordinaires: ce chemin paroît le plus beau, mais il n'est pas le plus sûr. On peut y parvenir en courant, en volant même avec les ailes de l'oraison commune, & de la pratique des vertus Evangeliques: cette route est la plus épineuse, mais la plus droite & la plus assurée.

Conformément à ces grands & solides principes, le sage Superieur s'attachoit avec un soin particulier à former ses novices dans l'exercice de la sainte Oraison & à les bien instruire de la méthode de la faire. Il se faisoit un plaisir de la leur expliquer par parties & en détail; & il crut que ce seroit leur rendre un service necessaire que d'en composer un petit livre & de le faire imprimer à leur usage.

Après avoir eu soin de prévenir ses disciples contre les maximes de la faulx spiritualité & les illusions de la faulx oraison, il mettoit tout en œuvre pour leur inspirer l'amour de la véritable, persuadé qu'il en feroit des hommes parfaits, s'il pouvoit venir à bout d'en faire des hommes d'oraison. Dans cette vuë il leur disoit qu'ils devoient envisager l'oraison comme l'ame de tous leurs exercices & le soutien de leur Institut; qu'un Frere d'école sans esprit d'oraison étoit un soldat sans armes, & qu'il ne pouvoit se soutenir dans sa vocation, s'il perdoit le goût de ce pain de l'ame. A tout propos, hors de propos, en toute occasion, en tout tems, en public en particulier, de vive voix & par lettres, ou il leur recommandoit ce saint exercice, ou il leur donnoit des avis pour s'en bien acquitter, ou il les reprenoit de leur negligence sur cet article, ou il leur imposoit penitence, s'ils y avoient manqué, s'ils en avoient dérangé l'heure, s'ils en avoient retranché du tems. Et pour les obliger à s'y apliquer avec vigilance, il leur a fait une regle expresse de rendre toutes les semaines compte au Frere Directeur de la maniere dont ils font l'oraison. Il ne permettoit pas même à ceux qui avoient quelques indispositions de s'en dispenser, donnant pour maxime, que l'oraison étoit un excellent remede pour guerir les infirmités.

Une fois s'étant aperçû, qu'un Frere s'occupoit à ramasser des pierres dans le jardin, pendant que tous les autres étoient en oraison, il l'aborda pour lui demander qu'elle étoit l'importante raison qui l'occupoit à un travail si inutile par préférence à celui de l'oraison qui occupoit le reste de la Communauté: le Frere lui ayant fait réponse qu'il suivoit l'ordre du Frere Directeur, qui lui avoit commandé ce travail pour soulager son infirmité, le saint homme ne le trouvant point en faute, ne lui dit plus rien; mais il alla du même pas porter sa correction à celui qui la meritoit, en lui reprochant de donner aux dépens de l'ame des soulagemens au corps. Il y a, ajouta-t-il, des soulagemens plus utiles à l'un & moins préjudiciables à l'autre, que celui-là. C'est pourquoi servez-vous-en desormais. Il n'est pas juste que l'ame porte la perte d'un des plus grands biens qu'elle trouve en cette vie, pour accorder à la santé un remede passager & incertain.

Un Frere lui ayant écrit, que le tems de l'oraison lui paroissoit trop long: voici la réponse qu'il en reçut; Je ne sçai pas pourquoi vous dites, mon très-cher Frere qu'on est plutôt cinq quarts d'heure à l'oraison qu'une heure: je crois que l'oraison se fait par-tout de même & se finit à la même heure. Vous vous inquiétez, parce que l'oraison est trop longue, marque que vous ne l'aimez guère,

VIII.

Son zele à leur inspirer le véritable esprit d'oraison.

» Ah ! mon très-cher Frere , elle est le soutien de l'ame ; voudriez-vous la négliger ?
 » Si vous ne pouvez pas vous apliquer sur un acte , appliquez vous sur un autre :
 » appliquez-vous-y par reflexions dans le tems des secheresses , tenez-vous-y humilié devant Dieu dans la vûe de vos défauts , la dissipation à laquelle vous vous laissez aller , cause la difficulté que vous avez de vous apliquer à l'oraison , & est la marque & l'effet du dérangement de votre interieur , c'est pourquoi veillez beaucoup pour vous retirer de ce défaut , appliquez-vous sur toutes choses à bien sçavoir la méthode d'oraison , qui est à l'usage de la société & la suivez. Je ne suis pas surpris que ne la suivant pas , vous ayez de la peine à vous y apliquer ; vous avez moiien presentement de vous apliquer à Dieu , de souvent rentrer en vous-même , faites-le je vous prie.

ix.

L'elime
 qu'il faut
 de la metho-
 de d'oraison,
 & comb. en il
 la jugeo. nec-
 cessaire.

On ne sçauroit assez dire , combien M. De La Salle insistoit sur cet article , & avec quel zèle il recommançoit à ses enfans de cultiver la méthode d'oraison , pour n'en perdre point le tems & en recueillir les fruits. Il sçavoit que la pratique d'une oraison superieure est le don du S. Esprit , & la récompense ordinaire de la fidelite à se bien acquiter de l'oraison commune. Il sçavoit que l'Esprit Saint souffre , quand , & où il veut , & que ce n'est ni celui qui demande & qui court aux voies extraordinaires , qui y entre ; mais celui que la main de Dieu y conduit. Je ne finirois pas si je voulois raporter tout ce que faisoit & disoit l'Instituteur des Freres pour en faire des hommes d'oraison. Il s'étudioit à les en rendre avides & à les rendre avars de ses momens , qu'il vouloit qu'ils regardassent tous , comme précieux. C'est pourquoi il les exhortoit à les ménager avec soin.

Regles com-
 munes p. 30.

» Les Freres de cet Institut , dit-il dans sa règle , doivent beaucoup aimer le saint exercice de l'oraison , & ils doivent le regarder comme le premier & le principal de leurs exercices journaliers , & celui qui est le plus capable d'attirer la bénédiction de Dieu sur tous les autres : ils seront exacts à la faire tous les jours dans le tems , & autant de tems que la Règle l'ordonne ; & ils ne quitteront pas cet exercice sans un besoin pressant , qui ne se puisse remettre : Il s'exprime encore avec plus de force sur le même sujet dans le recueil des avis spirituels qu'il donne à ses enfans : » Estimez beaucoup , leur dit-il , le saint exercice de l'oraison , d'autant qu'elle est le fondement & le soutien de toutes les vertus , & qu'elle est la source des lumieres & de toutes les graces dont nous avons besoin , tant pour nous sanctifier , que pour nous acquiter de nos emplois. Il fait voir ensuite combien il est éloigné du sentiment de ceux qui ne font oraison que pour les sensibilités & qui restent toujours plongés dans leurs vices. Ne recherchez rien de sensible , ajoute-t'il , dans le saint exercice de l'oraison , attachez-vous à ce qui est de la Foi & qui porte à la haine & à la destruction du peché , aux détachement des choses créées , à l'imitation de Jesus-Christ , & à l'exercice des vertus qu'il a pratiquées , tâchant de l'imiter le plus parfaitement qu'il vous sera possible. Prenez bien garde d'employer utilement le tems de l'oraison , donnez plus de tems aux affections , & aux résolutions qu'aux raisonnemens & aux considérations : ne faites pas seulement des résolutions vagues & générales ; mais faites-en toujours de particulieres , & prenez des moïens propres pour les executer : » Si ce grand homme d'oraison étoit véritablement persuadé de la nécessité de l'oraison , il n'étoit pas moins convaincu , qu'il est à craindre que ceux qui s'y adonnent ne fassent de lourdes chutes , s'ils ne veillent sur eux-mêmes , & s'ils ne s'entretiennent toujours dans l'humilité ; & c'est pour les exhorter à cette vigilance qu'il conclut par ces paroles :

- Lors, dit-il, que vous conversez avec Dieu dans l'oraison, ou que vous pensez à lui, ayez toujours un regard sur votre bassesse & votre indignité infinie,
- qui vous tiennent dans un profond respect & anéantissement devant Dieu.

Son affection pour l'oraison n'a pas moins paru dans les soins qu'il a pris d'y porter tous ceux qui s'adressoient à lui, que dans les instructions qu'il a laissées à ses Freres. Voici comme il parle à une Religieuse qui l'avoit prié par lettres de lui marquer la voie qu'elle devoit tenir dans ce saint exercice pour ne point se rebuter des diverses peines dont elle étoit attaquée.

1. Que l'oraison, lui dit-il, soit pour vous un frequent exercice, & tâchez d'y trouver votre consolation dans les sécheresses, parce que vous y trouverez Dieu plus purement, demeurez-y avec foi & constance dans les sécheresses & les obscurités, sans aucun attrait : c'est un très-bon état & très-sanctifiant.

2. L'oraison, comme je vous ai dit de la faire, vous conduira en peu de tems, & sans autre étude à la présence de Dieu.

3. L'oraison est préférable à tout. Après votre office divin, elle doit être pour vous un point essentiel de règle.

4. L'oraison de souffrance vaut mieux que toute autre, & quand Dieu vous en donnera l'expérience, vous la devez considerer comme un grand bonheur pour vous. Ne prenez point de Livre pendant ce tems, vous n'en avez point besoin.

5. Ne vous étonnez pas de l'éloignement de Dieu & des sécheresses dans l'oraison, vous en êtes l'unique cause, renoncez à vous-même, faites-vous violence, soyez fidelle à ce que la grace demande de vous, & quelque indigne que vous soyez d'ailleurs des caresses & des faveurs de l'Epoux des ames, il vous en comblera.

6. Soiez d'autant plus fidele à l'oraison que vous sentez d'un côté Dieu dans l'intime de votre ame qui vous y attire, & de l'autre le démon qui fait tous ses efforts pour vous en détourner.

7. L'oraison doit être votre principal apui, ainsi n'y manquez jamais, à moins que vous ne soiez malade. C'est elle qui dissipera les tenebres & l'ignorance de votre esprit. Mettez-vous dans l'Esprit de Foi. Vous êtes devant Dieu : c'est encore trop pour vous ; ne vous arrêtez jamais aux sensibilités : craignez-les plutôt, & défiez-vous-en.

8. Votre oraison est bonne comme vous la faites, continuez-là. Dieu s'y trouve & agit pour vous, ainsi il suffit que vous renonciez quelques fois avec paix & tranquillité de cœur à toutes les peines & distractions que vous y ressentez & que vous vous abandonniez à notre Seigneur afin qu'il vienne vivre en vous, & se rendre maître de vos passions.

9. Vous devez recevoir l'état, où vous vous trouvez dans l'oraison, comme une pénitence que Dieu veut que vous fassiez pour vos pechez, vous n'en sortirez pas si-tôt, il faut le porter patiemment & meme gaiement ; n'est-ce pas assez pour une miserable qu'elle sçache qu'elle est en la présence de Dieu ; c'est - là la reflexion que vous devez faire de tems en tems, soit pendant le jour soit pendant l'oraison, pour tâcher de vous procurer quelque recueillement interieur & exterieur.

10. L'état où vous me marquez être dans l'oraison, n'est pas une oisiveté dangereuse comme vous croiez, pourvû que vous ayez Dieu, & que vous alliez à lui, de quoi vous mettez-vous en peine ? Il n'a pas besoin de tous vos efforts. Il faut éviter l'oisiveté, & ne pas non plus vous embarrasser de la multitude des actes ; il suffit pour vous & pour contenter Dieu que vous soiez en sa sainte présence.

11. Enfin recourez encore une fois à l'oraison, & tenez-vous-y dans un état

d'anéantissement & de dépouillement devant Dieu, de tout ce qui n'est point Dieu. Demandez-lui avec simplicité de cœur, les moyens de sortir de l'état de misère où vous êtes. Si vous ne pouvez faire oraison, dites à Dieu que vous ne le pouvez & demeurez en repos, il ne vous obligera pas à l'impossible; ou dites-lui comme les saints Apôtres: *Seigneur apprenez moi à prier*, & puis demeurez anéantie devant lui comme incapable de tout, & ce fera-là votre oraison.

Enfin l'esprit d'oraison de M. De La Salle ne se terminoit pas au tems de l'oraison. Il la faisoit en tout tems & en tous lieux, & rien ne l'empêchoit de prier, s'étant rendu familière la présence de Dieu, qui le tenoit dans un recueillement habituel & profond, dans une singulière modestie, dans une exacte régularité & une attention toujours nouvelle à sanctifier les moindres de ses actions. Comme nous l'allons voir.

§. III. *Recueillement profond & habituel de M. De La Salle en tout tems & en tous lieux, & son étude à se rendre la présence de Dieu familière & continuelle.*

Troisième
Y.
preuve effective de l'é-
nanteur cha-
que de M. De
La Salle pour
Dieu, son or-
don à Dieu.

En étudiant la conduite de M. De La Salle, il paroît qu'il a pris pour lui cet avis du saint Esprit: *Que rien ne vous empêche de prier continuellement*, & qu'il en a fait le plan de sa vie; car il prioit sans interruption, & il se conservoit dans un continuel esprit d'oraison. 1. En recourant au Tabernacle comme Moïse, dans les plus petites comme dans les plus grandes affaires, & en se présentant devant la face du Seigneur dans les moindres difficultez & en toutes occasions. 2. En s'étudiant à demeurer uni à Dieu, & en ne sortant presque jamais de l'attention à sa divine présence, qu'il s'étoit rendu habituelle & familière. 3. En priant en effet de bouche & de cœur en tout tems & en toutes rencontres, & en bien des manières; car s'il se trouvoit desœuvré, & que l'occupation lui manquât, il se mettoit aussitôt en prières & retournoit à l'oraison comme à son élément: s'il se trouvoit distraît & sorti de son recueillement, il y rentroit par la pratique de différentes prières vocales; & soit qu'il fût en repos ou en action, son cœur s'élevait sans cesse vers le Ciel, & il entretenoit la conversation avec Dieu, par l'usage continuel des oraisons jaculatoires.

Ainsi seul ou en compagnie, dans l'inaction ou dans le travail, il étoit avec Dieu, & il sçavoit trouver le moyen d'être toujours occupé de lui & pour lui, de travailler pour son honneur & sa gloire sous ses yeux & sans sortir de sa présence. Notre cher Père avoit une souveraine estime du recueillement, dit un de ses plus fidèles Enfans, tant pour lui que pour les siens, qui n'osoient se dissiper de sa présence, ou qui ne le faisoient pas impunément; car il faisoit à ceux qui étoient sortez à la dissipation une guerre continuelle, & il les obligeoit à rentrer dans l'intérieur, par la crainte des corrections & des pénitences. Un novice un jour au sortir de la sainte Messe & de l'action de grâces après la sainte Communion, ayant tombé sous ses yeux, tandis qu'il s'arrêtoit à regarder dans la cour, parut si fort l'offenser, que transporté de zèle il alla à lui & lui dit: *Si j'étois votre Directeur, je vous donnerois une si bonne pénitence que vous seriez de long-tems guéri d'ouvrir votre vûë sur d'autres objets que sur celui qui vous a visité par la sainte Communion.*

L'amour divin a cet avantage sur celui de la créature, que Dieu étant présent par-tout, il peut par-tout se rendre présent son objet & le saisir par la Foi. Il n'est point besoin pour se rapprocher de Dieu de courir bien loin & de sortir hors de soi: il est en nous, nous sommes en lui, nous vivons & nous ne subsistons que par lui. En rentrant en nous-mêmes, nous l'y trouvons. Son Royaume y est établi: *Regnum Dei intra vos est*. Notre cœur est le Trône où il veut être adoré, où il veut régner, & où

nous pouvons lui faire la Cour ; & ce n'est point ailleurs qu'on nous avertit de le chercher. C'est-là même qu'on nous sollicite de le sanctifier. Sans qu'il soit besoin de passer les mers , ni de creuser dans le fond des abîmes , ni de prendre nôtre vol vers le Ciel , ni d'aller aux extrémités de la terre , nous trouvons Dieu par-tout où nous sommes. Sujet de joie & de consolation incomparable pour ces ames saintes , qui ennuées d'un exil sur la terre , qui leur dérobe la vûe de Dieu , tâchent d'y suppléer par un ressouvenir & une oraison continuelle. *Il faut toujours prier , & ne point relâcher de son attention à Dieu.*

S. Pierre 3. Ep. 3. 15.

Luc. 1. 28.

C'est ce que faisoit en perfection l'Auteur de l'Institut des Ecoles Chrétiennes. Ce que saint Bonaventure dit de saint François , je puis l'approprier à M. De La Salle. *Pour se consoler de l'absence de son bien aimé , il prioit par-tout , & en faisant de tous lieux & de toutes choses , des lieux & des sujets d'oraison , il tâchoit de l'avoir toujours present , & de ne point interrompre son entretien avec lui. En entrant & en sortant de sa pauvre cellule , il s'arrêtoit de la priere ; en chaque lieu où il mettoit le pied , ils'étoit fait une coutume de fléchir le genouïl & d'adresser ses vœux au Pere de Notre Seigneur Jesus-Christ : pour peu qu'il fut désoccupé , il recouroit à Dieu. En marchant meme dans les ruës de Paris , il continuoit sa conversation avec lui ; & pour écarter tous ceux qui pouroient l'en distraire par des abords & des saluts inutiles , il avoit coutume de porter son Bréviaire en la main , d'où lui survint le nom de Prêtre au Bréviaire. Quoiqu'il ne fût nullement singulier , il retint cependant cette pratique singuliere dans le dessein de favoriser son recueillement ; car s'il vouloit paroître prier , c'étoit afin qu'on le laissât en effet prier dans son intérieur sans distraction , & c'étoit aussi afin de s'imposer la loi de baisser les yeux à cette foule d'objets qui se presentent dans les ruës de Paris , en paroissant prier & en priant en effet. On l'a souvent entendu lorsqu'il se croyoit seul , s'abandonner aux transports que le S. Esprit opere dans les ames dont il s'est emparé. Seigneur , disoit-il , qu'heureux est celui qui met en vous tout son apui : il dispose dans son cœur des degrez par lesquels il peut monter jusqu'à vous & se consoler de votre doux entretien dans cette vallée de larmes. Je vous aimerai , Seigneur , s'ecrioit-il d'autrefois , vous êtes ma force. Le Seigneur est mon soutien , mon libérateur & le puissant ami qui me sauve. Vous êtes le Dieu de mon cœur , disoit-il souvent , & mon partage pour toute l'Eternité. Pendant le cours de sa sainte vie , il lui arrivoit souvent , dit un de ses plus fervens Disciples , de jeter vers le Ciel des regards si dévots & si animez du feu celeste , que ceux qui les remarquoient en sentoient les étincelles retomber dans leurs cœurs , qui y rallumoient la dévotion & l'amour de Dieu.*

II. Maniere dont il s'exerçoit à se rendre Dieu present.

Dans sa dernière maladie , la violence du mal n'étouffoit ni les mouvemens de son cœur , ni ceux de sa bouche , qui s'ouvroit souvent pour dire à Dieu : *Mon Dieu , je vous aime de tout mon cœur ; ne permettez pas que je vous offense. D'autrefois Seigneur , dès le matin vous me visitez , & aussi-tot vous vous retirez. Ou bien : Seigneur , si vous m'abandonnez , je vais périr. Fort souvent : Dieu soit béni. Ces paroles qui lui étoient si familières furent les dernières de sa vie ; il les prononça encore dans les momens de son agonie peu avant sa mort. Dans cette dernière maladie , lors même qu'il étoit dans les plus grandes foiblesses , & que son esprit paroissoit occupé , dès qu'on prononçoit ces paroles : *Vive Jesus dans nos cœurs* , on voyoit ce pieux moribond rapeller le peu de forces qui lui restoit , & faire le dernier effort pour répondre à jamais. Ce qui est remarquable , l'humble Serviteur de Dieu se croyant indigne & incapable de s'entretenir avec Dieu & de le faire d'une maniere digne de lui , s'étoit fait une étude de n'employer que les ex-*

pressions & les termes que le saint Esprit a lui-même inspirés, dîtes & consacrés. Les Versets des Pseaumes si pleins du feu Divin & si propres à l'allumer dans les cœurs, étoient le langage ordinaire dont il se servoit pour entretenir son commerce avec Dieu.

Il se trouva si-bien de cette méthode, qu'il fit pour son usage particulier & ensuite pour l'usage de ses Disciples, un petit recueil d'élévations de cœur à Dieu & d'oraisons qu'on appelle Jaculatoires, tiré en entier des versets des Pseaumes & des passages de la Sainte Ecriture les plus affectifs & les plus tendres, afin de ne dire à Dieu, que ce que Dieu lui-même nous a enseigné de lui dire, & que le S. Esprit qui seul apprend à bien prier, fût le seul Auteur de sa priere. Comme la sainte présence de Dieu le tenoit par-tout en respect, & qu'elle faisoit sur son esprit & sur son cœur les plus vives impressions, il croyoit que les autres n'y étoient pas moins sensibles, & que leurs fautes ne venant que de cet oubli, il suffisoit de les en faire ressouvenir pour les rapeller à leur devoir : c'est pourquoi, il avoit coutume de leur dire quand ils s'écartoient de leur devoir. *N'avez-vous point de crainte de Dieu, ne savez-vous pas qu'il vous regarde ?* Il paroît que votre amour est bien foible, écrivoit-il à un de ses enfans ; je n'en suis pas surpris, puisque vous dites que vous pensez rarement à Dieu. Hé ! quel moyen d'avancer dans la vertu du saint amour, si on ne pense pas à celui qui doit faire le sujet de nos pensées.

Y I I.
Habitude
qu'il se fit de
se conserver
dans la pré-
sence de
Dieu.

Ceux de ses Disciples qui étudioient sa conduite, & qui avoient autant qu'ils pouvoient les yeux colez sur lui, pour remarquer sur son visage les divers mouvemens que le S. Esprit operoit dans son cœur & s'en édifier, rapportent qu'on l'entendoit souvent soupirer vers Dieu, & soulager son cœur par des élancemens embrasés. Quelque vigilance qu'il eût à empêcher que le feu céleste qui étoit allumé au-dedans ne parût au-dehors, il en échappoit des étincelles qui en montroient l'ardeur. Il étoit si abstrait, si retiré en Dieu en tout tems, qu'il étoit comme hors de lui-même, & que dans la compagnie des Freres, son esprit étoit absent & son cœur occupé ailleurs : desorte que souvent il n'entendoit pas ce qu'on lui disoit. Son oraison étoit si pure qu'il lui échapa un jour de dire qu'il n'y avoit point de distractions. L'hyver de l'année que M. De La Salle mourut, le feu prit à la Boulangerie de la Maison de S. Yon avec tant de violence, qu'il la menaçoit de la réduire en cendre en peu de tems. M. De La Salle disoit alors son Bréviaire à l'Infirmerie où il étoit. Les Novices qui disoient l'Office, mandez par ordre du Frere Barthelemi, coururent sur le lieu pour arrêter les progres de l'embrasement. Pendant ce tems M. De La Salle ne remua pas de place, acheva tranquillement son Bréviaire, & ne sortit de l'Infirmerie pour voir ce qui se passoit, que long-tems après que le bruit du feu dans la maison y avoit mis tout le monde en consternation. Pendant ce tumulte, il parut ne rien entendre, tant il étoit appliqué à la priere. Enfin, lorsqu'elle fut achevée, après avoir fait deux ou trois pas hors de l'Infirmerie & vû de ses yeux les tourbillons du feu qui sortoient par la porte & la fenêtre, il rentra aussi tranquille dans l'Infirmerie qu'il en étoit sorti, pour fléchir les genoux & élever les mains vers le Ciel, comme on a sujet de le penser, car dès ce moment la violence du feu s'apaisa, & l'incendie fit peu de dommage ; ce qu'on attribua aux prieres du saint Homme.

Jusques dans le sommeil il étoit occupé de Dieu, & on l'entendoit par fois proférer ces paroles : *Mon Dieu, vous savez que je ne veux que vous.* Ce grand recueillement le suivoit aussi dans les Récréations : il est vrai que la maniere de les prendre qu'il a établie dans son Institut, est toute propre à le conserver & à l'inf-

pires, & qu'on en doit sortir comme d'une conference spirituelle avec une ferveur ralumée & une nouvelle impression de la presence de Dieu. Le Serviteur de Dieu se trouvoit donc aussi libre dans ce tems, que dans un autre de penser à Dieu, & de nourrir son ame du pain de vie qu'il distribuoit à ses Disciples. En leur parlant de Dieu avec grace & onction, il s'animoit lui-même; & en buvant le premier dans sa Citerne les eaux celestes qu'il répandoit dans leurs ames, il paroissoit quelquefois si retiré dans son fond, qu'il devenoit sourd à tout le reste, & qu'il n'entendoit pas même le bruit qui se faisoit autour de lui: Le fait qui suit en fait foi.

Un jour que prenant l'air & se promenant avec les Freres pendant la Récréation, il les entretenoit selon sa coutume de la lecture de table, il se fit dans le Jardin voisin un bruit & un vacarme si grand, que personne ne pouvant plus s'entendre, tous furent obligés de se taire, quelques-uns même de se boucher les oreilles pour ne point écouter les blasphèmes & les paroles obscènes qui se disoient. Ce silence leur donna aussi lieu de se recueillir en eux-mêmes pour faire réparation d'honneur à la Majesté divine, qu'ils entendoient outrager si indignement, à l'exemple du Serviteur de Dieu, que le premier bruit avoit concentré dans son intérieur & tellement recueilli, qu'il en étoit devenu sourd. Chacun des Freres paroissant après ce tumulte effrayé de ce qu'il avoit entendu & en montrant de l'horreur, attendoit que M. De La Salle à son tour témoignât la sienne; mais il ne parloit point & ne donnoit aucun signe de peine & de douleur. Eux surpris de cette apparence d'insensibilité sur tant de péchez qui venoient d'être commis, lui demandèrent si le bruit scandaleux qui venoit de se faire à ses oreilles, les avoit trouvées bouchées. Cette demande l'interdit. Les Freres en soupçonnèrent le mystere. Il avoit paru alors abstrait & fort occupé de toute autre chose, ce qui leur fit conclure que leur Pere apliqué à s'entretenir avec Dieu dans le fond de son ame, avoit été distrait sur le bruit même qui avoit occasionné en lui un si grand recueillement, & que s'il n'avoit rien entendu du bruit qui venoit de se faire au-dehors, c'est que la voix de Dieu avoit été plus forte & avoit parlé plus haut dans son intérieur. En effet, les Freres se plaignant de se voir ainsi exposez à entendre des discours si impies & si sales, M. De La Sale surpris avoua qu'il n'avoit rien entendu; mais sentant l'impression d'admiration que faisoit sur eux un aveu si clair, il se repentit de l'avoir fait.

Dans d'autres rencontres le Serviteur de Dieu étoit si absorbé dans son amour, qu'il en paroissoit comme hors de lui-même, & incapable de toute autre chose que d'aimer. Etant un jour dans cette heureuse disposition, il sortit pour aller voir une Religieuse qui étoit sous sa conduite. Avant que de la demander, il entra dans l'Eglise, selon sa coutume, pour y rendre ses hommages à Jesus-Christ present dans le très-Saint Sacrement, & il y demeura pendant deux heures, si enyvré de l'amour Divin, qu'oubliant le sujet qui l'avoit amené, ou croyant y avoir satisfait, il s'en retourna au grand regret de la Religieuse, qui l'attendoit avec impatience. Il ne reconnut sa méprise que lorsque le lendemain étant retourné faire visite à la même personne, il entendit les reproches qu'elle lui fit d'avoir manqué à sa parole, & de l'avoir fait attendre le jour précédent, une visite qu'il lui avoit promise, & qu'il ne lui avoit pas rendue. Le Serviteur de Dieu fort surpris répondit: *Ma Sœur, j'ai cru vous avoir vue*; mais elle étonnée à son tour d'une pareille replique, lui donna tant d'assurance du contraire, qu'il fut obligé de convenir du fait, dont il lui fit ses excuses sans lui en déclarer la cause.

Cette grande plénitude de Dieu faisoit qu'il ne pouvoit presque parler que de

IV.
Souvent il
paroissoit ab-
sorbé en
Dieu.

V.
Cette pléni-
tude de Dieu
lui rendoit
insensible tout
autre
gourc.

Dieu. Tout autre entretien ne lui faisoit pas plaisir, & son silence ou sa froideur affectée marquoit sa peine, quand la bienfaisance & la civilité ne lui permettoient pas de le changer. L'horreur qu'il avoit pour le péché étoit proportionnée à son amour pour Dieu. Toujours armé pour le combattre, il en inspiroit la haine par celle qu'il en monroit. Il n'en étoit pas moins plein de compassion pour les pécheurs les plus endureis qu'il aimoit, & auxquels il marquoit une extreme tendresse, tandis qu'il pleuroit leurs maux, & qu'il travailloit à guerir leurs plaies. Il étoit moins indulgent sur cet article à l'égard des siens qu'il vouloit parfaits, & auxquels il faisoit son possible d'imprimer la crainte des moindres fautes : il avoit besoin de toute sa patience, quand ils commettoient sous ses yeux quelque péché de propos délibéré. Pour l'ordinaire, ils n'échappoient pas à la juste vengeance que l'Esprit de Dieu lui inspiroit d'en tirer. En general son aversion pour le péché ne lui permettoit pas de le voir commettre & de se taire, quand sa voix pouvoit en arrêter le cours, ou en empêcher le scandale. S'il gardoit le silence quand il voyoit offenser Dieu, ce n'étoit que dans les rencontres où la prudence lui dictoit de fermer la bouche, de peur de multiplier les péchez en choquant les pécheurs ; car pour l'ordinaire, il entroit dans une sainte colere contr'eux, & en leur faisant sentir que la seule charité armoit son zèle, il leur reprochoit avec douceur & humilité, qu'ils oublioient la presence de Dieu & perdoient sa sainte crainte.

La pureté de son amour & de ses intentions. 110210.

Le pur amour de Dieu qui faisoit sa vie, faisoit aussi l'ame de toute sa conduite. Dieu seul étant l'objet de ses desirs, étoit celui de tous ses desseins & de toutes ses intentions. Lui plaire, faire en tout sa sainte Volonté, procurer sa gloire, l'aimer & le faire aimer, il n'avoit point d'autre fin. Content de servir Dieu pour Dieu, l'honneur de le servir, le bonheur de lui plaire, lui paroissoient des motifs suffisans pour mettre toute la créature en action, & tout son cœur en feu pour Dieu. La parfaite charité s'étoit tellement saisie de son ame, qu'elle n'y laissoit point d'entrée aux intérêts humains, aux attraits des créatures, & aux artifices de l'amour propre. Le bon plaisir de Dieu, son pur amour, étoient les tresors qui mettoient tout chez lui en mouvement. Et quoiqu'il fût rempli plus que tout autre de la crainte de Dieu, de l'impression de ses jugemens, de la frayeur des peines de l'enfer, & du desir des récompenses éternelles ; toutefois ce n'étoient point ces grands & terribles objets qui le remuoient pour l'ordinaire, & qui prédisoient dans sa conduite. Il ne les admettoit que dans le besoin, car nul Juste & nul Saint ne doit les exclure, & il y a dans la vie bien des rencontres, où c'est nécessité pour eux comme pour les autres, de les appeler & de s'en servir contre les attraits de la concupiscence, des passions & du péché, comme sainte Thérèse le faisoit elle-même après un saint Paul & tous les autres Saints. Hors ces cas le pur amour de Dieu animoit toutes ses actions, sans pourtant exclure les motifs de crainte & d'espérance : car quoiqu'il n'agit pas communément par le motif d'un amour interrelié, il ne l'excluoit pas de ses intentions. Quand le Roi Prophète demande à Dieu le don de sa sainte crainte, c'est pour en percer sa chair & l'attacher par ce motif à l'observance de ses Commandemens ; c'est pour réfréner la partie inférieure toujours indocile à la Loi, & qui n'est pas sensible aux impressions de l'amour divin : *Percez de votre crainte ma chair* ; il ne dit pas mon cœur, parce que dans le cœur la crainte doit faire place à l'amour. La loi de la charité doit y dominer & tout régler.

Telle étoit la disposition de M. De La Salle, & celle qu'il inspiroit sans cesse à ses Disciples. En laissant à la sainte crainte de Dieu le soin de réfréner la chair, & un plein empire sur la partie inférieure, il établissoit la charité Reine de tout son cœur,

& lui laissoit le domaine entier sur ses affections, sur ses inclinations, & sur toutes ses intentions. C'est pourquoi tout ce qu'il disoit & faisoit, tendoit au pur amour de Dieu. Pour l'inspirer, il se servoit des termes les plus forts & les plus persuasifs. Son cœur sur ce sujet rendoit sa bouche éloquente & lui fournissoit chaque jour de nouvelles raisons ou de nouvelles manieres pour l'insinuer & porter à la pratique. Enrolé, pour ainsi dire, dans la société de ces Amans célestes, qui aiment Dieu pour Dieu lui-même, & qui ne voyent en Dieu & hors de Dieu rien d'aimable que lui seul; tout son zèle & toute son étude étoit d'en grossir la compagnie à l'exemple de S. Philippes de Nery, & d'y engager au moins ceux qui composoient la Communauté. C'est pourquoi, il leur inculquoit incessamment de ne rechercher en toutes choses que Dieu seul, de l'avoir seul en vûe, de n'agir que pour lui, & de le faire l'unique fin de leurs intentions, aussi-bien que l'unique objet de leurs desirs & de leurs pensées. Pour tenir ses enfans continuellement attentifs sur ce point à la moindre faute qu'il leur voyoit commettre, il avoit coutume de leur dire : *Est-ce pour Dieu que vous faites cela?*

Il ne se laissoit jamais de leur répéter cette leçon; non plus que celle que le Disciple bien-aimé avoit toujours dans la bouche : *Mes petits enfans aimez-vous les uns les autres.* Celle-ci : *Mes Freres, ne faites rien que pour Dieu, ou que son pur amour régné dans vos cœurs; qu'il soit le principe de toutes vos intentions & le centre de vos desirs,* étoit celle que l'Instituteur des Ecoles Chrétiennes, ne cessoit d'inculquer. Faisant tout pour Dieu & pour Dieu seul, il menoit les autres à Dieu seul, & les rendoit attentifs à annoblir leurs moindres actions, par le motif pur de la gloire de Dieu & de l'accomplissement de sa sainte Volonté, ne cessant de leur répéter ces paroles de S. Paul : *Tout ce que vous faites, & tout ce que vous dites, raportez-le à Dieu, au nom de Jesus-Christ.* Et ces autres : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez autre chose, ayez la gloire de Dieu pour votre fin.* Colos. 3. 17.
1. Cor. 10. 31.

• L'amour du Serviteur de Dieu étoit si élevé & si désintéressé, dit une personne ne de mérite qui l'a bien connu, qu'il ne parloit que fort peu des récompenses que Dieu prépare aux bons, ou des châtimens qui sont réservés à ceux qui ne l'auront pas aimé, croyant que Dieu avoit des attraitz assez capables de se faire aimer, sans le servir de ces motifs qui sont moins purs, & moins agréables à sa divine Majesté; car il auroit désiré que tout le monde aimât Dieu sans attendre d'autre récompense de cet amour que Dieu même. Que si on lui representoit qu'il auroit dû pour réveiller les lâches & retirer les tièdes de l'état dangereux où ils étoient, leur parler plus souvent des châtimens & des récompenses: il faisoit entendre qu'il ne croyoit pas qu'il y en eût parmi les Freres un grand nombre qui eussent besoin d'être excités au service de Dieu par ces motifs. Il suposoit, au contraire, que tous à son exemple vouloient marcher dans la voye du pur amour.

Ce n'est pas, comme je l'ai dit, qu'il ne mît ces motifs en usage pour les réveiller, quand ils paroissent s'assoupir dans le service de Dieu. Il sçavoit que la foiblesse humaine & la lâcheté naturelle ont souvent besoin de ces éguillons pour marcher à grands pas dans la voye étroite, & que les plus grands Saints ont été ceux qui ont le plus médité sur les fins dernières, bien loin d'en éloigner la pensée, comme font les faux spirituels. Il étoit même ravi de voir ses Disciples parler & s'occuper de la mort, & des suites heureuses ou malheureuses qu'elle a dans l'Eternité, persuadé que ces réflexions servent de rempart contre le péché & glacent les passions; mais après tout, il vouloit que la crainte menât à l'amour, & qu'elle servit de clef pour ouvrir la porte du cœur à la charité. En regardant la crainte comme un vent propre à allumer le feu céleste, & à ranimer l'esprit de pénitence, de componction & d'humilité, il regar-

VII.
 Quelque égaré qu'il se de ne vivre que du pur amour, il n'en a pas moins recommandé la pratique de la sainte crainte de Dieu & de ses châtimens.

doit comme ennemis de l'une, ceux qui décrient l'autre ; mais enfin, il desiroit qu'en cultivant avec soin les justes sujets de frayeur qu'imprime en l'ame la vûe du péché & de ses châtimens, l'on rendit à l'amour de Dieu l'empire qu'il mérite, & qu'on sçût mettre à son profit & faire servir à ses accroissemens, les menaces même les plus terribles du Tout-Puissant ; parce que toutes ses menaces n'étant faites qu'à ceux qui ne veulent pas l'aimer, c'étoit entrer dans ses desseins que de faire servir sa sainte crainte aux progresz de son saint amour.

L'ardeur avec laquelle ce saint Prêtre parloit de l'amour de Dieu, suffisoit pour en faire naître le delir. En disant si souvent à ses Enfans avec des paroles de feu de ne s'attacher qu'à Dieu, il avoit la consolation de voir qu'il ne le disoit pas inutilement, & que toutes ses paroles étoient comme des étincelles qui allumoient dans leurs ames ce beau feu que Jesus-Christ a apporté du Ciel, & dont il desire embraser tous les cœurs. *Mes très-chers Freres*, leur disoit sans cesse ce zélé Supérieur, *ne desirez que Dieu, ne cherchez que Dieu, remplissez-vous de l'Esprit de Dieu.* Les paroles pleines d'esprit & de vie s'imprimoient dans leur intérieur, & ils sentoient leurs ames s'amollir comme la cire aux aproches d'un grand feu, quand il leur parloit. » Il suffisoit, disent-ils, que nous entendissions les paroles qui sortoient de sa bouche pour être portez à aimer Dieu, & pour changer notre lâcheté en ferveur. Ceux qui étoient peinez & tentez, n'avoient qu'à s'adresser à lui pour lui demander les avis qu'ils croyoient leur être utiles ; & d'abord qu'il leur avoit dit trois ou quatre paroles, ils apercevoient que leurs peines se dissipoient, & ils se sentoient portez à aimer Dieu. Un d'entre ceux-là étant un jour tenté de sortir de la Société, & ne voulant pas lui découvrir sa tentation, évitant même sa rencontre, afin de n'être point détourné, disoit-il, de son dessein, par les avis qu'il en auroit pû recevoir, ne put néanmoins se défendre de changer de résolution l'ayant entendu parler : ce qui est arrivé à un grand nombre d'autres. Il ne se servoit ordinairement pour encourager ceux qui étoient peu disposez à s'adonner au bien, que de ces paroles : *Dieu ne merite-t il pas bien que vous vous fassiez violence pour son amour ;* & quelques fois en les embrassant tendrement, il leur disoit : *Quoi ! ne voudriez-vous pas faire cela pour l'amour de Dieu ?* Voilà ce que disent grand nombre de ceux qui ont été sous sa conduite. Plusieurs personnes séculieres ont aussi avoué qu'il leur suffisoit de l'avoir entendu parler, pour être portées à faire le bien avec autant d'affection qu'elles en avoient de dégoût auparavant.

VIII.
En fait d'amour de Dieu, il vouloit la pratique, les œuvres & les sacrifices.

Au reste, l'amour que M. De La Salle demandoit pour Dieu à ses Disciples, n'étoit pas un amour imaginaire ou spéculatif, ou sensible & doux ; c'étoit un amour fort, généreux, effectif ; un amour de pratique & de sacrifice, qui ne met à la perfection ni bornes ni réserve, & qui est toujours prêt à accorder à Dieu tout ce qu'il demande. Comme c'étoit sur ce pied que la charité l'avoit gouverné lui-même, & qu'elle s'étoit renduë maîtresse de son cœur ; c'étoit sur ce pied qu'il instruisoit les autres à lui être dociles & à ne lui jamais rien refuser.

» Croyez, écrivoit-il à une personne Religieuse qu'il dirigeoit, que vous n'avancerez dans la voye de l'amour, qu'autant que vous ferez fidèle à ne point endurcir votre cœur aux inspirations de la grace. Vous sçavez ce que dit le saint Esprit par la bouche du Prophète : *Si vous entendez aujourd'hui sa voix, donnez-vous bien de garde d'endurcir votre cœur ;* car ce seroit un moyen de l'éloigner de vous peut-être pour toujours. Vous sçavez bien, dit-il à un de ses Freres, de quelle conséquence il est de suivre les inspirations que Dieu vous donne ; elles sont précieuses,

cieuses, & Dieu y attache ordinairement ses graces. Il ne prétend pas vous les donner en vain : il sçait s'en vanger lorsqu'on n'y est pas fidèle. C'est donc une chose précieuse, que les inspirations que Dieu nous donne, & il ne nous communique ses graces qu'à proportion que nous sommes fidèles à les suivre. Faites attention, dit-il à un autre, lorsque vous avez quelque chose à faire, que l'on n'est heureux en ce monde, que quand on fait les choses dans la vûe de Dieu, pour son amour & pour lui plaire uniquement. Il paroît que le vôtre est bien foible : je n'en suis pas surpris, puisque vous dites que vous pensez rarement à Dieu. Hé ! quel moyen d'avancer dans la vertu du saint amour, si on ne pense jamais à celui qui doit faire tout le sujet de nos pensées ? Sçachez donc que tant que vous resterez dans cet état, vous aurez toujours de la réputation pour toutes les vertus. Vous voyez que vous n'en pratiquez pas même une dans les sécheresses que vous ressentez. Humiliez-vous donc beaucoup devant Dieu ; témoignez-lui que vous êtes aussi content que si vous aviez du goût, que c'est lui que vous cherchez & non pas le goût. Quand vous vous verrez dans la peine, recourez à Dieu, lui témoignant qu'étant votre refuge il doit être votre consolation. Apliquez-vous à vos exercices, de telle maniere que vous ne puissiez pas dire qu'ayant commencé par l'esprit, vous finissiez par la chair, c'est-à-dire, d'une maniere toute naturelle. Il faut de la mortification, pour ne rien faire que dans la vûe de Dieu. Je suis en son saint amour, mon très-cher Frere, &c. » Enfin, selon un vertueux Curé qui a fort connu le Serviteur de Dieu, & qui a demeuré quelque tems avec lui, sa vie a été si parfaite, qu'on peut dire qu'il n'étoit plus lui-même, que ce n'étoit plus lui qui vivoit, mais qu'il n'agissoit en tout qu'en Dieu & pour Dieu : ce sont les propres paroles du Curé.

M. De La Salle ne pouvant donc encore s'unir à Dieu par la lumiere de gloire, se servoit de celle de la Foi pour s'en rapprocher & se le rendre présent, autant qu'il lui étoit possible. Vivre de Dieu, l'avoir toujours présent, & le contempler sans nuage, sans énigme & face à face, c'est l'avantage des Bienheureux ; être séparé de Dieu, sans espérance de le revoir, c'est le desespoir des damnés & le malheur de l'enfer ; vivre éloigné de Dieu sans en gémir, sans s'en soucier, c'est l'état criminel du monde & la disposition déplorable du pécheur. Vivre en Dieu & pour Dieu, c'est le bonheur du Juste, & la grace qu'il doit ménager : mais vivre avec Dieu & se tenir en sa presence, c'est le desir des ames pures & l'exercice des parfaits. *Marchez en ma presence*, dit Dieu à Abraham, *& vous serez parfait*, ou vous ne tarderez pas à le devenir. M. De La Salle mérite donc rang parmi les parfaits, puisqu'il avoit toujours Dieu présent, & qu'il pouvoit dire avec le Prophète, que son soin étoit de ne point perdre cette heureuse compagnie : *Providebam Dominum in conspectu meo semper*. Absent du Ciel, son cœur y étoit fixé, & ses desirs tenoient toujours son esprit attaché sur l'objet qui fait par sa seule vûe les Bienheureux. Pendant que Dieu ne vouloit pas lui découvrir sa face, il le conjuroit de ne le pas priver de son entretien, & de lui accorder la faveur de le rendre aussi continuel que la fragilité humaine le peut permettre. La grace lui en étant accordée, il la ménageoit avec soin ; & rien ne le mortifioit plus que d'interrompre ce saint commerce. Comme c'est l'oraison qui en est l'ame, il en faisoit sa nourriture & son element ; comme c'est le recueillement qui en est le lieu, il en faisoit son centre & ses délices. Il demouroit en silence & en priere avec plaisir, il n'en sortoit qu'avec regret, & il y revenoit avec joye. Pour y donner plus de tems, il se débarrassoit de tout soin, de toute vi-

Il comptoit pour illusion tout amour qui ne vient pas à la pratique.

site , de toute conversation , de toute occupation inutile. Il prenoit congé des créatures le plutôt qu'il pouvoit , quand il se trouvoit avec elles , pour se rendre à Dieu ; & quoique le monde en pût dire , il s'étoit fait une Loi de parler peu aux hommes & beaucoup à Dieu. Il ne faut pas s'en étonner. L'union à Dieu fait le repos des Saints dans la gloire ; & c'est ce repos que les Saints cherchent & trouvent dans l'oraison & le silence , autant qu'il se peut goûter sur la terre. Ce qui fait que , comme plus l'ame est pure , elle a plus de communication avec Dieu ; plus aussi elle a d'amour , elle a plus d'attrait pour la solitude & le recueillement. L'oraison est l'aimant qui l'attire , l'aliment qui la nourrit , l'élément qui la conserve , le centre où elle se repose. Etrangere sur la terre & retenue captive en Babylone , ses affections & ses yeux se tournent vers le Ciel ; & dans l'attente d'y voir Dieu , elle ne trouve rien capable de charmer son ennui , que l'honneur de son entretien. Rien que Dieu ne pouvant la satisfaire , rien ne peut lui donner du plaisir que ce qui l'en approche. Ses larmes coulent , ses yeux en deviennent deux sources , & elle a peine à se consoler & à prendre de la nourriture , quand elle se demande à elle-même , *où est ton Dieu ?* Tant la frayeur qu'elle a de le perdre , est grande ; tant l'ennui qu'elle sent d'en être encore éloignée , la tourmente. Cette absence qui enflâme son desir , augmente ses inclinations pour le silence , la solitude & l'oraison. Cette disposition qui est celle de tous les parfaits , a été éminente en M. De La Salle.

L'oraison lui servoit de supplément à la vision beatifique ; l'exercice de la présence de Dieu faisoit son paradis sur terre. Or entre les précieux effets que produisoit en son ame cette divine familiarité , la lumière & la discretion des esprits , une modestie singulière , une régularité parfaite , une attention détaillée à donner à toutes ses actions leur prix & leur valeur , & aux moindres un grand mérite , sont des vertus qu'on a trop admirées en lui , pour qu'on puisse les ensevelir dans le silence.

§. 4. Sagesse & discretion de l'Instituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes.

I.
Un des effets
merveilleux
de son union
à Dieu , fut
une sublime
sagesse.

La sagesse Chrétienne est une vertu aussi rare , qu'elle est nécessaire ; car elle est la science des Saints , la Maitresse de la vie spirituelle , la gardienne & la directrice des vertus , sans laquelle ou elles ne sont que des vices , ou elles sont inutiles pour le salut. De-là dans l'Écriture tant d'éloges de la sagesse , tant d'avis & de moyens pour l'acquérir , tant d'exhortations pour la demander à Dieu , & des Livres même entiers pour en inspirer l'amour & en prescrire les règles. Tous se piquent de prudence dans le monde ; & on peut dire qu'il n'y a guère de vertu , dont on y affecte & dont on y ambitionne plus la réputation. Le monde a en effet ses sages ; & ses enfans , au Jugement de Jesus-Christ lui-même , sont plus prudents que les enfans de lumière ; c'est-à-dire , que les enfans du siècle sont plus vigilans , plus précautionnez , & plus habiles à prendre les moyens de contenter leurs passions , & de justes mesures pour arriver à leurs fins , que ne le sont les justes pour éviter les embûches de Satan , & lever tous les obstacles de leur perfection. Mais quelle est la prudence de la chair ? Elle est terrestre , animale , diabolique. C'est ainsi que le S. Esprit la caractérise dans les Livres Saints. Ses dehors si gracieux & si beaux , sont fardez & hypocrites , toutes ses vertus sont feintes & déguisées , toutes ses fins tendent à la satisfaction de l'amour propre , toutes ses mesures sont des raffinemens de la cupidité.

II.
Caractères
de la fausse
sagesse.

La sagesse de ce monde consiste , dit S. Grégoire , à *sçavoir voiler ses sentimens , & à se montrer tout autre qu'on n'est , à user de déguisement dans ses paroles , & à don-*

ner à la vérité l'apparence du mensonge , & au mensonge les couleurs de la vérité. Les jeunes gens , ajoute ce Pere , étudient cette fausse prudence , & l'acquièrent par l'usage du monde. On en fait l'apprentissage dès l'enfance , & on a des Maîtres à gage pour s'en instruire. Ceux qui la possèdent , en tirent vanité & méprisent ceux qui ne l'ont pas ; ceux qui en sont dépourvus , la craignent & l'admirent dans les autres. Selon les règles de cette sagesse , il ne faut point avoir de cœur ni d'esprit pour ne point rechercher les honneurs , ou pour les refuser , quand ils se présentent ; c'est être insensible que de ne pas aimer les plaisirs , & ne les pas goûter quand on le peut. Sa conduite pleine de dissimulation & d'artifice , fait qu'on s'abaisse afin de s'élever , qu'on affecte de se taire pour être mieux écouté , qu'on ne montre de l'indifférence d'une chose , que pour s'en assurer la possession , qu'on n'est patient que quand on ne peut se vanger , qu'on ne témoigne de la charité que par intérêt , & qu'on ne cherche en tout qu'à sauver les apparences.

La sagesse Chrétienne est bien différente , continue le même Pere ; elle s'interdit l'artifice , la dissimulation , le déguisement , elle hait le mensonge , & se fait une loi de ne blesser jamais la vérité ; son plaisir est de rendre des services gratuits & dépouillé de toutes vues d'intérêt , de souffrir le mal de tout le monde & de n'en faire à personne , d'oublier les injures , & de regarder les calomnies comme un véritable gam. Cette science des justes est appelée simplicité & bêtise dans le monde qui en rit & qui s'en mocque. Il regarde même comme des fous , ceux qui n'ont sur les lèvres que ce qu'ils ont dans la pensée , qui ne savent ni user d'artifices ni faire usage des déguisemens , qui paroissent insensibles dans les persécutions & aimer leurs persécuteurs , qui prient pour ceux qui leur font du mal & qui ne s'en vengent que par de bons offices , qui montrent de l'attrait pour la pauvreté & qui la préfèrent aux richesses , qui savent céder à tout le monde , & présenter la joue droite à celui qui frappe sur la gauche.

On est obligé de convenir que selon les maximes de cette prudence du siècle , M. De la Salle n'a pas été un de ses Sages. Le monde l'a traité de fou. Son propre Evêque lui en donna le nom , & le regarda comme un homme à qui la dévotion affoiblissoit l'esprit , quand il l'entendit parler de se dessaisir de son Canonicate , & d'en favoriser un étranger au préjudice de son Frere. Et quand il le vit résolu à se dépouiller de tout son bien , & à s'abandonner à la Providence , il en eut pitié comme d'un homme qui avoit besoin d'être mis en tutelle , ou d'être renfermé dans les petites Maisons. Les Confreres de notre pieux Chanoine , ses amis , surtout ses parens , & presque tous les habitans de Reims furent de cet avis , & regarderent comme des traits de folie , au moins d'une insigne imprudence , les actions de vertu & les sacrifices du S. Homme.

Tout dans la suite de la vie du serviteur de Dieu servit à divertir le monde & à railler sa piété. Tout parut aux gens du siècle bizarre dans le dessein , dans la conduite , dans le genre de vie , & dans l'habillement des Freres & de leur Supérieur. Il paroissoit également ridicule aux yeux des sages , & de voir des Maîtres d'Ecole vivre dans l'austérité , le silence , & le recueillement des Anachorettes , & de voir le Chanoine dépouillé tenir lui-même des petites Ecoles revêtu de l'habit des Freres. A les entendre , les Disciples & le Maître avoient besoin d'un bon conseil & du sel de la sagesse pour assaisonner leur piété. Leur ferveur sans mesure , étoit celle que l'Apôtre avoit censurée , quand il avoit dit : *Ne vous égarez pas dans la ferveur.* Leur zèle n'étoit pas selon la science ; & leur vertu étoit dégarnie de ces sages tempérans , que la prudence inspire , & que M. De La Salle outré en

tout & donnant dans les plus grands excez en fait de dévotion , étoit incapable de trouver. Si le serviteur de Dieu fut ainsi traité dans le sein de la Ville où il avoit reçu la vie , il ne le fut pas mieux dans la Capitale du Royaume , & dans d'autres Villes. En faisant honneur à sa grande pieté , on faisoit Procez à sa conduite , & on la taxoit presque par-tout d'imprudenc. Par bonheur pour lui, c'est qu'il y a peu de Saints qui n'ayent entendu sur leur compte de semblables reproches. Leur vertu qui les élevoit au-dessus du commun des justes , les exposoit à la censure même de ceux-ci , qui n'ayant pas leurs lumieres , blâmoient les maximes de cette haute sagesse sur laquelle ils fondaient leur conduite. Pareil sort est tombé sur M. De La Salle. Sa dévotion en bute à la contradiction de plusieurs gens de bien , en a esfuyé ou la jalousie , ou la censure , ou la persécution. Ils l'ont traité d'homme outré , entêté , & d'un esprit borné. Qu'eussent-ils pû dire autre chose de lui ? La sainteté de sa vie le mettoit à couvert d'autres reproches. Ses ennemis les plus declarez le regardoient comme un Saint , dans le tems qu'ils le faisoient passer pour un indiscret. L'accusation d'imprudenc tôt ou tard ne manque guère de tomber sur les vertus rares & heroïques ; & c'est dans ce retranchement qu'on se cantonne , quand on leur veut faire la guerre.

Cependant , maintenant qu'on considere sans passion , sans préjugé , sans jalousie , la conduite de l'Instituteur des Freres , l'on aperçoit que l'Esprit du Seigneur , l'esprit de sagesse , d'intelligence & de conseil a réposé sur lui , & que celui qui en est la source , le lui a communiqué. Dieu après avoir pris plaisir à abandonner à la critique , ou à la jalousie de gens qui étoient en place & qui jouissoient d'une haute réputation de sagesse , celle de son serviteur , l'a remise en honneur aux dépens de ceux qui la flétrissoient.

III.
Caracteres
de la véritable
sagesse
depeints par
l'Apôtre S.
Jacques mar-
quez dans
l'Instituteur
des Freres.

La sublime sagesse de M. De La Salle a enfin triomphé de celle de ses rivaux , & la divine Providence a montré par les effets , qu'il avoit celle qui vient d'en-haut , quels sont les caracteres de la céleste sagesse ? Tels que je les vois tracez par l'Apôtre, S. Jacques (*Jacq. 3.*) je les trouve tous dans l'Instituteur des Freres. *Quæ de sursum est sapientia primum quidem pudica est.* Le premier instinct de la sagesse d'en-haut est d'inspirer un attrait singulier pour la pureté du cœur , du corps , & de l'ame. Or le S. Prêtre a fait toute sa vie une étude particuliere de cette triple pureté. Rien ne lui a été plus à cœur que de veiller exactement à sa garde , de fuir les moindres occasions qui pouvoient l'altérer , & de vivre pour cet effet dans une mortification rigoureuse , universelle , & continuelle de la chair & des sens ; dans une attention infatigable contre les surprises de la nature & de l'amour propre , & dans une défiance humble de ses lumieres & de son propre esprit.

Le second caractere de la sagesse céleste est d'aimer la paix , *deinde pacifica* , & de mettre l'ordre par-tout , de n'agir que par règle & par mesure , & de faire de la volonté de Dieu l'unique principe de sa conduite. Qui ne reconnoît pas dans ce portrait ce vertueux Prêtre , qui s'étoit fait une loi de céder à tout le monde , jusqu'à laisser sa propre maison au pillage de ses ennemis ; de ne se défendre contre personne ; de n'entrer jamais en procez ; d'abandonner à ses propres Disciples les Ecoles & les biens qu'ils s'approprioient en se révoltant contre lui ; de soumettre à leur discretion les réglemens mêmes qu'il avoit prescrits & qui étoient autorisez par un long usage ; de ne disputer & de ne contester avec qui que ce soit , sur rien , excepté sur la dernière place ? Quel ordre n'avoit-il pas établi dans sa Communauté , lors même qu'elle étoit la plus nombreuse dans la grande Maison de

Paris & dans celle de S. Yon ? Quatre-vingt personnes l'habitoient , tandis que les Etrangers en y entrant , la croioient deserte. Le silence & la régularité qui y rénoioient en faisoient l'éloge & en annonçoient la ferveur.

Le troisiéme caractere de la Sageffe d'en-haut est la modestie , *modesta*. Nous allons bien-tôt voir à quel point notre vertueux Prêtre a porté cette vertu. Passons au quatrième. C'est la docilité , *suavibilis*. Cette divine Sageffe rend le cœur docile & l'esprit soumis , elle ne souffre point que l'ame suive ses propres lumieres , ni qu'elle résiste aux bons avis qu'on lui donne , & elle se met par cette flexibilité en état de faire toutes sortes de biens. Ce caractère se montre en M. De La Salle depuis le berceau jusqu'à la mort. Enfant d'obéissance en tous les tems & en tous les lieux , s'il avoit fait quelque faute contre la prudence , ce ne seroit pas sur lui , mais sur ses Directeurs qu'il faudroit la rejeter ; car en les rendant maîtres de sa personne , il les rendoit maîtres de tous ses desseins & de toutes ses entreprises. Il n'en a jamais tenté aucune , que par l'avis de ceux qui le conduisoient. Ils ajoütoient , ou ils retranchoient dans le plan de sa conduite , tout ce qu'ils vouloient. Enfant docile , Ecolier soumis , Séminariste obéissant , Disciple abandonné à la conduite de ses Guides , c'est ce qu'on a admiré dans tous les états de sa vie ; c'est même ce qu'on admira dans son âge avancé & voisin de sa mort , lorsqu'il étoit dans le célèbre Seminaire de S. Nicolas du Chardonnet à Paris. On le vit-là à l'âge de soixante & six ans ce qu'on l'avoit vü au Seminaire de S. Sulpice à dix-sept ans, petit, humble, ami de la dépendance , prenant avis sur tout , & demandant des permissions pour les moindres choses. Sa docilité à suivre les avis des Sages , parut encore davantage dans l'abandon qu'il fit, selon leur conseil , d'un grand nombre de pratiques de pénitence , de mortification & d'humiliation , qu'il avoit introduites dans sa Communauté , autant par ses exemples , que par ses instructions. Comme elles faisoient le sujet des accusations de zèle outré & indiscret dont ses ennemis le taxoient , & qu'elles servoient de fondement aux reproches que lui faisoient ses Superieurs , on lui conseilla d'en retrancher un nombre & d'en moderer d'autres. Il le fit ; mais ce ne fut pas sans répugnance , & peut-être jamais dans sa vie l'humilité ne l'a-t-elle obligé à faire aux lumieres d'autrui un plus grand sacrifice. Enfin il s'étoit fait une loi de la pratique de la mortification du Jugement. Voici comme il en parle dans le Règlement qu'il s'étoit prescrit : *Une chose à laquelle je dois le plus m'attacher , est le renoncement à mon propre jugement & à mes propres lumieres , ne les suivant en rien de tout ce qui me regarde. Il a pratiqué cette résolution avec autant de fidélité , que s'il en avoit fait vœu.*

Le cinquiéme caractere de la Sageffe celeste est l'union & l'esprit de concorde , *bonis consentiens*. Elle inspire d'être d'accord & d'intelligence avec les Serviteurs de Dieu , d'aimer le bien par-tout où il se fait , de favoriser au moins de son approbation toutes les bonnes œuvres , sans egard à la main qui y travaille , de se prêter à tout ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu & au salut du prochain , & de voir avec joye les autres prosperer dans toutes leurs entreprises , faire de grandes choses , recevoir de grandes graces & exceller en toutes sortes de vertus. Qui a connu M. De La Salle , le reconnoit dans ce portrait. Quoique concentré dans son œuvre il n'aimât pas à en sortir , ni à se mêler de celles qui étoient étrangères à ses fins , il étoit ami du bien & le procuroit par-tout , autant qu'il lui étoit possible. Tout ce qui regardoit Dieu , l'intéressoit ; & si sa main n'y travailloit pas , son cœur s'y portoit. S'il n'a pas pu réussir à mettre les Zélateurs de son Institut d'accord & d'intelligence avec lui , il a toujours gardé de son côté l'union &

la paix avec eux. Il a condescendu à toutes leurs inclinations , quand elles ne se trouvoient point contraires à l'esprit & aux Régles de la Société. Ainsi à son entrée à Paris sur la Paroisse de S. Sulpice , il adopta par pure complaisance pour M. de la Barmondie le travail manuel , qui étoit fort à cœur à ce S. Curé , quoiqu'il ne fût pas de son goût & qu'il le regardât comme contraire au bien des Ecoles. Dans ce même esprit il se rendit aux desirs de M. de la Chetardie , qui montrait un grand zèle pour l'établissement d'une Ecole Dominicaine ; & pour la faire réussir , il engagea quelques-uns de ses Freres à se perfectionner dans des sciences , dont il tenoit pour eux le danger. Cette même complaisance le rendit favorable aux remontrances qu'il reçut de la part de ses Disciples sur les funestes écueils , qui avoient fait échouer la vertu des deux Freres qui enseignoient le dessin , la Géométrie & les Mathématiques. Quand feu M. Desmarets Evêque de Chartres voulut l'engager à changer sa maniere d'enseigner dans les Ecoles , il le trouva rangé à sa volonté ; mais il ne put tenir contre le poids des raisons , que le Serviteur de Dieu lui presenta dans un Mémoire. Il faudroit revenir sur toute sa vie , si on vouloit détailler toutes les rencontres dans lesquelles ce vertueux Supérieur soumettoit ses lumieres & ses inclinations à celles d'autrui , & sacrifioit à la paix & à l'union ses plus chers intérêts , lorsque ceux de Dieu n'y étoient point melez.

Le sixième caractere de la véritable sagesse est le penchant pour faire du bien , & l'attrait pour les œuvres de miséricorde : *plena misericordia & fructibus bonis*. Ce qu'on va bien-tôt dire de la charité de M. De La Salle pour le prochain , montrera un homme plein de compassion pour les misérables , appliqué à se rendre utile à tout le monde , & à procurer par-tout la gloire de Dieu & le salut des ames.

Le septième caractere de la sagesse sainte est celui d'un esprit bien fait , qui prend tout en bien , qui est ennemi de la critique & de la censure ; & qui loin de condamner les autres , ne s'arrête pas même à examiner leur conduite , ni à en porter jugement , quand son devoir ne l'y oblige pas , *non judicans*. M. De La Salle a excellé dans ce caractere. Objet de jalousie , de contradiction & de censure , il s'est laissé blâmer , juger & condamner sans murmures , sans plaintes , & sans se permettre d'ouvrir les yeux sur les défauts de ceux qui étoient si jaloux de remarquer les siens & de les exagerer. Il a porté à cet égard si loin sa charitable prudence , qu'il s'étoit fait une loi pour lui , & une règle pour ses Disciples , de ne parler d'aucune personne vivante sur la terre , si ce n'est pour en dire du bien.

Enfin le dernier trait , par lequel le Saint-Esprit dans l'Epître de l'Apôtre saint Jacques caractérise la sagesse qu'il inspire , est la simplicité , *sine simulatione*. Caractere infiniment opposé à la fausse sagesse du monde , qui fait de la dissimulation l'ame de sa conduite. La prudence des Saints est comme eux , simple , sans fard , ennemie de la duplicité , de la ruse , du déguisement , amie de la candeur & de la franchise. C'est ce que tous ceux qui ont connu à fond le Serviteur de Dieu , ont admiré en lui. Jamais de détours , jamais de dissimulation dans sa conduite ni dans ses paroles , ni dans ses entreprises. Ses lèvres ne disoient que ce qu'il pensoit. La vérité sortoit de sa bouche sans nuages & sans ombres. Il taisoit ce que la prudence lui aprenoit à cacher. Un silence sage & impénétrable voiloit son secret , sans aucune aide de la duplicité & de la tromperie. Cette candeur & cette franchise le rendoient aimable , prévenoient en sa faveur & acheminoient ses en-

treprises à un heureux succès , plus que les intrigues & les ressorts de la politique. Le *oui* , & le *non* , *cela est* , *cela n'est pas* , étoient son seul langage : en n'y ajoutant rien de plus , selon la maxime de Jesus-Christ , il se rendoit croyable & obligeoit les plus rufez d'agir avec simplicité avec un homme qui étoit de si bonne foi. Quoiqu'en pensent les enfans du siècle , voilà la véritable sagesse : *Qui ambulat simpliciter , ambulat confidenter.*

Un homme dont les intentions étoient si pures , qu'il ne cherchoit point à avancer ses desseins avec un zèle passionné ; qui abandonnoit à la divine Providence le succès de ses entreprises ; qui regardoit tous les événemens de la vie dans l'ordre de Dieu & comme venant de sa main , & qui préféroit le bon plaisir de Dieu à toutes choses , n'avoit aucun besoin de faire usage de la finesse , de la politique & de tous les artifices de la prudence du siècle. Il porta si loin l'amour de la vérité & de l'humilité , qu'il aima mieux risquer la perte du legs qui lui avoit été fait sur la fin de sa vie , que de le recevoir en prenant la qualité de de Supérieur ; qualité dont il s'étoit alors dépouillé , & dont le Frere Barthelemi étoit revêtu : mais il n'y perdit rien ; car le Notaire qui n'étoit pas familiarisé avec de pareils exemples de vertu , consentit enfin à lui rendre ce qui lui appartenoit , sans exiger cette signature. Le saint Homme trouvoit dans sa foi , dans ses oraisons , dans son recueillement habituel , & dans son union à Dieu , cette sublime sagesse , qui est autant élevée au-dessus de la sagesse humaine , que le Ciel l'est au-dessus de la terre. En suivant ces règles , il se proposoit avant toutes choses la gloire de Dieu , & en faisoit l'unique fin de tous ses desseins , selon le précepte de Jesus-Christ : *Cherchez premièrement la gloire de Dieu & sa justice.* Mat. 6. 33 Regardant sa propre sanctification & celle des Enfans spirituels que Dieu lui avoit donnés , comme le but vers lequel il devoit sans cesse marcher , il ne comptoit pour rien tous les autres avantages du monde , selon cette maxime de Jesus-Christ : *Que sert-il à l'homme de gagner tout le monde , s'il vient à perdre son ame ?* Math. 16. 26. En considérant toutes les créatures comme un néant , & Dieu comme le souverain Maître qui dispose de tout le monde , il faisoit consister sa principale sagesse à recourir à lui , à se le rendre favorable , & à lui recommander ses entreprises. Il ne consultoit là-dessus ni les sens , ni ses propres lumieres : la foi étoit la grande règle qui le dirigeoit , & dont il prenoit les conseils , quand il ne pouvoit pas les recevoir de son Directeur ou des personnes saintes & éclairées. Comme toute son ambition étoit de connoître & de faire la volonté divine , il mettoit toute sa prudence à l'apprendre de la bouche des plus grands Serviteurs de Dieu & de ceux qu'il regardoit comme de grands Maîtres dans la science Evangélique.

Sa discrétion dans ses discours mérite un éloge particulier. Il étoit si réservé à parler , si circonspect dans ce qu'il disoit , si attentif à parler à propos , si exact à s'expliquer en peu de mots , & si modeste dans le ton & la maniere de le faire , qu'on voyoit bien qu'il pratiquoit à la lettre cette maxime que les Saints ont inspirée , de limer toutes ses paroles , & de n'en laisser échaper aucune qu'on voulût retenir après l'avoir prononcée. Toujours disposé à écouter , & lent à parler , selon le conseil de S. Jacques , il mesuroit si bien ses paroles qu'on ne lui en entendoit point dire de superflues , d'inutiles , de legeres , d'indiscretés. Maître de sa langue , elle ne disoit que ce que l'esprit de Dieu lui permettoit de dire ; & tout ce qu'il disoit , édifioit & portoit à Dieu. La vérité , la sagesse , la charité , mettoient en tout tems chez lui un frein & une barriere à ce petit membre si difficile à gouverner , & qui produit une généralité de maux , ainsi que parle le même Apôtre.

La vérité régloit toutes les paroles, la sagesse les affaissonnoit, & la charité les consacroit. Par conséquent, M. De La Salle étant un de ceux qui ne péchent point en paroles, étoit un homme parfait, selon cette Sentence de S. Jacques : *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.* En effet, il faut être maître de son cœur & de toutes ses passions avant que de l'être de sa langue. Il exigeoit de ses disciples la circonspection dans les paroles dont il leur donnoit l'exemple. Il leur apprenoit à dire beaucoup en peu de mots, & quand ils se répandoient dans une multitude de paroles, il en tarissoit la source par une sage remontrance. *Que de paroles inutiles,* leur disoit-il quelquefois, *vous pourriez dire cela en deux mots ?* La réprimande étoit plus sévère, quand ils s'émancipoient en paroles indiscrettes ; & en prenant un ton plus élevé qu'à son ordinaire, il leur en faisoit honte par cette interrogation. *Est-ce l'Esprit de Dieu qui vous a fait parler ?* Ou bien il leur disoit, *aprenez à vous taire pour mieux parler.* On le sçait, la charité a son aiguillon qui pique sans blesser. C'étoit par ce principe que ce sage Supérieur mortifioit quelquefois ses disciples pour les corriger de leurs deffauts. Ils en étoient fort persuadés, c'est pourquoi, quoique confus dans le moment, le moment suivant les rétablissoit dans la paix du cœur. Sa discrétion à parler sur les matières du tems, mérite aussi quelque remarque. Persuadé que la meilleure maniere de soutenir la bonne Doctrine, est de l'autoriser par des exemples d'humilité & de charité, il en parloit comme auroit fait un Ange, sans montrer le moindre mouvement de passion, jamais sans une espèce de nécessité, & toujours d'une maniere si humble, si modeste, si prudente, qu'il étoit aisé de voir que la vérité parloit par sa bouche, & qu'il ne cherchoit qu'à lui rendre les cœurs dociles.

Si l'on trouve dans le cours de sa vie quelques rencontres où il paroisse avoir manqué de précaution, comme dans son union avec le jeune Abbé dont il a été parlé pour l'achat de la maison de S. Denis, on trouvera si on en fait l'examen, qu'il mit en usage toutes les mesures que la prudence peut dicter ; mais la prudence n'est pas à l'abri de la mauvaise foi, de la passion, de la calomnie ; & Dieu permet qu'elle y succombe souvent. Tout concourut en cette occasion à la condamnation de l'innocent, la trahison de son ami, l'abandon malin de ceux qu'il avoit pris pour protecteurs, & l'artifice des Avocats consultez. D'ailleurs le serviteur de Dieu, selon sa maxime constante, ne voulut point paroître en jugement, ni plaider. Il aima mieux laisser flétrir sa réputation, que de la défendre.

Mais qu'on suive pas à pas le serviteur de Dieu dans ses voyes, on remarquera en lui la prudence du serpent unie à la simplicité de la Colombe : on le verra agir par les principes de cette sublime sagesse qui a fait les Saints, & qui le menoit lui-même comme par la main. La sagesse des hommes étant folie devant Dieu, & la sagesse de Dieu étant folie devant le monde, il ne faut pas s'attendre à les voir concourir aux mêmes desseins. Le monde apella folie, la généreuse résolution que prit le Chanoine de Reims de se dépouiller de sa prébende Canoniale & de son Patrimoine ; il est vrai que la chair & le sang ne conseilloient pas un pareil sacrifice ; mais le S. Esprit l'inspiroit, le demandoit, & a fait voir par le succès qui l'a suivi, qu'il a été l'effet d'une haute sagesse. Si M. De La Salle eût demeuré ce qu'il étoit, son Institut seroit encore à naître. Il eût pu élever quelques Maîtres d'Ecole pour la Ville de Reims, mais non pour tout le Royaume. Lui riche & eux pauvres ne se feroient pas ressembler, & ce deffaut de ressemblance eût également fait tort & à leur vertu & à sa perfection. C'est par cet esprit de prudence qu'il cachoit avec soin à ceux de ses enfans, qu'il n'apelloit pas au gou-

vernement tout ce qu'il leur étoit inutile de sçavoir , & ce qu'il leur étoit salutaire d'ignorer sur les affaires même de l'Institut ; persuadé que cette découverte ne serviroit qu'à distraire , à troubler , à inquiéter , à passionner des gens qui ne devoient point avoir d'autre soin que celui de leur perfection. Cette sage réserve mortifioit souvent quelques-uns d'eux qui lui en faisoient des reproches , & qui vouloient gagner sur lui d'être plus ouvert à leur égard ; mais il leur fermoit la bouche en leur répondant : » Que ne devant y avoir dans une Communauté telle que la sienné , ne , qu'une ou deux personnes qui se mêlassent des affaires & du soin de ses intérêts , les autres devoient réunir toute leur application sur eux mêmes & sur leur sanctification , & que la part qu'on pourroit leur donner des affaires de la maison , ne serviroit qu'à les troubler. » Par ce même esprit de prudence , il ne révéloit rien aux particuliers des vûes qu'il avoit sur eux ; & il ne les avertissoit de leurs voyages que dans le tems qu'il les falloit faire partir. Encore prenoit-il ses précautions , pour qu'aucun ne s'aperçût de l'absence de son confrere. Cette sage conduite les tenoit tous dans le silence , dans le recueillement , dans la paix , dans l'union , & dans l'égalité d'esprit. En les tenant liez les uns aux autres par le lien de la charité , il les tenoit détachez , dégagez , & dans la disposition de ne rien craindre , & de ne rien desirer que Dieu.

Un autre trait de cette sagesse supérieure qui guidoit M. De La Salle , fut le refus qu'il fit des offres magnifiques que lui fit son Archevêque , de fonder , d'établir , & d'enrichir sa Communauté , & de multiplier les Ecoles Chrétiennes & gratuites de tous côtez dans son Diocèse , à condition de ne les point étendre au-delà de ses limites. Une offre si avantageuse eût épargné au serviteur de Dieu une infinité de soins & de peines , en lui donnant la consolation de voir sa nacelle qui étoit menacée de tant de tempêtes & de naufrages , portée tout d'un coup à un heureux port : il est vrai ; mais un établissement si rapide , si aisé , si commode , n'eût pas été fondé sur la pauvreté évangélique , & n'eût pas été marqué du signe du salut , qui est le signe de la Croix. La divine Providence n'en eût pas eu tout l'honneur. D'ailleurs , le Diocèse de Reims eût seul profité de la naissance d'un Institut que Dieu préparoit dans sa miséricorde pour le service de l'Eglise Gallicane. En le resserrant dans les bornes d'un Diocèse , il eût arrêté ses progrès , & en faisant le profit d'une seule Eglise , il eût violé l'intérêt de toutes les autres : il étoit donc de cette sagesse céleste qui ne sçait estimer les choses que par la part que l'honneur de Dieu & le salut des âmes y prennent , de ne point balancer des avantages temporels , avec des dommages réels pour l'Eglise.

M. De La Salle ne fit pas paroître moins de lumieres dans le refus constant , qu'il fit d'admettre une autre sorte d'habillement & de gouvernement dans son Institut. Ses meilleurs amis & les plus grands zélateurs de son œuvre , étoient aussi de l'avis du public qui crioit contre cette nouvelle forme d'habit , & qui en demandoit le changement. Quelques-uns d'eux vouloient l'échanger avec la soutanelle & le manteau court ; c'est-à-dire , qu'ils vouloient faire des Freres , des Abbez. Ils avoient , à les entendre , les meilleures raisons du monde ; mais il ne falloit pas pour les goûter , les mettre en paralele avec celles du Serviteur de Dieu. La seule lecture de celles-ci faisoit sentir qu'il avoit des lumieres supérieures , & qui venoient d'en haut. Pour ce qui est du nouveau plan de conduite , qu'on trouva enfin moyen d'introduire en son absence dans sa Communauté , il put au moins servir à ses Auteurs à reconnoître par leur expérience , que toute leur prétendue sagesse n'avoit causé que de grands desordres. Il fit encore bien voir combien il étoit éclairé , & péné-

trant dans l'avenir , quand il déconcerta le projet d'envoyer en Canada les Freres accordez à M. Charon. Celui-ci quoiqu'homme de bien avoit surpris le Frere Barthelemi & ses Assistans , en leur cachant l'usage qu'il vouloit faire des Maitres d'Ecole qu'il demandoit ; mais l'Instituteur à la faveur d'un rayon du Ciel , le découvrit , & l'aveu qu'en fit M. Charon , rendit temoignage à cette sagesse celeste qui éclairoit le Serviteur de Dieu. M. le Curé de Versailles , quoique homme de Communauté , & d'une Communauté tres-réguliere , aprit aussi à sa honte dans l'occasion qui a été marquée , que le Supérieur des Freres avoit le don de discrétion des esprits & les lumieres peu communes. Les Magistrats de la Ville de Mende , aussi-bien que leur Evêque , qui retinrent malgré les remontrances du Serviteur de Dieu , les Freres qui y tenoient les Ecoles , n'eurent pas moins sujet de se repentir , quand ils furent temoins de leur derangement. Ils virent , mais trop tard , qu'en contredisant les lumieres du Supérieur , ils avoient occasionné la perte des inférieurs. A la faveur de cette lumiere , il découvroit souvent , ou les chutes de ses disciples , ou leurs affoiblissemens dans la vertu , ou leurs tentations les plus cachées , ou leurs projets secrets , ou leurs autres dispositions intérieures masquées sous des dehors hypocrites & des aparences de vertu.

La même sagesse l'éclairoit si bien dans les divers établissemens , qu'on lui demandoit qu'il sembloit lire dans l'avenir leurs progrès , ou leur décadence , les contradictions , ou les secours qu'ils avoient à attendre. De-là la peine qu'il avoit à donner la main à certains établissemens fort avantageux en aparence , & qui promettoient de grands succès ; & pour d'autres , au contraire , quoique hérissés d'épines , un saint empressement à les conclure , & une constance invincible à en lever les difficultez. Pour les uns , quoique plus spécieux & d'une esperance plus aparente , il ne se rendoit qu'avec répugnance & presque malgré lui ; pour les autres , quoique très-onéreux & très-peu favorables , il étoit tout de feu. C'est ce qu'on a pu remarquer en particulier dans les établissemens de Chartres , de Mende , de Calais , de Marseille , & de Rouën. Or l'expérience a montré que ceux qui ont été l'objet des vœux du Serviteur de Dieu , ont été ceux sur lesquels Dieu a répandu plus de bénédictions , & dont il a pris plaisir de changer les épines en fleurs ; les autres au contraire , qui n'attiroient point ses inclinations , n'ont point porté tous les fruits qu'ils promettoient.

Je serois trop long , si je voulois rapporter toutes les occasions dans lesquelles le saint-Esprit paroissoit être le guide de M. De La Salle , & le Maître qui Penseignoit. Le saint Pretre lisoit dans le profond des cœurs , & il y découvroit ce qu'on vouloit lui dissimuler , ou se cacher à soi-même. Il semble qu'il voyoit pour l'ordinaire sans voile , l'intérieur de ses Freres , & quelquefois celui des autres. Les avis qu'il leur donnoit , les régles de conduite qu'il leur prescrivait , les deffauts dont il les reprenoit , les plis & replis de leurs consciences qu'il leur manifestoit , les exhortations qu'il leur faisoit , & les voyes par lesquelles il les menoit , leur apprenoient à tous , qu'il avoit le rare don du discernement des esprits , & une prudence singuliere pour les conduire.

Cette grande sagesse étoit l'effet de sa grande union avec Dieu. La sagacité naturelle ne peut pas aller jusques-là. Aussi ne faut-il pas croire que la discrétion que S. Antoine mettoit à la tête des vertus , à laquelle selon le rapport de S. Athanase , il donnoit le premier rang , l'empire , & la conduite des autres , soit la prudence naturelle & le privilège d'un esprit élevé , étendu & pénétrant. Il parloit de cette prudence surnaturelle que produit l'union avec Dieu , qui est l'effet de la pureté

▼
Son discernement des esprits.

D'une ame qui entretient avec Dieu un grand commerce & une société intime, selon que le prétendent S. Jean Climaque & les autres Docteurs de la vie spirituelle. Cette haute sagesse est si bien le fruit de la perfection, qu'elle ne se trouve que chez les parfaits. Moïse n'est pas le seul qui sorte de l'entretien familier avec Dieu plein de lumieres. Il n'est pas même possible d'approcher de près & assidûment ce Soleil de justice, sans être éclairé : *accedite ad eum & illuminamini*. Il remplit de splendeurs l'ame qui l'aborde, *implebit splendoribus animam tuam*. Et ces splendeurs croissent ou décroissent selon le plus ou le moins de tems qu'on passe avec lui, ou selon qu'on est plus ou moins près de lui. La difference qu'il y a entre Moïse & les autres grands Serviteurs de Dieu, est que les rayons du premier frapoyent les yeux & les éblouissoient, & que les rayons des autres sont intérieurs, & ordinairement obscurcis sous le nuage des humiliations & des mépris.

Au reste, Nôtre Seigneur nous a voulu montrer dans sa propre personne, les effusions de lumieres, que produit dans les ames pures la longue oraison & le grand commerce avec Dieu, quand il parut sur le Mont de Thabor avec un visage brillant comme le Soleil & avec des vêtemens blancs comme la neige ; car il voulut que ce Mystere glorieux fût l'effet de son oraison. *Factum est dum oraret. Approchez de Dieu*, dit S. Jacques, *& il s'approchera de vous, & si vous voulez approcher Dieu, purifiez vos cœurs*. C'est l'Oraison qui nous conduit à Dieu, & qui l'approche de nous : Le fruit de cette union, aussi-bien que son principe, est la pureté du cœur, & la lumiere de l'esprit. C'est pourquoi, *heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu*. Cette beatitude Evangelique, dédommage avec usure de la peine que peut couter d'abord l'exercice de la presence de Dieu. Ch. 4. 5. Matt. 5. 8.

L'ame, dit S. Bonaventure, acquiert incomparablement plus de lumieres & plus de connoissances par l'amour ardent qui l'unit à son Dieu, que par l'étude la plus profonde, la lecture la plus assidue, l'instruction des plus sçavans Maîtres, & tout le travail de l'esprit. Le S. Esprit l'avoit dit auparavant lui : *Vous qui craignez le Seigneur, attachez-vous à l'aimer, & vos cœurs seront éclairés en même tems qu'ils seront embrasés*. La mesure de vos lumieres, fera la mesure de votre amour. Plus vous serez saint, plus vous serez éclairé ; car le Saint ne vit que dans cette heureuse flamme qui le pénètre & le brûle sans le consumer : ce fut dans cette source que M. De La Salle puisa ses lumieres. Cette sublime sagesse qui fut l'ame de sa conduite, fut le premier effet de son oraison & de son union à Dieu presque continuelle. Le second fut une modestie singuliere. De Theol. Mist. c. 3. parte 2. Eccl. 2. 10.

S. V. Admirable modestie de M. De La Salle.

L'homme intérieur & qui ne paroît point, dit le Chef des Apôtres, montre cependant ce qu'il est, & manifeste la beauté de son ame par la parfaite pureté d'un esprit paisible & modeste, qui est riche & de grand prix devant Dieu. Il a beau vouloir se cacher & s'enveloper sous le voile du silence, de l'humilité & de la pauvreté, sa modestie qui est au sentiment des Saints comme un rayon, comme un rejaillissement, & même comme une portion de la divinité, le trahit, & il suffit de le regarder en face pour connoître ce qu'il est. *La sagesse assise sur sa face le découvre*, ainsi que le S. Esprit nous l'apprend lui-même. Elle brille sur son visage, & frappe par ses rayons ceux qui le regardent. Il suffit de le voir pour être prévenu en sa faveur. Sa presence en donne une grande idée & imprime pour lui un fond de respect. Tout en lui parle en son honneur & déclare sa vertu : la rencontre, l'abord, le vêtement, le ris, le marcher, les regards, sont des voix qui publient hautement ce qu'il est, & qui lui concilient la vénération. I. Autre effet de son union à Dieu, une rare modestie. 1. Per. 3. 4. Amb. 11. off. 18. Eccles. 8. 16.

II.
Eloge de cet-
te vertu.

Dans ce portrait tracé par la main de Dieu même, je reconnois M. De La Salle. Sa modestie singuliere qui paroissoit aux yeux de tous les hommes, ainsi que le demande l'Apôtre de tous Chrétiens, les avertissoit que le Seigneur est proche en leur montrant le S. Prêtre recueilli par-tout en sa présence, & dans l'air qu'il auroit porté aux pieds de Jesus-Christ s'il l'avoit vu des yeux du corps. Son extérieur réglé sur son intérieur traçoit la belle image de son ame, & de la paix qui y regnoit. La modestie le rendoit vénérable & étoit pour ses autres vertus un attrait particulier qui les faisoit aimer, en leur servant de défense & de sûreté. Il faut en effet que la modestie ait de grands charmes & qu'elle fasse de puissantes impressions sur les cœurs, puisque S. Paul voulant obtenir quelque chose des Corinthiens, les en sollicite par la modestie de Jesus-Christ. Ce que cette vertu a fait dans le Maître, elle l'opere dans les Disciples avec la proportion qui leur convient. Il semble que S. Ambroise avoit en vûe l'Instituteur des Freres, & qu'il traçoit sa figure dans cette peinture qu'il fait du juste. *La vûe d'un homme juste*, dit ce Pere, *qui exprime par sa rare modestie & un extérieur bien composé, l'image de Dieu dans sa personne, est précieuse & de grand fruit. Ses regards portent dans l'ame une certaine confusion & horreur du vice, qui commence la santé : les rayons de ses yeux communiquent une certaine vertu, son aspect seul sert de correction à ceux qui en ont besoin, & réjouit les parfaits. O ! qu'il est beau de profiter aux autres par sa seule présence ! Quam pulchrum est ut videaris & profis !* Ce profit étoit en effet réel pour ceux qui envisageoient ce Prêtre modeste. Son extérieur recueilli, humble, mortifié & tranquille, faisoit connoître que sa rare modestie étoit un des principaux fruits de la présence du S. Esprit qui en est la source & le principe, selon cette parole de S. Paul : *Fructus autem spiritus modestia.* Gal 5. Il servoit de miroir où chacun voyoit ses propres défauts, les taches de son ame ; ce qui lui manquoit & ce qu'il avoit à corriger. Les justes mêmes à son aproche, avoient peine à ne pas rougir & à ne pas se confondre en sa présence, tant ils voyoient d'éloignement entr'eux & lui dans les voyes de Dieu. Pour se recueillir & être touché, il suffisoit de le regarder. On s'arrêtoit même à l'envisager, ou pour s'édifier, ou pour s'humilier, ou pour s'exciter à la pieté. Et c'étoit chez ses enfans une pratique ordinaire de regarder leur Pere pour sortir de la distraction, ou de l'épanchement des sens, ou de l'engourdissement & de la stupidité dans la priere, ou de la nonchalance & lâcheté naturelle.

II. 10.

II. 11.

Je retrouve encore M. De La Salle dans ce beau tableau que S. Athanase a fait de S. Antoine dans la vie qu'il en a écrite. Il avoit peinte sur le visage une modestie si aimable, qu'à le voir, on le reconnoissoit & on le distinguoit par-tout où il étoit, & parmi toutes sortes de personnes. La sainteté & la pureté de son ame se montroient dans sa face qui étoit toujours gaye, tranquille, inaltérable. En effet, avec un air grave, temperé de douceur, il paroissoit en M. De La Salle une joie qui le rendoit gracieux, en lui prêtant la face des Saints, selon l'expression de la sainte Ecriture. *Jucundus secundum faciem sanctorum.*

Jud. 24.

III.
Non écrivu
sur rose
l'homme in-
sincere.

En voilà assez sur sa modestie en general : disons maintenant quelque chose de plus particulier & descendons dans le détail de cette vertu. Tout le monde sçait que la modestie Chrétienne est une vertu qui travaille par respect pour la présence de Dieu, & pour édifier le prochain à tenir dans la bienfiance tous les sens, & à bien régler tout nôtre extérieur. Tout l'extérieur est son objet, & la bienfiance convenable est sa fin : son motif est la présence de Dieu ; son fondement est la parfaite mortification, son aliment est le recueillement, & l'édification du prochain est son

effet. La modestie par conséquent exerce une juridiction fort étendue ; car elle applique le compas & la règle à tous les sens , à tous les membres , & à tous les mouvemens du corps. Elle gouverne avec soin la tête , dirige les yeux , compose le visage , apprend à marcher , veille sur les paroles , sur le ton & la maniere de parler , & prête au corps la figure & la posture que la bienséance inspire ; & tout cela sans aucun égard aux yeux des créatures , mais par le sentiment de la presence de Dieu , qui tient l'homme qui en sent l'impression dans un profond respect , dans un saint tremblement & dans l'anéantissement intérieur devant la Majesté infinie & le Seigneur souverain.

Il est aisé de concevoir que cette vertu suppose une grande mortification , & une grande vigilance à conserver le recueillement. Aussi est-il vrai que cette vertu sanctifiée en la personne de Jesus-Christ même , est le partage des Chrétiens les plus parfaits , qu'elle fait le complément des vertus , qu'elle en est le lustre & l'ornement ; & que sans elle , il manque toujours quelque chose à la perfection. Quelque commune que le paroisse , elle est toute celeste & divine. Quelque vertu sur-tout que puisse posséder un Prêtre , il ne remplit pas tous ses devoirs , & il ne s'acquite pas de toutes ses obligations , s'il n'a une grande modestie ; car étant placé dans l'Eglise comme un flambeau sur une haute montagne , pour éclairer & pour édifier , s'il doit avoir toutes sortes de vertus , il doit avoir celle-ci dans un éminent degré. En effet , l'expérience apprend que rien ne scandalise tant le peuple , ne fait tant de préjudice à la Religion , & n'avilit tant nos Mysteres , que l'immodestie des Ecclesiastiques. La sainteté de leur état ne pouvant souffrir dans l'extérieur , non plus que dans l'intérieur , le moindre dérèglement , elle condamne tout ce qui blesse la bienséance. C'est pourquoi le S. Concile de Trente en renouvelant les avis que les autres Conciles & les Saints Peres ont donnez sur ce sujet aux Ecclesiastiques , leur recommande que *tout leur extérieur montre un esprit plein de Religion , & que leurs habits , leurs gestes , leurs démarches , leurs paroles , portent les marques de la gravité & de la modestie que demande leur état.* Je ne sçai s'il s'est trouvé un Ecclesiastique plus fidèle que M. De La Salle à cette règle de l'Eglise. En lui appliquant ce que l'on a dit de S. Bernard , je puis avancer que *sa maniere de marcher & tout son extérieur étoit si modeste & si-bien réglé , qu'il ne montrait qu'humilité , ne respiroit que piété , ne presentoit qu'un air de grace , s'attiroit du respect , & causoit de la joye à ceux qui le regardoient.* Pour particulariser encore davantage sa modestie , il faut rapporter ici les pratiques qu'il en a lui-même prescrites dans sa règle ; car il n'y a mis que ce qu'il faisoit , & l'on peut dire de lui sur cette vertu comme sur toutes les autres , ce qui est dit de Jesus-Christ , *il a commencé par faire & ensuite par enseigner.*

Voici le Chapitre XXIII. de sa Règle sur la modestie. On peut dire en general qu'il faut que les Freres fassent paroître dans toutes leurs actions extérieures , une grande modestie & humilité , jointe à une sagesse qui convienne à leur Profession. Mais en particulier (pour avoir la modestie qui leur convient) ils observeront les pratiques suivantes.

Ils tiendront toujours la tête droite , l'inclinant tant soit peu sur le devant ; ils ne la tourneront point en arriere , ni de côté ni d'autre. Le recueillement paroitra aux Freres d'une si grande conséquence , qu'ils le regarderont comme un des principaux soutiens de la Société ; & la dissipation des yeux , comme la source de toutes sortes de dérèglemens dans une Communauté. Pour se le procurer , ils auront pour l'ordinaire les yeux baissés , sans les élever excessivement , ni les tourner de côté.

Ils marcheront posément & en silence , ayant leurs yeux & tout leur extérieur dans une grande retenue , sans branler les bras de côté & d'autre , & sans se presser considérablement , à moins que quelque nécessité ne les y oblige.

IV.
Nécessité de
cette vertu
à un Prêtre.

Ess. 22. de
Ref. 6. 1.

Z. 3. 1. 1. 1.
14. 6. 2.

Regles de
modestie
qu'il a don-
nées aux Pre-
106.

Ils auront égard que leurs gestes & tous les mouvemens de leur corps, soient tels qu'ils puissent édifier tout le monde.

Enfin, ils tiendront toujours leurs habits propres & nets, & ils les porteront avec la décence & la modestie qui convient à une Personne de leur Profession.

Voilà les Regles de modestie que le Serviteur de Dieu a laissées par écrit, après les avoir long-tems auparavant mises en autorité par l'usage, & encore plus par ses exemples que par ses leçons. Il les gardoit toutes scrupuleusement & à la lettre.

¶ Il les prati-
quoit à la
lettre & avec
grande per-
fection.

1. En ce qui regarde la modestie dans les habits, il y a toujours sçû accorder la propreté & la netteté, avec la plus grande pauvreté. Si on lui voyoit des habits vils, ufez & de l'étoffe la plus grossière, on ne les voyoit ni déchirez, ni sales, ni mal propres, ni avec rien qui pût choquer. Dans toute sa vie il n'a jamais quitté la Soutane que pour se mettre au lit : il la portoit toujours en Campagne comme en Ville, en País étranger comme dans son lieu de Domicile, dans tous ses voyages qu'il faisoit à pied souvent longs & fréquens, il ne se donnoit pas la liberté de la lever jamais au-dessus des genoux. Il la tenoit tellement fermée, qu'il ne paroïssoit rien des habits de dessous, à quoi il étoit fidèle même dans ses infirmités & devant ses Disciples les plus familiers. Ses cheveux, selon les decrets des Conciles, étoient toujours très-courts, & sa couronne bien formée & fraîche.

2. Pour marcher selon les règles de la modestie que les Saints ont données, on ne le voyoit jamais ni courir, ni se précipiter, ni aller trop vite sans sujet légitime, non plus que de marcher trop lentement, trainer les pieds, ne les lever qu'avec négligence, & aller d'un pas lourd & pesant. Il évitoit en marchant toutes sortes d'agitations de tête, de bras, de mains & de corps, qu'il condamnoit lui-même, & qu'il ne pouvoit souffrir dans ses Disciples ; rien non plus d'affecté, de trop étudié, & de grave à l'excez ne paroïssoit dans sa démarche, ni rien qui ne ressentit la sainteté de son état.

3. Par rapport au visage & au maintien de la tête, on lui voyoit toujours un visage gai, serain, ouvert, tranquille, sans affectation, sans contrainte, & qui marquoit un air de bonté, de douceur, & de piété propre à porter à Dieu & à gagner les cœurs. Il tenoit ordinairement la tête droite, sans la lever ou la baisser, sans la pencher d'un côté ni d'autre à moins qu'il n'y eût sujet, sans la branler ou la tourner çà & là légèrement & à la moindre occasion. Comme la modestie des yeux étoit la chose du monde qu'il croyoit de plus grande conséquence, & qu'il recomman-
doit le plus aux Freres, c'étoit aussi l'article sur lequel il veilloit le plus ; ou plutôt, il s'étoit faite une telle habitude de les tenir baïssés, qu'il le faisoit comme naturellement. Jamais il ne les arrêtoit trop fixement sur personne. Ses regards, sans être ni fréquens ni précipitez, étoient humbles, doux, respectueux.

4. Il ne gardoit pas moins de mesure dans la contenance & la posture du corps ; car il ne Pavoit jamais courbé, ni penché de côté ou d'autre, mais il le tenoit droit ; sans néanmoins aucune contrainte ni affectation. Il ne s'appuyoit jamais & ne changeoit guère de situation & de posture. On ne le voyoit pas non plus s'accouder, ou croiser les pieds, ou mettre les jambes l'une sur l'autre.

5. Sa modestie dans le parler n'étoit pas moindre ; vigilant à ne parler ni trop ni trop peu, il contenoit dans la même règle ses Disciples, comme il a été dit, & ne pouvoit souffrir qu'ils dissent en beaucoup de paroles, ce qu'ils pouvoient dire en peu : encore moins pouvoit-il supporter ces grands discoureurs qui ne donnent pas aux autres le tems de parler, ni ces taciturnes qui par un silence à contre-tems deviennent à charge dans les conversations. Comme il étoit exact à ne

point interrompre ceux qui parlent , & à ne les point prévenir par une réponse précipitée , non plus qu'à ne pas dire le premier son avis , ou à dire sa pensée sur tout : il prescrivait aux siens les mêmes pratiques . Le ton de sa voix étoit doux , ni trop haut , ni trop bas , sévère dans l'occasion & à propos : jamais impérieux , ou magistral , encore moins méprisant ou passionné . Jamais paroles d'exageration , de nouvelles du monde , de raillerie , de flâterie , de vanité , d'ostentation , de propre louange d'estime de soi-même , de contestation ou de dispute , ne sortoient de sa bouche , ni rien qui pût le moins le moins blesser l'humilité , la bienfaisance , la vérité , la charité : en un mot , il ne disoit jamais rien qui pût faire peine à ceux avec qui il conversoit . Il s'étoit fait à lui-même & à ses Disciples contre ces fautes & toutes les autres qui se font par la langue & dans la conversation , une barrière invincible , par les saintes Régles qu'il a prescrites dans l'article des Récréations , & l'on peut dire qu'il pratiquoit en perfection cet avis de l'Apôtre : *Apprenez à Coloss. 4. 6. donner toujours une certaine grace à vos paroles , & un sel qui les assaisonne.*

Sa modestie dans l'Eglise , étoit sur-tout admirable . En y entrant sa Foi de la présence réelle de Jesus-Christ dans le très-Saint Sacrement , se marquoit par le plus profond respect & un extérieur plein de Religion . L'impression de la Majesté divine qui y habite , l'y tenoit à peu près comme les purs esprits dans le Ciel , dans l'anéantissement , l'amour , l'adoration & dans des hommages qu'il avoit peine à finir . On voyoit en lui un homme qui regardoit le lieu Saint avec des yeux toujours nouveaux , & qui sçavoit se défendre de l'impression des sens & du tems , qui agissent imperceptiblement sur l'esprit , & ensuite sur le cœur . Là aux pieds des Autels , il y découvroit tous les jours de nouvelles profondeurs dans l'humilité & la charité de la divine Victime qui est immolée ; & en lui-même de nouveaux motifs de s'abaisser , de s'humilier , de trembler & de faire sa Cour . Il étoit bien éloigné de s'appuyer dans l'Eglise ; puisque par-tout ailleurs , il ne se permettoit pas ce soulagement . Il ne s'y affeyoit même que rarement , & avoit peine à souffrir qu'on s'y mit tant à son aise & dans une situation si commode , disant que Dieu méritoit bien qu'on se contraignit un peu en le priant .

VII.
Sa modestie dans l'Eglise.

Comme la modestie est celle des vertus qui s'attache à régler les bienfaisances , & à tenir tout l'extérieur dans l'ordre , il n'y en a point qui attire plus de respect sur le Ministre & sur le Ministère , & qui répande plus loin la bonne odeur de Jesus-Christ ; c'est ce qu'on éprouvoit en M. De La Salle . Tout étant en lui mesuré sans affectation , tout étant concerté sans art , tout en lui méritoit estime & respect . Accessible à tout le monde , révérend de tous ceux qui n'avoient point d'intérêt à le decrier , aimable à tous ceux qui n'étoient point ses Rivaux ou ses ennemis déclarés , il gagnoit la confiance par un air de bonté , & le respect par la Majesté de la vertu .

On ne le voyoit jamais en colère , c'est le caractère que fait de S. Martin l'Auteur de sa vie , que je crois encore avoir droit d'appliquer à M. De La Salle , le trouvant dans les Memoires sur lesquels je travaille , écrit presque mot pour mot , par un Frere qui l'ignoroit , & qui n'auroit pas manqué d'en faire à son Pere l'application s'il l'avoit connu . *On ne le voyoit jamais en colère , jamais ému , jamais triste , & rarement rire . Il étoit toujours le même ; & la joie celeste qui paroissoit sur son visage , le faisoit regarder comme un homme élevé au-dessus de la nature de l'homme . Il n'avoit que Jesus-Christ dans la bouche , que la piété , la paix & la miséricorde dans le cœur .* Par-là il paroissoit plutôt un Ange qu'un homme , quoique la pauvreté & l'humilité le dépouillaient des avantages extérieurs qui frappent les sens &

qui font impression sur les hommes charnels. La vertu de Jesus-Christ se faisoit sentir en lui, & la sérénité de son visage, jointe à la tranquillité qui y paroissoit, lui ouvroit le cœur de ses Disciples.

VIII. Ils venoient à lui comme des enfans à un pere tendre, modestement joieux, affable & engageant. Comme ils n'apercevoient jamais en lui ces divers changemens de visage, que peint la joie, ou la tristesse, & qu'il ne leur étoit pas possible de deviner, s'il avoit quelque sentiment de peine, ou de plaisir; enfin comme ils le voyoient toujours le même, toujours égal, & semblable à lui-même, sans qu'ils eussent besoin d'étudier son humeur & de saisir les momens propres pour l'aprocher, leur ouverture de cœur & leur confiance à son égard ne décroissoient point non plus, & demeuroient invariables. Un jour un Frere Directeur se plaignant à lui de ce que les Freres qui étoient sous sa conduite n'avoient point de confiance en lui. C'est vôtre faute, lui répondit-il, que ne vous étudiez-vous à acquerir cette égalité d'esprit qui vous est si nécessaire. Vos Freres se plaignent de ce que l'on ne vous voit jamais égal, & disent communément que vous ressemblez à la porte d'une prison. Ce qui fait assez voir qu'une chose à laquelle doivent particulièrement s'étudier ceux qui sont préposés pour conduire les autres dans les voies du Seigneur, est de tâcher de modérer tellement leurs inclinations qu'on aperçoive toujours sur leur face cette sainte débonnairété du Sauveur, dont ils occupent la place. Il est vrai que ceux qui sont sous leur conduite, ne doivent pas s'embarasser de leur air & de leurs manieres, & qu'il leur suffit de sçavoir qu'en s'adressant à eux, c'est à J. C. même à qui ils s'adressent; mais tous n'ont pas encore acquis la vertu de se surmonter, pour se confier ainsi à un homme inconstant qui change à tout moment de situation.

IX. M. De La Salle en tenant ce langage, tenoit celui de S. Bernard, soit qu'il l'eût étudié, soit que le même esprit qui l'avoit dicté à ce grand Saint, le lui eût inspiré. *La sainteté, disoit-il à son ancien Disciple, élevé sur la Chaire de S. Pierre, la sainteté sied dans votre maison, la modestie la doit parer, l'honnêteté en doit faire l'ornement, & la règle en doit faire la sauve-garde.... Je vous recommande, non l'austerité; mais la gravité. Car celle-ci sert de bride à la legereté, & l'autre éloigne les foibles. Si la dernière vous manque, vous deviendrez méprisable; si la première vous accompagne, vous deviendrez odieux. Le milieu entre l'une & l'autre, convient. Ne soyez donc ni sévère, ni mou. Rien de plus gracieux que ce juste temperamment, qui sçait accorder la bonté avec la fermeté, & qui rend l'homme affable sans le rendre ni méprisable par une trop grande familiarité, ni rebutant par sa sévérité.* Si M. De La Salle n'avoit pas étudié ce caractère si rare & si désirable, il avoit néanmoins réussi à l'exprimer dans sa personne; car il sçavoit en perfection l'art de se rendre affable sans paroître austere, ou trop familier. Par-là il tenoit ses Disciples dans le respect qui lui étoit dû, & les maintenoit dans la pratique de cette candeur, de cette simplicité, de cette ouverture de cœur, & de cette confiance qui leur rendoit son Ministère si utile en le rendant si gracieux.

X. Si ce sage Supérieur a été un rare modèle de modestie, on peut dire à l'honneur de ses Disciples, qu'ils l'ont parfaitement bien copié, & qu'ils se sont moulez sur lui. Aussi ne se contentoit-il pas de leur donner en sa personne un exemple vivant de cette vertu; il se faisoit de plus une étude particuliere de la leur enseigner. Les Régles qu'il leur a laissées sur cet article, marquent le soin & le zèle qu'il avoit de les bien former dans la pratique d'une vertu qu'il croyoit essentielle à leur Profession. Il étoit si exact à les leur faire observer & à les rendre fidèles

VIII.
Effets de sa
grande mo-
destie sur
ceux qui le
voyoient.

IX. A. de ces
d. 1. c.

X.
Zèle du saint
Prêtre pour
inspirer à ses
Disciples une
grande mo-
destie.

aux plus petites, que ceux qui ne l'étoient pas, pouvoient s'attendre à recevoir de lui quelque réprimande, & même quelque pénitence. Si on lui demandoit la raison d'une telle fermeté, il répondoit qu'on ne pouvoit trop inspirer la modestie à ceux qui la doivent inspirer aux autres. « Une des vertus les plus nécessaires à un Frere des Ecoles Chrétiennes, disoit-il, est la modestie : on ne doit donc rien voir en lui qui ne ressent la gravité, & tout ce qui ressent la legereté doit être entierement banni de cette Société. » Il ne vouloit pas même que leurs conversations après le repas, fussent trop dissipantes. Il suffit, disoit-il, qu'elles soient agréables; & qu'en récréant un peu le corps, elle édifie l'ame. C'est pour cela qu'il en exclut toutes sortes de jeux quoi qu'innocens; parce que souvent la modestie court risque d'y être blessée; mais il vouloit que tout le tems de leurs Récréations fût employé à parler de Dieu & des vertus propres à leur état; & cela d'une maniere agréable. Il empêchoit les éclats de rire qu'il ne laissoit guère impunis. Il ne vouloit pas non plus que sous prétexte de se récréer, on dit rien de bouffon; & bien moins, rien qui pût causer de la peine à ceux qui étoient presens, soit en les contrefaisant, soit en les raillant: *Tout cela, disoit-il, n'est propre qu'à rompre la charité & à offenser la modestie.* Ce qui le rendoit si exact sur ce point, c'est que non-seulement selon lui c'étoit blesser la modestie, mais c'étoit s'exposer à perdre en une journée, les vertus qu'on avoit acquises avec beaucoup de peines & en plusieurs années; c'étoit en un moment évaporer la dévotion, ressusciter la tiédeur & la non-chalance au service de Dieu; en un mot, c'étoit sortir de soi-même mal à propos; & par conséquent du Royaume de Dieu qui est en nous, & quitter les biens véritables & éternels, pour s'épancher au dehors & y chercher une vaine consolation par quelque plaisanterie, ou par quelques bons mots; ce qui n'est que vanité & une trompeuse folie.

S'il avoit un si grand soin que ses Freres ne passassent point les bornes de la modestie dans leurs conversations, il n'avoit pas moins de vigilance à ce qu'ils fussent aussi très-modestes en toutes autres occasions, & particulièrement dans le marcher, voulant qu'ils eussent la vûe baissée & les bras croisez, & lorsqu'il en apercevoit quelqu'un qui marchoit avec dissipation, il s'arrêtoit aussi-tôt comme s'il eût pris plaisir à le regarder, & s'approchant de lui, il lui disoit fort agréablement: *Ab ! mon cher Frere, prenez garde à vos yeux.* Ayant une fois aperçu le Frere Barthelemi, alors Maître des Novices, marcher en balançant ses bras, il ne lui en dit rien dans le moment; mais quelque-tems après il lui reprocha cette faute dans une lettre qu'il lui écrivit, en ajoutant plusieurs bons avis. « J'ai vû à S. Yon, que vous marchiez les bras pendans avec négligence, lui dit-il, c'est une chose honteuse à un Maître des Novices qui doit en toutes choses être le modèle de ceux qu'il instruit. Il faut que vous marchiez très-posément les bras croisez, & que vous ne souffriez pas que vos Novices marchent autrement. » Parce que la modestie Chrétienne est l'effet du recueillement, & que l'exercice de la presence de Dieu doit être l'ame de cette vertu; le sage Superieur ne séparoit guère ces vertus en les recommandant à ses Disciples. La plupart des leçons qu'il leur donnoit, soit de vive voix, ou par écrit, étoient de vives exhortations sur ce sujet. « Ayez le recueillement, disoit-il souvent, & vous aurez la presence de Dieu, & si vous ne le laissez aller au contraire à la dissipation, vous serez le receptacle de tous les vices. » Dans les fréquentes lettres qu'il écrivoit à un de ses enfans, il l'exhortoit au recueillement & au ressouvenir continuel de la presence de Dieu. « La dissipation & la curiosité, lui dit-il, sont un grand mal dans le service de Dieu.

» Travaillez donc , mon très-cher Frere , à rétablir vôtre intérieur , vous sçavez bien
 » que c'est-là le principal , & ce qui conduit le plus à Dieu. Vos yeux sont vos deux
 » plus grands ennemis : voilà pourquoi vous devez continuellement veiller sur eux ,
 » pour ne leur accorder de voir que ce que la nécessité exige. Le plus grand bien
 » que vous puissiez vous procurer , est le recüeillement , & vous pourrez dire lorsque
 » vous l'aurez acquis , ce que Salomon dit de la sagesse , *que tous les biens vous sont*
 » *venus avec lui.* La curiosité est une des choses qui empêchent le plus d'avoir de la
 » piété , c'est pourquoi donnez-vous-en de garde , & appliquez-vous sur toutes
 » choses au recüeillement & à la presence de Dieu ; car c'est le moyen le plus pro-
 » pre que vous puissiez prendre pour devenir intérieur. Hé ! pour l'amour de Dieu ,
 » travaillez à cela , vous voyez les maux que la dissipation cause en vous , c'est pour-
 » quoi , retenez donc vos yeux & vôtre langue. Rien ne vous est si important que
 » cette pratique ; ce moyen vous procurera la vüe de Dieu dans vos exercices , &
 » vous engagera à les bien faire tant intérieurement qu'extérieurement ; car Dieu
 » ne demande pas seulement l'extérieur de vos actions , il veut qu'elles se fassent
 » avec des dispositions intérieures. » Il conclut tous ces avis par ces paroles : *Vous*
vous plaignez d'avoir une armée de pensées inutiles à combattre , si vous vous appli-
quez bien à avoir la pensée de Dieu , il ne vous seroit pas si facile d'en avoir d'i-
nutiles.

Un autre Frere lui rendant compte de son intérieur , lui fit connoître que son
 plus grand défaut étoit de n'avoir pas assez la presence de Dieu dans ses actions ,
 surquoi il lui répond en ces termes : » Appliquez-vous beaucoup à la presence de
 » Dieu , mon très-cher Frere , regardez-en la pratique comme vôtre souverain bon-
 » heur. La retenüe & l'attention sur vous-même , doivent être assez grandes pour
 » vous la procurer. Elles vous serviront de moyen pour vous vaincre dans les oc-
 » casions , & vous empêcheront de faire vos actions naturellement , en vous inspi-
 » rant d'avoir toujours en vüe la volonté de Dieu , qui est la seule chose que vous
 » devez avoir pour fin. Ce n'est pas sans raison , que vous dites que vous êtes trop
 » dissipé ; car vous l'êtes effectivement trop , mon très-cher Frere , puisque la pen-
 » sée & la presence de Dieu vous est si rare , & n'est pas même en vous dans les
 » exercices les plus saints. Travaillez , je vous prie , à faire tout ce que vous faites
 » dans la vüe de Dieu , & par des sentimens de foi , puisque c'est l'esprit de vôtre
 » état. Je vous plains fort dans la conjoncture où vous vous trouvez , & je com-
 » patis beaucoup à la peine que vous ressentez , de vous voir obligé de repousser
 » sans cesse les pensées inutiles qui vous accablent ; mais vous le dirai-je , elles ne
 » vous accablent de la sorte que parce que vous ne faites pas vos exercices avec assez
 » de ferveur , & que vous employez vôtre tems à beaucoup de choses inutiles ; tra-
 » vaillez donc , je vous en supplie , au nom de Jesus-Christ , à vaincre vôtre négli-
 » gence là-dessus ; car rien ne peut vous tant nuire que cela dans le service de Dieu.
 » Je suis en son saint amour , &c.

Or entre toutes les pratiques de modestie , celle que le Serviteur de Dieu avoit
 le plus à cœur , & qu'il regardoit comme la plus importante , est la vigilance sur
 les regards : aussi il n'y a rien surquoi il s'est tant appliqué , qu'à procurer à ses
 Freres la modestie des yeux , persuadé qu'il étoit , qu'elle ferme l'avenüe de l'amour
 aux mauvaises idées , aux tentations , & aux pensées inutiles. C'est pourquoi il la
 recommande avec force dans la règle du Frere Directeur , où il dit à l'Article 227
 » Le recueillement paroitra au Frere Directeur d'une si grande conséquence dans
 » à lui & dans les autres , qu'il le regardera comme le principal soutien intérieur

X.
 Entre toutes
 les pratiques
 de modestie,
 celle des
 yeux lui étoit
 le plus à
 cœur.

de la piété, & la dissipation des yeux comme la source de toutes sortes de dérèglements dans une Communauté. Dans les exhortations qu'il faisoit aux Freres sur ce sujet, il raportoit toujours ce passage de l'Écriture : *La mort est entrée par nos fenêtres, c'est-à-dire, par nos yeux* ; & ces autres paroles des Cantiques de Salomon : *Vous avez blessé mon cœur, ma sœur, mon épouse, par un de vos cheveux, c'est-à-dire, par un de vos yeux*. Arrivant un jour dans une maison de son Institut, il demanda au Frere Directeur si ses Freres étoient bien intérieurs ; à quoi il répondit que tous se portoient assez à la vertu. *Je le verrai bien aujourd'hui au Refectoire*, repliqua M. De La Salle, voulant dire qu'il en jugeroit par leur vigilance, ou leur négligence à mortifier leur vûe au Refectoire. En ayant remarqué un qui avoit les yeux dissipez, il dit en particulier ensuite au Frere Directeur, *qu'un Frere qu'il lui nomma, avoit des yeux horribles*. Il se servoit ordinairement de ce terme pour faire voir combien il avoit la dissipation des yeux en horreur. Si la modestie des yeux a été une leçon que le saint Instituteur a le plus recommandée à ses enfans, il a eu toute sa vie la consolation de la leur voir pratiquer avec la plus exacte fidélité ; car l'unique usage qu'on leur voyoit faire de leurs yeux dans les rues & en public, étoit de regarder précisément où ils devoient mettre les pieds & rien de plus. Ils s'étoient même si bien accoutumés à les tenir humblement baiffes, qu'ils passaient sans voir & regarder personne. Desorte qu'ils rentraient dans la maison, l'esprit aussi dégagé des idées des objets différens qui frappent, que lorsqu'ils en étoient sortis, & aussi recueillis qu'aux pieds du Crucifix.

Cette grande modestie les rendoit beaucoup plus remarquables, que leur habit alors singulier, & elle les distinguoit si bien, qu'on les regardoit comme des hommes muets, aveugles, & sourds ; car ils marchent en silence, les yeux à demi fermés, & les oreilles bouchées. En un mot, tout le monde les a vûs au milieu de Paris & des plus grandes Villes du Royaume, y marcher comme des Anachorètes dans un desert. Leur retenue dans la maison n'étoit pas moins grande. Vigilans à la garde des yeux que leur Pere leur recommandoit tant, ils alloient & venoient dans les cours & dans les jardins, sans se permettre de les lever, & sans vouloir les ouvrir sur ce qui les environnoit, & ce qui sembloit les y solliciter. En voici un exemple édifiant dans le portier de la maison de S. Yon. Ce bon Frere sorti il n'y avoit pas long-tems de l'armée où il avoit fait le métier de soldat, étoit déjà si recueilli & si mortifié dans l'usage de la vûe, qu'il ouvroit la porte sans presque ouvrir les yeux. Il répondoit & il parloit sans presque envisager personne. Sa retenue sur ce point étoit si exacte, qu'il ne connoissoit pas même le Superieur externe qui avoit été nommé pour la Maison de S. Yon, dans le tems dont il a été parlé, lorsque M. De La Salle s'étoit allé cacher en Provence. Cet Ecclesiastique cependant alloit souvent à S. Yon, y assembloit quelquefois les Freres, & les entretenoit en commun & en particulier. Il sembloit qu'il devoit être sur tout connu du Portier, puisqu'il lui avoit souvent ouvert la porte & parlé ; néanmoins le bon Frere ne le connoissoit pas plus qu'un autre, comme il parut dans cette rencontre. Lorsque cet Ecclesiastique se promenoit dans le Jardin, le Frere vint l'aborder les yeux baiffes, & le prier humblement de se retirer, parce qu'il avoit ordre à l'arrivée de M.... de faire sortir tout le monde. Ce Superieur surpris de ce compliment, avertit le Frere d'ouvrir les yeux pour le reconnoître, & demeura encore plus étonné de la repartie du Portier, qui après l'avoir envisagé, lui répondit qu'il ne le connoissoit pas.

x r.
Succesqu'ont
eu dans les
Freres les le-
çons & les
exemples de
modestie que
leur donnoit
M. De La
Salle.

Voilà jusqu'où les enfans remplis de l'esprit de leur Pere, portoient la vigilan-

ce sur leurs sens & sur-tout sur leurs yeux. M. De La Salle leur avoit tant incliné, qu'ils font les fenêtres par où la mort du péché entre dans l'ame que pour lui en fermer toutes les avenues, ils se rendoient à demi aveugles, en ne donnant d'étendue à leurs regards que celle qui est nécessaire pour conduire les pieds.

En effet, dit S. Jérôme, *les vices se jettent dans l'ame par les cinq sens, comme par des fenêtres. Le Château de l'esprit ne peut être pris si les ennemis n'y entrent par ces portes. Ils l'assailent, & quand ils s'en emparent, c'est par la vue, par l'ouïe, par l'odorat, par le goût, par l'attouchement.* Notre expérience journaliere ne nous l'apprend que trop à nos dépens. *Votre œil a-t'il regardé inconsidérément ? dit Saint Ambroise, il débauche votre cœur ; votre oreille s'est-elle ouverte avec curiosité ou légèreté ? Elle a rempli votre esprit de distractions & de pensées étrangères ; votre odorat s'est-il accordé quelque satisfaction ? Il a amolli votre ame ; votre bouche a-t'elle satisfait sa sensualité ? votre conscience en a été souillée ; vous êtes-vous permis quelque attouchement peu honnête & peu nécessaire ? Il a allumé le feu de la concupiscence. Rien donc de plus vrai, que ce que dit le Prophète Jeremie : la mort est entrée par la fenêtre. Votre fenêtre est votre œil, fermez-le, & vous vous conserverez en vie.*

Il y a donc entre la garde des sens, sur-tout des yeux, & la pureté de l'ame, une liaison si étroite, que ce qui frappe les uns frappe l'autre & pénètre dans son intérieur, qu'il ravage & qu'il met en désordre. La modestie des regards est par conséquent de la dernière conséquence pour l'ame attentive à cultiver son intérieur, qui est pour l'Epoux Sacré, un jardin de délices, s'il est bien fermé & bien scellé, ainsi que s'exprime l'Esprit Saint dans le Cantique des Cantiques.

C'étoit en vûe de faire des hommes intérieurs de tous ses Disciples, que M. De La Salle travailloit à les rendre aveugles, sourds, & muets en quelque sorte, à l'exemple de ces anciens Peres du desert, qui au raport de Cassien donnoient pour maxime, que pour arriver à la perfection, il falloit fermer ses yeux, ses oreilles, & sa bouche ; c'est-à-dire, en faire un usage si sobre & si frugal, que comme Jesus-Christ a dit de S. Jean qu'il ne buvoit ni ne mangeoit point, parce qu'il le faisoit très-peu, on puisse dire aussi des aspirans à la parfaite vertu, qu'ils sont sourds, muets, & aveugles, parce qu'ils sont attentifs à ne rien accorder à ces sens, que ce qu'on ne peut leur refuser pour l'usage de la vie & de la société civile. On voit par-là combien M. De La Salle avoit raison de tant recommander à ses Freres la pratique que S. Paul paroît donner comme une marque de prédestination & d'un amour de Dieu singulier, quand il dit aux Colossiens : *Revêtez-vous de modestie, comme des Elus de Dieu, Saints, & bien-aimés. Induite vos sicut electi Dei, Sancti & electi modestiam.*

§. VI. La parfaite Régularité de l'Instituteur des Freres.

Je regarde la régularité parfaite, comme une vertu universelle qui influé dans toutes les autres, qui les met en mouvement, qui assigne à chacun son tems, son lieu & sa mesure, qui en régle la durée, la maniere, & qui en ordonne l'arrangement, la pratique & toutes les circonstances. En cela elle paroît avoir un grand rapport à la justice, qui dans le stile de la sainte Ecriture, n'est autre chose que la sainteté, ou l'assemblage des vertus. *Heureux ceux qui ont soif de la Justice ; c'est-à-dire, qui brûlent du desir de devenir Saints. Cherchez le Royaume des Cieux & la Justice, c'est-à-dire, les vertus & les bonnes œuvres qui y conduisent & qui en font le mérite.*

En effet, qu'on examine le motif, l'essence, la fin, les caracteres & les effets de ce qu'on appelle *Régularité*, on trouvera qu'elle est une vertu générale qui en-

4. Preuve de l'éminente charité de M. De La Salle pour Dieu, sa parfaite régularité.

braisse toutes les autres vertus , qu'elle en est l'ame , qu'elle est comme chargée du soin de leur donner à toutes leur rang , leur ordre & leur prix , & que son soin est d'en détailler l'exercice , & de les réduire à la pratique.

Le desir de plaire à Dieu , de faire toutes choses , les petites comme les grandes pour son amour , d'accomplir en tout sa sainte volonté , de procurer son honneur & sa gloire par chacune de nos actions , est le motif qui la dirige. Sa nature est de mettre l'ordre & la règle dans toutes les actions de l'homme , de tenir en bride les penchans de la nature & les inclinations du cœur , de réformer ses vices & ses passions & de les détruire jusques dans la racine , par le sacrifice continuel de l'esprit naturel , de la propre volonté & de l'amour propre. Sa fin est de captiver la liberté de l'homme & l'attrait dominant qu'il ressent pour être le Maître de sa personne & de sa conduite , de le tenir dans une sujétion continuelle si ennemie de la violente passion qu'il a pour l'indépendance , & de fermer toutes les avenues du péché dans son ame , en la tenant dans une observance exacte de tous les Commandemens de Dieu & des conseils Evangéliques. Ses effets , sont de ne laisser dans tout le cours de la vie aucun moment vuide pour l'éternité , de la remplir de mérites , & de jours pleins pour le Ciel , de consacrer par l'obéissance les plus petites actions , & de sanctifier tout dans l'homme , le repos comme le travail , les actions même naturelles , celles-là même qui sont les plus animales & les plus terrestres. Ses caracteres sont le recueillement , l'esprit intérieur , l'application à ne rien faire qu'avec pureté d'intention , le soin d'offrir toutes ses actions à Dieu , en union de celles de Jesus-Christ , la joye , la ferveur & l'égalité d'esprit.

J'ai donc eu raison de dire que la parfaite Régularité est une vertu universelle qui influë dans toutes les autres , qui en est l'ame & le soutien , & que le nom de Justice dans le sens de l'Ecriture , c'est-à-dire , d'assemblage de vertus & de sainteté , lui convient. C'est-là l'idée que le monde lui-même a de la Régularité parfaite. Il regarde comme un Saint , celui qui est très-régulier. Quand on veut faire l'éloge d'une Communauté , on dit qu'elle est très-réguliere ; & on prétend dire par-là qu'elle est très-sainte.

Pour peindre en entier la parfaite Régularité de M. De La Salle , j'ai trois choses à montrer , sçavoir : 1. *L'exemple qu'il en a donné.* 2. *Les leçons qu'il en a faites ,* 3. *Le zele avec lequel il l'a soutenue.*

1. *Il a été un parfait modele de Régularité.* Ami de l'Ordre & de la Règle , il seroit difficile de détailler jusqu'où il a porté cet amour , & avec quelle exactitude il s'est lui-même renfermé dans la discipline & l'observance réguliere. Quelques-uns des Freres qui l'ont le plus connu , & qui ont eû le bonheur de vivre plus long-tems avec lui , prétendent que la parfaite régularité a été son caractere distinctif & que rien ne les a plus édifiez en lui , que cette attention continuelle qu'il avoit à se renfermer dans les réglemens , sans jamais en sortir , comme dans la prison de la propre volonté.

Il avoit si bien puisé cette estime , cet amour , & ce zèle pour la règle dans le Séminaire de S. Sulpice , qui en est une riche source & un modèle édifiant , qu'au sortir de cette sainte Maison , il fit de la sienne , une espede de Séminaire , où il menoit avec ses Freres une vie de règle & d'ordre ; tout y étoit marqué à l'heure , le lever , le coucher , le tems de la priere & de Poraïson , celui de l'étude , & des repas sanctifiez par des lectures saintes. Et ce réglemeut étoit accommodé aux Heures Canoniales & à l'assistance au Chœur. De sorte que Chanoine très-ré-

II.
L'estime & l'amour que M. De La Salle avoit pour cette vertu. Les grands exemples de Régularité qu'il a donnez.

gulier, il remplissoit l'étimologie de son nom, qui tire sa vraie origine de l'observance des Canons, dont les Clercs des Eglises Cathédrales faisant autrefois une étude & une Profession particulière avec la vie commune, servoient à tous les autres Ecclésiastiques d'exemples & de règles de vie.

Cette manière de vie si régulière, le devint bien d'avantage, quand il s'associa les Maîtres d'Ecole, & elle eut toute sa perfection, quand devenu parmi ses Disciples, comme un d'eux, il n'eut plus d'autre occupation que d'être à leur tête dans tous les exercices de Communauté. Pour voir jusqu'à quel point il avoit captivé sa liberté, il n'y a qu'à lire le Règlement particulier qu'il s'étoit prescrit à lui-même. C'est une pièce qui nous fait regretter toutes les autres que son humilité a eu soin de nous dérober. La divine Providence l'a laissée entre les mains de ses Disciples, pour leur être un éternel monument, un exemple toujours vivant, & un motif toujours nouveau d'imiter la Régularité de leur Perc. Le voici tel qu'il est.

Règles que je me suis imposées.

1. Je ne sortirai point sans quelque nécessité, & sans avoir pris un quart d'heure de tems pour examiner devant Dieu si la nécessité est réelle ou seulement imaginaire. Si la chose presse, je prendrai au moins un *Miserere* de tems pour cela, & pour me mettre dans l'esprit quelque bon sentiment.

2. Je prendrai tous les jours un tems pour le quart d'heure que je dois employer pour renouveler la consécration de moi-même à la très-Sainte Trinité.

3. Bonne Règle de conduite de ne point faire de distinction entre les affaires propres de son état, & l'affaire de son salut & de sa perfection, & s'assurer qu'on ne fera jamais mieux son salut, & qu'on n'acquerra jamais plus de perfection qu'en faisant les devoirs de sa charge, pourvu qu'on les accomplisse en vue de l'ordre de Dieu. Il faut tâcher d'avoir toujours cela en vue.

4. Quand j'irai voir quelqu'un, je prendrai garde de ne dire que le nécessaire, & de ne point parler d'affaires du monde, ni d'inutiles, & de n'y être non plus qu'une demie heure au plus.

5. J'unirai au moins vingt fois par jour mes actions à celles de Notre-Seigneur, & je tâcherai d'y avoir des vûes & intentions conformes aux siennes. J'aurai pour cet effet un petit papier que je piquerai autant de fois que je l'aurai fait; & autant de fois que j'y aurai manqué chaque jour, je dirai autant de *Pater*, en baisant la terre à chaque *Pater*, avant que de me coucher.

6. Quand mes Freres me viendront demander quelques avis, je prierai Notre-Seigneur de le leur donner. S'il est de conséquence, je prendrai quelque petit tems pour le prier là-dessus; & au moins je prendrai garde de me tenir pendant ce tems en récollection, & d'élever mon cœur à Dieu pendant quelque tems.

7. Lorsqu'ils me disent leurs fautes, je me regarderai comme en étant coupable devant Dieu par mon peu de conduite pour ne les avoir prévenus, soit par des avis que je leur aurois dû donner, soit en veillant sur eux; & si je leur impose une pénitence, je m'en imposeraï une plus grande; & si la faute est considérable, outre la pénitence je prendrai un tems en particulier, comme une demie heure ou une heure même, plusieurs jours de suite, sur tout le soir, pour en demander pardon à Dieu. Si je me considère comme tenant la place de Notre-Seigneur à leur égard, ce doit être dans la vûe que je suis obligé de porter leurs péchez comme Notre-Seigneur a porté les nôtres, & que c'est une charge que Dieu m'impose à leur égard.

8. Je regarderai toujours l'ouvrage de mon salut & de l'établissement & conduite de notre Communauté comme l'ouvrage de Dieu : c'est pourquoi je lui en abandonnerai le soin , pour ne faire tout ce qui me concernera là-dedans que par ses ordres ; & je le consulterai beaucoup sur tout ce que j'aurai à faire , soit pour l'un , soit pour l'autre ; & je lui dirai souvent ces paroles du Prophète Habacuc , *D mine , opus tuum.*

9. Je me dois souvent considérer comme un instrument , qui n'est bon à rien qu'en la main de l'Ouvrier ; ainsi je dois attendre les ordres de la Providence de Dieu pour agir , & cependant ne les pas laisser passer quand ils sont connus.

10. En quelque différent état que je sois , je suivrai toujours un ordre & un règlement de journée avec la grace de Notre-Seigneur , en laquelle seule je me confie pour cela ; car c'est à quoi je n'ai jamais pu me fixer ; & la première chose que je ferai lorsque je changerai d'état , sera d'en dresser un nouveau , & je ferai toujours pour cela un jour de retraite.

11. Quand j'aurai à aller en Campagne , je ferai un jour de retraite pour m'y disposer , & je tâcherai de me mettre en état de faire au moins pendant que je serai en chemin , trois heures d'oraison par jour.

12. Quand quelque personne , soit Supérieur ou autre , me fera quelque peine , & naturellement parlant me choquera en quelque chose , je prendrai garde de n'en point parler ; & quand on m'en parlera , je les excuserai , & ferai entendre qu'ils ont eu raison.

13. Il faut que je prenne bien garde au tems que j'ai perdu , & à n'en jamais perdre : il n'y a qu'une grande vigilance qui puisse y apporter remède ; & il semble encore qu'il n'y ait qu'une longue retraite , qui puisse me procurer cette vigilance.

14. Bonne règle de ne pas tant se mettre en peine de sçavoir ce qu'il faut faire , que de faire parfaitement ce qu'on sçait.

15. Le matin je prendrai un quart d'heure pour prévoir les affaires que j'aurai pour m'y bien comporter , les occasions de chute que je pourrai avoir pour m'en préserver , & je prendrai des mesures pour la conduite de ma journée.

16. J'ai par le passé souvent manqué à dire le Chapelet , quoique ce soit une priere de règle dans notre Communauté ; il faut dorenavant que je ne me couche pas que je ne l'aye dit.

17. Il faut aussi que je ne passe pas un seul jour , hors quand je serai en Campagne , sans visiter le Très-Saint Sacrement ; encore pour lors , si je puis passer auprès de l'Eglise de quelque Village , je me mettrai à genoux pour adorer le Très-Saint Sacrement , & le ferai autant de fois que cela m'arrivera.

18. Je ferai en sorte d'élever mon cœur à Dieu autant de fois que je commencerai quelque action ; & quelque chose que j'entreprenne , je ferai en sorte de ne le faire qu'après la priere.

19. La Règle de la Communauté est de ne point entrer , soit dans la Maison , soit dans sa chambre , sans prier Dieu & renouveler son attention à lui , je prendrai garde de n'y point manquer.

20. Je reciterai tous les jours une fois le *Pater noster* avec le plus de dévotion , d'attention & de foi qu'il me sera possible , par soumission à notre Seigneur qui nous l'a enseigné & ordonné de le reciter.

Ce Règlement étoit le général qu'il s'étoit prescrit ; & il nous fait desirer la perte du particulier dont il parle , qui détaillait toutes ses actions journalières &

le reste de sa conduite. Nous ne sçavons pas si le saint Prêtre y a ajouté dans la suite de sa vie quelques autres Règles. Comme on ne pourroit que deviner & parler par conjectures sur ce sujet, on aime mieux se taire. D'ailleurs n'en voilà que trop pour faire voir avec quelle rigueur M. De La Salle vivoit dans la Règle. Il s'étoit imposé tout à la fois trois sortes de jougs. Le premier, celui de la Règle commune des Freres, qui est d'une pratique très-génante pour la nature & d'une très-grande perfection. Le second, celui d'un Règlement de journée particulier, accommodé aux observances communes de l'Institut. Le troisième, ce Règlement général dont on vient de lire la copie, qui ajoutoit aux autres de nouvelles chaînes pour sa liberté & sa volonté propre.

Ce vertueux Prêtre avoit puisé l'estime & l'amour de l'ordre & de la Règle, qu'il regardoit comme un ferme boulevard contre le péché, dans l'étude continuelle du cœur de J. C. qui portoit gravé dans son fond la très-sainte volonté de son Pere, comme l'unique Règlement de sa conduite, dont il faisoit sa nourriture & ses délices, & qu'il préféroit à sa propre vie. On peut dire qu'il possédoit en ce point l'esprit de tous les saints Fondateurs d'Ordres : aussi avoit-il pour eux une particulière dévotion. Les jours destinez à honorer la mémoire de S. Basile, de S. Augustin, de S. Benoit, de S. Bruno, de S. Bernard, de S. François d'Assise, de S. Dominique, de S. Ignace, de sainte Theresè, & des autres Instituteurs de familles Religieuses, étoient pour lui des jours de Fêtes, qu'il consacroit à la priere, à la retraite & au silence, dans un profond recueillement, sans doute pour demander à Dieu leur esprit, pour remercier sa divine Majesté de les avoir donnez à son Eglise, pour benir le Très-Haut des graces dont il les a favorisez, pour mettre son Institut sous leur protection, & les supplier d'obtenir pour lui l'esprit de ferveur & de régularité.

• 111.
Sa fidélité à
l'observance
des moindres
règles.

Pendant près de quarante ans qu'il a vécu avec les Freres, sa vie a été un modèle achevé de la régularité qu'il leur recommançoit tant. Il étoit le premier à observer avec une fidélité incomparable les Règlements qu'il introduisoit parmi eux, ayant soin de les autoriser par son exemple & par un long usage, avant que de leur donner force de Loi. Il n'en cherchoit exemption, ni dans le privilège de son ancienne dignité, ni dans la supériorité de sa place, ni dans l'éminence de son caractère, ni dans la multiplication de ses affaires. Celles des Règles qui sont les moins favorables à l'amour propre, les plus ameres à la nature, étoient celles pour lesquelles il monroit plus de zèle. La plus petite, comme la plus grande le trouvoit assujetti, exact & vigilant à l'accomplir. Il dévoroit avec joie tout ce qu'elles ont de plus humiliant & de plus répugnant, plutôt que d'en omettre la moindre circonstance. Sa ponctualité à accomplir les règles dans le tems, dans le lieu & de la maniere qui étoit marquée dans le règlement que nous venons de voir, n'étoit pas moins admirable que sa fidélité à les observer toutes sans exception & sans distinction, à l'exemple de son divin Sauveur, qui non-seulement étoit exact à obéir aux ordres de son Pere en toutes choses ; mais de plus attentif à les accomplir dans le tems, dans le lieu & en la maniere qu'elles lui étoient prescrites, n'ayant jamais rien fait qu'aux momens marquez ; ayant même pour ce sujet refusé d'abord le premier de ses miracles que la très-Sainte Vierge lui demandoit ; n'ayant point voulu sortir de la Judée, parce qu'il n'avoit été envoyé que dans ce lieu, & s'étant soumis avec une parfaite obéissance au genre de mort auquel son Pere l'avoit condamné.

Sur ce divin modèle l'Instituteur des Freres étoit ponctuel à faire chaque exercice

cice dans son tems, se rendant avec diligence aux lieux qui y étoient destinez au moment marqué, quittant tout au premier son de la Cloche comme à la voix de Dieu, coupant même en deux une parole, & n'achevant pas de la former, non plus qu'une lettre déjà commencée, pour aller où elle l'appelloit, à l'exemple de ces solitaires si réguliers, dont parle Cassien, & dont la ponctualité a servi dans la suite de modèle aux parfaits obéissans. C'est à quoi il étoit exact dans les occupations même les plus pressées. A moins qu'elles ne fussent de la dernière importance, & qu'elles ne pussent souffrir aucun délai, il quittoit tout malgré les remontrances de ceux qui vouloient l'arrêter auxquels il fermoit la bouche en leur répondant, *que rien n'étoit préférable à l'exacte observance des volontez de Dieu.* On le voyoit toujours le premier & à la tête des Freres aux exercices communs, surtout à l'Oraison du matin, quoiqu'il eût passé très-souvent la nuit ou une partie de la nuit dans ce saint Exercice.

Comme il vouloit que chaque action fût faite dans le lieu qui lui est destiné, il avoit soin de s'y ranger avec les autres, & ne vouloit là-dessus, non plus que dans tout le reste, ni privilège, ni distinction. Quand les Freres étoient dans des maisons qui n'étoient pas assez grandes ni assez commodes, pour fournir à chacun sa petite chambre, il refusoit d'en avoir une pour son particulier, & se faisoit une loi de demeurer dans la commune. Ce même esprit de Regularité le menoit, quoique foible, ou malade, au Réfectoire, pour y prendre ses repas avec les Freres & comme les Freres. C'est ce qu'il a fait plusieurs années avant sa mort, où sa santé usée & ses forces épuisées par le nombre des années & les excez de ses austeritez & de ses travaux, demandoient quelque égard & quelque soulagement; mais on ne put gagner sur lui de se l'accorder, ni de mettre entre lui infirme & malade, & les autres Freres jouïssans d'une bonne santé, la moindre distinction dans la nourriture. En se trainant au Réfectoire languissant & épuisé de forces, il vouloit être servi comme les autres, & n'écoutoit pas plus sur ce point la nécessité que la délicatesse. Quant à la maniere d'observer les régles, il n'étoit pas moins vigilant à suivre celle qui y est marquée, qu'exact aux Régles mêmes. Il étoit si régulier à tenir dans l'Oraison & dans les autres Exercices de pieté, la situation & la contenance prescrites dans les Régles, qui est d'y être à genoux, ou debout, tête nue sans s'appuyer; à garder dans les Récréations toutes les loix qu'il a établies pour les sanctifier; dans le marcher, dans le Réfectoire & dans les autres actions, toutes les régles de modestie qu'il a marquées, que lorsque par inadvertance il faisoit quelque faute il ne manquoit jamais de s'en imposer pénitence & de la subir avec honte & confusion. Il portoit cette exactitude jusqu'à ce que le monde appelle minutie, comme de baiser la terre, quand il laissoit tomber quelque chose; sur-tout pendant le repas, ne croyant pas qu'il importât peu de s'y rendre fidèle; que la crainte d'y manquer dût être traitée de scrupule, ni que cette exactitude fût indifférente pour la perfection, ou que ce fût une de ces sortes de dévotions qui ne sont bonnes que pour la jeunesse.

Qu'on se souvienne de ce qui a été raporté dans sa vie à ce sujet, s'étant pendant plusieurs années chargé de réveiller le matin la Communauté pour le lever; & y ayant manqué une fois, il se condamna à demeurer à genoux pendant le repas du Midi, à ne manger qu'un morceau de pain à terre & à aller aux pieds de tous les Freres & de tous les Novices leur demander pardon après leur avoir baïssé les pieds, du mauvais exemple qu'il leur avoit donné, & du dérangement qu'il avoit causé dans la premiere action de la journée. On pouroit raporter nombre

d'autres exemples semblables , qui feroient autant d'honneur à sa grande régularité , qu'à sa profonde humilité ; mais pour abreger , passons aux instructions qu'il donnoit sur ce sujet.

IV
Les instruc-
tions & les
exhortations
qu'il faisoit
sur ce sujet.

2. A ces grands & continuelles exemples de Régularité , le vertueux Supérieur ajoutoit *des exhortations & instructions frequentes & touchantes*. Rien ne lui étoit plus à cœur , que d'établir dans sa Communauté une parfaite régularité , & de l'établir elle-même sur ce fondement solide , qui fait fleurir toutes les maisons tandis qu'elle y subsiste , & dont la décadence les renverse par degrez , à mesure qu'elle s'y affoiblit. Il n'oublioit rien pour imprimer dans le fond du cœur de ses Disciples , l'estime & l'amour de l'ordre & de la règle. Que ne leur disoit-il pas pour leur faire sentir que les petites observances ont avec la Loi de Dieu plus de liaison , qu'on ne croit communément , pour les persuader de l'importance d'y être fidèles ; pour les engager à faire de cette ponctualité le fond de leur dévotion ; pour leur apprendre les dispositions intérieures , qui donnent le prix & le mérite à cette exacte observance ; pour les accoutumer à une obéissance qui ne regarde que la Loi & jamais le motif ni la raison de la Loi ; & enfin pour réfuter les prétextes ordinaires dont la nature ennemie de la Règle se sert pour s'en dispenser.

De la sainteté
& des devoirs
de la vie Mo-
nast. chap. 2.
question 3.

Afin de faire entrer ses Disciples dans l'esprit d'une parfaite Régularité , il vouloit qu'ils regardassent leurs Règles , non comme des inventions humaines ; mais comme des Loix écrites du doigt de Dieu (ainsi que l'explique le grand Restaurateur de la vie Religieuse & solitaire , le saint Abbé de Rancé) c'est-à-dire , inspirées par le Saint Esprit , comme des ordres & des marques de la volonté de Dieu , comme un avant-mûr & un rempart , qui défend l'ame des attaques du monde & des aproches du péché ; comme des moyens toujours presens & excellens , de dompter ses passions , de pratiquer la vertu pure sans mélange d'amour propre , de ruiner insensiblement le domaine de l'esprit propre & de la propre volonté , d'affoiblir le terrible penchant que nous avons pour l'indépendance & la propre liberté , d'acquiescer une conformité entiere au bon plaisir de Dieu , de porter sa Croix & de pratiquer l'abnégation si recommandée dans l'Evangile ; enfin de se faire un grand fond de mérites , & d'amasser un riche trésor pour le Ciel en faisant à la nature une violence douce & sans relâche. C'est ainsi à peu près qu'il s'en explique dans l'article 19. de la Règle du Frere Directeur en ces termes :

Le Frere Directeur ne souffrira dans aucun des Freres , rien qui soit ou qui puisse être contre la régularité & le bon ordre de la maison dont il est chargé. Il fera cas de manquer , ou de voir manquer à un petit point de régularité en quelque chose , violant que la volonté de Dieu qui lui est marquée par les Règles & par les usages de l'Institut , soit exécutée exactement , pleinement , & entierement , tant par lui que par ceux dont la conduite lui est confiée ; étant très-persuadé que son premier soin à leur égard est de les établir & maintenir dans un véritable esprit de Foi , & de leur faire regarder l'exécution de la volonté de Dieu en toutes choses , comme la règle de toute leur conduite.

Ce qu'il dit dans le Chapitre 16. des Règles Communes , qui est sur la Régularité , est encore plus fort & plus touchant. Le voici :

Les Freres auront une estime toute particuliere pour tout ce qui concerne la Régularité , de quelque peu de conséquence qu'il paroisse , la regardant comme étant pour eux le premier moyen de sanctification ; parce que c'est en elle qu'ils trou-

vent le principal secours pour leur faire observer les Commandemens de Dieu & le principal apui contre toutes les tentations des démons, quelques violentes qu'elles soient, & parce que Dieu y attache particulièrement ses graces. La régularité est aussi le premier soutien des Communautés, qui est tel qu'elle les rend inébranlables tant qu'elle y subsiste; & l'irrégularité est la première source de leur destruction & de la perte des Sujets qui en sont les membres. Dans cette vue les Freres préféreront les Régles & les pratiques de leur Institut à toutes les autres pratiques, quelques saintes qu'elles soient en elles-mêmes, à moins qu'elles ne soient des Commandemens de Dieu ou de l'Eglise. Chacun des Freres s'appliquera particulièrement à ne rien faire, qui soit ou qui puisse être contre la Régularité & le bon ordre de la Maison. Et pour cet effet, tous feront cas de manquer à un petit point de Régularité, voulant faire en tout & très-exactement la volonté de Dieu, qui leur est marquée par les Régles & les pratiques de leur Institut.

On voit dans ces paroles du Serviteur de Dieu le soin qu'il a eu pour rendre inébranlable ses Disciples dans l'amour & l'estime de leur Règle, aussi bien que dans la fidélité qu'ils lui doivent, de leur faire remarquer que les plus petits Réglemens observez par amour de Dieu sont devant sa divine Majesté d'un grand mérite, & que quand même ils n'obligeroient point sous peine de péché, on ne les viole guères sans péché; parce que, selon la doctrine des Maîtres de la vie spirituelle & même des plus grands Théologiens, la paresse, la lâcheté, la curiosité, l'attaché à son sens ou quelque autre vice, est le principe de cette infidélité, quand elle est volontaire & de propos délibéré. Il s'appliquoit à les convaincre, que le sacrifice de l'obéissance parfaite & entière à toutes les Régles ne seroit pas si héroïque, si l'importance de chacune d'elles étoit visible & sensible; mais qu'il n'étoit pourtant rien de plus vrai, que des pratiques simples en apparence conduisoient à une grande perfection, quand le desir de plaire à Dieu en étoit le seul principe.

Il leur faisoit aussi remarquer, ce qu'une expérience funeste n'a que trop montré véritable, que les plus grands desordres des Communautés doivent leur origine à l'inobservance des Régles; que la prévarication dans les plus considérables commence toujours par la négligence des moindres; qu'elle s'augmente par le mépris des plus importantes, & qu'elle se consume par une desertion scandaleuse des plus essentielles. Son dessein étoit d'inspirer par ces réflexions aux nouveaux venus un grand desir de conserver toute la ferveur & l'exactitude qu'ils trouvoient dans la Maison en y entrant, aux Anciens de leur en donner l'exemple, & à tous de se croire chargez de ce dépôt, & obliger de le transmettre aux autres; de n'y donner jamais atteinte, ni par leur relâchement, ni par leurs conseils; de redouter infiniment le malheur du scandale qu'il y auroit à affoiblir la Régularité, de trembler sur les funestes suites qui sont inséparables de la négligence des Régles, qui trop souvent sont sans remède, & qui toujours chargent d'une manière terrible le compte de ceux qui en ont ouvert la porte.

Il semble, disoit-il, qu'une irrégularité n'est quelques-fois rien en apparence; mais dans les effets ce rien a de grandes conséquences: & quand ce ne seroit rien en effet, il est grand de s'affujeter à tant de riens pour l'amour de Dieu; & par conséquent la grande vertu d'une personne de Communauté consiste à ne rien regarder comme petit & indifférent dans ses Régles. Une piqueure de mouche, ou une piqueure d'épingle, n'est pas une grande peine; mais la continuité & la mal-

4.
Instructions
qu'il leur
donnoit sur
ce sujet.

Hom. 9. ad
Relig.

titude des piqueures de mouches devient un grand tourment, & des Martyrs y ont trouvé la mort : exemple propre à faire comprendre que la fidélité aux plus petites choses est héroïque & de grand mérite devant Dieu : ce qui fait dire à saint Eucher, qu'en Communauté il faut regarder comme jours perdus tous ceux qui ont été témoins de quelque infidélité à la Règle. Le pieux Instituteur ne manquoit pas non plus de leur faire sentir que ce desir né avec nous, de vivre comme on veut & d'être soi-même l'arbitre & la règle de sa conduite, est la source de toutes les inquiétudes, aussi-bien que de tous les dérèglemens du cœur humain ; & que ce qu'on appelle libertinage, prend sa source dans l'aversion de la Règle, que l'homme livré à sa propre liberté n'en peut soutenir le poids, qu'il s'en laisse le premier quand il en a la jouissance, & que plus il s'obstine à la retenir, plus il se prépare de degoûts & d'ennuis ; & qu'ainsi en sacrifiant à la Régularité le droit de se conduire, on se défait d'un bien incommode & épineux.

Il ajoûtoit que la plus grande peine des personnes de bonne volonté & d'une piété solide dans le monde, étoit de ne point connoître la volonté de Dieu dans bien des choses que la Loi & que l'Évangile laissent indécises, tandis que celles qui vivent sous la Règle, sont à l'abri de ces doutes & de ces perplexitez, sont exemptes de la peine d'examiner ce que Dieu demande d'elles, sont à couvert des légèretés de l'esprit, des caprices de l'humeur & des variations de la volonté. Il tâchoit de leur bien faire comprendre, que la plupart des observances régulières ne sont que l'exercice des vertus Chrétiennes, dont les Communautés facilitent la pratique ; mais dont elles n'ont pas formé la nécessité, & que l'obligation de les observer subsisteroit pour eux dans le monde, s'ils y étoient restés ; quoiqu'ils y eussent été exposez à ses périls, à sa corruption & à ses scandales, & qu'ils eussent perdu les secours de la retraite, de la Règle & du bon exemple. Il ajoûtoit que les pratiques de Communauté, qui paroissent arbitraires & indifférentes, étoient de l'invention des Saints, ou plutôt de l'inspiration du Saint-Esprit ; qu'elles étoient autorisées par l'usage de plus de quatorze siècles ; que les grands Maîtres de la perfection les avoient introduites avec un succès merveilleux ; que ceux qui en ont fait l'expérience avec un esprit simple & humble, en ont tiré des profits incomparables ; qu'à leur faveur les plus petites Communautés avoient fait de grands progrès, & étoient devenues très-florissantes ; qu'elles sont ordinairement aussi nécessaires à la conservation de la vraie piété, que la paille l'est à la conservation du bled, que l'écorce l'est à la conservation de l'arbre ; que si le monde les traite de minuties & de petites, c'est qu'il n'en connoit pas les conséquences ; que l'orgueil & la sagesse humaine sont de mauvais Juges de ce qui est grand ou petit devant Dieu, & qu'il y a beaucoup de choses nécessaires à la discipline, avantageuses à la perfection, importantes pour la régularité, favorables à la ferveur, précieuses à la vraie piété, dont les gens du siècle ne font que rire & badiner ; que souvent les déclinis insensibles de la ferveur n'ont point d'autre origine, que des petits relâchemens, qui quoique d'abord éloignent en apparence du terme où ils conduisent, y mènent cependant par degrés & infailliblement ; enfin que toutes les irrégularitez volontaires sont punies, les petites par les grandes, les invisibles par les extérieures.

En un mot, le saint Instituteur vouloit que ses Disciples en regardant leurs Règles, comme descendues du Ciel, eussent pour elles le respect, l'attaché & la fidélité que méritent les ordres du Très-Haut, Maintenant qu'elles ont reçu l'approbation du S. Siège, ils doivent les envisager comme des Loix sacrées &